DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12753 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   MERCREDI 29 JANVIER 1986

Kadhafi, connais pas...

Le colonel Kadhafi peut s'estimer satisfait de la « sagesse européenne », sur laquelle il avait déclaré miser, face aux demandes de sanctions économiques formulées par les Etats-Unis à l'encontre de la Libye après les attentats de Rome et de Vienne. Réunis à Bruxelles le lundi 27 janvier, les ministres des affaires étrangères des Douze ont certes adopté une déclaration sur la lutte contre le terrorisme international, mais ils se sont bien gardés d'imputer à Tripoli des responsabilités précises en la matière. Ils ne lui ont même pas demandé le moindre éclaircissement sur la nature exacte de son rôle.

Que la Grèce ait été en première ligne dans le combat contre toute référence explicite au régime du bouillant colonel ne surprend guère : M. Papandréou, tout en condamnant le terrorisme en général, s'est toujours refusé à en rendre responsable M. Kadhafi en particulier ; et Athènes cultive depuis fort longtemps ses amitiés arabes. Mais que ce combat ait été si facilement gagné, dans une sorte de soulagement général encore qu'inavoué, est plus préoccupant. Non seulement pour Washington, qui pressait ses alliés d'adopter des sanctions, mais aussi du point de vue de la « coopération politique européenne ».

Le premier objet de cette coopération est en effet de prétendre, en direction de l'extérieur comme à l'usage des opinions européennes, que la Communauté est capable d'esquisser, sur quelques grands sujets bénéficiant d'un consensus de principe (droits de l'homme, lutte anti terroriste, dialogue Nord-Sud, etc.) une politique étrangère commune. Et d'affirmer ainsi une présence et une volonté européennes sur la scène mondiale. Le moins que l'on puisse dire est que la prudence, pour ne pas dire l'insignifiance, de la déclaration des Douze n'est pas de nature à donner cette impression.

Bien sûr, ils ont décidé « de ne pas exporter d'armes ou d'autres équipements militaires vers les pays qui sont clairement impliqués dans le soutien du terrorisme ». Mais cette estimable intention ne leur coûte pas cher : en principe, les dernières ventes d'armes de certains Etats membres à Tripoli datent de 1983, année où, pour autant qu'on puisse le savoir, la France lui en avait fourni pour 850 millions de dollars, l'Italie pour 700 millions et la RFA pour 380 millions. Quoi qu'il en soit aujourd'hui en réalité, d'hypothétiques ventes secrètes ne sauraient par définition faire l'objet d'un arrêt officiel... Quant à des sanctions économiques, il n'en est toujours pas question.

Il faut donc beaucoup d'optimisme à M. John Whitehead, secrétaire d'Etat adjoint américain, pour juger « positive », comme il vient de le faire de retour à Washington, sa récente tournée européenne. C'est le contraire qui est vrai : comme l'a souligné l'ancien président Carter, le colonel Kadhafi, qui apparaissait de plus en plus isolé au sein du monde arabe, est le principal bénéficiaire de l'offensive diplomatique des Etats-Unis. Il est vrai que ceux-ci avaient, des années durant, maintenu d'étroites relations économiques avec Tripoli...

« Les capitalistes, disait Lénine, nous vendront jusqu'à la corde pour les pendre. » Même s'ils se sont résignés à ne plus fournir ouvertement d'armes au dictateur libyen, les Occidentaux – et singulièrement aujourd'hui les Européens – répugnent encore à appeler un chat un chat et à désigner par son nom la centrale (ou plutôt l'une des succursales principales) du terrorisme international dont ils sont la cible.

(Lire page 40.)

LE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉVISIONS PRIVÉES

La sixième chaîne confiée à Publicis et à Gaumont

M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, doit annoncer ce mardi 28 janvier la naissance d'une sixième chaîne de télévision à dominante musicale. La concession de ce réseau multivilles national privé est accordée à un groupe d'opérateurs réunissant l'agence Publicis, la société cinématographique Gaumont, la radio NRJ et M. Gilbert Gross, qui dirige une importante société d'achat d'espaces publicitaires.

Après de longues semaines d'attente, le gouvernement a finalement tranché entre les trois candidats qui se disputaient la sixième chaîne de télévision privée. La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), qui avait été écartée lors du choix sur la cinquième chaîne, n'aura pas eu plus de chances avec la suivante. Hit TV semblait avoir de sérieux atouts puisque le projet réunissait l'agence Roux-Séguéla-Cayzac-Goudard, le groupe cinématographique UGC, les banques OBC et Paribas, en association technique avec la filiale française du groupe américain CBS.

Le gouvernement leur a préféré la candidature menée par Publicis, Gaumont et NRJ. Publicis avait fait connaître dès janvier 1985 son intention de se lancer dans la télévision privée. Très rapidement, une société d'étude était constituée entre la seconde agence de publicité française et Europe 1 pour lancer une chaîne à dominante musicale, plus particulièrement destinée à un public jeune. Une orientation reprise par le conseil des ministres du 31 juillet dernier.

Mais à l'annonce de la concession de la cinquième chaîne, Europe 1 change de cap et abandonne le projet musical pour étudier sa participation à la « 5 ». Ce revirement semble décapiter le projet et refroidir un instant les ambitions de Publicis. Mais la société de M. Marcel Bleustein-Blanchet réussit à constituer un nouveau tour de table et à triompher dans la compétition.

J.-F. L.

UNE RECOMMANDATION DU COMITÉ D'ÉTHIQUE

Les Français consultés sur la procréation artificielle

Le Comité consultatif d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé remet cette semaine à M. Laurent Fabius son rapport sur l'ensemble des problèmes que soulèvent les techniques de procréation artificielle. Ce texte préconise la mise en place à brève échéance d'une enquête nationale visant à connaître l'opinion des Français sur ces nouvelles méthodes qui aboutissent à dissocier les filiations biologique et juridique.

Pour la première fois dans l'histoire, les hommes sont maîtres de leur procréation. Grâce à ces nouvelles techniques, un enfant peut naître longtemps après la mort de son père. Devant ces potentialités infinies, des chercheurs comme le professeur René Frydman réaffirment l'urgence d'une réflexion morale. Non sans, au passage, égratigner l'attitude frileuse des pouvoirs publics et du Comité d'éthique.

A cela, le professeur Jean Bernard, président du Comité d'éthique, répond, dans l'entretien qu'il nous a accordé, que le Comité n'a qu'une position purement morale. Il ne lui appartient pas de faire exécuter ses avis. Le professeur Bernard se prononce néanmoins en faveur de l'établissement d'une loi.

En outre, il annonce la constitution d'une *« cellule de crise »* devant répondre, *« autant que faire se peut »*, aux interrogations des chercheurs, des médecins, des journalistes, de la population ou des autorités politiques, si les circonstances l'exigent.

Ces circonstances ne sont-elles pas réunies ? Chaque année, en France, des dizaines de milliers de nouveaux couples se révèlent stériles, une fécondation *in vitro* étant nécessaire à douze mille d'entre eux. Cela se pratique hors de tout contrôle et de toutes directives cliniques, scientifiques et éthiques.

(Lire l'entretien avec le professeur JEAN BERNARD dans « Le Monde de la médecine », pages 19 et 20.)

Le Danemark et la Communauté européenne

Y être ou ne pas y être...

Un nouveau débat devait avoir lieu ce mardi 28 janvier au Parlement danois sur la réforme de la CEE, qu'il avait rejetée une première fois il y a une semaine. Un référendum devrait être organisé d'ici un mois au cas où aucune majorité claire ne se dégagerait pour approuver la réforme.

De notre envoyé spécial

Copenhague. – Au coin d'Amagertorv et de l'Ostergade, à l'entrée de cette zone piétonnière qui fut la première d'Europe, et à deux pas de Kristiansborg où siège le Parlement, Niels et ses amis distribuent des tracts, et tentent d'intéresser à leur combat contre l'hydre communautaire les passants pressés, que plie un vent glacial chargé de neige fondante. Difficile entreprise, et bien rares sont ceux qui s'arrêtent pour entamer la discussion avec les trois jeunes gens.

Mais il serait probablement hasardeux d'en tirer la moindre conclusion politique : outre que la saison ne se prête pas vraiment aux débats de rue, la lassitude manifeste d'une partie de l'opinion danoise vise beaucoup moins, dans cette affaire, l'un ou l'autre camp que l'ensemble de cette interminable controverse sur l'appartenance de leur pays à la CEE. Une controverse ouverte bien avant l'adhésion de Copenhague, effective le 1er janvier 1973, et que vient relancer le refus opposé par une majorité de députés au projet de réforme élaboré par les Douze (qui n'étaient encore officiellement que dix) à Luxembourg en décembre dernier.

« C'est vrai que tout a déjà été dit, reconnaît Niels, étudiant et sympathisant du Front national contre le Marché commun. *Mais nous serions coupables de ne pas saisir cette occasion de rappeler notre analyse, et de tenter une bonne fois d'en finir ! »* En finir avec quoi exactement ? *« Avec la présence du Danemark dans le Marché commun. C'est-à-dire avec la seule expérience de notre histoire où notre pays ait volontairement aliéné sa souveraineté. Et en finir justement au moment où on tente de lui imposer de l'aliéner davantage encore, quoi qu'en disent les politiciens étrangers et les partisans danois de la CEE. »*

Virulence qui, malgré la jeunesse de cet adversaire déclaré de la Communauté, n'excède pas, bien au contraire, celle des orateurs habituels de la cause, hommes politiques plus chevronnés, familiers du Parlement national – le Folketing – voire européen, où la principale organisation anti-CEE a eu quatre élus aux dernières élections (comme ils reversent une partie de leur indemnité au mouvement, certains observent avec amertume, dans le camp opposé, que les campagnes contre l'Europe sont ainsi involontairement financées par l'Assemblée de Strasbourg...)

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 4.)

« HANNAH ET SES SŒURS », LE DIX-SEPTIÈME WOODY ALLEN

Une affaire de famille

Correspondance

New-York. – Dix-sept films en quinze ans, juste la cinquantaine, Woody Allen plonge encore une fois dans le personnel et l'universel et présente à l'Amérique son dernier, ou plutôt sa petite dernière *Hannah et ses sœurs*.

Un film ? Une affaire de famille plutôt. Mia Farrow, la femme qui partage sa vie depuis six ans, joue Hannah. Les enfants et la mère d'Hannah (l'actrice Maureen O'Sullivan, la Jane de deux *Tarzan*) et même l'appartement sont ceux de Mia dans la vie. Jolie façon de travailler tout en restant à la maison. Le film est un merveilleux mélange d'humour et de gravité, un joyeux regard du cinéaste sur son enfance, une vision toute subjective et romanesque de Mia Farrow, avec un zeste de littérature russe, redécouverte un été, en 1984.

Sereine et équilibrée, Mia Farrow a réussi à convaincre Woody Allen qu'on pouvait réussir de front sa carrière, huit enfants et une chaleureuse relation avec sa mère et ses sœurs. *« Ça m'impressionne tellement que je l'imagine avec deux sœurs instables, juste pour voir si c'est intéressant. »*

Mia Farrow sera donc mariée à un homme, Michael Caine, qui tombe amoureux de sa jeune sœur. Woody Allen, traumatisé par l'indignation du public lorsqu'il courtisait une jeunesse à la fin de *Manhattan*, s'est attribué le rôle d'un ex-mari hypocondriaque et morbide, afin de ne pas être accusé d'avoir des vues sur sa jeune belle-sœur....

Si la famille est présente dans *Hannah*, les amis ne manquent pas à l'appel. Sam Waterston et Jeff Daniels (le Tom Baxter de *la Rose pourpre du Caire*) ont cinq pages dans le scénario. Géraldine Page et Max von Sydow, les seuls acteurs qui en imposent vraiment à Woody Allen, sont également de la partie. Longtemps malheureux de n'arriver à exprimer ses émotions les plus profondes qu'en riant et en faisant rire, il réalise aujourd'hui son rêve. Etre un auteur, pas seulement un comique dont le *New York Times* s'étonnait récemment que aussi obsédé de philosphie et de psychanalyse, il soit à ce point incapable de parler des sources de son talent. *« J'ai grandi dans une famille ethnique, typique et bruyante. Je n'ai rien vu, rien lu avant dix-huit ans. Ces choses-là, c'est génétique, non ? J'ai toujours su être drôle. »*

Inquiet désormais de plaire tellement à tellement de gens, Woody Allen s'accuse de ne pas aller assez fort ni assez loin dans ses obsessions : *« La scène des trois sœur autour de la table*, dit-il, *là où Mia et Dianne Wiest s'affrontent... Vous regardez ça, et vous vous dites : quel film puissant ! Pourtant, ce n'est pas ça, malgré tous mes efforts.*

J'espère quand même faire un ou deux films pour lesquels j'aurai vraiment du respect, quelque chose comme le Voleur de bicyclette *ou* la Grande Illusion. »

Traitement exceptionnel, le film sort sur la presque totalité du territoire américain le 7 février. La critique est déjà enthousiaste et celle de la côte est particulièrement ravie d'avoir découvert là une vision rafraîchissante de New-York, alors que tant de films se tournent en Californie. *« New-York n'est pas exactement comme je la montre dans mes films. A deux heures du matin, une balade sur le pont de Brooklyn, est risquée, je le sais. La promenade en calèche avec Marie Hemingway dans* Manhattan, *j'avais envie de la sonoriser avec des cris du genre* « Bouge pas, je te fais la peau ! » *Et j'ai mis du Gershwin. Pour* Hannah, *j'ai procédé à une sélection draconienne des plus beaux endroits de la ville. J'ai présenté New-York comme j'aimerais qu'elle fût. »*

Une petite robe, aussi rouge que celle de Piaf était noire, une grappe de camélias éclairant son visage. Mia Farrow, en fines socquettes, et transformée en chanteuse des années de guerre. Assis derrière la caméra, Woody Allen vient déjà de donner le coup d'envoi de son nouveau film dans une salle de bal de Brooklyn.

CATHERINE VERNE.

ADMINISTRATION

A l'heure où l'Etat se trouve dans le collimateur de l'opposition, Robert Fraisse et Christian Join-Lambert regrettent la pauvreté du débat abstrait et proposent des réformes précises. De leur côté, Patrick Terroir et Jacques Nodin exposent leur point de vue sur la manière de conduire efficacement la décentralisation.

Comment bousculer les services publics

L'évolution des besoins oblige à redessiner l'organisation et les missions de l'administration

par ROBERT FRAISSE et CHRISTIAN JOIN-LAMBERT (*)

PAR-DELA les contradictions sur le rôle de l'Etat, il existe un consensus sur quelques idées simples. L'efficacité des services publics doit être recherchée ; on la mesurera selon le critère du coût, qui doit être réduit car la période oblige à modérer la dépense ; et selon celui du respect du droit, qui doit être développé, par souci d'assurer les libertés des citoyens et de réduire les contentieux. Qui pourrait souhaiter le contraire ?

Mais, à s'en tenir là, on manque le complément essentiel qui est la réflexion sur les services à rendre aux usagers.

Voici quelques-unes des conditions administratives, sévères mais, à nos yeux, indispensables de l'effort à entreprendre.

1) Les choix financiers, qui conditionnent tout, doivent obéir à des méthodes plus intelligentes. Par tradition culturelle, les Français aiment décider au niveau des principes, pensant que l'intendance suivra. Or cela est rarement vérifié : l'intendance, d'abord *méprisée*, *finit par* avoir le dernier mot. Il faut donc rapprocher ce qu'on appelle l'intendance du lieu des décisions, renforcer les capacités d'évaluation aux moments utiles de l'action.

Cela implique, du côté de l'Etat, des procédures

– *plus réfléchies :* mieux informée de l'avenir, avertie des études déjà faites, l'action publique travaillera pour le long terme ;

– *plus équilibrées :* est-il sain que la direction du budget soit à la fois la partie qui réplique aux groupes de pression et celle qui donne, sur la plupart des sujets, l'arbitrage définitif ? ;

– *plus efficaces :* les gains de productivité à attendre doivent être partagés entre les contribuables, les usagers et les personnels : autant le dire et y intéresser chacun.

2) Le statut, qui assure la garantie des agents et permet leur mobilité, ne tient pas lieu de gestion du personnel. L'adaptation des personnes et des fonctions, le système des récompenses, l'évaluation du travail d'équipe ou individuel doivent être établis à la fois dans l'intérêt du service public et dans celui des personnels. On ne doit pas dissimuler que, parfois, ces intérêts ne coïncident pas : ainsi, il faut savoir affecter les meilleurs aux actions les plus difficiles ; l'égalité des usagers doit l'emporter sur l'égalité des personnels ou l'avancement à l'ancienneté.

Ces problèmes comportent des solutions. Il est nouveau que les responsables les abordent ouvertement avec les organisations syndicales.

Obstacles à lever

Les services doivent voir renforcées leur responsabilité, leur capacité de dialoguer avec leur personnel comme avec leurs usagers et d'engager des programmes d'action. Cela ne va pas sans obstacles :

– tout service désireux d'aller de l'avant dépend de plusieurs ministères : le sien, le budget, la fonction publique, au moins ; il est indispensable de rénover les procédures interministérielles ;

– la décentralisation, en même temps qu'elle responsabilise les collectivités locales, crée des cloisonnements nouveaux ; elle suscite le besoin d'une coopération plus intense entre les personnes publiques en charge complémentaire d'un même service ; elle oblige à redéfinir les objectifs des services de l'Etat ;

– l'informatique et la bureautique appliquées à l'administration ne dégageront des moyens que si elles sont bien adaptées aux services à rendre.

Ces obstacles peuvent être levés par un travail interministériel plus nourri, ne négligeant pas l'arbitrage des dossiers d'importance moyenne ; par un dialogue plus actif entre les collectivités et l'Etat, lequel peut utilement conseiller là même où il ne doit plus décider ; par une implication plus forte des personnels dans l'introduction des technologies nouvelles. Les services du premier ministre, les commissaires de la République comme l'ensemble des services extérieurs de l'Etat, mais aussi les comités techniques paritaires sont directement concernés.

Pour avancer dans la bonne direction, il faut agir sur un petit nombre de points, mais stratégiques : rationalité des procédures d'allocation des ressources, politique du personnel, décentralisation des responsabilités, évaluation des services rendus aux usagers.

Le débat politique s'étend, plein de bruit et de fureur, sur des problèmes abstraits, utilisés pour mobiliser les ressentiments. Au lieu de théoriser sur le plus ou moins d'Etat, pourquoi les hommes politiques ne diraient-ils pas plutôt comment ils s'estiment capables, concrètement, de rendre plus efficaces les services que la collectivité fournit aux citoyens ?

(*) Respectivement président et vice-président de l'Association services publics.

Des énarques pour la gestion territoriale

Les responsables doivent être rompus aux exigences des mutations en cours

par PATRICK TERROIR (*) et JACQUES NODIN (**)

LA décentralisation, instrument majeur de la modernisation sociale au cours des prochaines années, entraîne naturellement une modification de la conception des services publics nationaux et locaux. L'enjeu est considérable, car les transferts de compétences de l'Etat vers les collectivités locales ne deviendront réalité que si les pouvoirs décentralisés disposent de gestionnaires efficaces améliorant la qualité des services publics locaux et l'adaptant aux évolutions de la société. C'est un tournant dans le fonctionnement de ces services, demandant des compétences accrues en gestion, en urbanisme, en technique de communication, etc.

Dès lors, plusieurs logiques conduisent à penser que les administrateurs territoriaux doivent être formés par l'Ecole nationale d'administration.

– Une logique d'utilité et de complémentarité : la décentralisation ne doit pas aboutir à dresser les collectivités locales contre l'Etat ni à conserver les inégalités et hiérarchies antérieures. Ne pas former les administrateurs territoriaux dans la même école que les administrateurs civils présente le risque, compte tenu de l'image de l'ENA, de maintenir une hiérarchie sans fondement réel entre fonctions publiques.

– Une logique de mobilité : la mobilité au sein de chacune et entre les différentes fonctions publiques (d'Etat, territoriale, hospitalière) forme l'un des pivots d'une adaptation souple du service public aux évolutions des besoins sociaux. L'une des solutions pour donner à cette mobilité toutes les chances de s'exercer réside dans l'organisation d'une formation initiale commune des administrateurs.

– La logique même de la décentralisation enfin, qui entraîne une redistribution des compétences et des responsabilités entre l'Etat et les collectivités territoriales, doit conduire à redistribuer les administrateurs du service public entre l'administration centrale, les services extérieurs de l'Etat et l'administration territoriale. Dans les faits, d'ailleurs, de nombreux anciens élèves de l'ENA exercent déjà dans les collectivités locales.

Des craintes vaines

L'Association des anciens élèves de l'ENA, par la voix de ses responsables, s'est cependant officiellement prononcée contre le recrutement des administrateurs territoriaux par l'ENA. En réalité, il semble bien que les responsables de l'association craignent que la prééminence formelle des administrateurs civils au sein des fonctions publiques et la conception actuelle de l'ENA ne soient remises en cause. Mais n'est-ce pas méconnaître les exigences de la modernisation de l'Etat et des collectivités territoriales comme de l'évolution générale du service public ?

Néanmoins, nous ne saurions dissimuler que de nombreux problèmes restent à étudier : transformation de l'ENA dans l'enseignement dispensé, formation permanente des administrateurs civils et territoriaux dans le cadre d'une conception nouvelle de la promotion, intégration des fonctionnaires territoriaux dans les corps, etc.

Les services publics nationaux et locaux ont besoin d'hommes et de femmes rompus aux exigences des mutations en cours. Moteurs d'une conception de l'intérêt public adaptée aux problèmes économiques, financiers et sociaux, les administrateurs doivent devenir les nouveaux « managers » du service public.

(*) Président du groupe de liaison CFDT des cadres de la haute fonction publique.

(**) Secrétaire général de la fédération INTERCO-CFDT, membre du bureau national de la CFDT.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

« LA VÉRITÉ DÉSARMÉE », de Gaston Piétri

Le carré qui sauvera le monde

SI au nom de la vérité, tant de crimes ont été commis dans l'histoire, faut-il avoir peur d'elle ? Et si, au nom de la liberté, toutes les vérités aujourd'hui sont bonnes à dire et à penser, quelle place faire à la vérité chrétienne, celle qui s'adresse à tout homme et à tout l'homme ?

Secrétaire général adjoint de l'épiscopat, le Père Gaston Piétri est placé à l'un des meilleurs postes d'observation de l'Eglise de France. Dans une méditation libre et sans prétention, relevée à chaque page par d'abondantes références bibliques et philosophiques, il touche du doigt l'une des plus grandes incohérences du libéralisme des esprits moderne : le sectarisme et l'intolérance sont en diminution – qui s'en plaindrait ? – mais l'indifférence molle et le scepticisme généralisé qui les ont suivis sont des remèdes pires que le mal.

On bénit tout et n'importe quoi

Le souvenir des déviations passées, l'autonomie des comportements, la fluidité des appartenances, conduisent à la même impasse : il n'y a plus de vérité que relative. Au nom du pluralisme et d'une laïcité bien comprise, on bénit tout et n'importe quoi.

Les Eglises n'échappent pas à ce mouvement général. *« Les chrétiens,* note Gaston Piétri, *ont fini par s'habituer à ce que leur foi soit sans impact sur l'organisation de notre société. »* Il ajoute : *« Il y a une façon de prôner la sécularisation tous azimuts qui conduit tout droit à une méconnaissance de la vérité chrétienne. »*

La peur d'un retour à la chrétienté d'hier, quand l'Eglise gouvernait la société et les mœurs, se confond avec celle d'annoncer une vérité totale, intégrale : *« Il n'y a pas de demi-vérité, dès lors qu'il s'agit du Christ ressuscité. »*

Le dernier oripeau

Mais la peur de dire cette vérité sur Dieu se double en même temps d'une peur de l'homme : *« Le moment vient où il sera plus difficile de croire en l'homme que de croire en Dieu. »* Le retour aux valeurs sacrées, dont on fait tant de gorges chaudes, n'est-il pas le dernier oripeau sous lequel se cachent nos angoisses collectives ? Gaston Piétri n'est pas loin de le penser.

C'est paradoxalement dans ce contexte – et à condition de ne pas sortir de leur rôle – que les Eglises peuvent le mieux parler aujourd'hui de l'homme, à l'homme.

Et celui-ci est peut-être, plus qu'hier, prêt à entendre que la logique de la vérité ne conduit pas nécessairement à l'enfermement ou au totalitarisme. Que la foi n'est pas oppressive, mais peut être libératrice : voir la Pologne ou l'Amérique latine. Que la vérité chrétienne définit des critères éthiques qui ne se prétendent pas des normes obligatoires, mais des références inséparables de ces questions – nucléaire, génétique, bioéthique – où se joue le sort de l'homme. Que les notions de liberté, de vérité, d'amour et de service sont inséparables l'une de l'autre.

Elles forment les quatre côtés d'un même carré. Ce carré de la vérité désarmée qui, pour Gaston Piétri, homme de foi et d'exigences, sauvera le monde.

HENRI TINCQ.

★ Fayard, 182 pages, 179 F.

Une deuxième Ecole nationale d'administration ?

Le rapport de Mme Blandine Barret-Kriegel sur la modernisation de l'Etat suggère de créer une deuxième Ecole d'administration concurrente de celle de la rue des Saints-Pères (*le Monde* du 11 décembre 1985).

A mon avis, il s'agit d'une fausse bonne solution à un problème mal posé.

En effet, comme je l'ai montré dans *l'ENA, la Société, l'Etat* (1), il n'existe nullement un monopole des anciens élèves de l'ENA dans la haute administration. (...)

En 1984, 28 % seulement des ambassadeurs, 27 % seulement des commissaires régionaux de la République, 29 % seulement des commissaires départementaux de la République et 42 % seulement des directeurs d'administration centrale étaient issus de l'ENA. D'ailleurs, imagine-t-on de créer une seconde Ecole navale ou une seconde Ecole nationale supérieure des télécommunications ?

En revanche, l'Institut d'études politiques de Paris occupe une position hégémonique dans l'accès à l'ENA. Aucun lycée parisien n'exerce la même prépondérance dans l'accès à l'Ecole normale supérieure ou à l'Ecole polytechnique.

Plutôt que de créer une seconde Ecole nationale d'administration, il conviendrait de développer les IEP existant en province (notamment celui de Strasbourg, fort délaissé), d'en créer un à Rennes (pour couvrir l'Ouest) et un à Lille (pour couvrir le Nord), enfin de créer à Paris un second, voire un troisième Institut d'études politiques.

Puisqu'il s'agit d'éviter les monopoles, il conviendrait également, pour l'accès aux emplois supérieurs, de moins prendre en compte l'appartenance de corps (en l'occurrence, l'appartenance à un grand corps) et plus la compétence et les qualités de chacun. (...)

JEAN-FRANÇOIS KESLER,
ancien élève de l'ENA,
chargé du cours
de science administrative
à l'IEP de Strasbourg.

(1) Editions Berger-Levrault, Paris, 1985.

Simple comme bonjour

« Bonnes et mauvaises solitudes », l'article de Robert Solé (*le Monde* du 15 janvier) traite d'un sujet qui est malheureusement trop à la mode. (...) Pouvoir faire la connaissance des gens ne devrait pas nécessiter un tour de force. Il faudrait créer des « points de conversation » dans les lieux publics qui seraient nettement signalés, où il serait naturel de s'adresser la parole. Sans organisation, sans administration, sans frais et dans l'anonymat, nous pourrions nous parler de tout et de rien et sentir que nous ne sommes ni différents ni exclus des autres. Cette nouvelle habitude changerait la vie de millions de gens !

LILY SAÉNASI
(Bruxelles).

Qui dénonce M. Emmanuelli ?

M. Emmanuelli est, me semble-t-il, OH membre du gouvernement depuis 1981. Qui dénonce-t-il donc (*le Monde* du 22 janvier) en s'élevant contre des promesses coûteuses telles que les suivantes : *« la relance de la consommation, donc l'aggravation du déficit extérieur » ; « davantage de déficits et d'endettement intérieur, mais aussi plus de chômage » ?*

Et le reste à l'avenant...

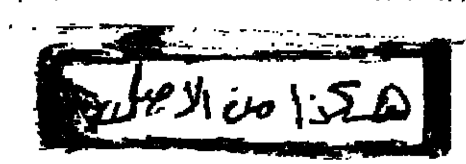
JEAN VILLEMAIN
(Paris).

La Suisse a compris

Le cumul des mandats est un faux problème. Le cumul qui me semble intolérable et doit être dénoncé est celui de la profession de fonctionnaire avec une fonction élective (mairie, conseil régional, députation, Sénat). Car là se trouve la source du statisme économique de la France.

En effet, les fonctionnaires, par leur idéal et leur mentalité intrinsèquement « sécuritariste », participant à l'élaboration des lois et mesures économiques, introduisent, volontairement ou non, cet esprit « sécuritariste ». La Suisse l'a bien compris puisque nul fonctionnaire ne peut présenter sa candidature à une quelconque élection. (...)

JEAN DE BONY DE LAVERGNE
(Paris).



étranger

AMÉRIQUES

Haïti

NOUVELLES ÉMEUTES DANS LE NORD DE L'ILE

« Dans ce pays qui marche à reculons... »

Trois morts, dont deux enfants, et trente blessés : tel est le bilan des nouvelles émeutes qui ont éclaté, le lundi 27 janvier, à Cap-Haïtien, au nord de Port-au-Prince. C'est la seconde fois en moins de deux ans que des troubles graves ont lieu dans cette cité.

Le calme était revenu lundi soir à Cap-Haïtien, où la présence militaire est importante. Mais les touristes étrangers qui s'y trouvaient en visite ont regagné Port-au-Prince, où leurs navires ont aussitôt levé l'ancre.

De notre envoyé spécial

Port-au-Prince. — On l'appelle « Plume ». Depuis le 22 octobre dernier, il a, dit-il, *« pris le maquis »*, et il faut circuler en ville à la tombée de la nuit, en passant de guide en guide, pour le trouver en banlieue dans l'un de ces enchevêtrements de petites maisons basses qui bordent la capitale.

La trentaine mince et décidée, il explique que depuis neuf ans il milite comme journaliste tout en dirigeant une troupe de théâtre. Paul Evans, de son vrai nom, a été emprisonné trois fois et il est aujourd'hui l'un des animateurs de ce qu'il appelle la *« lutte spontanée de gens fatigués et aux abois »*.

Du fond de sa retraite, dans une petite pièce décorée de quelques guirlandes et meublée d'une table et de trois fauteuils, il explique les difficultés du pouvoir actuel par la réduction de son assise traditionnelle. *« François Duvalier,* dit-il, *menait la bourgeoisie mulâtre à la baguette, et elle était restée à sa place. Aujourd'hui, depuis le mariage de Jean-Claude avec Michèle Benett, en 1980, le pouvoir mulâtre redresse la tête et par son omniprésence indispose la majorité noire. »*

De même, ajoute-t-il, « Papa Doc » avait neutralisé l'Eglise et disposait ainsi d'un certain soutien. Le fils n'a pas su maintenir cette ligne, et l'Eglise tourne le dos au pouvoir. Enfin, dit « Plume » : *« L'armée avait été morcelée par François Duvalier, qui avait créé sa milice. Le mécontentement actuel des « tontons macoutes » — dont les plus fidèles assurent qu'ils ne vont pas se battre pour un pouvoir mulâtre — renforce la position de l'armée, en qui la majorité voit le seul recours possible pour une période de transition. »*

Ce discours d'un homme qui se dit « de gauche » est le même que celui de *Panorama*, le quotidien de la « vieille garde » duvaliériste. Dans l'échoppe située au centre de la ville et qui regroupe toutes les activités du journal, il y a des photos jaunies des années 50 et 60. C'est le même « ras-le-bol » qui s'exprime timidement : *« Vous avez la liberté de la presse chez vous, ici, vous savez, on peut avoir des problèmes personnels ou avec sa famille »*, dit le directeur.

Le journal dispose d'une vieille linotype qui trône au milieu de la seconde pièce de la boutique. C'est un *« quotidien qui ne paraît pas tous les jours »*, où l'on trouve des critiques parfois très dures, et certains n'hésitent pas à mettre en cause la « trahison » de l'idéologie duvaliériste.

Face à cette situation qui se détériore, on évoque une possible transition militaire. Comme cet observateur de la vie haïtienne qui déclarait sans ironie en voyant défiler les militaires devant le palais présidentiel : *« C'est à vous qu'appartient l'avenir. »*

Un avenir dont on se demande ce qu'il peut être pour certains habitants de la capitale. Dans l'avenue Dessalines, non loin du port, l'un des quartiers populaires de Port-au-Prince a, par exemple, deux facettes. Côté jardin, c'est le célèbre marché de fer, une grande bâtisse verte et rouge, style Baltard, où les quelques touristes américains qui n'ont pas été effrayés par le spectre du SIDA se mêlent aux habitants pour acheter des souvenirs. On aperçoit, pêle-mêle, les objets les plus hétéroclites, les fruits et légumes tropicaux les plus divers. Le côté cour est beaucoup moins séduisant. A quelques mètres du « joli marché typique » indiqué par les guides, on découvre un autre marché, terrifiant celui-là.

« Les critiques les plus acerbes »

C'est Croix-des-Bossals : dans une boue à l'odeur pestilentielle, une multitude d'hommes, de femmes et d'enfants vivent sous un sac en plastique ou sous un vieux bout de toile de jute accroché à quatre poteaux en bois. Dans les ruelles, les boutiques d'autrefois ont été plus ou moins abandonnées, et c'est sur des étals à même la rue — qui monte de quelques centimètres chaque année avec les couches d'ordures qui s'amoncellent — qu'ils vendent de la cannelle, des clous de girofle, des tripes et des fruits.

Plus loin, sous les campements de fortune, la rue disparaît. Il faut se frayer un chemin entre des gens couchés à côté de quelques grains de café, de carottes coupées en petits dés. Dans leur unique poêle, du poisson baigne dans une vieille graisse.

Ces désespérés n'ont aucune agressivité. Ils continuent leur travail, martelant de vieux bouts de métal pour fabriquer des récipients divers. Seulement un sourire devant l'embarras et la gêne visible de « ces Blancs » qui se promènent, observant leur misère loin du discours officiel, des camionnettes de la *« propagande »* ou des flashs d'informations lénifiants de la télévision nationale, où le président et son épouse n'apparaissent pas moins de six fois dans le seul générique.

Aubelin Jolicœur, le journaliste le plus en vue d'Haïti, éditorialiste du *Petit Samedi soir*, rendu célèbre par Graham Greene dans *les Comédiens* sous le nom de « Petit Pierre », tait aujourd'hui de moins en moins son amertume face à cette situation: Sous un dandysme de bon aloi et dans un style qui ravit depuis quarante ans ses confrères de la presse étrangère, Aubelin Jolicœur n'est pas tendre : *« Quand les pseudo-responsables éludent leurs responsabilités pour créer un vide que seuls les cris des revendications peuvent combler, les citoyens doivent mettre de l'ordre en créant un comité de salut public. Ce que l'on a appelé le « jean-claudisme » a lamentablement échoué, et il a tout manqué. »*

Si on lui fait observer que ses propos sont très durs, Aubelin Jolicœur répond : *« Les critiques les plus acerbes sont faites par des membres du gouvernement eux-mêmes. »*

« Dans ce paus qui marche à reculons », selon sa formule, l'Eglise *« a conscientisé une population pour laquelle le vaudou permet toujours d'échapper à sa condition par l'imaginaire »*, nous confie un intellectuel qui voit aussi dans les slogans des tap-tap (autobus collectifs) *« Dieu plus fort »*, *« Jésus fera le reste »*, *« Christ qui décide »*, l'espoir d'un changement réel.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

● *Soixante-dix réfugiés haïtiens secourus par les garde-côtes américains.* — A Miami, les garde-côtes américains ont secouru, le lundi 27 janvier, soixante-dix réfugiés haïtiens embarqués sur un bateau à voile conçu pour transporter dix personnes et qui était en train de couler en pleine tempête à l'est de Miami. Les garde-côtes ont mobilisé cent cinquante hommes, deux hélicoptères, deux avions et quatre bateaux pour cette opération. — *(AFP.)*

Etats-Unis

LA COUR SUPRÊME REFUSE DE ROUVRIR LE DOSSIER SUR L'AFFAIRE LINDBERGH

Washington *(AFP)*. — La Cour suprême des Etats-Unis a sans doute mis, lundi 27 janvier, un point final à l'affaire de l'enlèvement en 1932 du fils de l'aviateur Charles Lindbergh en refusant de laisser rouvrir l'enquête qui a abouti voici juste cinquante ans à l'exécution d'un charpentier d'origine allemande, Bruno Hauptmann. Les magistrats ont confirmé l'arrêt d'une première cour d'appel qui, en juillet dernier, avait débouté la veuve du condamné de sa plainte et estimé inutile de reprendre les investigations menées à l'époque par la police sur le meurtre du petit Charles, âgé de vingt mois.

Mme Anna Hauptmann, aujourd'hui âgée de quatre-vingt-six ans, se bat depuis des années pour que soit proclamée l'innocence de son mari. Sa plus récente démarche avait été motivée par la lecture, il y a quelques mois, d'un dossier inédit découvert dans le garage d'un ancien gouverneur du New-Jersey, l'Etat où le crime avait été commis, et comprenant vingt-trois mille documents.

● *Démenti au sujet de la défection d'un haut membre du KGB.* — La Maison-Blanche a démenti, lundi 27 janvier, les informations de presse selon lesquelles la CIA protégerait depuis le printemps dernier un espion soviétique de très haut niveau qui aurait fait défection. Dans son numéro de cette semaine, l'hebdomadaire américain *US News and World Report* affirmait qu'un espion, membre du KGB avec le grade de général, et qui fournissait des informations secrètes aux Américains, avait été évacué d'Allemagne de l'Est en hélicoptère en avril ou en mai derniers *(le Monde* du 28 février). — *(AFP.)*

Colombie

● *Trois journalistes français expulsés.* — Trois journalistes français d'Antenne 2 ont été priés, lundi 27 janvier, par le gouvernement colombien de quitter le pays. Richard de la Fuente, Dominique Tierce et Dominique Merlin ont été interrogés par la sécurité colombienne (DAS). Il leur est reproché d'avoir assister la semaine dernière à une réunion clandestine de guérilleros de plusieurs pays latino-américains organisée dans les montagnes du Sud-Ouest colombien. Les trois journalistes étaient venus en Colombie pour effectuer un reportage sur la catastrophe d'Armero. — *(AFP.)*

Nicaragua

● *Mme Nora Astorga prochain ambassadeur à l'ONU.* — Le vice-ministre des relations extérieures du Nicaragua, Mme Nora Astorga, sera le prochain ambassadeur du Nicaragua à l'ONU, a-t-on appris, lundi 27 janvier, de source proche du gouvernement de Managua. L'administration américaine avait refusé en avril 1984 la nomination de Mme Astorga comme ambassadeur du Nicaragua à Washington, en l'accusant d'avoir participé à des *« activités terroristes »*. Nora Astorga avait en effet été impliquée dans l'assassinat, le 8 mars 1978, du chef de l'état-major de la garde nationale somoziste, le général Vega. — *(AFP.)*

ASIE

Inde

Guerre des nerfs entre Sikhs modérés et extrémistes au Pendjab

De notre correspondant

New-Delhi. — Une douzaine de drapeaux safran marqués « Khalistan », l'Etat sikh dont rêvent les séparatistes du Pendjab, flottent depuis dimanche sur le dôme du Temple d'or d'Amritsar. A New-Delhi, le gouvernement de M. Rajiv Gandhi *« examine »* la situation, mais n'avait toujours pas fait, ce mardi 28 janvier en fin de matinée, le moindre commentaire sur la prise du « Saint des saints » sikh par les extrémistes.

Seul M. Arjun Singh, vice-président du Congrès-Indira, le parti gouvernemental, a exprimé sa *« préoccupation »*. L'ancien ministre du commerce, homme de confiance de M. Gandhi pour l'ensemble du dossier sikh — c'est lui qui avait négocié avec les modérés et signé avec eux l'accord du 15 août, — s'est cependant déclaré *« confiant »* dans la capacité du gouvernement local pendjabi *« à régler cette affaire »*.

Le pouvoir central de New-Delhi n'a pas, pour l'instant, l'intention d'intervenir. *« Les questions de maintien de l'ordre*, laisse-t-on entendre dans les milieux autorisés, *sont du ressort des Etats »*, le « centre » n'intervenant que *« si le gouvernement local est incapable de maîtriser une situation donnée. »* En clair : c'est au pouvoir sikh pendjabi, élu en septembre, de montrer sa volonté et sa capacité de gouverner.

La destruction du Temple d'or

Or, à en juger par les éditoriaux publiés ce mardi matin dans tous les quotidiens nationaux, c'est précisément cette volonté qui est mise en doute. *« Les implications du coup d'Etat religieux sikh sont très sérieuses »*, écrit la *Tribune* de Chandigarh, *« l'attitude conciliante du gouvernement Akali Dal vis-à-vis des extrémistes n'a rien donné »*. *« Il faut agir immédiatement »*, titre, pour sa part, l'*Indian Express* (droite hindouiste). *« Nous voilà revenus dix-huit mois en arrière »*, déplore l'*Hindoustan Times* (proche du gouvernement) et le *Patriot* (communiste) invite l'Akali Dal, le parti des modérés, *« à montrer assez de courage pour affronter les extrémistes »*.

Homme de compromis, M. Surgit Singh Barnala, chef-ministre sikh de l'Etat, paraît décidé à épuiser toutes les ressources de la diplomatie avant d'en arriver à une telle extrémité. Pour s'assurer, encore une fois, du soutien majoritaire de l'opinion sikh, le parti Akali Dal, triomphalement élu il y a quatre mois et dont M. Barnala est le président, semble sur le point de convoquer à son tour un *« sarbat khalsa »*, une congrégation générale du sikhisme pour annuler les décisions prises dimanche par les extrémistes (*le Monde* du 28 janvier). Une réunion des dignitaires du parti, lundi à Chandigarh, a déclaré *« nul et non avenu »* le *« sarbat »* de la veille et jugé que l'action des autonomistes, qualifiés au passage d'*« éléments antisociaux »*, faisait partie *« d'une vaste conspiration pour détruire la communauté sikh »*.

M. Gurcharan Singh Thora, chef du comité de gestion des temples (SGPC) « dissous » dimanche par les extrémistes, devait présider, ce mardi après-midi, une réunion d'urgence de son organisation. Mais, *« pour éviter la confrontation »*, celle-ci devait avoir lieu à Anandpour-Sahib, un village pendjabi éloigné de plusieurs centaines de kilomètres du Temple d'or. Cependant, dans le *sanctum sanctorum*, la démolition de l'Akal Thakt — bâtiment sacré détruit puis reconstruit par l'armée après la bataille de juin 1984 — bat son plein. La couverture d'or du dôme central est par terre, et les fidèles s'attaquaient mardi matin aux cloisons intérieures.

Dans l'après-midi de lundi, les extrémistes ont installé en grande pompe leurs propres « grands prêtres » à la direction du Temple, puis ont nommé un comité de cent cinquante personnes visant apparemment à remplacer au pied levé le SGPC. Bref, les choses vont vite, et il est clair que, plus le temps passe, plus il sera difficile de déloger ceux que la majorité silencieuse sikh considère comme des usurpateurs.

Pendant ce temps, les attentats extrémistes, devenus quotidiens, se poursuivent. Lundi, c'est un responsable local hindou du Congrès-Indira au Pendjab, Sat Pal, qui a été abattu à 30 kilomètres d'Amritsar.

Pour sa part, le gouvernement de New-Delhi se préoccupe activement de régler la question du transfert de Chandigarh au Pendjab et de quatre-vingt-trois villages pendjabis à l'Haryana. Le ministre de l'intérieur, M. S. B. Chavan, fait la navette entre les chefs-ministres des deux Etats, mais ses efforts n'ont jusqu'ici rien donné.

PATRICE CLAUDE.

DÉCOUVERTE D'UNE AFFAIRE D'ESPIONNAGE

New-Delhi *(Reuter)*. — Deux ministres et un haut fonctionnaire indiens ont démissionné, et la presse indienne laisse entendre, ce mardi 28 janvier, qu'ils sont impliqués dans une affaire d'espionnage au profit de Taiwan. Le gouvernement n'a donné aucune explication sur les démissions, annoncées par l'agence indienne de presse PTI, de MM. K.P. Singh Deo, ministre d'Etat aux approvisionnements alimentaires et civils, Chanulal Chandrakar, minstre du développement rural, et M. S. Sanjeevi Rao, président de la Commission de l'électronique.

Le journal *Indian Press* écrit que les trois hommes étaient liés à un homme d'affaires, M. Rama Swaroop, accusé en octobre d'avoir livré des secrets à Taiwan, à Israël, à la RFA et à d'autres pays non précisés. Selon le journal, ils figuraient sur une liste, fournie par M. Swardoop aux enquêteurs, de parlementaires et d'hommes politiques qu'il avait invités chez lui ou pour lesquels il avait organisé des voyages à Taiwan. L'*Indien Express* ajoute que le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, a reçu les deux ministres la semaine dernière et s'est inquiété que des membres du gouvernement aient été les hôtes d'un homme accusé d'espionnage.

Afghanistan

La négociation sur un retrait militaire soviétique demeure dans l'impasse

Le président Karmal, dans un entretien accordé à des journalistes occidentaux à Kaboul, dimanche 26 janvier, a nuancé la position de son gouvernement concernant le maintien de conseillers soviétiques en Afghanistan en cas de règlement du conflit. Seuls ceux qui se trouvaient déjà sur place du temps du roi Zaher Shah resteront, a-t-il indiqué, alors que son ministre des affaires étrangères avait affirmé, le 22 janvier, que plusieurs milliers de conseillers soviétiques seraient maintenus en Afghanistan après un éventuel retrait de leurs troupes *(le Monde* du 24 janvier).

Le chef de l'Etat afghan a également affirmé que Kaboul et Islamabad étaient parvenus à un *« accord général »* en trois points pour régler le conflit. En fait, les négociations indirectes de Genève entre les deux gouvernements, qui doivent reprendre fin février sous l'égide de l'ONU, butent toujours sur un quatrième point — le plus important, — celui du calendrier du retrait des troupes soviétiques. M. Karmal, qui réclame des négociations directes avec le Pakistan — dont Islamabad ne veut pas, — a répété que cette question ne concernait que Moscou et Kaboul. Il a, en outre, accusé *« l'impérialisme américain, l'hégémonisme chinois et la réaction régionale »* de mener *« une guerre non déclarée »* contre son pays en aidant les *« contre-révolutionnaires »* afghans.

Ces prises de position du chef du régime de Kaboul ne devraient pas entamer le scepticisme qui règne à Washington, où l'on doute de nouveau de la volonté soviétique de régler le conflit après avoir cru, lors du sommet Gorbatchev-Reagan de Genève, déceler un changement de ton à Moscou.

J.-C. P.

Philippines

Les Etats-Unis s'inquiètent des violences électorales

Manille *(AFP, UPI, Reuter)*. — L'ambassadeur des Etats-Unis aux Philippines s'est déclaré préoccupé, lundi 27 janvier, par l'augmentation des *« incidents violents liés à la campagne électorale »*. M. Stephen Bosworth a également fait état des *« innombrables rumeurs »* concernant l'achat de voix et le recours aux armes pour intimider les électeurs. *« Pareilles violences, et l'atmosphère de terreur qu'elles engendrent, portent gravement atteinte au processus démocratique »*, a-t-il estimé.

La campagne a déjà fait une quinzaine de morts, dont au moins douze chez les partisans de Mme Cory Aquino, adversaire du président Marcos. L'opposition veut y voir la main du pouvoir ; celui-ci dénonce systématiquement les communistes. Au moment où M. Bosworth affichait ses préoccupations — sans toutefois attribuer la violence à la guérilla communiste, — les forces paramilitaires de Manille étaient mises en état d'alerte. Selon leur chef, le général Prospero Olivas, de deux cents à trois cents guérilleros se seraient infiltrés dans la capitale pour y créer des troubles. L'opposition voit là un nouveau subterfuge qui permettrait éventuellement au président Marcos, placé sur la défensive, d'imposer la loi martiale et d'éviter l'élection. Le président avait récemment déclaré qu'il pourrait réimposer la loi martiale en cas de menace communiste dans les villes.

Le général Olivas fait partie des officiers acquittés le mois dernier dans le procès du meurtre de Benigno Aquino. Sa veuve, Cory, tient M. Marcos pour le premier responsable du meurtre de son mari. Enfin, la polémique se poursuit au sujet des états de service, des faits d'armes et du passé de résistant antijaponais de M. Marcos pendant la guerre du Pacifique. Après la publication par le *New York Times* de documents de l'armée américaine mettant fortement en doute le rôle de résistant dont M. Marcos s'est fait une gloire depuis quarante ans, *Newsweek* apporte de nouveaux éléments. Selon l'hebdomadaire américain, M. Marcos, impliqué dans une affaire de collecte de fonds, aurait été brièvement arrêté sur les ordres d'un responsable américain des opérations antijaponaises aux Philippines. *Newsweek* jette également une ombre sur le passé de résistant supposé du général Ver, chef d'état-major et parent de M. Marcos, récemment réhabilité après avoir été impliqué dans le meurtre d'Aquino. A Manille, le président et son entourage, ainsi que les médias qu'ils contrôlent, ont démenti avec véhémence, ou minimisé, ces révélations. — *(AFP, UPI, Reuter.)*

DIPLOMATIE

EN RECEVANT M. SAVIMBI, LE CHEF DE L'UNITA

Washington renforce ses liens avec l'opposition armée au régime marxiste angolais

De notre correspondant

Washington. — Les Etats-Unis devaient accueillir avec tambours et trompettes, ce mardi 28 janvier, M. Jonas Savimbi, le chef du mouvement de guérilla anticommuniste angolais UNITA. Héros des milieux conservateurs américains qui le tiennent pour un « Che Guevara de la droite », M. Savimbi devait notamment être reçu jeudi matin par M. Reagan, mais l'éclat ainsi donné à cette visite de deux semaines ne préjuge pas ses résultats concrets.

Venu chercher une aide financière pour son mouvement, M. Savimbi n'est pas assuré que les dirigeants américains l'obtiendront du Congrès, car les implications d'un réengagement des Etats-Unis aux côtés de l'UNITA suscitent — jusqu'au sein de l'équipe présidentielle — un débat qui n'est pas encore tranché.

Premier problème : en franchissant ce pas, Washington s'allierait à un mouvement qui bénéficie d'un soutien déterminant de l'Afrique du Sud. Il se placerait ainsi dans le même camp que Pretoria à un moment où l'apartheid suscite un profond mouvement d'aversion militante dans l'opinion américaine. A dix mois d'élections parlementaires dans lesquelles se jouera le contrôle du Sénat, cet aspect de la question ne peut pas être ignoré.

Second problème, les Etats-Unis ne pourraient plus prétendre, dès lors qu'ils se seraient rangés aux côtés de l'UNITA, à la neutralité dont ils se réclament en Afrique australe. Ils ne pourraient donc plus continuer à jouer leur rôle d'intermédiaire (presque totalement inefficace pour l'instant) entre l'Afrique du Sud et le gouvernement angolais dans la recherche d'un règlement fondé sur un retrait sud-africain de Mamibie en échange du départ d'Angola des quelque trente mille soldats cubains qui s'y trouvent depuis 1975.

En prenant ce tournant, les Etats-Unis ne feraient plus sentir leur présence dans cette région du monde qu'en y contrant l'influence acquise par l'URSS en Angola, et sans plus agir du tout contre le maintien du contrôle sud-africain sur la Namibie. Cela ne déplairait en rien aux courants les plus conservateurs du Parti républicain pour lesquels il est urgent — particulièrement depuis le sommet de Genève — que soit réaffirmée la volonté américaine de dénoncer les incursions de l'URSS, durant la dernière décennie, dans des zones relevant traditionnellement du contrôle des pays occidentaux.

Un enjeu dans une négociation globale

Cette démarche s'appuie le plus souvent sur une volonté générale de maintenir un climat de compétition dans les relations soviéto-américaines et d'éviter à tout prix un retour à une politique de dialogue rappelant la période de la détente. L'octroi d'une aide à l'UNITA trouve cependant aussi des avocats parmi les partisans de la conclusion d'accords globaux avec Moscou dans la mesure où il est de bonne politique de hausser la barre avant de négocier.

Jusqu'au week-end dernier, la décision de sauter le pas semblait bien avoir été prise par la Maison Blanche puisque, en y recevant, le 21 janvier, les chefs de file de la majorité républicaine du Sénat, M. Reagan leur avait fait part de son intention de demander au Congrès non seulement quelque 100 millions de dollars pour la guérilla anti-sandiniste, mais aussi une assistance pour les « combattants de la liberté » angolais. Dimanche pourtant, le secrétaire d'Etat, M. Shultz, paraissait, dans une interview publiée par le *New York Times*, écarter cette idée et plaider seulement pour une affirmation solennelle d'un soutien moral du Congrès au combat de M. Savimbi.

Lundi, le porte-parole de la Maison Blanche indiquait que M. Reagan n'avait *« encore pris aucune décision en ce qui concerne l'Angola »*, mais le département d'Etat faisait à son tour savoir que Washington souhaitait accorder *« davantage qu'un simple soutien moral »* à l'UNITA et que le gouvernement recherchait *« une solution appropriée et efficace »*. Cela veut dire en clair que M. Reagan cherchera à obtenir du Congrès l'autorisation d'aider *« secrètement »* l'UNITA par le canal de la CIA, ce qui permettrait de montrer ses muscles sans interdire tout espoir à la diplomatie.

BERNARD GUETTA.

M. BUSH RENOUVELLE LE SOUTIEN MILITAIRE DES ÉTATS-UNIS AU HONDURAS

Tegucigalpa. — Le vice-président américain, M. George Bush, a réitéré, lundi 27 janvier, à Tegucigalpa, le soutien de l'administration Reagan au Honduras *« face à l'agression communiste »* que constitue, selon Washington, le Nicaragua sandiniste. M. Bush, qui assistait à l'investiture du nouveau chef de l'Etat hondurien, M. José Azcona, a indiqué que Washington prenait *« très au sérieux »* son engagement d'aider le Honduras à *« défendre sa souveraineté et son intégrité territoriale »* et à *« maintenir et renforcer ses moyens de défense »*. M. Bush a rappelé la volonté des Etats-Unis d'aider la guérilla antisandiniste, mais a affirmé que M. Azcona ne s'était pas engagé à autoriser l'utilisation du territoire hondurien pour l'acheminement par les Etats-Unis de leur aide aux « contras », qui opèrent à partir de camps situés au Honduras. — *(AFP.)*

A Strasbourg

Le président Moubarak s'adresse à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Le président égyptien, M. Hosni Moubarak, devait quitter Le Caire, ce mardi matin 28 janvier, pour un bref voyage en Europe. Il se rend d'abord à Strasbourg, où il est, ce jour, le premier chef d'Etat arabe à s'adresser à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, puis à Paris et à Bonn.

De notre correspondant

Le Caire. — En choisissant Strasbourg comme première étape de son voyage, le président Moubarak veut marquer son désir de voir l'Europe des 21 jouer un rôle « plus positif » dans les efforts en cours pour débloquer le processus de paix au Proche-Orient. L'Egypte, premier et seul pays arabe à avoir conclu un traité de paix avec Israël, veut, en effet, voir la route où elle s'est engagée consolidée par l'élargissement du processus aux autres parties au conflit. A défaut de pouvoir convaincre les Etats-Unis de la nécessité d'une participation de l'OLP aux négociations de paix, M. Moubarak souhaite obtenir l'aval de l'Europe et son appui à l'accord jordano-palestinien du 11 février 1985. Toutefois, l'argumentation du raïs en faveur de l'OLP est affaiblie par le refus par l'organisation de M. Yasser Arafat de reconnaître les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité. M. Moubarak avait lui-même admis l'importance d'une reconnaissance par l'OLP de ces résolutions afin de pouvoir aller de l'avant. Il souhaite que les entretiens actuels de M. Arafat, à Amman, permettent d'enregistrer des progrès sur cette question, afin de pouvoir mettre sur le tapis le projet d'une conférence internationale de paix au Proche-Orient.

Une économie malade

La question des relations avec Israël pèse aussi sur ce voyage en France et en Allemagne fédérale. M. Moubarak doit, au terme de sa visite en France, se rendre à Bonn, le 30 janvier, date de la fin de la visite en RFA du premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, au lendemain de la visite au Caire, sans grands résultats, de M. Weizmann, ministre israélien sans portefeuille.

Le voyage du chef de l'Etat se produit à un moment où l'économie égyptienne, de l'aveu même des responsables, est malade. Les revenus du pétrole, principale production d'exportation du pays, ont dramatiquement baissé et l'on estime que le manque à gagner pour 1986 sera de l'ordre de 600 millions de dollars si l'effondrement des prix du brut ne s'arrête pas. Le canal de Suez n'a pas rapporté le milliard de dollars escompté. Le tourisme est en pleine crise depuis quatre mois et les virements des expatriés égyptiens dans les pays pétroliers arabes se tarissent. Tout cela va rendre encore plus difficile le règlement des échéances de la dette extérieure égyptienne. La question sera sans doute soulevée par M. Moubarak à Paris et à Bonn.

A. BUCCIANTI.

A Stockholm

MM. GENSCHER ET DUMAS ASSISTENT A LA REPRISE DE LA CONFÉRENCE SUR LE DÉSARMEMENT EN EUROPE

La conférence sur le désarmement en Europe (CDE) de Stockholm, issue de la CSCE (Conférence sur la sécurité et le désarmement en Europe), entame ce mardi 28 janvier sa troisième année de travaux, en présence des chefs de la diplomatie française et ouest-allemande, qui sont convenus d'intervenir conjointement devant les délégués des trente-cinq participants (tous les Européens sauf l'Albanie, plus les Etats-Unis et le Canada).

On s'attendait, dans la capitale suédoise, que MM. Dumas et Genscher insistent pour que la négociation entre enfin dans une phase concrète, alors que les quatre sessions prévues pour 1986 ne laissent guère qu'une vingtaine de semaines de travail à plein temps, et qu'ils fassent valoir qu'un résultat raisonnable pourrait contribuer au progrès du dialogue sur le désarmement (nucléaire) des superpuissances, qui concerne directement l'Europe.

Moscou et ses alliés se sont gardés, jusqu'à présent, d'entrer dans les détails pratiques, préférant réclamer un arrangement sur le non-recours à la force. L'Ouest ne rejette pas une réaffirmation de ce principe, mais juge qu'elle n'est pas une fin en soi. — *(AFP.)*

M. ALAIN GRENIER EST NOMMÉ AMBASSADEUR A DAMAS

Le Quai d'Orsay a confirmé, vendredi 17 janvier, que M. Alain Grenier, premier conseiller à l'ambassade de France à Londres, était nommé ambassadeur à Damas, en remplacement de M. Henri Servant (*le Monde* du 11 janvier). Ce dernier devrait succéder, à la tête de la direction d'Afrique du Nord et Moyen-Orient, à M. Marc Bonnefous, nommé prochainement secrétaire général adjoint, pour remplacer M. Serge Boidevaix, qui recevrait l'ambassade de France à Bonn.

[Né le 16 novembre 1930, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques et ancien élève de l'ENA, M. Alain Grenier a commencé sa carrière au ministère de l'économie et des finances en 1957. Il a été attaché commercial à Rio de 1958 à 1960, puis à Athènes jusqu'en 1963. L'année suivante, il a été affecté à Damas comme chef des services d'expansion économique, puis comme conseiller commercial à Rome en 1968.

Détaché auprès du ministère des affaires étrangères en 1969, il a été mis, la même année, à la disposition du secrétaire d'Etat à la fonction publique, M. Philippe Malaud, puis, en 1971, conseiller technique au cabinet de M. André Bettencourt, ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, avant et après un passage à l'administration centrale (affaires économiques et financières). M. Grenier a ensuite été nommé consul général à Boston en 1974, directeur adjoint des affaires africaines et malgaches en 1978, et enfin ministre conseiller à Londres en 1980.]

Le Danemark et la Communauté européenne

(Suite de la première page.)

Mais ces diatribes contre la Communauté appartiennent de longue date au paysage politique danois. Et, à part quelques gros titres à la une des journaux de Copenhague, on ne saurait dire que la capitale offre le spectacle de l'effervescence. Quant aux couloirs du Folketing, ils ont vu passer tant de crises que leur apparence n'est guère différente de celle que l'on y peut observer en des temps plus ordinaires.

Pour un peu, on en viendrait à se demander ce qui peut bien inquiéter les partisans de la réforme de la CEE, donc ceux du « oui » au référendum, puisque plus personne ne semble douter, ici, avant le nouveau débat parlementaire de ce mardi après-midi, que la consultation populaire aura bien lieu, probablement le 25 ou le 27 février. Pourtant, cette inquiétude est bien réelle, même s'il faut faire la part de la dramatisation. Une dramatisation tout à fait délibérée dans les deux camps.

Un débat de politique intérieure

La majorité gouvernementale (mise, donc, en minorité sur ce sujet particulier) a intérêt à insister sur le fait que le rejet du « paquet » de réformes porterait en lui le germe d'un retrait ultérieur de fait, même si telle n'est pas la question posée. L'opposition, qui a reçu pour la circonstance le renfort des radicaux, cherche de son côté à enfermer les partisans du « oui » dans cette logique : si le « non » l'emporte, ceux-ci seraient ainsi obligés d'en tirer les conclusions. A la fois en considérant que le pays vient de se prononcer contre le Marché commun, et en démissionnant.

Car ce débat sur la Communauté européenne est aussi — certains estiment même : surtout — une querelle de politique intérieure. A plusieurs reprises, qu'il s'agisse de la CEE ou de l'OTAN, le premier ministre conservateur, M. Poul Schlüter, a pu constater qu'il n'avait pas de majorité parlementaire pour soutenir sa politique extérieure, contrairement à ce qui se produit en faveur de sa politique intérieure, en particulier économique, du fait de l'attitude des radicaux.

A l'inverse, lui et ses amis n'ignorent pas que l'opposition sociale-démocrate est profondément divisée sur les questions européennes, et ils peuvent être tentés d'en jouer. Après tout, la campagne pour le référendum d'octobre 1972, où le Danemark devait décider d'adhérer à la CEE à plus de 60 % des suffrages, fut pour la gauche socialiste danoise un long cauchemar, et il peut être payant de l'obliger à étaler à nouveau ses divisions. Tel de ses dirigeants parlementaires ne déclarait-il pas, au lendemain du vote négatif du Folketing, que s'il avait fidèlement obéi à la discipline de groupe, il ne se priverait pas, pour autant, de voter « oui » au référendum consultatif.

Au point que l'on commence à se demander, à Copenhague, si une dissolution du Parlement ne suivra pas la consultation, quelle qu'en soit l'issue, la vie politique nationale se trouvant en toute hypothèse profondément marquée par la réponse des électeurs à la question posée sur la réforme européenne. Celle-ci sera d'ailleurs courte et simple, du genre : *« Approuvez-vous l'ensemble des réformes sur lesquelles le Conseil européen de Luxembourg s'était mis d'accord ? »*

« Mais le fond de cette affaire, du moins pour s'en tenir à la politique politicienne, c'est la triste et profonde faillite de la social-démocratie danoise, estime M. Jorgen Schleimann, rédacteur en chef et éditorialiste très écouté du *Weekendavisen*, ancien social-démocrate lui-même et profondément européen. *Cette famille de pensée, dont l'histoire se confond parfois avec celle du Danemark tant elle y a joué un rôle essentiel, est en train de renier l'internationalisme qui était une de ses raisons d'être. Elle découvre sur le tard, après d'autres, qu'il est décidément plus facile d'aimer l'humanité que son voisin. Elle renonce à ce « continentalisme politique » qui peut être la grande aventure de notre temps. »*

Deux oppositions différentes

En fait, la grande crainte des partisans du « oui » est que le « non » réussisse à rassembler une majorité en additionnant deux catégories pourtant distinctes, et même différentes, de réactions politiques : l'hostilité absolue et de principe à la CEE, qui est celle d'une importante minorité nationaliste et d'extrême gauche, et l'opposition, elle circonstantielle, au train de réformes proposé par les chefs d'Etat et de gouvernements.

> *Le refus opposé dernièrement par le Parlement danois à la réforme de la CEE a relancé la vieille controverse sur... l'appartenance.*

« Notre campagne, explique M. Bjorn Inquist, député libéral et défenseur, à ce titre, de la coalition gouvernementale, *va notamment consister à expliquer aux seconds qu'ils risquent de faire dramatiquement le jeu des premiers. Mais aussi que les réformes envisagées respectent parfaitement les trois principes adoptés puis confirmés par notre Parlement en la matière : pas de nouveaux transferts de souveraineté, pas de bouleversement dans l'équilibre des pouvoirs au sein de la Communauté et pas de changement par rapport au compromis de Luxembourg de 1966* (1). »

Mais justement, répliquent les sociaux-démocrates, sur ces trois points, ce qu'on nous propose contredit ce que nous avions décidé. Toute « union européenne » repose sur de nouveaux transferts de souveraineté. L'équilibre des pouvoirs se trouvera bel et bien modifié, même si le Parlement européen se plaint que les Parlements nationaux ne lui cèdent pas assez de compétences. Et le recours quasi systématique au vote à la majorité en Conseil européen tourne le dos au compromis de Luxembourg, au moins tel qu'il était pratiqué depuis vingt ans avec succès, ajoutent les amis de M. Anker Jorgensen.

A ces arguments politico-juridiques s'opposent différentes réalités économiques. *« Nous sommes atterrés à l'idée que notre pays pourrait quitter la Communauté européenne, ou même simplement y être de plus en plus marginalisé,* déclare par exemple M. de Neergaard, directeur de l'Ingenior og Handelsfirma, société qui exerce d'importantes responsabilités dans le commerce extérieur danois. *Et quand je dis « nous », je ne veux pas seulement dire ce milieu d'import-export auquel j'appartiens, mais bel et bien l'ensemble des milieux industriels et, dans une large mesure, agricoles. Le Danemark vit de la vente de ses produits à l'étranger, et, honnêtement, il en vit plutôt bien. Pour toute notre économie, « décrocher » de la Communauté serait une catastrophe. On a trop dit que seuls les paysans et les pêcheurs en profitaient. C'est l'ensemble de nos activités qui y gagne, donc l'ensemble des revenus des Danois. »*

Argument qui semble toutefois laisser de marbre un certain nombre de responsables syndicaux ouvriers, résolument hostiles à la CEE : à commencer par celui des usines métallurgiques Staalvalsevaerket de Frederiksvaerk, pourtant très aidées par la Commission de Bruxelles : il a tenu à être un des premiers à afficher son hostilité au projet. A l'inverse de nombre de dirigeants agricoles, dont M. Hans Laren-Ledet, pourtant député radical, mais aussi président de l'organisation des petits fermiers du Jutland, ou d'un autre radical, M. Christian Sorensen, membre du Conseil national de l'agriculture.

La coopération nordique

« C'est pour cette raison, pour ce sursaut de bon sens pratique que j'attends de notre peuple, que je me refuse au pessimisme, explique l'ancien ministre des affaires étrangères, Ove Guldberg. *Mais il faut tenir compte d'une chose : dire « oui », chez nous, c'est sérieux. Ça ne veut pas dire peut-être. Cela suppose un examen attentif, puis un engagement clair. C'est bien pourquoi il sera difficile, jusqu'au bout, de deviner ce que ce pays va faire. »*

Mais « *ce pays* » a-t-il, en définitive, la « tripe » européenne ? On s'irrite un peu, chez les pro-européens, justement, que la question soit si souvent posée à propos du Danemark. Et l'on sourit de l'hypothèse selon laquelle Copenhague serait plus attiré par la coopération « *nordique* » (avec les quatre autres pays scandinaves, donc) que par la CEE. *« Cette coopération existe,* dit encore M. Guldberg, *mais il ne faut rien exagérer. Des cinq scandinaves, trois appartiennent à l'OTAN* (2), *la Suède est neutre et la Finlande... c'est la Finlande. Les différends entre nous existent tout autant qu'avec nos partenaires de la Communauté, avec lesquels l'intégration économique est en fait bien plus active. »*

Il y a, notamment, cette fascination ancienne des Danois pour les Britanniques, qui n'est pas toujours, semble-t-il, payée de retour (mais il était, par exemple, hors de question, pour Copenhague, d'adhérer au Marché commun tant que Londres ne pouvait le faire). Il y a aussi cette relation trouble avec le voisin allemand, dont l'occupation a laissé des souvenirs tels que, se souvient M. Schleimann, *« ce qui nous a décidé, en 1972, à entrer dans une communauté où ils étaient aussi — et en position déjà dominante, — c'était le fait qu'ils aient porté à leur tête un certain Willy Brandt, antifasciste de la première heure et qui avait combattu les nazis en Scandinavie... »*.

Et puis il y a, derrière tous ces débats sur les avantages et les inconvénients de l'appartenance à la CEE, une inquiétude beaucoup plus fondamentale sur ce que peut être le rôle d'un pays comme le Danemark dans le monde d'aujourd'hui. Que ce « *petit pays* » de quelque cinq millions d'habitants ait un grand passé, récits de conquête et innombrables châteaux en témoignent parmi d'autres signes. Que le présent ne lui ait pas trop mal réussi, son niveau de vie — le plus haut des Douze — l'atteste, tout comme la persistance d'une personnalité dont la force ne fait de doute que pour ceux qui ne le connaissent pas. Mais l'avenir ?

Peut-il être encore solitaire et heureux à la fois, préservé des autres même de ses amis (qui dira le contre-effet des pressions actuelles des autres Etats membres sur Copenhague ou des partis frères de l'Internationale socialiste sur les sociaux-démocrates danois ?) — et dépourvu d'ennemis ? Passe-t-il, au contraire, par une communauté qui n'a peut-être pas toujours été assez attentive aux états d'âme de telle ou telle capitale ? Mais une communauté qui, vaille que vaille, a le mérite de donner une voix à des pays auxquels l'état actuel du monde n'en accorderait guère ?

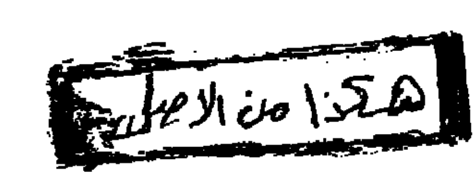
Le pari de M. Schlüter est ainsi de faire répondre ses compatriotes à une question qui, à propos de l'Europe, ressemble à celle que se posa jadis Hamlet à Elseneur, à 45 kilomètres au nord de Copenhague : « Y être, ou ne pas y être, tout est là. »

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) Le compromis de Luxembourg, adopté après six mois de crise politique européenne durant lesquels la France avait observé la « politique de la chaise vide », prévoyait que les décisions pourraient être prises à la majorité, sauf lorsqu'un Etat estimait que ses intérêts essentiels étaient en cause.

(2) Outre le Danemark : la Norvège et l'Islande.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* daté 26-27 janvier, le commandant Alain Mafart et le capitaine Dominique Prieur avaient été condamnés à une peine de dix ans de prison pour homicide *involontaire* et non *volontaire*.



EUROPE

Grande-Bretagne

MALGRÉ LE SOUTIEN UNANIME DE SON PARTI

Mme Thatcher sort très affaiblie de la crise provoquée par l'affaire Westland

De notre correspondant

Londres. — Mme Thatcher n'a pas convaincu. Mais avant même l'ouverture du débat, les membres de son parti avaient à l'évidence décidé, bon gré, mal gré, qu'il fallait mettre un terme à l'épreuve la plus rude qu'ait connue le premier ministre. Mme Thatcher entame maintenant une nouvelle étape de sa carrière, la plus difficile parce que partisans et opposants n'ont pu que vérifier, ces derniers jours, que la « dame de fer » n'était pas ou n'était plus faite d'un métal inaltérable.

Sans exception, sans la moindre abstention, les députés conservateurs ont fait bloc et ont, lundi 27 janvier, repoussé avec une confortable majorité de 160 voix la motion de défiance déposée par l'opposition. Auparavant, comme elle s'y était engagée, Mme Thatcher a fourni sa version détaillée du dernier épisode de l'interminable affaire Westland. Elle a réaffirmé que, le 6 janvier, elle n'avait pas donné son accord à cette incroyable manœuvre par laquelle un ministre, M. Leon Brittan, a organisé, avec le concours de deux proches collaborateurs de Mme Thatcher, la fuite de documents confidentiels pour discréditer un autre ministre, M. Michael Heseltine, deux jours avant que celui-ci démissionne.

Après cette explication, des zones d'ombre, sinon des invraisemblances, demeurent. Mme Thatcher persiste à déclarer que M. Brittan a agi *« de bonne foi »*, parce que, d'après elle, les actionnaires de Westland devaient savoir au plus vite à quoi s'en tenir et être avertis des *« inexactitudes »* contenues dans les déclarations de M. Heseltine en faveur du consortium européen, une urgence qui aujourd'hui encore paraît incompréhensible. Mme Thatcher a d'ailleurs souligné qu'elle *« regrettait »* l'incident et le procédé, et admis qu'il y avait de *« meilleures façons »* d'informer.

Arrêter les frais

Les députés conservateurs, qui, lors du précédent débat, la semaine dernière, avait ouvertement souhaité la démission de M. Brittan et mis en cause le premier ministre, ont, cette fois, selon l'expression de l'un d'entre eux, préféré *« arrêter les frais » dans l'intérêt du parti.* M. Heseltine a lui-même donné le signal de l'unanimité en venant au secours de Mme Thatcher. Il a qualifié de *« difficiles et courageux »* les regrets exprimés par le premier ministre, et il a vivement dénoncé l'attitude de l'opposition, qui cherche à en tirer profit. Les mauvaises langues ont tout de suite conclu que M. Heseltine, soucieux de son avenir, avait compris qu'il avait tout intérêt à ne pas se marginaliser davantage.

Moins surprenante a été l'aide apportée par M. Brittan qui, lui aussi redevenu simple député, a pris l'entière responsabilité de la fuite et a confirmé de la sorte sa fidélité indéfectible au premier ministre au point d'assumer aux yeux de beaucoup le rôle de « bouc émisaire ».

Enfin, Mme Thatcher aura été également servie par la prestation de M. Neil Kinnock, le leader du Parti travailliste, laquelle a été jugée « médiocre » dans les rangs mêmes du Labour.

Si le 23 janvier un silence pesant avait souvent régné sur les bancs conservateurs quand M. Brittan et *Mme Thatcher avaient été mis en* accusation, lundi les représentants de la majorité ont tous donné de la voix pour soutenir le premier ministre et faire pièce aux bruyantes protestations de l'opposition. Dans ces conditions, Mme Thatcher a pu développer sa thèse selon laquelle elle n'a été ni consultée ni prévenue avant la *fuite. Les services de M. Brittan ont « cru »* recevoir l'aval de Downing Street par l'intermédiaire de son conseiller de presse et de son secrétaire privé, à la suite d'un *« véritable malentendu »*, qui reste très obscur. D'après Mme Thatcher, ces deux collaborateurs n'ont pas *« réalisé »* qu'on leur demandait une autorisation. M. Kinnock a estimé que *« la Chambre pas plus que la nation ne seraient satisfaites »* par ces explications. Il a ajouté que si les deux collaborateurs de Mme Thatcher ne démissionnaient pas, ce serait un aveu de *« complicité »* du premier ministre. Au nom de l'Alliance (Parti libéral et Parti social-démocrate), M. David Owen a lui aussi réclamé cette sanction en faisant valoir que l'intégrité politique du premier ministre était en question. Il a dit qu'il était *« impensable »* de concevoir que Mme Thatcher avait pu, comme elle le prétend, être tenue pendant seize jours (1) dans l'ignorance du rôle joué par M. Brittan et ses deux assistants à Downing Street.



Dessin de CAGNAT.

M. Owen a déclaré que si Mme Thatcher n'avait pas cherché à se renseigner plus tôt, cela signifiait qu'elle n'était pas à la hauteur de ses hautes fonctions.

De nombreux commentateurs et éditorialistes de la presse, depuis plusieurs jours, soulignent que Mme Thatcher a perdu, avec l'affaire Westland, sa réputation de *« compétence »* et de *« maîtrise du pouvoir »*, ses principaux atouts depuis six ans. Plus tard, au cours d'un entretien télévisé, M. Owen, plus pondéré mais plus efficace que M. Kinnock, a déclaré que le premier ministre et son cabinet pouvaient *« jusqu'aux prochaines élections continuer à gouverner... en boitant »*. Cela rejoint les doutes d'un grand nombre de députés conservateurs. Ceux-ci, surtout ceux de *« l'arrière-banc » (backbenchers)*, se montrent inquiets à la perspective de difficultés nettement plus graves que l'affaire Westland. Il s'agit de l'économie, où la politique de Mme Thatcher est durement contrariée avec la baisse des prix du pétrole, la crise de la livre, le maintien de taux d'intérêt très élevés, le risque d'une reprise de l'inflation, la mise en cause des promesses de réduction d'impôts et la divulgation, dans quelques jours, d'une nouvelle augmentation du chômage.

L'un de ces députés conservateurs, M. John Wiggins, a avoué lundi soir à la télévision que la position de Mme Thatcher et de son gouvernement s'était *« sérieusement détériorée »*, au point de paraître désormais *« vulnérable »*. Un autre, qui comme beaucoup s'interroge sur le vœu du premier ministre de conduire une nouvelle fois son parti lors de la prochaine campagne électorale, a déclaré en privé — tout en sachant que le parti n'a pas actuellement de remplaçant : *« Le pays vient d'apprendre que Mme Thatcher n'est pas immortelle. »*

Dans tout cela, on aurait presque oublié le sort de la société Westland. La direction de la firme aéronautique a annoncé lundi qu'elle soumettrait de nouveau, le 12 février, un projet d'association avec la compagnie Sikorsky sous une forme différente, ne nécessitant plus qu'une acceptation des actionnaires à la majorité simple et non pas des trois quarts, comme cela avait été le cas lorsque la première offre américaine, contrée par les partisans du consortium européen, avait été rejetée. *La proposition de Sikorsky avait* alors recueilli 65 % des voix.

FRANCIS CORNU.

(1) Jusqu'à l'aboutissement de l'enquête interne dont Mme Thatcher a révélé aux Communes les résultats le 23 janvier.

Bulgarie

Remaniements au sein de la direction du parti et du gouvernement

A deux mois du congrès du PC bulgare, un remaniement d'une certaine ampleur a été opéré au sein des instances dirigeantes du parti et du gouvernement, à l'occasion d'un « plénum élargi » du comité central, convoqué vendredi 24 et samedi 25 janvier, à Sofia, et suivi deux jours plus tard d'une réunion de l'Assemblée nationale. Les promotions et sanctions décidées ne comportent pas de surprise majeure, mais elles confortent la position de deux hommes déjà en flèche depuis environ deux ans : M. Ognian Doïnov, qui apparaît de plus en plus comme le grand maître des questions économiques, et M. Tchoudomir Alexandrov, désormais membre à la fois du bureau politique et du secrétariat du comité central, ce qui le place dans une position adéquate pour assumer, si le besoin s'en faisait sentir, tout ou partie des fonctions du secrétaire général du parti, M. Todor Jivkov.

Ce dernier, âgé de soixante-quinze ans et au pouvoir depuis plus de trente ans, a, certes, bon pied bon œil, mais depuis l'accession au pouvoir de M. Gorbatchev à Moscou, la mode n'est plus vraiment à la gérontocratie, et la position personnelle de M. Jivkov semble moins inébranlable que par le passé, tandis que l'économie du pays, soumise à des exigences croissantes de la part de l'URSS, semble, elle aussi, nettement moins vaillante.

En principe, les remaniements et les restructurations opérés, en particulier au sein du gouvernement, sont dictés par le souci de mieux tenir compte de la « révolution scientifique et technologique ». C'est là, a déclaré M. Jivkov devant le Parlement, « la clef, et même la superclef, de l'édification de la nouvelle société bulgare ».

J. K.

Des hommes qui montent

De notre correspondante

Vienne. — Trois « conseils » — un conseil économique, un conseil social, et un conseil pour la science, la culture et l'éducation — coordonneront désormais les activités des ministères et institutions concernés, tandis que la création d'un « superministère » du commerce est censée contribuer à harmoniser la production et l'approvisionnement du marché. Telles sont les principales innovations qui distinguent le nouvel organigramme du gouvernement bulgare, aus sein duquel le poids relatif des « technocrates » semble accru.

La direction du plus important de ces — conseils —, le conseil économique, a été confiée à M. Ognian Doinov, un ingénieur de cinquante ans, à la fois membre du bureau politique, secrétaire du comité central et ministre de la construction mécanique. M. Doinov — qui passe pour être un des proches de la famille de M. Jivkov — est le seul dirigeant bulgare à cumuler de telles fonctions.

La deuxième étoile montante du parti bulgare est M. Tchoudomir Alexandrov, un ingénieur âgé de cinquante ans qui a fait ses études à Leningrad. M. Alexandrov, nommé secrétaire du comité central, avait déjà exercé ces fonctions de 1981 à 1984. Il est membre du bureau politique et premier vice-premier ministre depuis 1984, un poste qu'il vient de quitter pour retourner au secrétariat du comité central, où il serait chargé des questions scientifiques et technologiques. Selon certains observateurs, M. Alexandrov compte parmi les candidats possibles à la succession de M. Todor Jivkov, âgé de soixante-quinze ans et « doyen » des dirigeants à l'Est auquel certains prêtent l'intention de se retirer.

Parmi les principales victimes du remaniement se trouvent MM. Todor Bojinov, membre du bureau politique, ministre de l'approvisionnement et vice-premier ministre, et Stanish Bonev, membre suppléant du bureau politique et vice-premier ministre, qui ont été libérés de toutes leurs fonctions. Ils ont été apparemment sanctionnés pour leurs responsabilités dans les défaillances enregistrées dans la gestion économique et sévèrement critiquées ces derniers mois dans la presse bulgare.

A l'inverse, au nombre de ceux qui « montent », il faut encore mentionner M. Stoian Markov, un ingénieur électronicien, âgé de quarante-trois ans, nommé en 1985 à la tête du Comité de la science — transformé désormais en Comité des recherches et de la technologie. — qui a été promu membre suppléant du bureau politique. Il a été également nommé premier vice-premier ministre pour succéder à M. Alexandrov.

Sur le plan ministériel, la création d'un super-ministère, portant la désignation simple de ministère du commerce, chargé à la fois de la production, de l'approvisionnement, du commerce extérieur et des ressources, semble plutôt renforcer la centralisation, dont la rigidité a été pourtant critiquée dans la presse bulgare comme étant responsable des pesanteurs et du manque d'efficacité de l'économie. Ce ministère sera dirigé par M. Hristo Hristov, jusqu'à présent ministre du commerce extérieur.

Les anciens ministères de la production, du commerce des produits de consommation, du commerce extérieur, de l'approvisionnement et de la construction ont été supprimés et leurs dirigeants nommés en partie à d'autres postes.

WALTRAUD BARYLI.

AFRIQUE

Ouganda

Les troupes du président déchu se replient vers le Nord

Les troupes du président renversé, le général Tito Okello, font mouvement en direction du nord de l'Ouganda, région d'où sont originaires une grande partie de leurs effectifs. Selon des sources diplomatiques, les forces de l'Armée nationale de résistance (NRA) de M. Yoweri Museveni, qui ont pris le contrôle de Kampala, le samedi 25 janvier, se sont également emparées de Jinja, la deuxième ville du pays, située à 80 kilomètres à l'est de la capitale, à l'issue de combats meurtriers.

La prise de Jinja, si elle se confirme, consoliderait la victoire de la NRA, la ville constituant le « verrou » de la route menant au port kényan de Mombasa. La NRA contrôlerait ainsi tout le pays « utile », le Nord étant semi-désertique.

Les maquisards de la NRA ont parachevé, lundi 27 janvier, leur mainmise sur Kampala, neutralisant quelques tireurs isolés, fusillant plusieurs pillards et ramassant les dizaines de cadavres abandonnés dans les rues depuis plusieurs jours.

Faisant une première apparition publique, M. Museveni a rencontré les chefs de missions diplomatiques ainsi que les journalistes locaux, à qui il a expliqué avoir pris le pouvoir pour rétablir l'ordre et la discipline dans le pays. Il a également assuré que les étrangers résidant en Ouganda étaient en sécurité. Les combats qui ont eu lieu pour la prise de Kampala n'ont fait aucune victime parmi la colonie étrangère. Les Nations unies ont cependant décidé d'évacuer temporairement leur personnel installé dans le nord-est du pays.

Dans la capitale, où le calme était complètement revenu lundi en fin d'après-midi, la population a continué de manifester son enthousiasme en faveur des hommes de la NRA, considérés par beaucoup de gens comme des « libérateurs ».

Des camions de la police et de la municipalité ont sillonné la ville pour ramasser, selon certaines indications, plusieurs centaines de cadavres. Les liaisons téléphoniques avec l'extérieur ont partiellement repris, et l'eau et l'électricité sont de nouveau distribuées. Si les commerces du centre-ville restent fermés, en revanche, plusieurs marchés des quartiers périphériques sont maintenant approvisionnés et ouverts. — *(AFP, Reuter, UPI, AP.)*

Somalie

● *Amnistie générale pour les exilés.* — Le président somalien, M. Syaad Barre, a décrété, samedi 25 janvier, une amnistie générale pour les milliers de Somaliens vivant en exil depuis près de dix ans, précisant que les candidats au retour devaient se faire inscrire dans les ambassades ou les consulats somaliens. Ces exilés ont, pour la plupart, quitté la Somalie au moment de la guerre de l'Ogaden, contre l'Ethiopie, en 1977-1978. — *(Reuter.)*

République sud-africaine

« A la limite de l'esclavage... »

Amnesty International a rendu public, ce mardi 28 janvier, un rapport détaillé sur la détention et les traitements dont sont victimes chaque année les Noirs sud-africains en vertu des lois sur les laissez-passer obligatoires. L'organisation humanitaire, qui consacre un volumineux dossier à ce problème, indique que les milliers de Noirs (238 000 en 1984) arrêtés et emprisonnés pour s'être trouvés sans autorisation dans des zones blanches, appartiennent à l'un des groupes de prisonniers politiques les plus maltraités en Afrique du Sud.

Soumis à des traitements *« cruels, dégradants ou inhumains »*, quand ils ne sont pas systématiquement battus lors de leur séjour en prison, rapporte Amnesty, les Noirs en infraction à la législation sur les *« pass »* (ces documents notifient aux Noirs âgés de plus de quinze ans l'endroit où ils sont autorisés à vivre et à travailler) peuvent être *« loués »* ou *« vendus »* à des fermiers blancs, en cas de mise en liberté conditionnelle. Ils sont alors employés dans des conditions de travail obligatoire, *« à la limite de l'esclavage »*. Amnesty note cependant que des aménagements ont été introduits depuis trois ans pour gommer *« les aberrations les plus flagrantes »*.

L'évêque anglican de Johannesburg, Desmond Tutu, qui a regagné lundi l'Afrique du Sud à l'issue d'une tournée aux Etats-Unis, où il a recueilli près de 1 million de dollars de donations (dont la moitié sera versée aux familles des prisonniers et exilés politiques), a déclaré, au cours d'une conférence de presse, qu'il soutenait les objectifs de l'ANC (Congrès national africain), mais pas ses méthodes violentes. Selon lui, les objectifs de l'ANC sont *« le multi-racialisme, la démocratie et l'avènement d'une société juste »*. Rappelant que, *« selon l'enseignement de l'Eglise, il peut être juste de recourir à la violence pour renverser un système injuste »*, il a indiqué que telle n'était pas sa position personnelle.

De nouveaux affrontements tribaux, mettant aux prises des Zoulous et des Pondos, se sont d'autre part déroulés le week-end dernier à Umkomaas, au sud de Durban, faisant au moins huit morts. Enfin, au cours d'une assemblée d'environ cinq mille écoliers, réunis dans la cité noire de Krugersdorp, à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Johannesburg, à l'occasion de la rentrée scolaire, un des enfants a été tué et trois autres blessés, après l'intervention de la police à l'aide de gaz lacrymogènes, de fusils à plomb et de fouets. Les forces de l'ordre entendaient disperser cette réunion, organisée en prévision de la fin du boycottage des écoles noires dans l'ensemble du pays. — *(AFP, Reuter, UPI, AP.)*

Algérie

Le président Chadli rencontre le colonel Kadhafi à In-Amena

De notre correspondant

Alger. — Le président Bendjedid Chadli rencontre le colonel Kadhafi ce mardi matin 28 janvier à In-Amena, localité située à environ 2 000 kilomètres au sud d'Alger et à une cinquantaine de kilomètres de la frontière algéro-libyenne. Cette information a été annoncée la veille, presque incidemment, au détour d'un compte-rendu de l'agence officielle Algérie-Presse Service (APS) relatant une visite d'inspection et de travail que le président effectue dans cette région pétrolifère.

Attendue depuis le mois dernier, cette rencontre atteste que l'Algérie a finalement accédé à la requête du chef de l'Etat libyen qui, depuis six mois, s'évertue à renouer un dialogue interrompu il y a un an et demi. Les relations entre les deux pays s'étaient détériorées après que la libye eut signé avec le Maroc le traité d'Oujda, le 13 août 1984. La crise entre Alger et Tripoli s'est aggravée l'été dernier lorsque les autorités libyennes ont décidé l'expulsion de quelque trente mille travailleurs tunisiens. L'Algérie avait alors assuré la Tunisie d'un soutien indéfectible dans le conflit qui l'opposait à son turbulent voisin. Le président Chadli n'avait pas hésité à rencontrer à deux reprises le président Bourguiba, dans le but évident de montrer au colonel Kadhafi que le « traité de fraternité et de concorde » signé en mars 1983 entre la Tunisie et l'Algérie n'était pas vide de sens et de lui rappeler que ce document comporte une clause d'assistance militaire.

Depuis, la situation a évolué. Dans un premier temps, le colonel a dépêché à Alger, le 18 novembre dernier, une forte délégation conduite par le major Hamildi Khouildi et le chef de la diplomatie libyenne, M. Ali Triki. Ces deux émissaires étaient chargés d'expliquer que les intentions libyennes n'étaient pas aussi mauvaises qu'on voulait bien le laisser croire. Pour preuve de sa bonne foi, le colonel aurait, à cette occasion, selon des sources diplomatiques occidentales, donné des gages en assurant qu'il était prêt à retirer ses troupes massées à la frontière tunisienne et à trouver un arrangement pour indemniser les travailleurs tunisiens expulsés, son souci étant, à ce *moment-là, de desserrer les mâchoires d'un étau égypto-algérien.*

Dans un second temps, l'Algérie, comme les autres pays arabes, a été contrainte de soutenir officiellement la Libye dans la crise qui l'oppose aux Etats-Unis depuis les attentats de Vienne et de Rome. L'Algérie *« ne saurait en aucun cas admettre qu'il soit porté atteinte »* à la Libye, devait déclarer, le 7 janvier, le porte-parole du ministère des affaires étrangères. Le colonel libyen, qui a besoin de démontrer à l'Occident qu'il n'est pas aussi isolé qu'on veut bien le dire, aurait aimé obtenir plus qu'une déclaration d'intention. Or rien ne vient. Même son allié marocain ne s'engage pas. L'Algérie, quant à elle, sait pertinemment que ses intérêts sont ailleurs et ne veut pas se compromettre outre mesure pour le chef de l'Etat libyen.

Le président Chadli se rend donc à son rendez-vous d'In-Amena sans grand entrain, incluant cette rencontre dans la tournée qu'il fait dans les wilayas (départements) du sud. Mais, il n'est pas demandeur et sa position est forte.

F. F.

(Publicité)



« Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République. »

(Préambule de la Constitution de 1958.)

« Est réfugiée : toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays, ou tout apatride qui, en raison des mêmes craintes, ne peut ou ne veut retourner dans son pays de résidence habituelle. »

(Article premier de la Convention de Genève de 1951.)

Appel

A l'initiative de la Commission de sauvegarde du droit d'asile (CSDA), les signataires appellent tous ceux qui défendent les droits de l'homme à participer à une

CAMPAGNE NATIONALE POUR LE DROIT D'ASILE

afin de réaffirmer publiquement :

– que le droit d'asile est un droit fondamental de l'être humain et qu'il doit être sauvegardé en France quelle que soit la situation politique et économique ;

– que, conformément à la Constitution de 1958, à la Convention de Genève de 1951, au Protocole additionnel de New-York de 1967 et au droit international, une personne demandant l'asile ne doit pas être renvoyée dans un pays où elle déclare encourir des risques de persécution ;

– que cette personne a droit à un examen à la fois rapide et sérieux de son cas par les organismes compétents : l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) et, en cas d'appel, la Commission de recours des réfugiés ;

– que tout doit être mis en œuvre pour favoriser l'insertion des réfugiés dans notre société.

La campagne, lancée officiellement le 29 janvier 1986, culminera en octobre lors de

DEUX SEMAINES POUR LE DROIT D'ASILE

(6 au 19 octobre 1986)

A l'échelon national, des RENCONTRES SUR LE DROIT D'ASILE auront lieu à Paris, les 18 et 19 octobre pour clôturer ces semaines d'action.

*Les signataires demandent à tous de s'associer à cet appel et de s'unir pour que, **partout en France**, l'année 1986 et plus particulièrement les semaines du 6 au 19 octobre 1986 soient marquées par des initiatives destinées à faire connaître leur volonté de défendre le droit d'asile.*

Premiers signataires

(au 22 janvier 1986)

Secrétariat permanent de la Commission de sauvegarde du droit d'asile : *CIMADE (Service œcuménique d'entraide), France Terre d'asile (FTDA), GISTI (Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés), Ligue des droits de l'homme (LDH).*

Autre signataires :

AFJD (Association française des juristes démocrates), Amnesty International - section française, Fédération Léo-Lagrange, AMPSRF (Accueil des médecins et personnels de santé réfugiés en France), ASOLAT (Association de solidarité latino-américaine), CINEL (Comité d'initiatives pour de nouveaux espaces de liberté), Accueil et promotion, COMEDE (Comité médical pour les exilés), Intersyndicale CGT/CFDT (CIMADE, FTDA, OFPRA, Secours catholique, SSAE), Comité pour la défense des droits de l'homme en Pays basque, Syndicat de la magistrature, SGEN (Syndicat général de l'éducation nationale), CEDRI France (Comité européen de défense des réfugiés et immigrés), UNEF-ID (Union nationale des étudiants de France - indépendante et démocratique), CMSSM (Comité médico-social pour la santé des migrants), Association Henri-Curiel, GSI (Groupement de solidarité internationaliste), SSAE (Service social d'aide aux émigrants), GAS (Groupe accueil et solidarité), FAL (France-Amérique latine), COS (Centre d'orientation sociale), MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), MDPL (Mouvement pour le désarmement, la paix et les libertés), SNESUP (Syndicat national de l'enseignement supérieur), Syndicat des avocats de France (SAF), Droits socialistes de l'homme, l'AVRE (Association pour les victimes de la répression en exil), Centre France-Asie, CNE (Comité national d'entraide franco-cambodgien, franco-vietnamien, franco-laotien), Institut de l'Asie du Sud-Est, Comité de soutien aux Polonais en France, Comité Chili de Lyon, Centre international UCJG « Le Rocheton », Association de défense des droits de l'homme et des libertés démocratiques dans le monde arabe, CRARDDA (Comité rhodanien d'accueil des réfugiés et de défense du droit d'asile), CAEIR (Comité d'aide exceptionnelle aux intellectuels réfugiés), ACDAP (Association culturelle pour la diffusion de l'audiovisuel pédagogique), Association pour l'accueil des travailleurs migrants de Troyes, Groupement pour le droit des minorités, Association des communautés ghanéennes en France, LVT (Loisir, Vacances, Tourisme) « La Chauvinière », Commission justice et paix, le SITI (Service interdiocésain pour les travailleurs immigrés), le Secours bouddhique international (section française).

- *Contactez l'une des associations signataires et participez à ses actions*
- *Incitez les organisations dont vous êtes membres à s'associer à la campagne.*
- *Apportez-nous un concours financier.*

Premiers rendez-vous

Le mercredi 29 janvier au Centre Pompidou (Beaubourg)

● à 16 h 30 : ***« L'écrivain et l'exil »***

Plus de quinze écrivains viendront dédicacer leurs livres à la librairie Flammarion de Beaubourg (rez-de-chaussée dans le hall) ;

● à 18 h 15 : ***« Musiques et poésies de l'exil »***

Spectacle avec le comédien Denis Manuel et des groupes arménien, latino-américain et africain (petite salle au sous-sol du Centre Pompidou)

Le mercredi 5 février au FIAP, 30, rue Cabanis, 75014 Paris

« Pour le droit d'asile, exposition artistique »

Vernissage d'une exposition d'œuvres (peinture et sculpture) d'une quarantaine d'artistes. L'exposition se prolongera tout au long du mois de février.

☐ Adressez-moi . . . . exemplaires de la plaquette présentant la campagne.

☐ Je suis prêt à m'associer à des actions dans le cadre de cette campagne.

☐ J'apporte un soutien financier de . . . . F sous forme de chèque postal ou bancaire ci-joint, à l'ordre de F. JULIEN LAFERRIÈRE, CCP Paris 1409852D c/o FTDA, 29, rue Saint-Amand, 75015 Paris

Nom . . . .

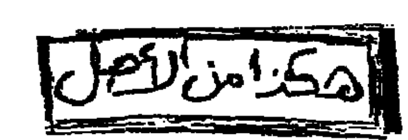
Adresse . . . .

. . . . Tél. : . . . .

Date et signature : . . . .

Merci de retourner dans les meilleurs délais ce bulletin au :

Secrétariat de la Commission de sauvegarde du droit d'asile
c/o FTDA (France Terre d'asile)
29, rue Saint-Amand - 75015 PARIS



PROCHE-ORIENT

APRÈS LA VISITE DE M. WEIZMAN EN ÉGYPTE

Le Caire exclut pour l'instant toute rencontre de M. Pérès et de M. Moubarak

De notre correspondant

Jérusalem. – *« Je ne suis pas allé en Egypte avec un panier à provisions. »* En lançant cette boutade aux journalistes, lundi 27 janvier, lors de son retour en Israël, M. Ezer Weizman ne pouvait dissimuler l'évidence : sa visite au Caire et ses deux entretiens avec le président Moubarak n'ont apporté aucun élément nouveau dans les rapports israélo-égyptiens. *« Ce voyage était très important »*, a néanmoins déclaré, à Bonn, M. Shimon Pérès, à qui M. Weizman avait téléphoné. Important peut-être, mais apparemment guère fructueux.

Le ministre israélien sans portefeuille, confirme-t-on à Jérusalem, avait bien en tête, en se rendant au Caire, un projet de rencontre au sommet entre MM. Pérès et Moubarak. Il souhaitait que celle-ci ait lieu cette semaine en Allemagne fédérale, où les deux dirigeants se trouveront en visite officielle. Mais M. Moubarak a décliné cette suggestion. *« Aucune date n'a été fixée pour un sommet »*, a indiqué M. Weizman. L'Egypte campe sur ses positions en excluant toute rencontre Pérès-Moubarak avant l'acceptation par Israël du document précisant les conditions d'arbitrage du conflit frontalier de Taba. Les négociations à ce sujet reprendront au Caire la semaine prochaine. M. Weizman a démenti avoir dit qu'un tel sommet était « inévitable ».

A propos de la tuerie de Ras-Bourka, les autorités égyptiennes, a confirmé M. Weizman, sont prêtes à transmettre à Israël le verdict qui a condamné le « policier fou » du Sinaï. Si Jérusalem souhaitait quelques éclaircissements supplémentaires, Le Caire serait disposé à les fournir. M. Weizman n'a jamais caché qu'il se contenterait personnellement d'une telle solution.

La visite de M. Weizman ayant reçu l'aval de M. Shamir, ministre des affaires étrangères et chef du Likoud, la droite israélienne, ne devait pas trop chercher à tirer profit de son échec. *« Nous n'avons pratiquement aucune prise sur les Egyptiens, aucun moyen de les influencer »*, constatait, lundi, M. Ben Elissar, qui fut le premier ambassadeur d'Israël au Caire. De son côté, M. Abba Eban, président – travailliste – de la commission des affaires étrangères de la Knesset, a révélé que le président Moubarak avait promis par écrit au début du mois de rencontrer M. Pérès « fin janvier ». Mais les exigences imposées ensuite par le Likoud à propos du processus de normalisation bilatérale ont, selon M. Eban, incité le chef de l'Etat égyptien à changer d'avis.

J.-P. LANGELLIER.

● *Les entretiens de M. Arafat à Amman.* – Une deuxième réunion jordano-palestinienne tenue sous la présidence conjointe du premier ministre jordanien, M. Zeid Rifaï, et du chef de l'OLP a pris fin, lundi 27 janvier à Aman, après plusieurs heures de débats. Dimanche, le roi Hussein et M. Arafat avaient eu une première série d'entretiens sur la situation au Proche-Orient. – *(AFP.)*

Le Congrès juif mondial célèbre à Jérusalem son cinquantième anniversaire

De notre envoyé spécial

Jérusalem. – Le Congrès juif mondial (CJM) célèbre cette année son cinquantième anniversaire. Il réunit à cette occasion une assemblée plénière qui s'est ouverte le mardi 28 janvier à Jérusalem après une journée de travaux préparatoires à huis clos. Le gouvernement israélien s'associe aux travaux du CJM, de même que les Etats-Unis à travers leur ambassadeur à l'ONU, M. Vernon Walters, et plusieurs gouvernements européens. M. Giovanni Spadolini, ministre italien de la défense, doit s'adresser à l'assemblée, qui recevra aussi la visite de M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre du Plan.

L'ensemble des communautés juives affiliées au CJM participent à la réunion de Jérusalem. Sont représentées notamment les communautés marocaine et égyptienne, ainsi que celle d'Espagne, pays qui vient d'établir des relations diplomatiques avec Israël. Pour ce qui est des pays de l'Est, seule la section tchécoslovaque du CJM est absente de la réunion. Le CJM, qui n'a pas de section soviétique, entretient des relations suivies avec les gouvernements des pays socialistes. La situation des juifs soviétiques est l'un des principaux points inscrits à l'ordre du jour des travaux après la visite du président du Congrès, M. Edgar Bronfman (Etats-Unis) à Varsovie et à Moscou en décembre dernier.

Le CJM étudie d'autre part la création d'une organisation européenne à laquelle pourrait adhérer l'organe représentatif de la communauté juive française. Le CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France) refusait jusqu'à maintenant d'adhérer au CJM parce qu'il rejetait l'idée d'une organisation mondiale et reprochait au Congrès d'être trop dominé par la puissante communauté américaine.

PATRICK JARREAU.

A TRAVERS LE MONDE

NOUVELLE-ZÉLANDE

Des « officiers déloyaux » au ministère de la défense

Wellington. – Le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, a affirmé, lundi 27 janvier, qu'*« il y a des officiers déloyaux au ministère de la défense qui transmettent certaines informations aux médias »*. M. Lange a précisé, sans les identifier, que des officiers d'active et d'autres personnes à l'origine de fuites avaient *« fait des allégations erronées »* sur la politique du gouvernement et sur la manière d'agir du ministre de la défense, M. Frank O'Flynn. De son côté, M. O'Flynn a indiqué dans un communiqué : *« Depuis le début, la politique du gouvernement de ne pas autoriser d'armes nucléaires en Nouvelle-Zélande a été mal ressentie parmi les dirigeants de la défense en général. Le désaccord s'est transformé, dans de nombreux cas, en opposition quand les Etats-Unis, en représailles, ont progressivement coupé toute coopération avec la Nouvelle-Zélande en matière de défense conventionnelle. »* Le ministre a précisé, cependant, que la *« grande majorité »* du personnel de la défense continuait à servir le gouvernement loyalement. – *(AFP).*

EL SALVADOR

Le retour des Escadrons de la mort

Cinq civils ont été sauvagement massacrés lundi 27 janvier dans les faubourgs de San-Salvador. Agés d'une vingtaine d'années, les victimes ont été retrouvées égorgées, les mains liées derrière le dos. On estime, de source judiciaire, qu'il s'agit d'un crime des Escadrons de la mort, dont les activités s'étaient sensiblement ralenties ces derniers mois. Près de Metapan, à l'ouest de la capitale, deux fermiers ont été enlevés par des hommes masqués. Ils ont été retrouvés tués de rafales de mitraillette lundi. Selon Mgr Rosa Chavez, évêque auxiliaire de San-Salvador, près d'une centaine de personnes sont mortes ces deux dernières semaines du fait de la violence politique. *(Reuter.)*

LA SITUATION AU YÉMEN DU SUD

SELON L'AMBASSADEUR DE FRANCE A ADEN

Les rebelles ne se laisseront pas confisquer leur victoire par le « président provisoire »

Pour la troisième journée consécutive, le calme a régné lundi 27 janvier à Aden, où l'on a achevé de dégager les carcasses de dizaines de chars et de ramasser les cadavres. La compagnie aérienne nationale sud-yéménite Al Yemda a repris ses vols à destination de l'étranger et les vols intérieurs devraient reprendre d'ici deux jours.

D'autre part, deux avions-cargos soviétiques transportant 48 tonnes de denrées alimentaires et de médicaments se sont posés lundi matin à l'aéroport d'Aden.

Une station se déclarant fidèle au président Ali Nasser a demandé, lundi, à la population de quitter Aden pour ses banlieues, en prévision de combats à venir. Evoquant à ce propos les informations selon lesquelles l'ancien président déchu aurait rassemblé quarante mille hommes en vue d'une offensive contre Aden, un porte-parole du nouveau régime a déclaré qu'Ali Nasser *« prenait ses rêves pour des réalités »*.

Selon des milieux djiboutiens bien informés, M. Ali Nasser aurait pris contact en vue d'une alliance avec les opposants sud-yéménites anti-marxistes. L'opposition au régime d'Aden s'est regroupée au sein du Rassemblement national des forces patriotiques, constitué il y a trois ans sous l'autorité de M. Mohamed Ali Haithem, ancien premier ministre, et de M. Abdel Kawi Makkaoui, premier ministre à l'époque du protectorat britannique en 1963. Le premier réside à Sanaa et le second au Caire.

Faut-il vraiment tirer un trait sur l'ancien président sud-yéménite, M. Ali Nasser Mohamed ? Doit-on le considérer comme définitivement vaincu par les « dogmatiques » du PSY (le Parti socialiste yéménite), qui déclenchèrent la rébellion du 13 janvier ? L'ambassadeur de France à Aden, M. Pierre Audebert, se refuse à trancher. Dans l'entretien qu'il nous a accordé à son retour à Paris, le 27 janvier, le diplomate estime qu'une *« attaque sur Aden est toujours possible »*, mais voit mal comment les partisans de M. Ali Nasser pourraient l'emporter militairement sans aide de l'extérieur.

M. Audebert prend au sérieux les informations selon lesquelles quelque quarante mille partisans armés de M. Ali Nasser seraient regroupés dans sa province d'origine, celle d'Abyan (est d'Aden). Mais il juge que ces hommes – rassemblés sous la houlette du gouverneur local, M. Mohamed Ali Ahmed – sont *« mal équipés »* pour faire face aux rebelles, qui contrôleraient solidement la capitale.

« Il reste de nombreux points d'interrogation », estime l'ambassadeur, qui s'interroge notamment sur le choix de M. Haydar Abou Bakr El Attas comme *« président provisoire »* du pays. M. El Attas était jusqu'à ces derniers jours le premier ministre du président Ali Nasser. « Surpris » par les combats alors qu'il se trouvait en visite en Inde, il s'est alors rendu à Moscou. C'est là, après la « destitution » du président Ali Nasser par les rebelles, qu'il fut nommé « président provisoire », apparemment choisi par la rébellion, avec l'accord des Soviétiques. Mais c'est un choix curieux, qui recèle potentiellement de nouveaux conflits.

Fanatisme

Car tout oppose M. El Attas aux dirigeants de la rébellion. L'ancien premier ministre est un *« modéré »*, un *« pragmatique »* : originaire de la riche province de l'Hadramout, il est l'homme des contacts d'affaires avec l'Arabie saoudite. Les dirigeants de la rébellion – l'ancien chef de l'Etat Abdel Fattah Ismaïl, s'il est toujours en vie, et son ancien ministre de la sécurité, M. Mohsen – sont tout à l'opposé : des marxistes-léninistes *« purs et durs »*, dont le fanatisme et l'intransigeance dogmatique effrayaient jusqu'à l'ambassadeur d'URSS à Aden.

Ils rejettent l'ouverture, économique ou diplomatique vers les pays arabes modérés de la région. Tenants d'une politique d'autarcie et d'isolement à l'albanaise, ils prônent l'unification des deux Yémens par la force.

De tels hommes ne sont pas de ceux qui se laisseraient *« confisquer la victoire »* par une personnalité aussi *« neutre »* que M. El Attas, sans doute placé à la tête de l'Etat pour une période très provisoire. M. Audebert se refuse donc à exclure *« une deuxième étape »* dans la guerre civile, opposant, cette fois, les « auteurs de la rébellion » aux partisans de l'ancien premier ministre. Quelle serait alors l'attitude des Soviétiques, qui semblent bien avoir favorisé la solution El Attas ?

Les Soviétiques « désemparés »

Durant toute cette crise, *« ils ont paru totalement désemparés, dépassés par les événements »*, dit M. Audebert. Ils ont maintenant replié la plupart de leurs « conseillers » au Yémen du Sud et auront beaucoup de mal à reconstituer leurs positions dans ce pays. Pendant les premiers jours des combats, il semble que chaque camp ait *« tapé »* sur l'ambassade d'URSS pour *« forcer la main »* aux Soviétiques. Un obus de char a atteint le bureau de l'ambassadeur, et un bon tiers de la chancellerie soviétique serait endommagé.

Les combats ont été d'une incroyable violence. Ce *« drame affreux »* a probablement fait quelque quinze mille morts, selon M. Audebert. L'ambassadeur de France, auparavant en poste au Liban, considère que, en une dizaine de jours, Aden a été autant endommagée que Beyrouth en dix ans de guerre civile. Des témoins ont rapporté avoir vu des monceaux de cadavres entassés dans des conteneurs pour être acheminés sur un centre d'incinération d'ordures. A l'exception de l'aviation, qui n'est pratiquement pas intervenue dans les combats, l'armée paraît s'être scindée entre les deux camps en fonction de clivages tribaux ou de sympathies de clan.

Selon certaines rumeurs avancées à Aden, tout aurait commencé au cours d'une réunion du comité central du PSY, le lundi 13 janvier, à laquelle assistaient, outre le président Ali Nasser, tous les responsables du régime qui passent pour avoir été à l'origine de la rébellion : l'ancien chef de l'Etat Abdel Fattah Ismaïl, MM. Ali Antar, Ali Salem, Al Beedh et Ali Shai, notamment. Après une discussion orageuse, M. Ali Nasser se serait momentanément éclipsé. Un garde armé serait alors entré dans la salle et aurait ouvert le feu sur le ministre de la défense, proche d'Ali Antar et sympathisant de la rébellion. Puis d'autres gardes intervinrent, tirant sur les rebelles, tuant Ali Antar et blessant M. Al Beedh. Une version des faits veut qu'Abdel Fattah Ismaïl, blessé, ait réussi à sortir de la pièce avant d'être achevé. D'autres sources croient savoir qu'il aurait pu gagner la voiture d'un sympathisant qui l'aurait conduit dans un hôpital de la capitale.

AL. FR.

● *Droits de l'homme dans le monde arabe.* – Pour la première fois, un Prix international des droits de l'homme dans le monde arabe a été décerné par l'Association de défense des droits de l'homme et des libertés démocratiques dans le monde arabe, dont le siège est à Paris. Les lauréats, couronnés le 24 janvier, sont Mme Wilad Halouani, représentante du Comité des parents des détenus et disparus du Liban, et M. Bernard Ploteau, du Comité des amis de Jean-Paul Kauffmann, le journaliste français retenu en otage au Liban depuis le mois de mai dernier.

L'intervention du CICR a été retardée par un contretemps inexpliqué

De notre correspondante

Genève. – Au cours de sa conférence de presse annuelle, donnée lundi 27 janvier, M. Alexandre Hay, président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), avait annoncé qu'un avion de secours basé à Djibouti était enfin autorisé à atterrir au Yémen du Sud. D'autres effectifs de la Croix-Rouge, en provenance de Genève et d'Addis-Abeba, devaient rejoindre les secouristes, et des contacts avaient été pris afin que les blessés puissent être soignés. Une évaluation des besoins les plus urgents devait être faite sur place par un délégué du CICR, après quoi une équipe médicale se rendrait à Aden. On prévoyait également l'envoi d'un hôpital de campagne.

L'autorisation d'atterrir à Aden était parvenue, dans la matinée, aux délégués du CICR, qui attendaient le feu vert à Djibouti depuis le début des hostilités. Or, dans l'après-midi, on apprenait qu'un contretemps inexpliqué avait fait que l'avion ne s'envolerait que le lendemain, avec, à son bord, deux délégués, un médecin et un opérateur radio, et tous les secours d'urgence que l'appareil pourra contenir.

Cet épisode illustre les difficultés auxquelles se heurte cet organisme neutre et humanitaire pour accomplir sa tâche traditionnelle. Pourtant, le bilan de l'année écoulée est encourageant. En 1985, les secours dispensés par le CICR ont triplé par rapport à l'année précédente. Son budget s'est élevé à 500 millions de francs suisses (1), et les prévisions de dépenses pour 1986 sont du même ordre. Son activité se développe : il emploie cinq cent cinquante personnes au siège de Genève, en a délégué quatre cent quatre-vingt-dix-sept autres en des points chauds du globe, où ils sont secondés par deux mille trois cents employés locaux.

I. V.

(1) Le cours actuel du franc suisse est d'environ 3,65 francs français.

Le Monde

politique

LE DÉBAT SUR LA COHABITATION

M. Barre reste intransigeant, M. Chirac souhaite définir « la règle du jeu »

Le hasard fait parfois bien les choses. Au moment où M. Raymond Barre condensait, dans sa lettre mensuelle, le fond de sa pensée sur les perspectives de l'après-16 mars, M. Jacques Chirac se livrait lundi 27 janvier à un exercice analogue, mais sur un registre différent, au micro de France-Inter. Ce rapprochement, indépendant de la volonté des deux hommes, a permis une nouvelle fois de constater à quel point les deux anciens premiers ministres de M. Valéry Giscard d'Estaing divergent dans leur approche du problème institutionnel de la cohabitation d'une éventuelle majorité de droite avec M. Mitterrand. M. Barre fait une lecture « héroïque » de la Constitution de 1958. Il a même des accents raciniens quand il invoque la « *dignité* » des institutions pour justifier sa thèse selon laquelle M. Mitterrand devrait avoir le courage de se retirer si les socialistes perdaient les élections. Il dramatise volontiers quand il suggère que, dans cette hypothèse, les chefs de la nouvelle majorité devraient refuser d'être nommés au poste de premier ministre par M. Mitterrand.

M. Chirac, lui, fait une lecture plus pragmatique. Il rejoint même M. Rocard quand il admet que au lendemain du 16 mars, M. Mitterrand et les responsables de la nouvelle majorité auraient réciproquement intérêt à se concerter pour « *définir la règle du jeu* » et pour que le futur premier ministre soit ensuite assuré que le président de la République acceptera les nouvelles orientations politiques, économiques et sociales, approuvées dans leur majorité par les électeurs.

Chacune de ces deux logiques possède sa propre cohérence. M. Barre peut se permettre de faire preuve d'intransigeance dans la mesure où, situé à l'écart des partis, il ne supportera pas la charge de la politique gouvernementale si la responsabilité de la nouvelle majorité parlementaire incombe aux états-majors du RPR et de l'UDF. Plus surprenante est, dans la bouche de ce chantre de la Vᵉ République, la référence à la « *grève des premiers ministres* » qui, sous la IIIᵉ République, contraignit le président Millerand à démissionner après la victoire du Cartel des gauches aux élections législatives de 1924.

M. Chirac, lui, sait très bien qu'il devra, de toute façon, s'il gagne, composer avec un François Mitterrand qui n'entend pas renoncer à ses prérogatives présidentielles. Il assume à l'avance, ses responsabilités personnelles. Il n'est donc pas surprenant de le voir manifester à nouveau son agacement à l'égard de M. Barre, en lui reprochant « *de déstabiliser, d'affaiblir* » son propre camp.

Voilà, en effet, du pain béni pour les socialistes, fondés à renvoyer leurs adversaires à leurs contradictions et au choc de leurs ambitions présidentielles.

A. R.

Les déclarations du député du Rhône

« Une combinaison entre partis »

Dans le numéro de février de sa lettre « *Faits et arguments* » M. Barre évoque en ces termes le débat sur la cohabitation :

« *1. Le président de la République déclare qu'il restera jusqu'en 1988, quelle que soit l'issue des élections (et je comprends qu'il ne puisse pas dire le contraire) ; il annonce qu'il confiera la tâche de gouverner à la majorité qui sortira des élections, qu'il exercera les pouvoirs que lui donne la Constitution, qu'il ne restera pas inerte, et il fixe par un savant dosage de déclarations et de comportements les limites qu'il entend imposer à l'action du nouveau gouvernement par rapport à la politique des gouvernements socialistes qui l'ont précédé.*

2. Les responsables de l'opposition, qui sont prêts à gouverner avec M. Mitterrand, expliquent que le président n'aura plus de pouvoirs (à l'exception du droit de dissolution), que le gouvernement issu de la nouvelle majorité parlementaire, et dont le premier ministre devra être désigné par le président avec l'accord de cette majorité, appliquera son programme sans se soucier de l'hôte de l'Elysée. Ils laissent entendre, tantôt qu'ils rechercheront rapidement le conflit avec le président, tantôt (et c'est la note dominante) qu'il conviendra d'éviter la « crise de régime » et de laisser au président de la République la responsabilité de la crise. Mais l'essentiel est de s'installer à Matignon.

3. L'opinion publique se rend compte que la cohabitation ne saurait marcher, exprime à travers certains sondages le souhait, tantôt que le président s'en aille en cas de défaite aux législatives, tantôt que le président, s'il reste, puisse s'entendre avec le nouveau premier ministre. En règle générale, ce sont les partisans de la majorité qui souhaitent massivement la cohabitation, tandis que les partisans de l'opposition — RPR comme UDF — y sont en très forte proportion opposés. La question reste ouverte. Sans doute faut-il, ici encore, une « leçon de choses » ! »

Il précise ensuite : « *Ne confondons pas consensus et cohabitation.*

Le consensus exprime l'accord des Français sur quelques grands principes, sur certains sujets. Il se réalise autour du président de la République, qui ne doit pas se comporter en homme d'un parti. Cela ne contredit pas la nécessité, pour pouvoir gouverner, d'une majorité, le gouvernement gouvernant dans l'intérêt de tous et respectant l'opposition. C'est ce qui se passe dans toutes les grandes démocraties.

La cohabitation, c'est une combinaison entre partis, comme nous en avons connu sous la IVᵉ République, et ce sera rapidement le régime des partis. Ce qui est dans la logique de la cohabitation, c'est la « troisième force » d'avant 1958. Ainsi, vingt-huit années de Vᵉ République n'ont pas exorcisé les démons de la classe politique française. Voici reparaître les vétérans de la IVᵉ République, et il ne manque pas de cadets pour se lancer avec impatience sur les traces de leurs anciens ! (...)

Le général de Gaulle a toujours exprimé publiquement et de la façon la plus claire sa conception des institutions de la Vᵉ République. Chacun peut lire ses Discours et Messages *et il n'est pas nécessaire de se livrer à de subtiles exégèses pour comprendre sa pensée.*

Qui pourrait contester que, pour lui, le président joue le rôle central dans les institutions de la Vᵉ République et qu'il gouverne avec la confiance du peuple ?

« La clé de voûte de notre régime, c'est l'institution nouvelle d'un président de la République désigné par la raison et le sentiment des Français pour être le chef de l'Etat et le guide de la France... Cependant, pour que le président de la République puisse porter et exercer effectivement une charge pareille, il lui faut la confiance explicite de la nation » *(allocution du 20 septembre 1962).*

Qui pourrait contester que, pour lui, le président nomme le premier ministre et les ministres de son choix, quelle que soit la majorité de l'Assemblée, faute de quoi il accepterait la ruine de son autorité et l'incohérence au sommet de l'Etat ?

« Le peuple souverain, en élisant le président, l'investit de sa confiance. C'est là, d'ailleurs, le fond des choses et l'essentiel du changement accompli. De ce fait, le gouvernement, nommé par le chef de l'Etat et dont au surplus les ministres ne peuvent être des parlementaires, n'est plus du tout, vis-à-vis des Chambres, ce qu'il était à l'époque où il ne procédait que de combinaisons de groupes » (conférence de presse du 31 janvier 1964).

Pour moi, qui ai connu l'impuissance de la IVᵉ République et qui ai servi les présidents de la Vᵉ République, il n'y pas de danger plus grand pour l'avenir de la France que le retour à une conception du fonctionnement des institutions qui aboutirait à l'effacement du président de la République et au retour au néfaste régime des partis ».

Après avoir affirmé qu'« *il appartient au président, et à lui seul, de prendre ses responsabilités* », M. Barre indique : « *On a considéré comme inconvenante la « grève des premiers ministres ». Il y a eu en 1924 le précédent de la grève des présidents du conseil organisée par les gauches face au président Millerand : elle contraignit celui-ci à démissionner. Je ne vois pas pourquoi ce haut fait serait digne d'éloges quand la gauche l'accomplit tandis qu'il serait un « putsch » si la droite y recourait. Mais la différence entre la IIIᵉ et la Vᵉ République, c'est que le gouvernement nommé par le président de la Vᵉ République n'a pas à demander la confiance de l'Assemblée nationale ; c'est à l'Assemblée nationale de prendre l'initiative de la censure, et cela dans des conditions strictement définies par la Constitution. Le président peut toujours nommer un gouvernement, puis attendre et voir les réactions de l'Assemblée.*

» *En ce qui concerne le danger de l'instabilité présidentielle, ma réponse est simple.*

» *Quand le président de la République a la confiance du pays, il ne perd pas les élections législatives. Aucun président de la Vᵉ République ne s'est trouvé dans ce cas. Si M. Mitterrand perd les élections de mars 1986, c'est parce qu'il n'aura plus la confiance de la nation. Il vaut mieux pour la France et pour le président lui-même qu'en cas de désaveu il préfère le départ à l'effacement et à l'humiliation devant les Français et devant l'étranger.*

M. Barre précise ensuite, qu'il se « *gardera de toute obstruction* » pendant la période de cohabitation et qu'il ne « *votera pas la confiance* » à un gouvernement de cohabitation. « *Pour tous les autres cas de figures*, dit-il, *j'apprécierais en conscience.* »

M. Barre se prononce de nouveau pour le rétablissement de la Cour de sûreté de l'Etat : « *Si l'on veut tenir compte des objections qui ont été faites, au nom de principes juridiques, à cette juridiction d'exception, il est à tout le moins nécessaire de s'inspirer de la cour d'assises spéciale créée par la loi du 21 juillet 1982 pour juger les crimes d'ordre militaire, les crimes de trahison et d'espionnage, et qui est composée d'un président et de six magistrats professionnels, désignés par le premier président de la cour d'appel.*

« *La cour d'assises de Paris, composée de la même manière, pourrait être seule compétente pour connaître de toutes les infractions ayant trait à la sûreté de l'Etat, y compris en matière de terrorisme. Il serait, par ailleurs, institué un organe unique de poursuite et l'on pourrait étendre la garde à vue à quatre jours (comme cela existe déjà en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants.* »

M. Barre critique également l'abolition de la peine de mort et le nouveau régime des contrôles d'identité.

« Les entreprises doivent être prospères et compétitives »

A propos de l'économie, M. Barre déclare : « *La politique de rigueur et de contrôles mise en œuvre en avril 1983, après deux années de lourdes erreurs, a eu pour résultat de faire baisser le taux d'inflation de façon sensible, de réduire le déficit du commerce extérieur, de rétablir l'équilibre de la balance des paiements courants et de maintenir la stabilité du franc dans le système monétaire européen. Nous devons nous réjouir de ces résultats* ».

« *L'échec le plus grave enregistré par la politique socialiste est la progression du chômage,* poursuit l'ancien premier ministre. *Des sept grandes puissances industrielles, la France est le seul pays qui a connu chaque année, de 1981 à 1985, une diminution de la population au travail.* »

Selon M. Barre, « *l'agriculture française est en plein désarroi* ». Aussi conviendrait-il de « *sauvegarder les acquis fondamentaux au niveau européen, libre circulation des produits, acceptation de prix communs modérés, liberté des politiques structurelles et de jouer la carte de la compétitivité au niveau national* ».

M. Raymond Barre fait six propositions pour les entreprises : — *Donner aux entreprises la liberté de fixer leurs prix, d'adapter leurs effectifs en fonction de l'évolution économique, mais dans le respect de leur responsabilité sociale, et d'effectuer leurs opérations de change avec l'étranger ;*

— *Leur fournir des incitations fiscales simples à la recherche et à l'investissement, qui se substitueraient aux subventions de tous ordres qui leur sont accordées ;*

— *Encourager la constitution des fonds propres ;*

— *Stabiliser immédiatement leurs charges sociales, puis les réduire progressivement dès que la situation financière le permettra ;*

— *Favoriser l'efficience des dirigeants et cadres supérieurs de l'entreprise par des dispositions appropriées (« stock options » avec fiscalité favorable) ;*

— *Etablir une plus grande flexibilité dans l'utilisation des équipements productifs et dans l'aménagement de la durée du travail (dans un cadre annuel) ainsi que reconnaître le rôle du contrat d'entreprise, sous des formes dérogatoires ou non dérogatoires.*

Il s'agit de mettre en œuvre une politique pour l'entreprise qui fixe les conditions générales de son activité sans intervenir dans cette activité elle-même et qui oriente, le cas échéant, cette activité par des incitations spécifiques. Ce type de politique est différent de la politique industrielle qui concerne des secteurs ou des branches, sur lesquels se concentre l'intervention de l'Etat, et qui est de nature dirigiste. »

Le souci de rétablir les équilibres fondamentaux ne va-t-il pas à l'encontre de la croissance ? Non, répond l'ancien premier ministre : « *Regardez les pays qui nous entourent et qui sortent tous des difficultés que nous avons connues ensemble ! Regardez l'Allemagne fédérale : depuis 1981, le gouvernement a réduit patiemment le déficit budgétaire tandis que la Banque centrale maîtrisait la création de monnaie. Trois ans après, la République fédérale a rétabli ses équilibres fondamentaux, retrouvé l'expansion, et les entreprises et les ménages vont bénéficier, à compter de 1986, d'une baisse substantielle d'impôts.*

Quand donc comprendra-t-on en France qu'il n'y a de croissance durable que si elle repose sur des finances publiques saines, une monnaie solide, des prix stables et une croissance des revenus qui n'excède pas la production globale de l'économie ? »

« Le social sera aussi nécessaire que par le passé »

« *Le social n'est pas dans une phase de régression mais dans une période de mutation. Il sera différent de ce qu'il a été, mais sans doute aussi nécessaire que par le passé* », explique M. Barre dans *Faits et arguments.* Evoquant un déficit de la Sécurité sociale « *d'au moins 20 milliards de francs* » en 1986, l'ancien premier ministre estime « *qu'il sera nécessaire, dans l'avenir, de modérer l'évolution des prestations et de recourir à un financement des assurés sociaux qui pourraient, en ce qui concerne l'assurance-maladie, obtenir une couverture complémentaire auprès des mutuelles ou des compagnies d'assurances et, en ce qui concerne le régime des retraites, accomplir un effort supplémentaire d'épargne à long terme* ».

M. Barre juge « *indispensable* » la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, mais elle « *ne saurait cependant permettre un retour à des licenciements abusifs ou sauvages. La protection des salariés doit pouvoir être assurée en tout état de cause par les juridictions compétentes. Mais surtout, les chefs d'entreprise contraints à licencier pour raisons économiques doivent continuer à assumer leurs responsabilités sociales et veiller au reclassement des salariés licenciés ou à la mise en œuvre d'un plan social* ».

A propos des « *acquis sociaux* » depuis 1981, M. Barre affirme : « *Le vrai problème est maintenant d'honorer les traites.* » Il juge possible « *de permettre, dans certains cas et sous certaines conditions, aux accords d'entreprise de déroger à des dispositions juridiquement supérieures — loi, décrets, accords interprofessionnels et de branche — par exemple pour introduire plus de souplesse dans l'aménagement du temps de travail* ». Cette réforme suppose trois conditions : « *Eviter qu'à cette occasion le rôle des organisations syndicales soit contesté. Elles doivent demeurer l'interlocuteur privilégié dans la négociation* » ; « *s'assurer que l'accord dérogatoire est réellement représentatif de la volonté de la majorité des salariés* » (droit de veto des organisations non signataires et majoritaires, vote des salariés) ; enfin, « *il ne saurait être question de déroger sur tout. Le droit du travail doit comporter des dispositions intangibles d'ordre public* ».

Le président du RPR veut donner une vigueur nouvelle à la campagne de l'opposition

« *La mobilisation de l'opposition est en train de se faire.* » « *L'opposition doit se mobiliser activement de telle sorte que l'UDF et le RPR ensemble aient une majorité qui soit incontestée et incontestable.* » C'est en ces termes que M. Jacques Chirac, le lundi 27 janvier, à l'émission « Face au public » de France-Inter, a annoncé une relance ou plutôt une intensification de la campagne de l'opposition.

Le président du RPR a naturellement pris conscience que depuis le discours de M. Mitterrand au Grand-Quevilly, l'initiative de la campagne électorale — tout au moins sur le plan médiatique — était passée du côté du Parti socialiste (*le Monde* du 21 janvier). Il compte donc utiliser les sept semaines qui restent encore avant le scrutin du 16 mars pour donner un nouvel élan à l'opposition. M. Chirac compte le faire sur deux thèmes :

● **Le gouvernement d'après le 16 mars.** — Le président du RPR est particulièrement agacé par la déviation du débat sur le problème de la cohabitation qui est pour lui, affirme-t-il, « *une question hors du temps* ». Il va même jusqu'à dire qu'il comprend tout à fait la réaction de la jeune chômeuse, face à M. Raymond Barre, lors de l'émission « Sept sur sept » tant les hypothèses sur la cohabitation sont éloignées des préoccupations des Français.

Il préfère donc assurer que de toute façon, après les élections législatives, « *la France sera gouvernée et ne deviendra pas un pays ingouvernable* ». Il réfute la théorie du « gouvernement de minorité » en disant qu'avec « *25 à 35 % des voix, en aucun cas le PS ne pourra être un parti de gouvernement mais sera un parti d'influence* ».

Pour lui « *la seule alternative de gouvernement* » réside dans l'union du RPR, de l'UDF et de ses alliés, à l'exclusion du Front national. En affirmant « *qu'aucune autre formation politique ne pourra avoir la majorité* », M. Chirac conteste donc par avance l'ambition des socialiste de former « *le premier parti de France* », puisqu'il oppose celui-ci non pas au RPR ou à l'UDF mais à l'union de ces deux formations.

Quant aux relations entre le futur premier ministre et le président de la République, le maire de Paris estime « *qu'il y aura normalement possibilité de gouverner si le chef de l'Etat respecte à la fois le verdict populaire et les institutions* ».

C'est d'ailleurs à vérifier la sincérité de cette volonté que devrait se limiter l'entretien que pourraient avoir le président de la République avec le premier ministre « *pressenti* ». Cela constitue une réponse restrictive à la suggestion d'un « *modus vivendi* » entre les deux personnages faite par M. Rocard dans son discours d'Aurillac (*le Monde* daté 26-27 janvier).

● **Projet contre-bilan.** — Pour marquer le tour plus offensif qu'il compte donner à la campagne, M. Chirac a annoncé que sa riposte consisterait à présenter « *le projet de l'opposition contre le bilan des socialistes* ». Il a ainsi résumé le premier : « *Démanteler petit à petit les structures socialistes, c'est-à-dire rendre à l'Etat toutes ses responsabilités, notamment dans le domaine de la sécurité, de la défense, de l'identité culturelle, comme la politique de l'immigration.* »

Il a décrit en ces termes le second : « *Nous sommes dans un pays qui en matière de prix a fait plus mal que tous nos concurrents et nos partenaires, qui s'est considérablement endetté — il faudra d'une façon ou d'une autre payer ces dettes demain — dont la gestion de la protection sociale, c'est-à-dire de la sécurité sociale, a conduit à des perspectives de déficit qui nous font nous demander comment demain on la maintiendra, où l'on ne sait pas comment demain on paiera les retraites ; un pays dans lequel la situation de notre défense s'est considérablement dégradée ; un pays où il faut maintenant avoir l'intervention de l'abbé Pierre ou de Coluche pour lutter contre un phénomène que l'on croyait définitivement disparu dans notre société, la vraie pauvreté. Il faut que nous disions clairement, contrairement à ce que diffuse la propagande du Parti socialiste, que le bilan est mauvais.* »

M. Chirac a donc défini les thèmes de la nouvelle phase de la campagne électorale de l'opposition car c'est au nom de toute celle-ci et pas seulement en celui du seul RPR qu'il s'est exprimé. N'est-ce pas déjà en leader de cet ensemble qu'il s'est posé en affirmant pour conclure : « *L'union de l'opposition a aujourd'hui des candidats, une vraie équipe, un projet commun, une volonté de gouverner ensemble et seulement ensemble. Elle est la seule force politique susceptible d'assumer la responsabilité d'une majorité et d'un gouvernement.* » Prudent, M. Chirac a souligné que « *rien n'était acquis d'avance* » et qu'il n'était pas écrit dans la Constitution que le chef du parti vainqueur doive obligatoirement devenir premier ministre !

A. P.

La prudence du « trublion »

Décidément, le débat sur la cohabitation est loin d'être clair. A preuve, les interventions répétées des responsables politiques qui éprouvent le besoin de redonner maintes explications sur le sujet, soit qu'ils craignent d'avoir été mal compris, soit que leurs analyses évoluent au fur et à mesure de l'engagement dans la campagne électorale du président de la République.

M. François Léotard, qui s'efforce de gagner ses galons de chef de guerre incontesté au sein de « *l'opposition libérale* », a beau s'époumoner en répétant, à l'adresse des trois grands chefs de l'opposition : « *Laissez-nous gagner* », laissez-nous franchir d'abord le « *premier des pas* », celui des élections législatives, rien n'y fait. M. Giscard d'Estaing consacre à la cohabitation une conférence de presse, M. Chirac ne laisse pas s'achever une réunion électorale sans évoquer le sujet, qualifié pourtant par lui de « *faux problème* ». M. Barre, qui a pris sur ses partenaires quelques longueurs d'avance dans l'ordre des certitudes, livre, à nouveau, dans sa lettre mensuelle *Faits et arguments*, le point de ses réflexions.

Au moment où, face à la remontée du PS dans les sondages, et face à l'offensive de M. Mitterrand, l'opposition n'est plus aussi sûre d'elle-même. L'ancien premier ministre choisit d'insister sur la continuité de sa pensée et de ses choix, sur la détermination dont il saura faire preuve au lendemain du 16 mars.

Détermination qui, quoi qu'ils en disent, inquiète certains de ses amis, qui se demandent jusqu'où pourra aller leur fidélité à l'ancien premier ministre, au lendemain du scrutin de mars : refuser de voter la confiance à un gouvernement issu des rangs de l'actuelle opposition et prêt à cohabiter avec M. Mitterrand ? Faire « *la grève des premiers ministres* » pour contraindre M. Mitterrand à la démission ?

Il est vrai aussi que l'ancien premier ministre a pu les rassurer en affirmant il y a quelques jours sur TF 1 qu'il se refuserait à jouer les « *trublions* » et laisserait à la cohabitation toutes ses chances d'échouer seule !

Déjà à l'automne, M. Barre avait renoncé à présenter des listes constituées de candidats liés par les mêmes engagements : le refus de la confiance à un gouvernement de cohabitation, le retour au scrutin majoritaire.

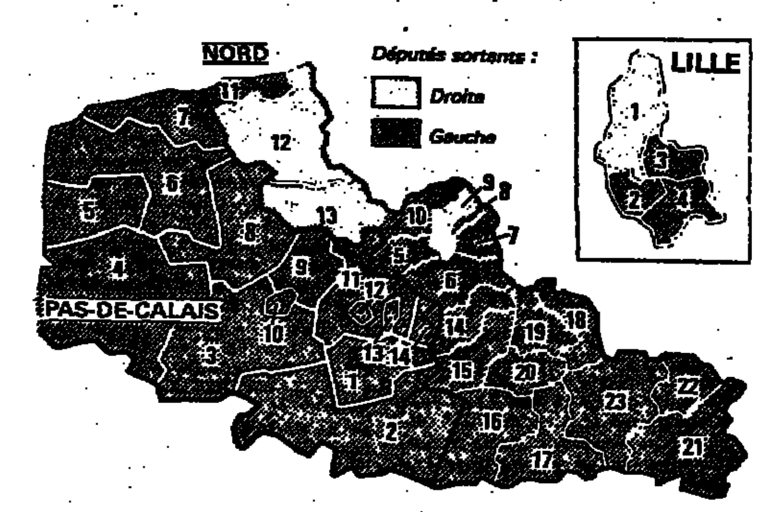
Cette même prudence anime encore aujourd'hui M. Barre lorsqu'il souligne qu'il laissera les Français juger de l'« expérience » qui se déroulera sous leurs yeux et se gardera de toute « obstruction ».

Du trublion au « casseur », il y a un pas que l'ancien premier ministre ne veut pas franchir, ce qui ne l'empêche pas de continuer à marquer ses différences tant en ce qui concerne les choix stratégiques de l'opposition que ses options programmatiques. Tout en essayant, parfois avec une grande subtilité, de ne pas contrevenir aux règles du savoir-vivre de l'union instaurées peu ou prou par les partenaires de l'opposition attentifs à la demande de l'opinion.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

NORD-PAS-DE-CALAIS (II)

L'opposition divisée, les socialistes disciplinés



Les numéros portés sur cette carte sont ceux des circonscriptions.

Le Pas-de-Calais a la particularité de n'être représenté à l'Assemblée nationale que par des élus de gauche : 11 socialistes, 2 communistes et 1 radical de gauche. Le scrutin proportionnel a donc été mal accueilli par le PS local, qui va perdre au moins la moitié de ses élus. Pourtant, passé le premier moment de fronde, les socialistes ont désigné démocratiquement, dans la discipline, leurs candidats, répartis aussi efficacement que possible entre le *littoral*, le bassin minier et la campagne arrageoise, sous la paisible direction de Roland Huguet, président du conseil général, pour les législatives, et de Noël Josèphe, président du conseil régional, pour les régionales.

En face, la discipline, en revanche, a volé en éclats devant les ambitions concurrentes de deux candidats du Parti républicain, Philippe Vasseur, journaliste au *Figaro*, désigné par Paris contre l'avis des militants locaux de l'UDF, et Léonce Deprez, maire du Touquet, choisi par la fédération départementale. Ils iront l'un et l'autre à la bataille, le second reprochant notamment au premier de renforcer *« l'emprise du groupe Hersant »* sur le département.

Le groupe Hersant est aussi présent, en effet, sur la liste du RPR, où le fils de Robert Hersant, Jacques Hersant, PDG de *France-Soir*, occupe la troisième place, derrière Jean-Paul Delevoye et Yvan Blot. Il est également présent à travers le quotidien *Nord-Matin*, bien implanté dans le bassin minier.

Aussi bien Philippe Vasseur que Jacques Hersant se défendent d'obéir à une *« stratégie politique »* du groupe. L'un et l'autre affirment que leur démarche est entièrement personnelle. Philippe Vasseur précise qu'il a informé Robert Hersant de sa candidature en mai 1985 et que celui-ci s'est contenté de lui dire, en substance : *« Cela va faire beaucoup, mais si vous y tenez... »* Quant à Jacques Hersant, qui devait d'abord se présenter dans le Val-de-Marne, il répète qu'il n'a été poussé par personne. Ce qui est sûr, c'est que, pour le moment, *Nord-Matin* continue d'exprimer ouvertement ses sympathies socialistes et ne sert en rien la campagne de l'opposition.

L'autre sujet de controverse est évidemment la situation économique du département, où le chômage atteint des taux exceptionnellement élevés sur le littoral (autour de Calais et de Boulogne) et dans le bassin minier (autour de Lens). C'est précisément à Calais et à Boulogne que se recrutent les principaux adversaires du tunnel sous la Manche, qui fera perdre une bonne part des recettes portuaires et touristiques de ces deux villes. Le Parti communiste et l'opposition critiquent violemment ce projet, non dans son principe (*« On ne défend pas les diligences au moment où on fait les chemins de fer »*, dit Philippe Vasseur), mais dans ses modalités.

La chambre de commerce de Calais est la plus ardente à combattre l'opération, mais le maire communiste de la ville (Jean-Jacques Barthe, numéro deux sur la liste du PC) et le dirigeant local du RPR (Yvan Blot, également numéro deux sur la liste de son parti) prêtent activement la main à cette contestation, qui peut coûter des voix aux socialistes dans cette partie du département.

Quant à la conversion du bassin minier, elle continue d'alimenter les débats à la fois sur les possibles activités de substitution et sur la nécessaire réhabilitation du cadre de vie, dont les Verts tirent argument pour gagner des suffrages.

La droite se renouvelle et se querelle

De notre envoyé spécial

Arras. — *« Un enfant du pays qui a fait ses preuves »*, telle est la définition que donne de lui-même sur ses affiches Philippe Vasseur, rédacteur en chef économique au *Figaro* et tête de liste de l'UDF pour les élections législatives dans le Pas-de-Calais.

Enfant du pays, Philippe Vasseur l'est incontestablement. Né au Touquet en 1943, c'est à Boulogne qu'il a passé toute sa jeunesse. Ses parents y habitent toujours. Son père, fonctionnaire, y écrivait, sous le pseudonyme de Marvas (pour Marcel Vasseur), des revues patoisantes jouées au théâtre municipal — à guichet fermé pendant un mois chaque année, rappelle fièrement le fils.

Philippe Vasseur a débuté à la chambre de commerce de Boulogne, avant de s'exiler à Dunkerque, puis à Paris, où il s'est occupé pendant onze ans des pages régionales du quotidien *les Echos*. Le Pas-de-Calais, assure-t-il, n'y était pas oublié. Un bref passage à TF1 puis au *Nouveau Journal*, et c'est l'entrée, en 1984, dans le groupe Hersant. Entre-temps, l'année précédente, il a été nommé par François Léotard délégué régional du PR pour le Nord - Pas-de-Calais. Bref, il connaît bien les dossiers et se défend d'être un « parachuté ».

A-t-il pour autant, comme il l'affirme, « fait ses preuves » ? Ce n'est pas l'avis de Léonce Deprez, maire du Touquet, qui revendiquait la direction de la liste UDF et qui, faute de l'obtenir, a décidé de conduire sa propre liste, abandonnant du même coup la présidence départementale du PR.

Le « méli-mélo » de la politique

Léonce Deprez, cinquante-huit ans, directeur du journal *l'Avenir du Pas-de-Calais* et connu dans tout le département comme un homme de terrain, est un personnage. Ancien sportif (il a été champion de France cadet sur 55 mètres haies et surtout gardien de but de l'équipe nationale de football aux Jeux olympiques d'Helsinki en 1952), il prend la direction de l'imprimerie familiale à Béthune avant de se lancer dans la vie publique : président de la jeune chambre économique, il devient président national des jeunes chambres économiques ; conseiller municipal de Béthune, il sera élu au Touquet comme premier adjoint en 1965, puis comme maire en 1969.

Léonce Deprez s'est ainsi intéressé tour à tour à la conversion du bassin minier, à l'aménagement du territoire (il se considère à la fin des années 60 comme le « poulain » d'Olivier Guichard) et au tourisme. Il a, sans aucun doute, beaucoup fait pour le Pas-de-Calais, et, s'il refuse le *« méli-mélo »* de la politique, il entend enfin, après plusieurs échecs, être élu député, à la fois pour entamer une *« nouvelle étape »* dans son action et pour répondre à l'attente de ses concitoyens — alors que, dit-il, Philippe Vasseur n'a encore rien entrepris et reste inconnu de la population. Il n'en fait pas, précise-t-il, une question de personne, mais de principe.

Philippe Vasseur a choisi de passer outre à ces arguments, se contentant de faire observer que si Léonce Deprez a été battu plusieurs fois dans une circonscription plutôt modérée, ce n'est peut-être pas par hasard. Il s'est donc mis en campagne avec application. Son thème principal : la lutte contre le chômage, en particulier dans ces deux zones en crise que sont le littoral (il parle d'une *« zone franche »* destinée à attirer les entreprises) et le bassin minier (il dénonce les *« illusions »* créées par la gauche).

Léonce Deprez insiste, quant à lui, sur deux *« gisements »* d'emplois : le tourisme, d'une part (il a montré au Touquet, avec Thierry Sabine, qui fut son collaborateur au début des années 70, son sens de l'animation), le bâtiment et les travaux publics, d'autre part.

Si Philippe Vasseur est proche de Valéry Giscard d'Estaing (on dit même qu'il a été imposé par l'ancien président de la République), Léonce Deprez, lui, se réclame plutôt de Raymond Barre.

Si les deux rivaux ont toutes chances d'être élus l'un et l'autre, le RPR, troisième composante de l'opposition, espère pour sa part conquérir trois sièges. Il présente, lui aussi, un visage renouvelé, avec pour chef de file Jean-Paul Delevoye, maire de la petite ville de Bapaume, dans le sud du département, et, en deuxième ligne, Yvan Blot, ancien président du Club de l'Horloge, chargé de mission auprès du secrétaire général du RPR. Deux hommes jeunes, qui s'implantent avec dynamisme et ténacité, comme l'a montré notamment le succès d'Yvan Blot aux dernières élections cantonales, à Calais, au détriment du PC.

Le renouvellement est complété par l'arrivée-surprise de Jacques Hersant, en troisième position, au titre du Centre national des indépendants — parachutage qui a suscité quelques remous et qui nourrit encore des critiques contre la volonté d'hégémonie prêtée au groupe Hersant. Hormis cette péripétie, le RPR imite du Parti socialiste la force tranquille.

Cette force tranquille, nul, chez les socialistes, ne l'incarne mieux que Roland Huguet, leur tête de liste. Cet homme massif de cinquante-deux ans, ancien enseignant issu d'une famille de sidérurgistes, député depuis 1973 d'une circonscription mi-industrielle mi-rurale, est à l'image des élus socialistes de ce département, attachés à leur culture et à leurs traditions, souvent mal connus parce que peu soucieux de se mettre en vedette, mais qui pèsent de tout leur poids collectif sur la politique régionale.

« Un notable-type », dit de lui Philippe Vasseur, qui se sent plus proche des « modernistes » du PS comme Jacques Mellick, à Béthune, ou Michel Delebarre, dans le Nord. Roland Huguet reconnaît que le langage de la modernisation ne passe pas toujours bien dans le bassin minier, où il signifie la rupture avec un riche passé, mais, dit-il, aujourd'hui, *« la cuti est virée »*. Au reste, selon Roland Huguet, la tendance est meilleure depuis quelques mois, et le moral des militants est en hausse.

Avec cinq ou six députés socialistes et deux ou trois communistes, la gauche devrait rester majoritaire, mais le vote du département peut surtout permettre aux socialistes de conserver la présidence du conseil régional, le Pas-de-Calais s'affirmant ainsi, une fois de plus, comme le dernier bastion de la fidélité.

THOMAS FERENCZI

Le dernier puits

De notre envoyé spécial

Liévin. — Autour de Liévin, le dernier puits en activité, qu'on appelle le puits 19, est en train de fermer. A Liévin même, depuis la catastrophe de 1974, il n'en reste plus un. Dans l'ensemble du bassin minier, après la fermeture du puits 19, six seulement seront encore ouverts. *« Nous avions cru que nous pourrions relancer la production charbonnière,* explique Jean-Pierre Kucheida, maire et député socialiste. *Nous n'avions pas en main les véritables données techniques, et il a fallu du temps pour que la situation apparaisse clairement. »*

Chacun sait aujourd'hui que le bassin *« le plus dangereux et le plus grisouteux du monde »* est condamné. Il faut donc accepter la modernisation. *« Modernisation, c'est un mot qui m'agace,* dit Jean-Pierre Kucheida, *parce qu'il est trop souvent dénué de sens humain. »* Faut-il ralentir le mouvement ? *« Il faut savoir négocier le virage,* répond notre interlocuteur, *et éviter de précipiter la région dans le marasme le plus complet en agissant trop brutalement. »*

Cette brutalité, Jean-Pierre Kucheida la reproche à la droite. On est passé en vingt ans, indique-t-il, de 165 000 emplois dans les mines à 19 000. Dans le même temps, la politique de conversion a permis d'en créer environ 50 000. Multipliez ces chiffres par deux pour tenir compte des emplois induits, et vous obtenez un déficit d'environ 200 000 emplois.

La gauche, en revanche, a mis en place en 1983, grâce à François Mitterrand, rappelle Jean-Pierre Kucheida, deux importantes dotations, qui ont amené en moins de deux ans 5 400 emplois, sans compter les emplois induits. Cependant, si François Mitterrand a donné l'impulsion, « l'intendance » n'a pas toujours suivi. Jean-Pierre Kucheida en veut particulièrement à Pierre Mauroy, qui, selon lui, n'a pas payé de retour comme il l'aurait dû le soutien que les socialistes du Pas-de-Calais n'ont cessé de lui apporter. Il lui reproche, pêle-mêle, d'avoir nommé un communiste à la présidence des Charbonnages, d'avoir laissé traîné le dossier de la plate-forme chimique de Mazingarbe, d'avoir trop peu fait pour le bassin minier...

Tout de même, la gauche, affirme Jean-Pierre Kucheida, a inversé la tendance. A Liévin même, le taux de chômage, qui était de 22 % il y a trois ans, est aujourd'hui de 16 %. L'important, pour Jean-Pierre Kucheida, est que l'on croie de nouveau à cette région. Le tunnel sous la Manche va contribuer, selon lui, à relancer l'activité, mais il va falloir *« faire entrer dans les mentalités »* ces grands bouleversements. *« On va changer toutes les habitudes »*, conclut-il, et cela ne peut se faire *« sans quelques précautions indispensables »*.

Th. F.

POLITIQUE

SITUATIONS 86

MARNE : M. Barre accorde son « label » aux listes de M. Stasi

De notre correspondant

Reims. — M. Bernard Stasi, député UDF et maire d'Epernay, a annoncé, le lundi 27 janvier, que M. Raymond Barre avait accordé son « label » aux listes UDF qu'il conduira dans la Marne aux élections législatives et régionales.

Le premier vice-président du CDS, qui affirme avoir reçu le soutien *« total »* du député de Lyon, observe que les listes UDF marnaises compteront parmi les *« rares »* à se prévaloir d'un tel appui. En effet, a-t-il ajouté, l'ancien premier ministre se montre plutôt *« avare »* lorsqu'il est pareillement sollicité. M. Stasi, « barriste » convaincu, partage pleinement les idées du député de Lyon et ses vues sur la question de la cohabitation notamment. Il avait été en 1982, l'un des premiers hommes politiques de l'opposition à se ranger publiquement derrière lui.

Ce soutien arrive fort opportunément pour le président de la région Champagne-Ardenne et pour l'UDF en proie à des turbulences dans le département. Non seulement cette dernière n'a pu convertir son partenaire du RPR à l'idée de constituer une liste fusionnée, qui lui aurait permis d'accroître ses chances d'emporter un second siège de député, brigué par M. Jean-Louis Schneiter (CDS), premier adjoint au maire de Reims, mais, placé en seconde position derrière M. Stasi, ce siège ne lui est pas acquis eu égard à la présence d'une liste dissidente d'opposition emmenée par deux conseillers généraux, MM. Pierre-Emmanuel Taittinger (sans étiquette), fils de l'ancien maire de Reims et ancien garde des sceaux, et Bernard Cames, président régional de la CGPME, et adhérent direct de l'UDF.

De plus, l'UDF subit les remous provoqués par la semi-dissidence de l'une de ses composantes (*le Monde* du 12 janvier). Faute d'avoir obtenu satisfaction lors de l'élaboration des listes, le PR a annoncé qu'il constituerait sa propre liste aux régionales.

Enfin, M. Frédéric Payen, un conseiller régional et élu de la ville de Reims, récuse, lui aussi, ces décisions et proteste contre son éviction des listes. Il estime que les intérêts des adhérents directs de l'UDF qu'il représente ont été négligés. M. Frédéric Payen, qui se targue du soutien de M. Paul Girod, a engagé un recours auprès des instances nationales de la confédération visant à l'annulation des choix arrêtés localement.

LOUIS DIDIER.

FINISTÈRE : M. MARC BÉCAM (RPR) TÊTE D'UNE LISTE DISSIDENTE POUR LES RÉGIONALES

(De notre correspondant.)

Brest. — M. Gabriel de Poulpiquet, ancien député, président du comité des Finistériens pour la défense des institutions de la Vᵉ République, groupant des élus qui se sont mis en marge des partis politiques de l'opposition, a annoncé le lundi 27 janvier que M. Marc Bécam (RPR), sénateur, ancien ministre, sera son chef de file pour les élections régionales.

M. Bécam avait, dit-on, *« des fourmis dans les jambes »*. Il hésitait à se ranger aux côtés des partisans de M. de Poulpiquet, et à prendre le risque de désavouer la liste officielle RPR-UDF sur laquelle figurent deux de ses adjoints à la mairie de Quimper, MM. Alain Gérard (RPR) et Jean-Yves Cozan (CDS). Mais il a finalement choisi les dissidents de l'opposition.

« La plus large union se réalise pour que se constituent enfin de véritables équipes harmonieusement réparties sur le plan géographique et représentatives des aspirations de nos populations », a déclaré M. de Poulpiquet, qui n'a pas encore donné le nom de la tête de liste aux élections législatives.

G. S.

LA RÉUNION : RUPTURE CONSOMMÉE AU SEIN DE L'OPPOSITION

(De notre correspondant.)

Saint-Denis. — La rupture au sein de l'opposition est désormais consommée à la Réunion, depuis la publication d'une liste se réclamant de M. Raymond Barre et conduite par le maire du Tampon, M. André Thien Ah Koon. Baptisée France-Réunion-Avenir, cette liste respecte un équilibre géographique, puisque toutes les régions de l'île y sont représentées. Néanmoins, elle apparaît comme un compromis entre plusieurs personnalités dont l'approche des problèmes de l'île diverge sur le fond. On voit ainsi M. Pierre Lagourgue (ancien député UDF, premier vice-président du conseil régional), partisan du maintien de l'octroi de mer (la taxe sur les importations qui alimente essentiellement le budget des communes réunionnaises), cohabiter avec le sénateur (apparenté RPR) Paul Bénard, farouche adversaire de cette même taxe, qu'il considère comme un facteur aggravant le coût de la vie dans l'île. Le ciment entre les cinq candidats de la liste France-Réunion-Avenir est M. Raymond Barre, dont ils soutiennent la démarche politique et économique.

A. D.

(1) La liste France-Réunion-Avenir est composée de MM. André Thien Ah Koon, Pierre Lagourgue, Jean-Marc Bénard (fils du sénateur Paul Bénard), Guy Hoarean (maire de Saint-Joseph), Fred Bidy (conseiller général), Bertho Audifax (conseiller régional) et José Pinna (maire d'Etang-Salé).

● *M. Pierre Lefranc renonce à présenter une liste à Paris pour les élections législatives.* — L'ancien chef de cabinet du général de Gaulle avait annoncé sa décision de présenter une liste soutenue par un groupement de gaullistes de gauche et par le Mouvement des démocrates. Il précise que le comité Appel pour la Vᵉ République qu'il vient de créer *« ne participerait à aucune initiative électorale lors de la prochaine consultation »*.

D'autre part, M. Gérard Touati a fait connaître son intention de conduire à Paris pour les élections législatives une liste *« Initiative 86 »*. Aux élections européennes de juin 1984 M. Touati avait conduit une liste *« Initiative 84. Liste des jeunes entrepreneurs »*.

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON : M. Dijoud se retire

De notre correspondant

Saint-Pierre. — Les conseillers généraux et municipaux de Saint-Pierre-et-Miquelon se sont réunis il y a quelques jours à la mairie de Saint-Pierre, à la demande du député apparenté socialiste de l'archipel, maire du chef-lieu, M. Albert Pen, et en présence du représentant local de l'UDF, M. Georges Poulet, qui appuyait la candidature dans l'archipel de l'ancien secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Paul Dijoud (UDF).

Les élus locaux de la majorité, qui soutiennent la candidature de M. Pen, ont adopté à l'unanimité une motion de rejet de la candidature de M. Dijoud. Les conseillers ont finalement estimé que *« dans la situation actuelle de l'archipel, il convenait que celui-ci soit représenté à l'Assemblée nationale par un des leurs »*. Les élus se sont prononcés, après avoir entendu un rappel par M. Pen des raisons qui lui avaient fait soutenir la candidature de M. Dijoud, mais aussi après avoir prêté une oreille attentive à une présentation de la candidature de M. Dijoud par M. Poulet et, pour finir, à un argumentaire du sénateur apparenté socialiste, président du conseil général, M. Marc Plantagenest. Ce dernier a exposé les motifs pour lesquels les conseillers généraux défendaient de préférence la candidature du député sortant, M. Pen.

Les élus locaux ont souligné dans leur motion que l'avenir de Saint-Pierre se joue avec les négociations franco-canadiennes sur la zone économique et les quotas de pêche. En adoptant cette position, les élus ont affirmé *« exprimer le sentiment d'une grande partie de la population »*, qui, selon eux, se traduira en mars prochain par *« une large union locale autour de M. Pen »*. Le groupe UDF n'a pas cru devoir s'associer à cette motion.

M. Dijoud, pour sa part, a pris acte de cette décision en ne manifestant ni amertume ni mauvaise humeur. *« Chacun a besoin de l'autre pour faire du bon travail »*, écrit l'ancien secrétaire d'Etat, qui se dit prêt à partager le combat des Saint-Pierre-et-Miquelonnais et de leurs élus pour un avenir meilleur de l'archipel, *« chaque fois qu'ils le souhaiteront »*.

MARC DE SAINTE-MARIE.

MOSELLE : crise au RPR ?

De notre correspondant

Metz. — La fédération de Moselle du RPR est en crise. C'est la constitution de la liste gaulliste pour les élections régionales qui est à l'origine du malaise. Après le retrait de cette liste de M. Julien Schvartz, président du conseil général de Moselle pourtant assuré d'occuper la deuxième place derrière M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, député, et maire de Sarrebourg, M. André Lacroix, conseiller général de Thionville vient de démissionner du RPR, affirmant : *« Je ne suis pas un bon courtisan. »*

Ces deux décisions personnelles illustrent la situation qui règne au sein de la Fédération RPR de Moselle où les luttes d'influence sont vives pour accéder aux places éligibles. Soixante dix postulants à la candidature sont recensés. Au-delà du problème de la composition des listes l'enjeu de la bataille engagée est la direction du RPR en Moselle. Le leadership de M. Messmer, président départemental est contesté par M. Schvartz. Ce dernier, soucieux de ménager sa majorité au conseil général et convaincu qu'il conduirait la liste des régionales, avait pris des engagements pour former *« une liste d'union »* comprenant des candidats non inscrits et des socio-professionnels. Ce point de vue s'est heurté aux ambitions non seulement de certains élus, mais aussi de responsables politiques locaux réclamant *« une bonne place »*. *« Les vues de M. Schvartz ne concordent pas avec celles d'autres colistiers »*, commente de son côté M. Messmer qui conduira les deux listes RPR en Moselle.

J.-L. T.

MAYENNE : M. Jospin fait le ménage à Laval

De notre envoyé spécial

Laval. — *« Nous avons eu beaucoup de difficultés à trouver une salle à Laval. J'espère que cette situation ne se renouvellera pas d'ici au 16 mars »*. Le ton est amer. M. Claude Pion, le jeune premier secrétaire fédéral socialiste (mitterrandiste) de la Mayenne se serait bien passé de cette précision devant les journalistes. Ne pas disposer d'une salle digne de recevoir le « patron », M. Lionel Jospin, dans une ville dirigée par un maire socialiste, c'est un comble. Il est vrai que le premier magistrat en question, M. André Pinçon, vient de se faire exclure pour dissidence. Appuyé par l'ensemble des maires du département, il présentera, aux législatives de mars prochain, une liste sous l'étiquette *« Socialisme et démocratie »*. Elle s'opposera à la liste officielle du PS conduite par le parachuté parisien, M. Jean-Paul Planchou (CERES).

M. Jospin est donc venu, le lundi 27 janvier, à Laval pour faire le ménage et convaincre les militants socialistes du bien-fondé de la décision de la convention nationale du PS. Cette mission était difficile dans cette fédération déchirée. Devant 200 militants, au centre socioculturel Saint-Nicolas, M. Jospin a expliqué que *« les grandes orientations nationales d'un parti doivent être respectées »*. Et pour se faire bien comprendre de M. Pinçon, absent à la réunion, il a ajouté : *« Il n'y pas cent PS en France, il y en a un »*.

Entouré des colistiers de M. Planchou et de la veuve de Robert Buron, qui fut ministre du général de Gaulle, le premier secrétaire du PS s'est attaché tout à la fois à persuader les militants de faire le bon choix et à démonter les arguments des camarades-adversaires. Côté militants socialistes, le discours de M. Jospin peut se résumer à une formule : dans cette terre de mission qu'est la Mayenne — les trois députés sortants sont de droite, — il est inutile et même suicidaire de disperser les voix socialistes. Côté dissidence, il a fait remarquer que *« ni Guesde, ni Blum, ni Jaurès, ni même Mitterrand n'ont été élus pour la première fois dans le département dont ils étaient issus »*. M. Pinçon n'a qu'à bien se tenir, car *« démocratie et discipline doivent être respectées »*. Et d'un revers de main, le premier secrétaire balaie les explications données par les dissidents sur les particularités locales.

A vrai dire, ni la direction du PS ni les militants de base ne se font d'illusions sur un éventuel retour en arrière de M. Pinçon. Un militant explique que *« la coupure est trop profonde entre les partisans de Pinçon et ceux de Planchou »*. Et d'ajouter que cette attitude du maire de Laval fait s'envoler *« la possibilité pour les socialistes de décrocher un siège »* : ni M. Pinçon ni M. Planchou.

Au terme de la réunion, M. Jean-Yves Gougeon, maire adjoint de Laval, a rendu sa carte du Parti socialiste.

O. B.

UN COLLOQUE AVEC MM. CHIRAC ET ROCARD

Du bon usage du libéralisme... social

Il s'en est fallu de peu, le lundi 27 janvier, à un colloque organisé par *Liaisons sociales*, pour qu'on ait l'impression que MM. Jacques Chirac et Michel Rocard, intervenant séparément devant un public attentif, avaient échangé leurs personnages. *« Je ne crois pas au déclin ou au recul du social (...). Le social doit prendre de plus en plus de place dans l'entreprise, car il est la condition de sa mutation »*, a lancé le président du RPR. L'ancien ministre de l'agriculture a expliqué de son côté que les socialistes devaient encore *« balayer fermement »* chez eux pour mettre fin à la *« connotation entre socialisme démocratique et étatisme »*. Tout en s'efforçant de faire apparaître clairement leurs différences, l'un et l'autre n'ont pas voulu jouer au grand méchant loup ou au chaperon rouge.

M. Chirac a voulu d'emblée centrer son propos sur l'emploi — *« préoccupation constante »*, — en y voyant *« le plus grand échec »* du gouvernement, le nombre d'emplois ayant *« diminué de près de 600 000 depuis 1981 »*. *« La seule solution*, a-t-il expliqué, *est bien la création d'emplois dans et par l'entreprise »*, notamment dans les PME qui *« prendraient le risque d'embaucher si elles avaient la possibilité d'ajuster leurs effectifs en cas de difficultés ou d'aménager le temps de travail »*.

L'ancien premier ministre, refusant la polémique sur la sauvegarde des *« acquis sociaux »* (1), a plaidé pour le *« libre recours aux contrats à durée déterminée »* et la suppression de l'autorisation administrative pour licenciement économique, *« sous réserve que les employeurs conservent la responsabilité d'élaborer un plan social, dans le respect des mécanismes contractuels et des institutions représentatives du personnel »*. *« Les entreprises*, a-t-il affirmé, *doivent assumer leur part de responsabilités, en évitant, notamment en matière d'emplois, des comportements trop brutaux ou irréalistes. »*

A l'avance, le président du RPR a répondu à l'accusation des socialistes de se livrer en l'espèce à un travail de Gribouille. Accusation renouvelée par M. Rocard : *« M. Chirac consacre une part au moins équivalente de son énergie et de ses propositions à essayer de détruire ce que lui-même avait fait quand il était au pouvoir entre 1974 et 1976 : la taxe professionnelle, l'autorisation administrative de licenciement, en sont deux des exemples les plus couramment cités (...). Je suis pour la reconnaissance du droit à l'erreur et l'absolution du fautif, mais pas au point de lui accorder l'occasion de la récidive. »* Cette autorisation de licenciement, avait assuré M. Chirac, est *« une particularité de notre droit qui fut gardée en 1975 pour des raisons aujourd'hui disparues puisqu'il s'agissait alors d'éviter que les employeurs ne baptisent licenciements économiques des licenciements pour faute en vue d'accorder à leurs salariés le bénéfice du régime de l'UNEDIC le plus favorable »*. CQFD...

M. Rocard a maintenu son opposition à une telle suppression, tout en se montrant favorable à un raccourcissement des délais d'appel, la solution relevant d'une négociation entre partenaires sociaux — comme en décembre 1984 — puisque ces délais sont pour l'essentiel conventionnels et non légaux. Les deux dirigeants politiques se sont retrouvés sur la place à accorder à l'entreprise, M. Chirac estimant que *« l'attachement à l'entreprise et la certitude que tous ceux qui y travaillent participent à un destin commun vont aller en se renforçant. Il s'agit là d'une révolution tranquille des mentalités »*. L'esprit d'entreprise, a répondu M. Rocard, je suis pour mais pas en généralisant l'emploi précaire : *« La multiplication des contrats à durée déterminée dans une même entreprise, je crains fort que ce soit la mort de l'esprit d'entreprise. »*

« Je suis un libéral »

M. Rocard a piétiné les plates-bandes de l'opposition en appelant même la démarche autogestionnaire au secours du libéralisme : *« Je suis un libéral sur le plan politique et, sur le plan économique, un décentralisateur et un désétatisateur. »* Alors que M. Chirac avait plaidé pour une relance de la participation — M. Juppé maintenant ensuite dans le débat avec la salle la mise en cause de la loi de démocratisation du secteur public à laquelle d'autres réformes se substitueront, — M. Rocard a réhabilité l'intéressement. Il doit, a-t-il expliqué, être *« conçu comme une participation au développement de l'entreprise, à la fois sous forme de dividendes versés mais aussi sous forme de souscription des capitaux nécessaires. »* Mieux — ou pis, — M. Rocard s'est prononcé pour une *« individualisation d'une fraction de la rémunération »*, ce qui donnera une *« fonction nouvelle »* à la hiérarchie intermédiaire et *« sera un champ important de la négociation contractuelle »*.

Tous deux adeptes de la politique contractuelle, ils ont divergé sur les méthodes. Comme M. Chotard, vice-président du CNPF, M. Chirac a évoqué un *« ordre public social continuant à relever de l'Etat et auquel nul ne pourrait déroger. Je ne suis pas hostile à cette formule et pense même que la délimitation de cet ordre public social sera susceptible de relever d'une négociation interprofessionnelle »* (2). A côté de cet ordre législatif, il y aurait des négociations interprofessionnelles ou de branches et *« surtout des situations individualisées dans l'entreprise »*.

Attention aux *« effets chocs »* des *« idées chics »*, a expliqué M. Rocard, qui, à la lumière du débat actuel sur l'aménagement du temps de travail, a défendu la négociation de branche (3), l'entreprise pouvant devenir *« le lieu privilégié »* de la négociation sociale *« le jour où les sections syndicales d'entreprises seront dix ou vingt fois plus nombreuses qu'elles le sont aujourd'hui »*. Pour M. Rocard, le code du travail est *« la dissuasion du faible au fort »*, et *« mettre en cause le syndicalisme »* c'est rendre *« un mauvais service »* tant pour les relations sociales que pour les entreprises. Se prononçant en faveur d'un *« autre pacte social »*, l'ancien ministre a ainsi résumé sa pensée : *« On ne construira aucune souplesse, aucune flexibilité, aucune mobilité sur la déréglementation à tous crins, la mise hors jeu du syndicalisme et le retrait de l'Etat de ses fonctions arbitrales. »* A chacun sa façon d'être « libéral ».

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Selon un sondage réalisé pour *Liaisons sociales Mensuel* du 15 janvier par la SOFRES (du 2 au 5 décembre auprès d'un échantillon national de 1000 personnes), 67 % des Français sont contre la suppression de la 5ᵉ semaine de congés payés, 50 % contre la suppression de la retraite à soixante ans. 46 % sont « sans opinion » sur la suppression les lois Auroux, 46 % sont contre la suppression de l'autorisation administrative de licenciement.

(2) Lors de ce colloque, M. Paul Marchelli, président de la CGC, a proposé une réunion tripartite après les élections *« sur les concours de l'ordre public social »*.

(3) Selon un sondage publié par *Gestion sociale* du 27 janvier (réalisé par l'IFOP du 6 au 15 janvier auprès de 541 salariés du secteur concurrentiel privé et nationalisé), 39,1 % des personnes interrogées pensent que l'aménagement du temps doit se négocier dans l'entreprise, 17 % dans la branche professionnelle et 30,8 % dans les deux niveaux. Pour les négociations salariales, les pourcentages sont respectivement de 33,5 %, 20,5 % et 32,5 %.

DÉCÈS DE M. JACQUES PALAZY PRÉFET DE LA DROME

M. Jacques Palazy, préfet de la Drôme, est décédé le lundi 27 janvier, à la suite d'une crise cardiaque, à l'hôpital de Valence.

[Né le 12 février 1928 dans l'Hérault, Jacques Palazy, entré dans le corps préfectoral en 1951 comme chef de cabinet de préfet, avait occupé de nombreux postes territoriaux avant d'être nommé préfet des Hautes-Pyrénées en avril 1982. L'année suivante, il était devenu préfet du Tarn et il avait été nommé préfet de la Drôme le 31 juillet 1985.]

Polémique entre le PCF et Coluche

« Le Parti communiste n'a pas été invité » à l'émission de Coluche destinée, dimanche 26 janvier sur TF 1, à promouvoir les *« restaurants du cœur »*, a affirmé Mme Gisèle Moreau, membre du bureau politique du PCF. *« La direction du parti n'a reçu aucune proposition de qui que ce soit »*, assure pour sa part M. Georges Marchais

L'un et l'autre démentent ainsi les propos tenus par Coluche, qui nous avait déclaré : *« Il peut arriver aux partis politiques de mentir, ça arrive et je ne vous donne pas un scoop. J'ai invité personnellement le maire de Gennevilliers, c'est le premier qui nous a aidés dans la région parisienne. Son chef de cabinet, qui est probablement la tête pensante du parti à Gennevilliers, nous a fait savoir que le maire ne viendrait pas pour des raisons politiques et qu'il nous enverrait une lettre. Je ne l'ai pas encore reçue. »*

Par ailleurs, les organisateurs de l'émission avaient invité le chanteur Jean Ferrat. Coluche précise que *« Ferrat souhaitait venir avec un responsable du PCF »*. *« Je lui ai répondu d'accord, si tu en trouves un*, ajoute le fantaisiste. *Il m'a rappelé le lendemain pour me dire qu'il n'en avait pas trouvé. »*

Pour sa part, le Comité national CGT de lutte et de défense des chômeurs juge *« généreuse »* l'entreprise médiatique de Coluche, mais considère que le *« numéro »* fait à cette occasion par des hommes politiques et des chefs d'entreprise, à la télévision, *« est insupportable »*.

EDOUARD MOLINARO FILME JACQUES CHIRAC

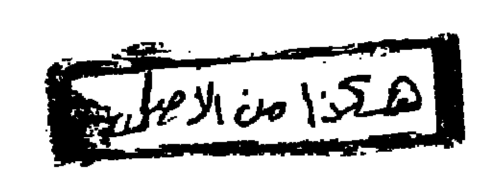
Le cinéaste Edouard Molinaro a réalisé un film d'une douzaine de minutes destiné à être projeté dans les réunions publiques de la campagne des candidats du RPR. Un seul acteur en est le héros : M. Jacques Chirac, qui joue seul les multiples rôles du leader devant les foules de militants, de maire de Paris, de député de la Corrèze, d'ancien premier ministre et d'ancien secrétaire d'Etat de Georges Pompidou. Un montage réussi donne du rythme à ce reportage en forme de vidéo-clip où alternent de belles images de la chanteuse Jane Manson dans un meeting RPR, de foules militantes, de paysages corréziens, de panoramas parisiens, de voyages lointains, tandis que M. Chirac dénonce *« les apprentis sorciers »* et *« la dérive social-démocrate »* qui pourraient remettre en cause *« les institutions fortes de la Vᵉ République »*, car, *« pour résister à des situations de trouble, il faut un Etat fort »*.

Un « Monde » Rhône-Alpes

Le Monde lance, à partir du mardi 28 janvier, une édition Rhône-Alpes destinée aux lecteurs de cette région de France. Ils y trouveront chaque jour l'équivalent de deux pages consacrées aux événements politiques, économiques, sociaux et culturels. Cinq membres de notre rédaction, sous la direction de Bruno Frappat, sont détachés à temps complet pour s'en occuper, avec le concours de correspondants et de pigistes locaux.

Le Monde n'est jamais resté à l'écart du mouvement de régionalisation de notre pays (nos pages spéciales, nos numéros sur les « villes au futur » en témoignent). Mais nous avons décidé d'aller plus loin.

Pourquoi Rhône-Alpes ? Parce qu'il s'agit d'une région ambitieuse, dont le rôle a toujours été essentiel. Et aussi parce que le pluralisme de l'information est désormais en cause dans cette région et que beaucoup se sont tournés vers nous pour nous demander de contribuer, dans la mesure de nos moyens, à son maintien.



Les professionnels français du Textile,
de l'Habillement et de la Haute Couture se réjouissent de l'ouverture du
MUSÉE DES ARTS DE LA MODE

Le DEFI
contribue au fonctionnement de ce lieu de rencontre privilégié,
où cohabitent la richesse de notre patrimoine
et l'expression de tous les talents créatifs contemporains.

encore Merci

à l'Union des Arts Décoratifs :

R. Bordaz Y. Brunhammer E. Claudius-Petit Y. Deslandres N. Gasc D. Janicot G. Mourlon P. Provoyeur

à l'Union Française des Arts du Costume :

P. Audrain, E. Bernigaud, A. Conquet, A. Courrèges, J. Dransart, J. Duthilleul, H. de Givenchy, J.C. Gombault, P. Gravereaux, A. Gridel, W. Lauriol, J. Lenoir, C. Miserey, E. Mortensen, J. Mouclier, L. Sibille, C. Sitbon, P. Weil

aux Administrateurs du DEFI :

P. Bergé, R. Boit, J.Y. Bolze, P. Bordier, L. Cligman, J. Delcroix, J.J. Delort, B. Etcheparre, J.D. Gardère, J.P. Laureau, B. Morel, L. Mulliez Motte, J. C. Musson, G. Pasquier, G. Worms

Nous remercions également le Ministère de la Culture.



Comité de Développement et de Promotion du Textile et de l'Habillement
55 avenue Kléber 75016 Paris

société

MÉDECINE

Un centre pour les « accidentés de la vie »

Depuis le 18 janvier dernier, des cartes du Mouvement de défense des grands accidentés de la vie (1) sont en vente dans les quinze mille bureaux de poste de France. Destinée à financer la création du premier Centre international de recherche sur la moelle épinière, cette opération « Ballons ciel d'espoir » s'achèvera le 2 février dans les principales villes de France par de grands lâchers de ballons. Selon ses promoteurs, 1 milliard de centimes sont nécessaires pour que ce centre unique au monde, qui emploiera une quarantaine de personnes, puisse très vite voir le jour dans la région de Montpellier. *« Il s'agit,* explique le professeur Gros, directeur scientifique de l'Institut de recherche sur la moelle épinière, *de regrouper dans un même centre l'ensemble des équipes de chercheurs qui s'occupent des problèmes de paralysie des membres. Cette collaboration internationale devrait permettre à la recherche, tant du point de vue clinique que du point de vue biologique, de faire d'immenses progrès. »*

(1) BP 357-08, 75365 Paris Cedex 08.

EDUCATION

Protestations contre des suppressions de postes

Protestations, manifestations et grèves se multiplient depuis la rentrée de janvier dans les collèges et les lycées, où des parents d'élèves et des enseignants s'inquiètent des conditions de la prochaine rentrée scolaire et réclament des moyens supplémentaires. Comme chaque année à pareille époque, les informations relatives à la future répartition des postes et des crédits suscitent de vifs mécontentements, surtout dans les établissements où l'administration puise afin de rééquilibrer les moyens entre les régions, en général au bénéfice des académies du Nord, déficitaires. Ainsi au collège de Saint-Sauveur-de-Montagut (Ardèche), une quinzaine de parents d'élèves séquestrent le principal dans son bureau depuis le 21 janvier, pour protester contre un projet de suppression de trois postes d'enseignants en septembre prochain. Cent cinquante parents se relaient pour cette action qui ne perturbe pas en principe les cours, les professeurs ayant seulement déposé un préavis de grève pour le jeudi 30 janvier.

Les académies d'Aix-Marseille et de Nantes ont été elles aussi touchées par des grèves et des manifestations. Dans l'académie de Toulouse, des grèves tournantes ont été organisées contre la suppression de 180 postes dans les collèges et de 70 dans les écoles. Aux lycées Lakanal de Sceaux et Descartes d'Antony (Hauts-de-Seine), des élèves et des professeurs ont fait grève mercredi 22 janvier contre la suppression d'heures de cours à la rentrée prochaine, ce qui conduirait notamment à l'abandon de certains enseignements en chinois, en allemand et en portugais à Descartes. Enfin, en Seine-Saint-Denis, la FEN et la FCPE ont mobilisé le 25 janvier contre une baisse des effectifs d'enseignants dans le primaire et contre la stagnation dans les collèges, lycées et lycées professionnels.

ENVIRONNEMENT

Une Maison de la pêche à Ornans

Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement, a visité lundi 27 janvier la future Maison de la pêche et de l'eau qui sera installée à Ornans (Doubs), dans l'ancienne maison des Sœurs de la Charité, riveraine de la Loue. L'initiative de ce projet, dont la réalisation coûtera près de trois millions de francs, revient à l'association des journalistes professionnels spécialisés dans la chasse et la pêche (AJPCP), créée en 1983 à Belfort par des représentants de la presse quotidienne régionale. La maison comprendra un musée de la pêche et un centre d'initiation à la gestion piscicole et à l'hydrobiologie.

JUSTICE

FAUSSES FACTURES FRANCO-YOUGOSLAVES DANS LA CONFECTION

Une fraude de 100 millions de francs

La facturation de complaisance dans la confection parisienne connaît un nouvel épisode judiciaire. Lundi 27 janvier, devant la trente et unième chambre du tribunal correctionnel à Paris, a commencé le procès de vingt et un inculpés dont six cadres de banque et un employé des PTT (1).

Cette fois-ci, la filière n'est pas chinoise mais franco-yougoslave. Elle part du Sentier pour aboutir à l'arrière-salle d'un bistrot du Faubourg Saint-Denis. Elle vise à « blanchir » le travail au noir d'ateliers fabriquant le prêt-à-porter. Coûts de production au plus bas pour bénéfices au sommet. La méthode est classique. Trois sociétés — dites « taxis » — la SOFABCO, la SMR et EDC jouent les intermédiaires entre donneurs d'ouvrage et façonniers. Elles fournissent aux premiers — sans qu'ils le sachent forcément — des fausses factures et aux seconds des espèces trébuchantes destinées à payer les ouvriers clandestins. Au passage, elles perçoivent une ristourne. C'est en fait le même réseau, sous trois noms de société successifs. Dans cette combinaison, tout le monde gagne, au détriment du fisc et de l'URSSAF.

Cette affaire a débuté il y a quatorze mois par un flagrant délit. Dans l'arrière-salle du Sully, un café du Faubourg Saint-Denis, se donnaient rendez-vous façonniers et facturiers. Lorsque les enquêteurs se présentent, le 20 novembre 1984 sans crier gare, Eva Glab, une *femme de quarante six ans, est attablée* avec quelques comparses. Elle agit pour le compte de Seymon Blankenberg, cinquante ans, de nationalité israélienne. Lui, c'est le « cerveau » du trafic. Il est aujourd'hui détenu. Au Sully, de onze à dix-sept heures chaque jour, sa maîtresse, Eva Glab, tient table ouverte. Elle distribue des fausses factures à ceux qui sont chargés de les transmettre aux donneurs d'ouvrage, qui, en échange, leur remettent des chèques. Mme Glab confie ensuite ces chèques à d'autres intermédiaires. Ceux-ci se rendent à la banque pour en retirer les espèces correspondantes.

Les « taxis » ont ouvert divers comptes bancaires, quelquefois avec difficulté du fait de la méfiance des banques. Les « taxis » ont ainsi déménagé leurs comptes au fil des mois. Il leur fallut même recourir aux PTT pour ouvrir un compte d'épargne sur livret B, afin d'y décaisser quotidiennement des millions de centimes.

Cette filière « Blankenberg » a une originalité supplémentaire. Elle a su utiliser les services de cadres de banque qui agissaient en parfaite connaissance de la fraude. Ainsi, M. Jean-Michel Aron-Brunetière, de la Compagnie commerciale de banques, aurait usé de son influence pour faire ouvrir les comptes « taxis ». Un autre inculpé, M. Jean-Jacques Comballier, salarié à la banque Hervet, aurait reçu des « cadeaux ».

Dans les *précédentes* filières de facturation complaisante, rares furent les salariés de banque convaincus d'avoir touché des « pots-de-vin ». Pour la plupart, ils bénéficièrent du doute, sur le point de savoir s'ils étaient conscients ou non du trafic. Ce qui n'est pas le cas dans cette nouvelle affaire. Le réseau avait besoin de la banque pour fonctionner : sans « comptes-taxis », pas de trafic. Et sans M. Aron-Brunetière, ou d'autres, comme M. Meyer Abecassis, de la Libanese Arab Bank, pas de « comptes-taxis ». Pour le juge, M. David Peyron, qui a instruit successivement tous ces dossiers, la démonstration est incontestable.

En deux ans, la fraude montée par Simon Blankenberg a porté sur un montant de factures dépassant 100 millions de francs. La Compagnie commerciale de banques, la banque Hervet, la Libanese Arab Bank et la banque Vernes sont citées comme civilement responsables des actes de leurs préposés.

Mais, à la barre, les principaux bénéficiaires de l'opération — les sociétés du prêt-à-porter — sont toujours aussi absents. Leurs papiers sont en règle.

DANIELLE ROUARD.

(1) Nombreux sont les chefs d'inculpation : escroqueries, faux et usage de faux, fausse déclaration en matière de sociétés, recel, corruption de fonctionnaires active et passive, abus de biens sociaux et complicité.

Dans l'Aisne et le Pas-de-Calais

QUATRE PERSONNES ONT ÉTÉ INCULPÉES POUR AVOIR FOURNI DES AMPHÉTAMINES A DES COUREURS CYCLISTES AMATEURS

Quatre personnes — un médecin, deux pharmaciens et un préparateur — viennent d'être inculpées à Laon (Aisne) et à Saint-Omer (Pas-de-Calais) pour avoir contribué à fournir des médicaments à base d'amphétamines à des coureurs cyclistes amateurs du Nord. Une quarantaine de ces cyclistes pourraient être inculpés à leur tour.

L'affaire remonte à l'année dernière, mais n'a été rendue publique que le lundi 27 janvier. Une enquête menée par plusieurs services de la police judiciaire de la région a abouti au mois de juin 1985 à l'inculpation d'un médecin et d'un pharmacien de Fauquembergues, près de Saint-Omer (Pas-de-Calais), le docteur Claude Boutry, trente-sept ans et M. Yves Deleplancque, trent-huit ans. Il leur est reproché d'avoir contrevenu à la réglementation sur l'*« offre, la détention, la cession et l'acquisition de substances inscrites au tableau B »*, c'est-à-dire d'avoir contribué à fournir à des coureurs cyclistes ou à leur entourage des médicaments à base d'amphétamines.

Au mois de spetembre dernier, deux autres inculpations avaient été prononcées à Marle, près de Laon (Aisne) contre un pharmacien, M. Alfred Pavot, soixante-trois ans et son préparateur, M. Gilles Lebas, trente-huit ans.

● *L'un des tueurs du Bordeaux-Vintimille se blesse d'un coup de canif.* — Marc Béani, condamné samedi 25 janvier à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises du Tarn-et-Garonne pour le meurtre d'Habib Grimzi dans le Bordeaux-Vintimille (*le Monde* du 28 janvier), s'est légèrement blessé, dimanche soir, dans sa cellule de la prison de Montauban.

Selon le directeur de la prison, Marc Béani ne souffre que d'une *« égratignure »* au ventre provoquée par un couteau de cantine à bout rond, baptisé « canif navette », avec lequel, a-t-il précisé, *« il est impossible à un prisonnier de se blesser sérieusement ».*

Conduit à l'hôpital de Montauban, où sa blessure n'a nécessité que la pose de deux points de suture, Marc Béani était toujours en observation lundi après-midi.

● *Publication des mesures contre la conduite en état d'ivresse.* — Le *Journal officiel* du 28 janvier publie le décret et la circulaire organisant une répression accrue de la conduite en état d'ivresse. Les officiers et les agents de police judiciaire sont autorisés *« à opérer une rétention immédiate du permis de conduire lorsqu'il y a présomption de conduite sous l'empire d'un état alcoolique (...). Le véhicule est immobilisé tant qu'un conducteur qualifié ne peut assurer la conduite de celui-ci ».*

RÉGIONS

M. Fabius a installé le conseil national des langues et cultures régionales

M. Laurent Fabius a installé, lundi 27 janvier, le conseil national des langues et cultures régionales créé par le conseil des ministres du 7 août et dont il est le président. Cette nouvelle instance rassemble des représentants de l'administration, le vice-président du comité consultatif de la langue française et trente-sept personnalités, universitaires, parlementaires, responsables d'organismes culturels, écrivains et artistes parmi lesquels Mme Simone Schwarz-Bart, MM. Aimé Césaire, Georges Duby, Robert Escarpit, Pierre-Jakez Hélias, Maurice Schumann, Bernard Stasi et Henri Verneuil.

Le premier ministre souhaite faire du conseil, dont les compétences sont purement consultatives, un lieu d'échanges d'où *« devraient naître des avis et des propositions sur les dispositions que les pouvoirs publics pourraient prendre en faveur des langues et cultures minoritaires. » « Notre pays est devenu un corps structuré qu'aucune désagrégation ne menace. En revanche, ce qui lui pèse c'est une trop grande uniformité »*, a indiqué M. Fabius.

Le nouvel organisme ne concerne pas seulement les régions de France, mais aussi les communautés françaises d'origine arménienne, juive, maghrébine et tzigane, qui y sont représentées. Sa tache immédiate sera de dresser l'état des lieux en matière de langues régionales dans les domaines de la culture, de la communication et de l'éducation. Mais le conseil, à l'invitation de M. Fabius, devrait aussi se prononcer sur l'éventualité d'un texte législatif. *« Si vous arrivez à la conclusion qu'une loi est nécessaire et si vos arguments sont convaincants le gouvernement ne pourra qu'« en tenir compte »*, a, en effet, déclaré le premier ministre.

Le vice-président de ce conseil national, M. Michel Denis, professeur d'histoire à l'université de Haute-Bretagne (Rennes II) ne verrait pas d'un mauvais œil la discussion d'une *« loi cadre sur l'ensemble des problèmes linguistiques et culturels, y compris la défense de la langue française »*. Mais certains des milieux concernés restent sceptiques quant à la volonté du gouvernement de faire aboutir un tel projet. La proposition de loi déposée en juin 1984 par M. Jean-Pierre Destrade, député (PS) des Pyrénées-Atlantiques et dont le texte reconnaît *« le droit imprescriptible et inaliénable à la différence linguistique et culturelle »* n'a jamais été discutée par le Parlement.

Paradoxe supplémentaire : au moment où M. Fabius plaide la cause des langues minoritaires, le texte législatif permettant l'intégration et la survie des écoles en langue basque du réseau « Seaska » vient d'être annulé par le conseil constitutionnel pour un motif de forme et certaines de ces écoles risquent de devoir très vite fermer leurs portes. Pour M. Denis, le conseil national des langues et cultures régionales devrait, s'il veut être utile et respecté, servir de *« caisse de résonance des revendications légitimes d'innombrables créateurs et animateurs culturels, des universitaires et des chercheurs, des écrivains et des artistes qui dans le passé ont souvent été déçus par les retombées pratiques trop modestes des déclarations d'intention les plus généreuses »*.

EN DORDOGNE

La prison aux champs

De notre envoyée spéciale

Mauzac (Dordogne). — Bien sûr, il y a des barreaux. Il y aura des gardiens aussi, et des miradors, et des murs d'enceinte, et des rondes, et un œilleton à la porte, et un « mitard » pour les punis. Après tout, le centre de détention de Mauzac, dans la Dordogne, qui, à partir du mois de juin, doit accueillir deux cent cinquant détenus (1), sera une prison, mais pas une prison comme les autres.

Ainsi l'a voulu M. Robert Badinter, très heureux de faire visiter la première tranche de travaux de cette « nouvelle » prison, symbole d'une politique carcérale différente : *« La prison est un lieu clos,* explique-t-il ; *c'est l'endroit où on purge une peine, et il y a des exigences de sécurité. »* Elles seront, bien entendu, ici comme ailleurs, respectées.

« *Mais,* ajoute le ministre, *les détenus sont des hommes appelés à sortir de prison. Le régime carcéral ordinaire aboutit trop souvent à l'uniformité, à l'infantilisme, à l'automatisme et à l'irresponsabilité. C'est fâcheux, puisque, à la sortie, la vie dans la société des hommes libres exige le contraire. »* Pour cela, il faut de l'astuce et pas forcément beaucoup de moyens. Ce symbole de l'intelligence carcérale, c'est, pour M. Badinter, l'expérience de Mauzac. Construite en vingt et un mois (au lieu de trois ans, en général), pour un prix plus que raisonnable (300 000 F la place d'un détenu, contre 400 000 F pour les prisons construites au début des années 80), Mauzac est un cas.

« Unités de vie »

Est-ce la mine réjouie du garde des sceaux qui fait faire le tour du propriétaire, est-ce parce qu'il n'y a pas encore de prisonniers, est-ce parce qu'ici, à 30 kilomètres de Bergerac, en pleine Dordogne, hérissée de petits châteaux, on est sur la route des confits et des foies gras ? En fait, le long d'un canal bordé d'arbres, planté au milieu de 90 hectares de champs, le chantier de la prison ressemble à celui d'un village de vacances. C'est d'ailleurs la spécialité des architectes, Noëlle Jannet et Christian Demonchy, qui ont — entre autres — conçu les plans de villages du Club Méditerranée.

Ici, on ne parle pas de maisons, ni de pavillons, mais d'*« unités de vie »*, d'un étage... Les murs de la maison qui est sortie de terre sont « couleur Dordogne », entre vanille et moutarde. Elle accueillera douze détenus. C'est la fin de la promiscuité : chaque cellule est individuelle, le coin lavabo et toilettes isolé. Les détenus cuisineront eux-mêmes petit déjeuner et dîner en commun, après avoir fait leurs courses à la cantine. De 8 h 30 à 15 h 30, ils travailleront sur l'exploitation agricole (fleurs, céréales, etc.) et feront une pause d'une demi-heure pour déjeuner au « self-service ».

L'après-midi est libre et pourra être consacrée à la culture (salles de classes, formation professionnelle, atelier informatique) ou au sport (musculation, agrès, basket, volley-ball, saut, grimper). Ensuite, les détenus pourront jardiner dans leur « jardin privé » et jouer aux boules sur « l'agora » (la « place du village »)... Les promoteurs du projet sont fiers de deux innovations : la clef qui permet au détenu de fermer lui-même sa cellule de l'intérieur (un gardien peut l'ouvrir, mais pas un autre détenu) et les deux studios qui permettront aux familles de rendre visite, en privé, pendant 24 ou 48 heures, à leur parent emprisonné.

Trop beau pour être vrai, trop loin de l'idée que l'on se fait d'une prison ? Certains, sûrement, le penseront. Mais pas M. André Goustat, le maire (RPR) de Mauzac, qui compte une trentaine de gardiens de prisons parmi ses 688 administrés et utilise déjà les services des détenus de l'ancienne prison du village, de l'autre côté du canal, pour les travaux municipaux. L'établissement pénitentiaire, pour le moment, a tout l'air d'une prison-modèle : à Mauzac, elle est, en tout cas, accueillie à bras ouverts...

AGATHE LOGEART.

(1) Il s'agit de condamnés à des peines correctionnelles d'emprisonnement de un à cinq ans, et pouvant bénéficier d'un régime « libéral ». *Les détenus* jugés « dangereux » ne devraient pas être admis.

Femmes au pôle

Elles sont six, six femmes, françaises et canadiennes, âgées de vingt et un à trente-neuf ans, chercheuses, éducatrice, psychologue, informaticienne ou étudiante en médecine. Elles s'apprêtent à partir le 3 février pour une expédition de plusieurs mois au pôle Nord.

Leur intention : traverser la banquise de l'océan glacial Arctique l'archipel du Spitzberg au pôle Nord, et cela à ski en tirant des traîneaux ultra-légers (3,5 kg), spécialement conçus pour l'expédition qui porteront le matériel nécessaire à leur mission scientifique. Car cette grande première sportive (ce sera la première fois qu'une équipe de femmes fera un tel trajet et dans de telles conditions) ne sert que de prétexte à une recherche scientifique. Cette dernière comporte plusieurs volets : un programme de recherche glaciologique (calculer de façon très précise le courant de dérive transpolaire et recueillir des données météorologiques au moyen de quinze balises Argos qui seront déposées sur le chemin et seront suivies par satellite pendant un an) et un programme de recherche médicale sur le comportement physiologique et psychologique de cette équipe féminine dans l'environnemen polaire (adaptation au froid, problèmes du stress engendré par les conditions de vie).

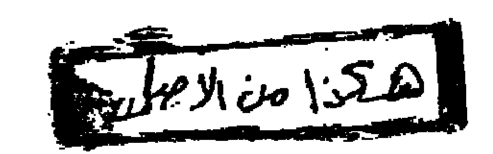
A l'origine de cette initiative : Madeleine Griselin, une Nancéienne de trente-quatre ans, lauréate de la Fondation de la vocation en 1979, lauréate de l'Académie des sciences en 1985, docteur en hydrologie polaire de l'université de Nancy, chercheuse au CNRS et surtout passionnée de l'Arctique où elle a déjà fait plusieurs séjours.

Toutes ces femmes ont bien sûr subi une série de tests et se sont soumises à une préparation musculaire, mais, la véritable mise en condition aura lieu du 4 au 15 février au camp de la base de Ny Aalesund (Norvège). Pendant cette période, elles essaieront de s'acclimater au froid, de s'habituer à l'effort et surtout à la marche dans la pénombre polaire.

Le grand départ est prévu le 15 février. L'équipe sera suivie en permanence par satellite et quatre rendez-vous sont programmés avec un avion qui apportera le ravitaillement et transportera au camp du Spitzberg les données scientifiques recueillies au cours des étapes.

Coût approximatif de l'expédition : 4 millions et demi de francs, que Madeleine Griselin a pu recueillir grâce à sa ténacité auprès de plusieurs ministères — ceux notamment des droits de la femme et de la défense — de plusieurs entreprises privées et de très nombreux amis.

CHRISTIANE CHOMBEAU.



SPORTS

JUDO

Le genou de Béatrice

Trois avènements : Bazfin (moins de 48 kilos), Brun (moins de 52 kilos) et Meignan (moins de 72 kilos) ; deux révélations : Gayraud (moins de 61 kilogrammes) et Paque (plus de 72 kilos) ; deux confirmations : Deydier (moins de 66 kilos) et Rodriguez (moins de 56 kilos). Les résultats des championnats de France de judo féminin, qui ont eu lieu les 25 et 26 janvier à Gennevilliers, ont montré une progression du niveau des combattants au début d'une année qui sera marquée par des confrontations européennes et mondiales.

Des entraîneurs d'athlétisme ont récemment mis en cause le service médical de l'Institut national du sport et l'éducation physique (INSEP) de Vincennes. Ils estimaient notamment que la saison de certains sprinters avait été hypothéquée parce que leurs blessures n'avaient pas été traitées convenablement. Cela tenait, selon eux, au retard de la médecine sportive en France. Aussi demandaient-ils le déblocage de crédits pour obtenir une recherche dans ce domaine.

Le docteur Denis Barrault a été très affecté par ces critiques. Parce qu'il est un des responsables du service mis en cause. Et parce que son expérience sur le terrain avec la Fédération de judo (FFJDA) est très largement positive. *« Il faut pour cela que les choses soient faites avec sérieux, sans esprit de polémique »*, disait-il samedi en soignant, sur les bords du tatami de la salle des fêtes de Gennevilliers, les bobos du championnat de France de judo féminin.

Le sérieux, ce sont des rapports adultes entre sportifs, entraîneurs et services médicaux. Beaucoup de fédérations sportives ont du mal à les établir. C'est surtout affaire de volonté de la part des dirigeants. Ce sérieux, le docteur Denis Barrault l'a rencontré chez ceux de la FFJDA. Et le résultat concret de cette démarche a été mis en évidence à l'occasion des compétitions, ce week-end.

Ancienne championne du monde et d'Europe, Béatrice Rodriguez avait dû subir en 1984 une opération du genou, après s'être blessée au cours d'un tournoi toutes catégories. Elle avait beaucoup de mal à revenir à son niveau. Bien que, techniquement, l'intervention chirurgicale ait réussi, le doute s'était installé dans l'esprit de la championne, qui était en outre confrontée à la concurrence très rude des deux « petites » Catherine : Arnaud, la jeune qui est montée sur le podium des derniers championnats du monde ; et Leclerc, l'ancienne, qui a gagné plusieurs tournois internationaux.

En examinant la situation – ses entraîneurs, Gérard Gainier, et Paulette Fouillet – ont estimé que, au lieu de rester dans le concert du très haut niveau à l'INSEP, Béatrice devait retourner faire des gammes avec des partenaires plus faibles. *« A Vincennes, l'opposition est très relevée. Béatrice n'arrivait plus à retrouver ses sensations. Par crainte d'être contrée, elle n'osait plus attaquer. Ce blocage la rendait négative. On aurait pu dire que c'était une conséquence de l'opération. On a préféré changer son entraînement. Elle est partie en stage pendant une quinzaine de jours, dans un centre régional, avec des filles moins expérimentées. Elle a pu les faire tomber. C'est ainsi qu'elle a retrouvé le rythme »*, nous a expliqué Paulette Fouillet, l'ancienne vice-championne du monde qui surveille désormais l'entraînement national.

Grand fauchage de hanche

Le résultat a été probant. En finale, Béatrice rencontrait Cathy Leclerc. Quasiment invincible dans les phases de combat au sol, celle-ci ne laissait d'autres solutions à Béatrice qu'une victoire par projection debout. Après un début d'affrontement où la Parisienne a semblé avoir le dessus, l'ancienne championne du monde saisi la première opportunité qui lui était laissée de prendre sa garde à gauche, pour lancer à la volée un grand fauchage de hanche qui propulsait dans les airs Cathy Leclerc. *« Je m'attendais à son attaque de ce côté. Mais je n'ai rien vu et rien compris »*, reconnaissait celle-ci après ce billet de parterre express.

Rodriguez était, elle, rayonnante : *« J'ai complètement retrouvé mon judo. Je ne pense plus du tout à mon genou. »* Mais le docteur Denis Barrault indiqua qu'il y avait beaucoup de travail à faire pour dissiper les malentendus entre les médecins et certains responsables sportifs. *« Nous ne sommes pas des sorciers. La performance est la conjugaison d'un ensemble complexe de facteurs. La médecine n'est que l'un d'eux. Elle ne peut pas tout résoudre comme par magie. »*

ALAIN GIRAUDO.

D'une discipline à l'autre

● FOOTBALL : *la polémique entre M. Bez et M. Tapie.* – Bernard Tapie a annoncé, lundi 27 janvier, son intention de porter plainte pour *« diffamation et injures publiques »* contre Claude Bez, président des Girondins de Bordeaux. Celui-ci l'avait traité publiquement de *« charognard »* l'accusant de faire de la surenchère auprès des meilleurs joueurs bordelais en fin de contrat. Informé de la plainte de Bernard Tapie, le président bordelais a estimé : *« Cet homme est trop intelligent pour se risquer à ce jeu-là »*.

● *Refus de contrôle anti-dopage.* – Les deux défenseurs internationaux du Toulouse FC, Jean-François Domergue et l'Argentin Alberto Tarantini on refusé, dimanche 26 janvier, de se soumettre à un contrôle anti-dopage surprise à l'issue du match de Coupe de France contre Bordeaux. Les deux Toulousains avaient été tirés au sort avec deux Bordelais, Thierry Tusseau et Gernot Rohr. Mais n'ayant pas été prévenus, comme les Girondins, de ce contrôle avant la rencontre, les joueurs du TFC ont fait de leur refus *« une question de principe »*. Ils encourent une suspension ferme d'un mois, comme si le contrôle avait été positif.

● RUGBY : *Décès de Maurice Lira.* – L'ancien troisième ligne international de La Voulte, Maurice Lira, est décédé le samedi 25 janvier, d'une crise cardiaque, à l'âge de quarante-quatre ans. Treize fois international, il avait fait partie, notamment, de l'équipe de France victorieuse des Springboks en 1964, en Afrique du Sud.

RELIGION

Mort de Ron Hubbard fondateur de l'Eglise de scientologie

L'Eglise de scientologie, qui revendique six millions de membres à travers le monde, a perdu son fondateur. Lafayette Ronald Hubbard est mort d'une crise cardiaque le vendredi 24 janvier, dans son ranch californien de San-Luis-Obispo. Ses cendres ont été aussitôt dispersées dans le Pacifique.

De la science-fiction dont il était romancier, à la scientologie, il n'y avait qu'un pas. Ron Hubbard l'avait franchi en fondant, en 1954 en Californie, la première Eglise de ce nom.

C'est au Nebraska, à Tilden, qu'il était né le 3 mars 1911. Tout jeune, dit sa biographie officielle, il fait le tour du monde et s'initie à la spiritualité hindoue. Il rentre aux Etats-Unis où il fait de médiocres études scientifiques. Hubbard ne passe pas le cap de la première année d'université et se lance dans le roman. Engagé pendant la guerre, il affirmera que, gravement blessé aux yeux et reconnu cliniquement mort, il se serait guéri par ses propres méthodes. Mais aucune vérification sérieuse ne pourra être obtenue.

En 1952 il publie *la Dianétique, science moderne de la santé mentale*, livre de base de la scientologie. La dianétique est une sorte de psychothérapie ; la scientologie, une méthode permettant à l'être humain de se libérer des contraintes de *« la matière, de l'énergie, de l'espace et du temps »*.

Cette philosophie à prétentions scientifiques se répand en Grande-Bretagne, où Ron Hubbard fonde en 1959 le siège mondial de son Eglise, et en France où naît l'association des Amis de la scientologie. Hubbard crée une flotte de six yachts et installe dans l'un d'eux, en 1967, son quartier général.

Après plusieurs procès, cette flotte sera liquidée en 1976 et Hubbard s'enferme en Californie. Il ne réapparaît plus en public à partir de 1977. En 1983, onze principaux dirigeants de la secte, dont la troisième femme d'Hubbard, sont incarcérés. L'Eglise de scientologie connaîtra alors de graves convulsions internes.

Selon ses dirigeants, elle est aujourd'hui présente dans trente-quatre pays et aurait en France quelques milliers d'adeptes, groupés en sept Eglises (Paris, Angers, Lyon, Saint-Etienne et Clermont-Ferrand). Elle est connue sous le nom d'Eglise de la nouvelle compréhension.

Organisation strictement hiérarchisée, sa discipline interne est réputée très sévère. La scientologie propose à des tarifs très élevés des *« séances de clarification »* destinées à aider l'adepte à devenir plus responsable et à construire un monde meilleur. Sous une couverture religieuse et humanitaire, elle organise aussi des campagnes destinées à imposer la scientologie dans la société (Narconon pour la réhabilitation des toxicomanes, ou Criminon pour celle des criminels).

Dans son récent dossier sur les sectes, le Centre de documentation, d'éducation et d'action contre les manipulations mentales, dont le président est Roger Ikor, dénonce l'Eglise de scientologie comme une entreprise « totalitaire » : *« coercition dictatoriale à l'intérieur de la secte, non exempte de violence, conditionnement et aliénation de la personne »*.

H. T.

culture

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

Contes et mécomptes

1 RETOMBER EN ENFANCE

JE viens de lire coup sur coup deux livres qui m'ont ravi et j'aimerais vous faire partager éventuellement mon plaisir. Mon préféré est *la Vache orange*, d'après Nathan Hale, avec des images de Lucile Butel (« Albums du Père Castor », Flammarion). En quelques lignes et deux dessins, on est tout de suite pris par l'histoire. *« Un jour, la vache orange de Monsieur Leblanc sauta par-dessus la barrière. La voilà partie sur la route. Un renard gris qui passait par là, lui dit : « Comment ça va-t-il » aujourd'hui ? » La vache s'assit et répondit : « Meu... meu... je suis bien malade... » Alors le bon Renard prit la vache sur le dos, l'emporta chez lui... et la mit au lit. »* Tous nos préjugés sur ce qui doit se passer quand un renard rencontre une vache sont écartés sans un mot d'explication. Notre surprise naît du naturel avec lequel ces deux-là s'entendent quand nous ne sommes pas là pour leur dicter répliques et conduites. Le renard gris semble ignorer ce qui fait sa réputation de renard et la vache orange n'a aucun complexe d'être une vache. Même simplicité exquise dans les images. Il y a une prairie verte, deux pins, un enclos avec des barbelés et, sur la route, un renard tout étiré qui porte sur son dos une vache orange qui ne s'en fait pas avec ses quatre pattes en l'air et ses yeux ronds.

Au fur et à mesure que l'histoire se déroule, il est clair que notre bonheur est fondé sur la surprise. Et notre surprise vient de ce qu'il n'y en a pas. Tout se passe bien. Il y a un vieux fond d'attente dans notre lecture, nous allons nous réveiller. Les animaux aussi. Le renard va se révéler un fieffé renard, et il est dans la nature de la vache d'être bête comme il n'est pas permis. Il n'en est rien. Mais cette logique imperturbable — celle-là même de *la Métamorphose* — finirait par nous lasser si Nathan Hale ne pratiquait pas dans sa bonté linéaire de brefs accidents de parcours. Je m'explique. Quand la vache est dans le lit du renard recouverte de beaux draps blancs, d'une couverture de laine d'un vert tendre et apaisant et d'un gros édredon bleu, le renard, inquiet, lui demande si elle a de la fièvre. La vache n'en sait rien : *« As-tu un thermomètre ? »* Et le renard de mettre un biberon dans la bouche de son amie en lui conseillant de ne pas le mordre surtout. *« Cela ne servit à rien,* ajoute le récitant, *parce que c'est très, très difficile de prendre la température d'une vache... avec un biberon. »*

Pour rendre son histoire d'autant plus plausible, Nathan Hale, admirablement secondé par les images douces et cocasses de Lucile Butel, suscite des difficultés mineures. Pourquoi, en effet, une vache ne serait-elle pas dans le lit d'un renard puisque raisonnablement, comme vous et moi, elle ne peut pas prendre sa température avec un biberon dans la bouche ? Les auteurs sont d'ailleurs encore plus subtils, plus déroutants. Ils ne disent pas que c'est impossible, ils disent, vous l'avez vu, que c'est « *très, très difficile* ». Ils laissent un doute planer. Peut-être que le biberon peut servir de thermomètre quand on ne le met pas dans la bouche d'une vache.

Le deuxième livre qui m'a séduit, mais sur lequel je ne peux pas, pour des raisons évidentes, m'appesantir — les méchants me traiteraient de vieux gâteux ! — c'est *Histoire d'amour d'une chatte et d'un souriceau, Oscar et Léola*, de Nanette Newman et Michaël Foreman (traduit par Noël Renaud) chez Casterman. Le titre provocant vous en dit assez.

J'ai d'ailleurs moins aimé cette histoire que *la Vache orange* : trop de bons sentiments, trop d'émotion. Pas assez d'humour. Et puis, ce livre aurait pu être écrit et imaginé par des neutralistes allemands aux ordres de Moscou ! Mon côté faucon s'insurge contre des paroles aussi défaitistes : « *Chers amis, chats, chattes, souris et souriceaux, rentrez vos griffes* », l'Internationale pointe ici son oreille ou sa moustache.

2 L'ENLÈVEMENT (SUITE)

LES enfants studieux, qui méprisent les images et les bandes dessinées et qui préfèrent à toutes les histoires celles qu'ils se racontent, trouveront un bonheur moins suspect dans le *Claude Roy, un poète* présenté par Serge Koster dans la collection « Folio-Junior ». C'est une anthologie des meilleurs poèmes de Roy. Tiré des *Nouvelles enfantasques*, citons les deux dernières strophes de *l'Enfant modeste* :

« Ah ! s'ils avaient su qui j'étais ils auraient été moins vantards. Car ça vous rabat le caquet, quand on est pigeon ou canard, de rencontrer au coin d'un bois un petit garçon laconique qui garde son secret pour soi. (Je suis un jet supersonique). »

Vous aviez eu à peine le temps, dans la meilleure des hypothèses, d'en finir avec mon article que, mercredi dernier, à l'heure du petit déjeuner, du thé, des scones et des muffins, le chef du cabinet du préfet de police me téléphonait fort courtoisement pour m'assurer que *l'Enlèvement* avait été lu en haut lieu, avec toute l'attention désirée, qu'une enquête avait été prescrite par M. le préfet et que l'on me tiendrait au courant de ses résultats. Je me confondis en remerciements. C'est tous les jours que l'on serait prêt à recevoir des paires de baffes si elles devaient susciter des réactions aussi flatteuses pour votre amour-propre. Et comme si ce n'était pas assez, comme si l'on voulait me faire mourir de plaisir, crever de vanité, dans l'après-midi du lendemain, un jeune et séduisant messager se risquait dans mon jardinet, chargé de présents : pour ma femme, c'était des roses, des lilas blancs, des mufliers, des tulipes, des résédas et bien d'autres fleurs : pour votre serviteur une lettre du préfet en personne.

Heureux pays que le nôtre où les enlèvements se limitent en général à des voitures, où les préfets de police semblent sortir d'un roman de Giraudoux. Par ce geste, Guy Fougier a rejoint sur mon établi mes préfets favoris : les Dubois, les Grimaud. Si la fortune dans les mois qui viennent devait lui être contraire, même en exil à Limoges, il n'en serait pas moins désormais abonné à mes œuvres complètes. Mon cœur se navre d'autant plus de lui raconter ce qui suit : *« J'avais à peine, Monsieur le préfet, eut le temps de jeter un coup d'œil attendri sur votre missive, que je trouvai au dernier courrier du jour une lettre de M. Jean-Paul Iommi Amunategui qui fut, au* Matin, *jusqu'en avril 1985, date à laquelle il démissionna de cet excellent journal en même temps que moi et quelques autres, le responsable du* Matin *des livres, et donc comme nous disons en littérature, un peu mon chef hiérarchique. Je le connais de ce fait assez bien et je réponds de sa bonne foi et de sa capacité s'il en était besoin. Il avait lu également mon article avec intérêt, car, par amie interposée, et journaliste elle aussi, il venait de connaître une histoire non pas identique mais parallèle. N'entrons pas, une fois de plus, dans les détails. Mais disons que la jeune femme, à notre différence, était de retour quand les gardiens de la paix étaient en train de demander l'enlèvement. Qu'un chien enfermé dans la voiture était en cause. Qu'il y eut tumulte. Qu'elle fut amenée au commissariat (je vous tais l'arrondissement). Et qu'une fois seule avec le commissaire du quartier, ce dernier lui aurait dit, et je laisse la parole à mon correspondant : « Je n'en peux plus, ce n'est plus possible... Sachez, madame (il n'ignorait pas qu'elle était journaliste), que depuis que ces camions-grues sont aux mains des sociétés privées, ces dernières paient mes hommes afin d'augmenter leur chiffre d'affaires. Je suis scandalisé, mais je ne peux rien faire. Dans tout Paris, c'est la même chose ! »* Votre enquête, monsieur le préfet, vous a peut-être conduit aux mêmes conclusions désabusées. Et cela d'autant plus que tous les particuliers ne sont pas des petits saints ; qu'il vaut mieux souffrir, du moins tolérer, ce que l'on ne peut empêcher. Que vous avez d'autres soucis en ces temps préélectoraux. S'il y a eu prévarication comme l'imagine ce commissaire, et sans vouloir trancher sur le fond du problème entre partisans du libéralisme et dirigistes, je me demande s'il ne serait pas préférable, en vue de sauvegarder la moralité publique, de nationaliser hardiment fourrières et camions-grues, dans le même temps où les gardiens de la paix plus spécialement chargés de ces embarrassantes questions seraient rendus au secteur privé afin d'arrondir éventuellement des fins de mois plutôt modestes.

3 L'ANGLETERRE FACILE

AVEC Louis XIV, et suivant le mot fameux, il n'y avait plus eu de Pyrénées. De Gaulle avait poursuivi le travail avec l'Algérie française. Grâce à Mitterrand, c'est le tour de la Manche d'y passer. Pour fêter l'événement comme il se doit, je vous conseille la lecture du *Voyage excentrique et ferroviaire autour du Royaume-Uni* (1) (en anglais le titre est plus simple : *The Kingdom by the Sea*), de Paul Theroux, dont le roman le plus connu en France était jusqu'ici *le Royaume des moustiques* (Calmann-Lévy). En vingt-cinq chapitres, et en prenant pour commencer le train de 11 h 30 pour Margate, vous ferez le tour complet du Royaume-Uni en suivant les chemins qui bordent la mer. Beaucoup de marches sac au dos. Beaucoup de petits trains qui vont disparaître. Des pensions de famille jusqu'à la nausée, jusqu'au fou rire. La Grande-Bretagne comme vous ne l'avez jamais vue, comme vous ne la verrez peut-être plus jamais. Grasset, qui a édité ce voyage, nous promet du même auteur deux livres dont les titres font rêver : *The Great Railway Bazaar : by train through Asia* et *The Old Patagonian Express : by train through the Americas*. Comme dirait, à peu près, Donald, à la fin du Disney Channel (l'une des rares choses visibles à la télé le samedi soir) : dire que nous allons devoir attendre l'année prochaine pour les lire !

(1) Traduit de l'américain par Marie-Odile Fortier-Masek.

MUSIQUE

OUVERTURE DES MANCA A NICE

Bach Follies

Dans la grande salle de l'Acropolis, l'Opéra de Nice vient de présenter une superbe production de *la Dame de pique*, de Tchaïkovski, celle de Petrika Ionesco. Mais, l'autre soir, le spectacle était dans l'immense atrium de marbre et ses volées d'escaliers monumentaux. Six cents personnes étaient accourues pour l'ouverture des MANCA (Musiques actuelles Nice-Côte-d'Azur), festival organisé depuis sept ans par Jean-Etienne Marie et le Centre international de recherche musicale, avec des publics en général assez restreints.

Coup de clairon du maire de Nice, « *certain que la création, avec tous les risques qu'elle comporte, est seule capable, à terme, d'enrichir le patrimoine* », appui de la FNAC, des pianos Bösendorfer et de divers mécènes, présence de nombreux journalistes « nationaux ». Jamais les humbles MANCA n'avaient été à pareille fête.

Le malheur veut que ce tapage publicitaire et médiatique s'explique par des raisons fort extérieures à cette courageuse manifestation : un marathon du piano durant cinq heures, au cours duquel on allait entendre, *joués simultanément* par douze instruments (où se relaieraient trente-six élèves du conservatoire), les vingt-quatre *Préludes et fugues* du premier livre, puis ceux du second livre, du *Clavier bien tempéré* de J.-S. Bach, alternant avec des œuvres modernes de l'école américaine, interprétées par l'Atelier de musique de Strasbourg.

Evénement « sensationnel » donc, qui risque de faire une bien mauvaise propagande pour la recherche contemporaine : douchés par une heure et quart de John Cage, avec ses modestes *mélopées* de pianos préparés aux sonorités balinaises, les auditeurs ont subi vaillamment l'avalanche des *Préludes et fugues* de Bach, formant un magma cacophonique, comme on pouvait le prévoir : ils couraient d'un piano à un autre, sur trois niveaux, pour essayer de comprendre les raisons d'une telle monstruosité, placée sous le patronage douteux du même Cage rêvant d'ajouter « *à la lumière de l'art le désordre qui est le propre de la vie* ».

Les jeunes cognaient à cœur joie et ne semblaient pas émus par ce tumulte sans queue ni tête, tel qu'on le perçoit habituellement en traversant les couloirs d'un conservatoire en pleine activité.

On trouvait ensuite presque rafraîchissants les brouillards sonores de Terry Riley, musique « minimale » étirée jusqu'à l'écœurement. Dans le genre, la partition de Steve Reich pour six pianos, fortement structurée, en progressions implacables, revêtait une tout autre stature.

Après un nouveau Bach « compressé » comme les violons de César devant l'entrée de l'Acropolis, le dernier carré des résistants eut droit encore à une œuvre répétitive assez poétique de Gérard Frémy, qui délaye en trente minutes ce qu'un prélude de Debussy dit si bien en quelques phrases.

Victimes de cette publicité à double tranchant, combien d'auditeurs néophytes viendront maintenant assister aux vingt-huit concerts sérieux des MANCA qui vont se dérouler d'ici au 1er mars, offrant trente-six créations et des pages de quelque soixante-seize compositeurs d'aujourd'hui ?

JACQUES LONCHAMPT.

★ Après ce festival, Jean-Etienne Marie abandonnera la direction des MANCA au compositeur Michel Redolfi, qui lui a déjà succédé, le 1er janvier, à la tête du Centre international de recherche musicale.

L'OPÉRA ET BERGANZA CONTRE LE SIDA

« Un dimanche à l'Opéra », tel est le titre de la journée organisée le 9 février au Palais Garnier en faveur de la prévention du *SIDA et de la solidarité* avec les victimes de cette maladie. Un récital de Teresa Berganza, une vente aux enchères dirigée par maître Tajan seront les points forts de ce gala dont le comité d'honneur, présidé par le professeur Luc Montagnier, comprend notamment MM. Laurent Fabius, Marcel Carné, Patrice Chéreau, Yves Saint-Laurent. Une enquête épidémiologique, un réseau de logements destinés aux malades sans ressources pendant les phases de rémission, des « boutiques de prévention », sont les objectifs auxquels iront les fonds recueillis.

★ Comité d'organisation du gala, 1, rue Paul-Baudry, 75008 Paris. Tél. : (1) 45-62-56-98. Prix des places : 100 à 150 F.

CINÉMA

LE PRIX GEORGES-SADOUL

Hors des sentiers battus

Le prix Georges-Sadoul, décerné annuellement par un jury composé de cinéastes, de critiques, d'élèves d'école de cinéma, et réservé à la promotion de jeunes cinéastes ou de nouvelles cinématographies, a été attribué, pour la France, à *Komba, dieu des Pygmées*, de Raymond Adam, et pour les films étrangers, *ex-aequo*, à *Pour Kayako*, de Kohei Oguri (Japon), et *Tasio*, de Montxo Armendariz (Espagne).

Komba, dieu des Pygmées, première œuvre d'un ancien preneur de son de la télévision française, est pour le moins une curiosité. On pense à quelque disciple de Luc Moullet, adorant mélanger les genres, film ethnographique, bande dessinée, le tout soutenu par une belle santé. Raymond Adam n'a pas filmé les bons sauvages, des gens étranges par leur taille ou par leurs mœurs, mais une tribu aux prises avec diverses formes d'exploitation de la part des grands Noirs ou des traditionnels Blancs. Entrepris au départ comme un film documentaire, *Komba* prend des allures de fiction délirante sur la lutte pour la survie, le courage, la volonté.

Plus traditionnels, les deux films étrangers couronnés par le jury Sadoul n'en surprennent pas moins par l'austérité de leur démarche et une grande rigueur formelle. Auteur d'une première œuvre très remarquée, il y a trois ans, *la Rivière de boue*, Kohei Oguri adapte cette fois un roman de 1970 sur le déracinement des Coréens, déportés de force au Japon dans les années 30 et restés dans leur terre d'exil après 1945. Des enfants naissent, privés de racines, émigrés de la première génération, dirions-nous aujourd'hui. *Pour Kayako* se développe comme une étrange et irréelle histoire d'amour entre un des ces enfants de Coréen, à la recherche de son identité, et une jeune Japonaise, la Kayako du titre, elle-même enfant perdue de la guerre. Histoire d'amour ténue, qui sert de filtre à la découverte d'un Japon moderne peu connu.

Simple, linéaire, *Tasio* a pour cadre le Pays basque dans une époque lointaine et proche à la fois, hors de toute civilisation. Comme étranger à tout folklore. Tasio, fils de paysans très pauvres, grandit au milieu d'un décor grandiose, force de la nature, porté par un morale individuelle très appuyée. Le metteur en scène évite l'exemplarité, le didactisme, puise dans un fonds historique très riche, où seule compte la volonté de survivre. *Tasio* complète remarquablement une sélection qui témoigne avec art d'un autre cinéma, non médiatisé.

LOUIS MARCORELLES.

A QUI « L'EFFRONTÉE » ?

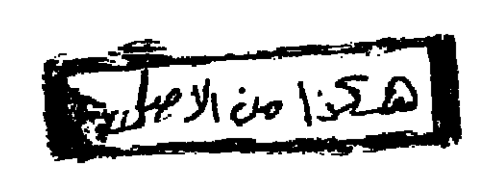
Les héritiers américains de Carson McCullers ont chargé leur avocat, Me Jean-Claude Zylberstein, d'introduire un référé auprès du président du tribunal de grande instance de Paris. A la suite d'une série d'articles parus dans la presse française et faisant état de nombreuses concordances entre le film de Claude Miller, *l'Effrontée* et le roman de Carson McCullers, *la Ballade de Frankie Adams*, les héritiers de l'écrivain demandent que la justice ordonne que leur soit remis une copie du scénario et une copie du film, afin qu'ils puissent juger l'importance des « emprunts » effectués par Claude Miller et des suites judiciaires qu'ils entendent donner à l'affaire. Le jugement en référé interviendra le mardi 28 janvier, à 14 h 30 (*le Monde* du 7 janvier).

PETITES NOUVELLES

■ **LA REVUE NOIRE BLACK AND BLUE AU CASINO DE PARIS.** — Les représentations de Black and Blue, la revue noire montée par Claudio Segovia et Hector Orezzoli au TMP-Châtelet, ont pris fin, comme il était prévu, le 25 janvier. Mais devant le succès, elles reprennent au Casino de Paris à partir du 5 février, pour une série limitée. Rens. : 42-80-20-89, 42-33-00-00, 48-74-15-80.

■ **LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS ET L'OPÉRA.** — A l'invitation de l'Institut français de Cologne se tient du 27 au 30 janvier 1986 dans la métropole rhénane un colloque international sous le haut patronage du ministre de la culture, M. Jack Lang. « Les écrivains français et l'Opéra », tel est le thème directeur de la réflexion à laquelle sont associés universitaires, écrivains, compositeurs, metteurs en scène, critiques, de France, d'Allemagne, de Belgique, et d'Autriche, au cours de différentes « tables rondes » telles que : « Naissance d'un opéra », « Opéra et texte », « La scène de la soirée à l'opéra dans le roman français ».

■ **M. DOMINIQUE MEYER,** conseiller technique pour les industries culturelles et les nouvelles technologies au cabinet de M. Jack Lang, ministre de la culture, vient de prendre également la responsabilité du cinéma et de l'audiovisuel. Il remplace Mme Frédérique Bredin, chargée de mission au secrétariat général de l'Elysée.



NOTES

CINÉMA

« Zappa », de Bille August

Danemark, années 60. Trois galopins jouent les effrontés, mais pas du tout comme dans le film de Claude Miller.

Le chef de la bande, Sten, est un pauvre gosse, rendu méchant par ses parents. La mère fait du yoga devant sa lampe à bronzer, et le père du piano, quand ce ne sont pas des gammes extra-conjugales. Sten nourrit son poisson préféré, Zappa, d'autres petits poissons vivants. Il enrôle le gentil Bjorn et le costaud petit Mulle pour des fresques épouvantables.

Ils volent, ils cassent, ils envoient la marchande de glaces à l'hôpital, et pis encore. Quand ses troupes rechignent, Sten exerce des représailles. Il écrase l'oiseau de Mulle, et Mulle *lui* écrase la tête. Bjorn est un peu lâche et ses goûts l'orientent vers les filles. Il n'empêche que Zappa, c'est lui qui l'écrabouillera.

Bjorn et Mulle sont bien entourés par des papas et des mamans qui *sont de braves gens. Il n'y aurait pas la violence, ce serait presque un film de famille, presque l'éternelle histoire de l'apprentissage adolescent.* Ils sont charmants, ces jolis garçons, avec leurs émois qui déforment les shorts, et leurs corps si ronds ou si frêles. Le cinéaste les aime beaucoup, beaucoup. Oh, l'hypocrite, qui s'est débrouillé pour que son film ne soit pas interdit aux moins de treize ans !

CL. D.

★ Voir les films nouveaux.

DANSE

Jeunes loups en week-end

Cette année encore, les jeunes loups sont entrés dans Rennes à l'initiative d'Annette Breuil-Leroux, qui n'a qu'une idée en tête : amener le public de la Maison de la culture à la danse. Et pas seulement les étudiants et les cols blancs, mais aussi les dames âgées, les petites filles, les rockers et, pourquoi pas, les loubards.

Pour y parvenir, elle agit en stratège. Elle commence par appâter les spectateurs avec des animations dans la cafétéria. Cela va du rock acrobatique aux danses sportives ou, cette année, aux interventions de la belle trapéziste Sandy San.

On commence par prendre un verre, on jette un coup d'œil à l'expo photos et on glisse vers les salles où se donnent les films et les ballets.

Pour sa programmation, Annette Breuil-Leroux fonctionne au feeling ; ses choix sont plutôt pointus. Les jeunes loups sont rarement des valeurs consacrées. Elle a été la première à accueillir le groupe l'Esquisse, Karine Saporta et, récemment, Mathilde Monnier et François Duroure. Le public la suit volontiers dans ses propositions, sans être pour autant inconditionnel.

Il n'a pas aimé le travail de Stéphanie Aubin, une jolie blonde perdue dans des divagations gestuelles incommunicables. Mais il a apprécié Marcia Barcellos et Eric Larrondo dans leur détournement de flamenco et de hard rock, et a longuement applaudi les improvisations de Lauri Booth, Anglaise solitaire, qui mêle le style punk et les arts martiaux.

Très attendue, la compagnie Brumachon présentait *Pie grièche*, une coproduction avec l'American Center, un récit japonisant très agréable à l'œil. On aimerait pouvoir en dire autant de *Aujourd'hui Simon*, œuvre formelle et vide de Michel Kelemenis, ou de *Zon*, d'Anne Martin, où se révèle le tempérament de Joëlle Léandre.

Tout s'est terminé avec les jeunes du Nederlands Ballet, une explosion de beaux danseurs — *corps fluides sur pattes de velours.*

M. M.

PHOTO

Les charmes contrits de l'autochrome

Il est des photos qu'on aimerait voler pour les avoir chez soi. Ainsi l'adorable portrait de Bibi en robe blanche, coiffée d'un chapeau cloche, achevant son déjeuner face à la mer au restaurant Eden-Roc. Cette image ultra-célèbre a été faite par Lartigue en 1920, mais il y en a d'autres tout aussi drôles ou nostalgiques comme cette vue pointilliste de la forêt de l'Haye par Gérardin. Ou celle des locomotives alignées sous un arc-en-ciel factice, l'autoportrait de Lartigue (encore) jouant au golf, un nu séduisant de Durat sur un rocher, une vache blanche méditant sur la plage de Saltburn.

Conçu à base de grains de fécule de pomme de terre dont 2 % à 3 % seulement étaient retenus, augurant de l'avenir de la photo en couleurs et témoignant d'une sensibilité impressionniste équivalente à celle de Monet, Seurat ou Corot, l'autochrome, quoique commercialisé tardivement (1907), connut un immense succès international durant une trentaine d'années avant de sombrer dans l'oubli. Valant aujourd'hui des fortunes, les plaques autochromes, ont hélas, beaucoup perdu de leur éclat en étant reproduites dans ce petit volume qui, pour respecter la finesse de leur teinte, aurait dû être imprimé dans un tout autre format.

P. R.

★ *Autochromes*, introduction de Sylvain Roumette, notices par Michel Frizot, coll. « Photo Poche », n° 22, éd. par le Centre national de la photographie, 42 F.

★ Parution, également, du n° 5 de la revue *Camera International*, comportant un entretien avec Peter Knapp, des portfolios de Pal Angelo, Norman Parkinson, Walker Evans, Ralph Gibson, Elio Luxardo, Georg Oddner, Federico Patellani et Jean Dieuzaide, commentés par des textes discutables et, bizarrement, non signés.

★ *Camera International*, 32, rue Saint-Marc, Paris-2e, 80 F.

EXPOSITIONS

Leroy le matiériste

De loin : sur le blanc du mur, une surface crevassée de couleur brune ou rousse, rehaussée de plaques rouges ou vertes qui semblent déjà à moitié absorbées par le fond. De près : un travail étonnant d'entrelacs et de superpositions. Coulures et filaments de peinture s'entrecroisent, se recouvrent et composent un tissage dense. Croûtes, plaies, cicatrices, blessures : on croirait la peau boueuse et sanglante d'un animal. Si Leroy conserve quelques formes, elles se devinent à peine, contours que ronge l'invasion de la matière picturale en couches épaisses.

Rarement peintre a plus systématiquement confondu son œuvre avec une exploration obstinée des seules ressources du tube et du mélange chromatique. Nul dessin pour contenir le flux : il faut que la toile « tienne » par sa qualité tactile et la puissance du geste qui jette, maçonne et étale. Or elle « tient » ; elle ne succombe pas à la confusion et parvient à ne pas glisser vers une monochromie terreuse. Le savoir-faire du peintre lui permet cet exploit de technique et d'efficacité. Il rehausse crêtes et arêtes de touches acidulées, suggère des paysages bouleversés et rythme fortement ce qui ne serait sinon qu'une paroi monotone. Même si le parti pris d'une telle obsession de la matière peut paraître excessif, du moins trouve-t-il chez Leroy une de ses formes les plus satisfaisantes.

Ph. D.

★ Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple ; jusqu'au 12 février.

La sculpture reprend des forces

Ils sont huit, quatre Allemands et quatre Français — ou même neuf, puisque les initiales IFP désignent deux artistes travaillant de concert. Ces neuf ont pour points communs leur âge, entre trente et quarante ans, et leur malheur, celui de leur génération : venus à l'art sous le règne combiné du minimal qui dissèque et du conceptuel qui nie l'œuvre, ils ont été fort embarrassés quand l'envie leur prit de créer quelques objets agréables ou intéressants. Un scrupule les retenait, et les retient encore pour la plupart : avaient-ils le « droit » de faire œuvre d'art puisque d'autres avant eux avaient cru décisif de mettre en pièces une ambition si futile.

Aussi appellent-ils, par une sorte de pudeur moderniste, leurs travaux « dispositifs », ce qui évite le mot « œuvre », si anachronique. Aussi proscrivent-ils encore l'emploi, si tentant, de la peinture pour peindre ou du bronze pour sculpter. Ces timidités les obligent à déployer une imagination parfois exquise et parfois d'une complication bien vaine.

Au rang des idées réussies se trouvent les paysages de Gloria Friedmann, qui joue des matériaux avec un sens très sûr de l'illusion et de la lumière. Une série de pare-brise à demi-cassés devient vagues et ressac, un carré de velours couvert d'une glace un étang profond. Même exercice, avec des accessoires différents chez Thomas Schütte et Harald Klingelhöller, lesquels construisent dans le bois des pseudo-édifices ou des environnements d'étoiles et de cônes qui incitent à se promener à l'intérieur de leur géométrique décor.

Ces rêveurs connaissent Ledoux et Cragg, l'histoire ancienne de l'architecture et l'histoire récente de l'art, et leurs variations n'en ont que plus de charme. Définitivement délivrés de leur crainte de passer pour fantaisistes, ils esquissent les débuts d'une sorte de baroque coloré qui n'aurait plus honte ni de la culture ni de la création.

D'autres, comme engoncés dans les habitudes des années 70 et dans le devoir d'ascétisme, s'en tiennent au cube blanc, au projecteur qui ne projette pas d'image ou à l'assemblage à la Duchamp. Peut-être se risqueront-ils plus avant quand, gagnés par le plaisir de fabriquer de leurs compagnons de musée, ils se seront laissé convaincre qu'aucune critique de l'œuvre d'art ne peut tenir lieu de l'œuvre elle-même.

Ph. D.

★ ARC, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson ; jusqu'au 16 février.

THÉATRE

« Juliette la malheureuse », à Ivry

Des lettres, des centaines de lettres, vingt mille très exactement. Un fleuve de mots que Juliette Drouet envoya à son Toto, à son Victor, à son Hugo. *Juliette la malheureuse*, mise en scène par Françoise Garbaulet, est constituée d'extraits de cette correspondance.

Certains passages sont bouleversants, drôles aussi, car Juliette ne manquait ni d'humour ni de cocasserie. Pourtant ces missives enflammées sont un peu monotones. Un tel ronron d'amour serait même à la longue ennuyeux sans l'interprétation d'Anne de Broca. Elle se trouve dans une chambre monacale, qui symbolise parfaitement l'enfermement où la tient son amour, sa passion mystique. Anne de Broca, quasiment en transe mais toujours digne, semble prier. Puis elle se coule brusquement dans la robe de chambre de Victor Hugo. Elle se roule sur elle-même, amoureuse pleine de désirs. Quelques instants plus tard, immobile, une larme s'accroche et brille au médaillon qui pend à son cou. Puis, comme si elle refusait le poids de sa solitude, elle se métamorphose à nouveau, déclame son amour, les bras levés. Et disparaît. Anne de Broca est merveilleuse.

Ca. B.

★ Théâtre d'Ivry, 20 h 30.

MODE

Le charme de l'Orient Express

Sans doute est-ce approprié que le jour de l'inauguration par le président de la République du Musée des arts de la mode, les couturiers s'inspirent pour leurs modèles de printemps des robes des années 20 et 30 parfaitement mises en valeur dans le cadre d'un wagon-restaurant d'époque de l'Orient Express, installé au troisième niveau de l'exposition « Moment de mode » au pavillon de Marsan.

Gérard Pipart, chez Nina Ricci rend actuelles et séduisantes les robes de stars des comédies musicales des années 30, aux ourlets entre mollet et cheville, drapées et travaillées en biais, à fines bretelles ou plissées, à corselet. Les ensembles de manteaux et pyjamas de soie reprennent des motifs floraux du dix-huitième siècle d'une très belle venue.

Eric Mortensen chez Balmain est plus à son aise en ville qu'à la mer, dont ce Parisien danois paraît avoir oublié les vents dominants. En bref, une silhouette épaulée, des spencers sur jupes droites repartent, agrémentés d'incrustations à la hussarde. D'inspiration marine, de jolis ensembles sont gansés et boutonnés d'or. Dommage que les robes du soir, en figures de proue, soient trop volumineuses pour entrer dans la danse.

Rafraîchissant et moderne, Pierre Cardin fait évoluer autour d'une silhouette droite des effets de découpes décentrées sur tailleurs souples à petits cols et vestes aux hanches. Les jeux de pliures changent le volume des basques ceinturées sur robes et ensembles de laine ou de soie, tandis que de légères volutes plissées courent le long d'un bras pour se terminer en collier autour du cou d'un fourreau de crêpe de soie.

Jean-Louis Scherrer allège et raccourcit ses ensembles de jour, épaulés, en rondeur, sur des jupes au-dessus du genou. Les robes habillées tourbillonnent, courtes, en mousseline de soie ombrée, en tons d'encre bleus, verts, ou violets pour terminer à feu d'artifice de robes bustiers irisées dont la somptuosité annonce les accords précieux de son nouveau parfum : « Scherrer 2 ».

Christian Lacroix, chez Jean Patou, offre une amusante collection en voyage de rêve. Courtes ou longues, ces robes à transformation, à partir de combinaisons, de bustiers et de cache-poussière, le tout à mi-cuisses, mais se complétant de jupes, de pantalons, de modesties de dentelle.

Les tailleurs ceinturés à vestes étirées ou courtes et basques de Marc Bohan chez Christian Dior se répètent en lainages blancs et gris. Pour le jour, en soies imprimées ou façonnées le soir dans une silhouette apurée. De jolies robes polo marquent la taille par un jeu de découpes en couleurs douces.

NATHALIE MONT-SERVAN.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CHANTECLER : TBB (46-03-60-44), 20 h.
LES FEMMES DU MOLOCH : Villejuif, Romain-Rolland (47-26-08-12), 20 h 30.
LA BAIE DE NAPLES : Mathurins, petite salle (42-65-90-00), 21 h.
DE DOUX DINGUES : Nouveautés (47-70-52-76), 20 h 30.
LE RÉSIDENT : Mathurins (42-65-90-00), 21 h.
MADEMOISELLE ELSE : Choisy, Paul-Eluard (48-90-89-79), 20 h 30.
ANDROMAQUE Chapiteau Reuilly (45-85-47-10), 20 h 30.
RHAPSODIE BETON : Huchette (43-26-38-99), 21 h 30.
TÉMOIGNAGES SUR BALLYBERG : Lucernaire (45-44-73-34), 20 h 45.
LES AMOUREUX : Athévains (43-79-06-18), 20 h.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : la Traviata, de G. Verdi.
COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : le Balcon.
CHAILLOT (47-27-81-15), 20 h 30 : Alias.
ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : Six personnages en quête d'auteur, de L. Pirandello.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoïevski, de E. Radzinski.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : les Tourlourous.
BEAUBOURG (42-77-12-33) : Musique : 20 h 30, Ateliers musique et micro-informatique (IRCAM).
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : 20 h 45 : Lapin, Lapin, d'Elie Bourquin, mise en scène de Beno Besson ; 18 h 30 : Sol (clown-poète).
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.
ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, 18 h 30 : Cher vieux troubadour. — Salle L.-Jouvet, 19 h : Vincent et l'amie des personnalités.
ATHÉVAINS (43-79-06-18), 20 h : les Amoureux.
BASTILLE (43-57-42-14), 20 h : la Vie de Paolo Uccello.
☞ BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), 20 h : le Mahabharata.
BOURVIL (43-73-47-84), 20 h, Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.
☞ CARTOUCHERIE, Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : la Force de l'habitude.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), La Resserre, 20 h 30 : Tuss.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.
☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : la Petite Marchande d'allumettes ; 20 h 30 : Secrets du crépuscule.
DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes.
☞ ÉPICERIE (42-72-23-41), 18 h 30 : Elle et lui ; 20 h 30 : la Dispute.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Jeff ; 22 h 15 : Kamikaze.
ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Il était une fois... un cheval magique.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 45 : Gin Game.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.
☞ GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 18 h 30 : l'Issue.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.
INTERCLUB 17 (42-27-68-81), 20 h 30 : l'Avare guignol Horror Show et Travelar Sheik.
JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), 21 h : la Nuit d'Irlande.
☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Voisine.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Métamorphoses ; 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 : Arsène et Cléopâtre. — II. 19 h : Pardon, M'sieur Prévert ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballyberg. — Petite Salle, 21 h 30 : A fleur de peau.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Hakawati.
☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Bienvenue au club ; 20 h 15 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute surveillance.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. — Petite salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.
☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 21 h : le Résident. — Petite salle, 21 h : la Baie de Naples.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : la Prise de Berg-op-Zoom.
MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face. Petite Salle, 21 h : Frédéric et Voltaire.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Jules César.
PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : les Solitaires.
☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.
PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20) 20 h 30 : Deux trous rouges au côté droit.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
☞ STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : A cinquante ans, elle découvrait la mer.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I : 20 h 30 : l'Ecume des jours. — II : 20 h 30 : Huis clos.
TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88) 20 h 30 : Fefon et ses amies.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.
☞ TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : le Veilleur de nuit.
TH. 14 JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : le Plaisir des autres.
TH. NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Impasse 14.
TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50), Elles nous parlaient d'amour.
☞ TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Limo crève l'écran.
THÉATRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ?
THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : le Cid ; — Petite Salle, 20 h 30 : Retour à Florence ; 18 h 30 : Diderot et l'abbé Barthélemy.
TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electra.
TOURTOUR (48-87-82-48), 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 18 h 30 : Paris 35-40.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 28 janvier

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.
ZINGARO (48-03-11-32), 21 h : Spectacle équestre et musical.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

La danse

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : F. Dugied.
BASTILLE (43-57-42-14), 21 h 30 : Opérette de luxe (dern. le 25).
THÉATRE-18 (42-26-47-47), 20 h 30 : Pour un petit coin de paradis ; 22 h : Barbario.
ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : Transit.

Le music-hall

BASTILLE (43-57-42-14), 21 h 30 : Talip Ozkan.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
CASINO DE PARIS (42-82-05-57), 21 h : A. Métayer.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.
CIRQUE NATIONAL GRUSS (42-45-85-85), 20 h 30 : 9e Festival du cirque de demain.
GYMNASE (42-46-79-79), 21 h : Th. Le Luron.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 20 h : M. Illisnek.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : F. Cabrel.
PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : M. Mathieu.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : Libertango.
ZENITH (45-04-50-30), 20 h 30 : Lily Passion.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Hommage à E. O'Brien (1915-1985) : Winged Victory, de G. Cukor ; 19 h, l'Age d'or, de L. Bunuel ; 21 h, les Cloches de Sainte-Marie, de L. McCarey (v.o.s.-t.fr.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

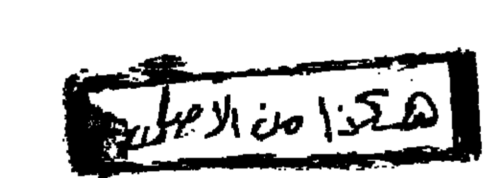
AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
BATON ROUGE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
BILLY ZE KICK (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
BRAZIL (Am., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LA CAGE AUX FOLLES N° 3 (Fr.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
LE CAVIAR ROUGE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
CHINESE BOXES (All., v.o.) : 3 Luxembourg (Hsp), 6e (46-33-97-77).
CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
COCOON (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).
COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42).
LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74).
DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
L'EFFRONTÉE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) : Images, 18e (45-22-47-94).
EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).
ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
L'EXÉCUTRICE (Fr) (**) : Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
GARÇON CHOC POUR NANA CHIC (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).
LES GOONIES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
HAREM (Fr., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
HAUT LES FLINGUES (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) . UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) : Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (46-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Le Maillot, mer., jeu., 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LES INTERDITS DU MONDE (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91).
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Chatelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
INVASION (A., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) : Images, 18e (45-22-47-94).
KALIDOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) : Tourelles, 20e (43-64-51-98).
LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, mer., jeu., 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, mer., jeu., 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, mer., jeu., 15e (45-44-25-02) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LUNE DE MIEL (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
LE MEDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
MOI VOULOIR TOI (Fr.) : Gaumont Opéra, mer., jeu., 2e (47-42-60-33).
MORT SUR LE GRILL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-09).
MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Chatelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Bergère, 9e (47-70-77-58).
ORIANE (Fr.-Vénéz., v.o.) : Saint-Germain Huchette, mer., jeu., 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
OURAGAN SUR L'EAU PLATE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, mer., jeu., 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, mer., jeu., 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaîté Boulevard, 9e (42-33-67-06) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
OZ UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).
PEUR BLEUE (A.,v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90). — V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
PLENTY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-95-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
RAMBO II (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).
RAN (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).
RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) : Capri, 2e (45-08-11-69).
LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
ROUGE BAISER (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21) : Murat, 16e (46-51-99-75).
SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, mer., jeu., 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, mer., jeu., 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
SANTA CLAUS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
SILVERADO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaîté Boulevard, 9e (42-33-67-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) , Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (42-22-46-01).
LE SOULIER DE SATIN (Franco-Portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
STOP MAKING SENSE (A., v.o) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
SUBWAY (Fr) : Gaumont Halles, 1er (52-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-31-56-70) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) : Pagode, mer., jeu., 7e (47-05-12-15) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) , Montparnos, 14e (43-27-5237) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Grand Pavois (Hsp.), 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).
TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22)
TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
TARGET (A., v.o.) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, mer., jeu., 15e (45-75-79-79). — V.f. Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Sud, mer., jeu., 14e (43-27-84-50).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).
TOKYO GA (All., v.o.) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
TONNERRES LOINTAINS (Indien, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
UNE SAISON ITALIENNE (It., v.o.) : Reflet Logos 5e (43-54-42-34).
LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Studio Champollion, 5e (43-26-84-65).
VERTIGES (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
WITNESS (A. v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LES FILMS NOUVEAUX

A COUTEAU TIRÉ, film italien de Roberto Faenza (v.o.) : Forum, Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; (v.f.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 2e (47-70-72-86) : Bastille, 11e (43-07-54-40).
BANANA'S BOULEVARD, film français de Richard Balducci : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) : Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
CHORUS LINE, film américain de Richard Attenborough (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC, Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) : UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) : Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
GINGER ET FRED, film italien de Federico Fellini. A PARTIR DE VENDREDI (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70), Saint-Germain Huchettes, 1er (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) : Colisée, 8e (43-59-29-46) : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; (v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 13e (43-27-84-50) , Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27)
L'HISTOIRE OFFICIELLE, film argentin de Luis Puenzo (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v. f.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Lazare Pasquer, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
LA JEUNE FILLE ET L'ENFER (*), film français de François Minet : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
ROCKY IV, film américain de Sylvester Stallone (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; (v f) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) , Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20 (46-36-10-96).
ZAPPA, film Danois de Bille August (v.o) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) , UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
FESTIVAL DE CINEMA PORTUGAIS, (v. o.) : 7 films inédits, (v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-24-44-40).
LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
CARMEN (Saura) (v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
CLÉO DE 5 A 7 (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18).
LES COPAINS D'ABORD (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
COMME UN TORRENT (A., v.o.) : Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).
DÉLIVRANCE (A.) (*) : Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71).
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DON QUICHOTTE (Sov.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
DRAGÉES AU POIVRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).
GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
HAMMETT (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
L'INSPECTEUR HARRY (A., v.o.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
JACK L'EVENTREUR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
JESUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
JOHNNY GUITARE (A., v.o.) : Logos, 5e (43-54-42-34) (h. sp.).
L'AUTRE (A., v.o.) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LEGEND (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE KNACK ET COMMENT L'AVOIR (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-45-42-34).
MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16)) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).
MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).
PANDORA (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-29-44-40) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
POLICE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE PROCES (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (46-61-10-60).
48 HEURES (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
RETOUR VERS L'ENFER (A., v.f.) : Le Club, 9e (47-70-81-47).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).
LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SUNDOWN (A., v.o.) Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).
TERMINATOR (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).
LE TEMOIN (Hong., v.o.) : Républic (h.s.p.), 11e (48-05-51-33).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
THE MAJOR, THE MINOR (A.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85) : Calypso, 17e (43-80-30-11).
UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
LES VISITEURS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) : Lincoln, 8e (43-58-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
ZORBA LE GREC (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).



RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

La nursery des cancéreux

Enfant-cancer. Y a-t-il juxtaposition de mots plus insupportable ? Personne n'en parle. C'est encore plus tabou que pour les adultes, et pourtant les enfants aussi peuvent avoir un cancer. C'est même la deuxième cause de mortalité après les accidents, et deux mille enfants sont touchés chaque année. C'est pourquoi il faut avoir le courage de regarder le document de Chantal Wayeman et Jean-Pierre Lovichi mercredi soir. *Pour savoir.* Et surtout pour dédramatiser, pour apprendre que des traitements existent, que deux enfants sur trois peuvent *guérir*, que l'attitude discriminatoire de l'entourage vis-à-vis des familles touchées par ce mal ne fait qu'ajouter à leur désarroi.

Les enfants malades, eux, en parlent avec franchise. *« A la télé ou dans les journaux, ils disent toujours que les gens meurent « d'une longue maladie »,* dit Sylvain, treize ans, soigné pendant huit mois à l'hôpital Curie. *« C'est peut-être honteux pour eux, pas pour moi. »* D'autres enfants parlent de « lymphomes », de « ganglions ». Ils posent des questions et s'informent. Ils veulent savoir pourquoi ils perdent leurs cheveux. Et l'équipe du docteur Zucker, responsable du service de pédiatrie de l'Institut Curie, entoure les enfants non seulement de soins, mais aussi de respect et d'affection.

Ce film n'est pas une émission médicale sur les enfants cancéreux. C'est le récit, au jour le jour, de ce que vivent ces enfants, leurs familles et les soignants, avec lesquels une équipe d'Antenne 2 a travaillé pendant un an. Il raconte, de mars à juillet 1985, l'histoire de trois d'entre eux : Virginie, cinq ans, traitée depuis trois ans avec de nombreuses rechutes ; David, dix ans, qui venait de tomber malade ; et Sylvain, treize ans, en cours de guérison. Aujourd'hui, deux des enfants ont survécu – ce qui correspond au taux de guérison actuel, alors que, il y a six ans, seulement un sur trois guérissait.

Si les enfants souffrent, ils ont une grande résistance naturelle, et on fait tout pour leur permettre de mener une vie normale : études, vacances, milieu hospitalier ouvert. Les parents, en revanche, vivent une angoisse sans relâche. *« On avait pensé tout connaître dans l'abominable,* avoue une mère. *Et non ! Voilà un étage en dessous. »* Ou la réflexion de ce père, voyant son fils chauve courir dans la salle de jeu : *« Cela fait penser à la fois à Dachau et au Club Méditerranée. »*

« On vit très mal la mort d'un enfant, dit un médecin. *Parce que c'est un enfant et parce que c'est un échec. »* Auquel s'ajoute, pour les parents, *« la pitié dans les yeux des gens »* ou, encore pire, *« la peur de ceux qui voient en mon enfant un pestiféré, et traversent la rue à notre approche ».* Cette émission est faite pour exorciser une telle peur.

ALAIN WOODROW.

★ « Le fil ténu de la vie », mercredi 29 janvier, 21 h 55, A 2.

Mardi 28 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Les grands écrans de TF1 : le Commissaire Moulin.
Téléfilm de G.-A. Lefranc, scénario et dialogues de J. Chatenet. Avec Y. Renier, G. Montagné, M. Delcroix.
Enquêtant sur un vol commis chez le baron de Pernerf, le commissaire Moulin est victime d'un attentat.

22 h Contre-enquête.
Magazine des faits divers d'Anne Hoang.
Au sommaire : Retour de manivelle (un jeune tué à coups de manivelle) ; une bougie pour madame (une histoire d'amour qui tourne mal) ; le prix de la souffrance (grièvement blessée lors d'une explosion dans un restaurant, Françoise R. attend toujours son indemnité). Dernier cinéma (des villageois se mobilisent pour empêcher la fermeture de leur dernier cinéma).

23 h Journal.

23 h 15 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2



20 h 35 Cinéma : le Bon Plaisir.
Film français de Francis Girod (1983), avec C. Deneuve, J.-L. Trintignant, M. Serrault, M. Auclair.
Un petit voleur dérobe le sac à main d'une jeune femme. Il y a dans ce sac une lettre compromettante pour l'actuel président de la République, jadis amant de la dame. Comédie ironique (de Françoise Giroud) sur les jeux ; le rituel de la classe politique.

22 h 20 Mardi cinéma.
Avec Alexandra Stewart, Pauline Lafont, Jean Rochefort, Roger Hanin.

23 h 40 Journal.

0 h 5 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : Tremblement de terre.
Film américain de Mark Robson (1974), avec C. Heston, A. Gardner, G. Kennedy, L. Greene, G. Bujold.
Une violente secousse sismique dévaste Los Angeles. Des effets spéciaux qui font vraiment frémir.

22 h 40 Journal.

23 h 5 Télévision régionale.
A chaque région son programme. Voltaire au château d'Anet, avec Roger Peyrefitte, pour Paris-Ile-de-France ; la microchirurgie en Provence-Côte d'Azur et le syndicalisme corse.

23 h 50 Prélude à la nuit.

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h, L'âge en fleur ; 17 h 15, Série : Dynastie ; 18 h, Effraction ; 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, Marche à l'ombre, film de M. Blanc ; 22 h 5, la Femme de mon pote, film de B. Blier ; 23 h 40, Luke, la main froide, film de S. Rosenberg ; 1 h 15, Mike Hammer.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps.

21 h 30 Diagonales : l'actualité de la chanson.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; profession témoin.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Trio à cordes... plus (en direct du Grand Auditorium 104) : *Quatuor à cordes en sol majeur* de Vachon, *Trio a cordes* de Guezec, *Quatuor à cordes n° 3 en sol mineur* de Herold, *Quatuor à cordes en ut majeur* de Haydn par le Trio à cordes de Paris, C. Frey, violon, M. Michalakokos, alto, J. Grout, violoncelle, E. Popa, 2e violon.

22 h 30 Récital (en direct du Grand Auditorium) : œuvres de Telemann, Schubert, Poulenc, Fauré, Bartok/Arma et Doppler par S. Kudo, flûte et K. Fujii, piano.

0 h Œuvres de Beethoven.

Mercredi 29 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Parlons France.
Avec M. Laurent Fabius.

20 h 40 Téléfilm : la Guerre du cochon.
Scénario de J.-L'Hote et G. Chouchan, réal. G. Chouchan. Avec B. Fresson, G. Goupil, H. Laborit...
Dernier épisode d'une chronique folle autour du pâté pur porc. Son héros, Julien Le Rouzic, fabricant émérite de charcuterie bretonne, en butte aux éleveurs locaux, aux grandes surfaces, craque.

21 h 40 Patinage artistique : championnats d'Europe.
Eurovision en direct de Copenhague.

22 h 40 Performances.
Emission de Michel Cardoze.
Invitée : Catherine Lara, pour son dernier album. Au sommaire : Chopin sans peine, une méthode d'enseignement du piano révolutionnaire ; Une femme est une femme, comment une « femme ordinaire » devient une playmate d'un magazine masculin ; etc.

23 h 10 Journal.

23 h 25 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 L'heure de vérité : Valéry Giscard d'Estaing.
L'éventuel futur ministre des finances convaincra-t-il dans son inévitable plaidoirie pour la cohabitation ?

21 h 55 Document : Le fil ténu de la vie.
Sujet tabou entre tous : le cancer chez les enfants. Cette enquête sérieuse démystifie la question en racontant la vie quotidienne de trois enfants atteints de la maladie (deuxième cause de mortalité infantile après les accidents). Deux sur trois survivront – ce qui correspond au taux actuel. Une émission dure, qu'il faut regarder.

22 h 45 Chefs-d'œuvre en péril.
Emission de P. de Lagarde. Spécial concours 1985. Le palmarès. Sous la présidence de M. Jack Lang.

23 h 25 Journal.

23 h 50 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Gala du MIDEM 86.
Avec Alain Souchon, Cock Robin, Simply Red, Pino Daniele, Bonnie Tyler.

21 h 35 Thalassa.
Magazine de la mer de Georges Pernoud.
Aveiro, une lagune en sursis, reportage de C. Rives et E. Quemere.

22 h 15 Journal.

22 h 40 Cinéma : la Petite Bande.
Film français de Michel Deville (1982), avec F. Marthouret, R. Amstutz, N. Bécue, F. Lugagne.
Sept petits Anglais, qui s'ennuient chez eux, réussissent à passer en France sans argent, sans papiers, et mènent une vie vagabonde. Film sans dialogues – le silence des vadrouilleurs étant une nécessité, – univers poétique d'un conte où l'imaginaire enfantin vient bousculer le monde des adultes.

0 h 10 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 15, Coluche ; 21 h, Lipstick, film de L. Johnson ; 22 h 30, Train d'enfer, film de R. Hanin ; 23 h 55, les Amants terribles, film de D. Dubroux ; 1 h 30, Document : Bêtes d'amour ; 2 h 25, Superstars.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes : les lycéens de Dakar et la littérature.

21 h 30 Pulsations : le jazz passe au Salon... européen (échos du Salon européen du jazz de la Défense, du 21 au 24 novembre 1985).

23 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; sur le vif.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de Cannes) : « Divertimento », de Haydn ; 4e Concerto de Mozart ; Œuvres de P. Fouillaud ; Pièce pour trompette et orchestre de chambre de Tabakov ; Variations sur un thème de Frank Bridge, de Britten. Par l'Orchestre philharmonique de Sofia et le Chœur national bulgare, dir. Y. Dafov, sol. V. Mintcheva, mezzo-soprano, N. Tzovtkova, soprano, K. Kaloudov, ténor.

23 h Concert (en direct de Cannes) : Œuvres de l'Ecole andalouse du seizième siècle, par l'Atelier de Ziryab, dir. R. de Zayas.

0 h Jazz-Club en direct du « Petit Journal Montparnasse ».

TRIBUNES ET DÉBATS

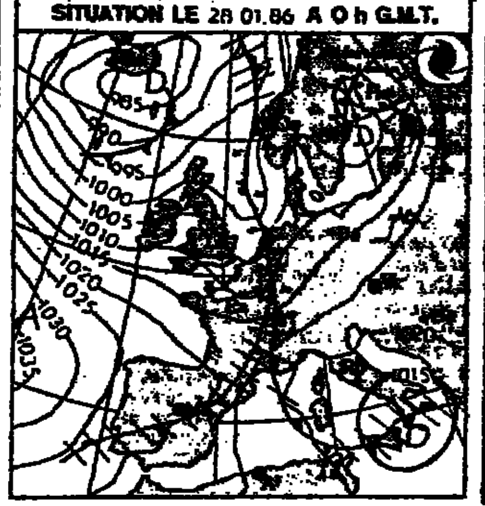
MARDI 28 JANVIER

– *MM. Gilbert Bonnemaison,* député PS de Seine-Saint-Denis, *Didier Bariani,* maire UDF du vingtième arrondissement, *Robert Pandraud,* directeur de cabinet du maire de Paris, et *Jean-Claude Gayssot,* membre du bureau politique du PCF, participent à un « débat régional », comme têtes de listes dans le département de la Seine-Saint-Denis, à 19 h 15, sur Europe 1.

MERCREDI 29 JANVIER

– *M. Pierre Mauroy,* ancien premier ministre, est l'invité de « Télématin », sur Antenne 2, à partir de 6 h 45.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 29-01-86 DÉBUT DE MATINÉE

Front quasi stationnaire — Front chaud — Front froid — Pluie — Brouillard — Verglas — Neige — Averses — Vent fort — Occlusion

Evolution probable du temps en France entre le mardi 28 janvier à 0 heure et le mercredi 29 janvier à minuit.

Une perturbation intéressant la moitié est du pays mardi matin se maintiendra du golfe du Lion aux Alpes et à la Corse tandis qu'une autre perturbation abordera la Bretagne mardi en milieu de journée.

Mercredi matin, le ciel sera couvert sur le quart sud-est avec des chutes de neige jusqu'à très basse altitude dans les Alpes. Une deuxième bande neigeuse se situera du Nord-Pas-de-Calais à l'Aquitaine. Entre ces deux zones de mauvais temps, le ciel sera bien dégagé favorisant ainsi les gelées nocturnes (de – 2 à – 3 degrés du Nord-Est au Massif Central, localement – 5 degrés). Sur le Nord-Ouest, le temps sera très nuageux avec de nombreuses averses.

Dans la journée, la bande neigeuse se décalera vers l'Est. Elle intéressera le soir les régions du Nord-Est, au Centre-Est et à l'est du Rhône ainsi que la Corse. Ces précipitations tomberont plutôt sous forme de pluies dans sa partie sud. A l'arrière, les averses de pluie ou de neige, localement de grêle sur les côtes de la Manche, seront nombreuses.

Le vent de Sud tournera progressivement au Sud-Ouest puis au Nord-Ouest à l'arrière de la perturbation en étant assez fort (80 kilomètres/heure) en rafales sur les côtes de la Manche, 60 kilomètres/heure dans l'intérieur).

Les températures iront de 3 à 6 degrés du Nord au Sud, de 8 à 10 degrés sur les côtes atlantiques et près de la Méditerranée.

Evolution prévue jusqu'au dimanche 2 février

Une importante dépression évolue lentement des îles Britanniques à la France. Elle entraîne sur notre pays la circulation de masses d'air assez froid, humide et instable en particulier sur le Sud-Est et l'Est ou l'air méditerranéen sera entraîné vers le relief. En fin de période, très lente amélioration avec le lent comblement de cette dépression.

Prévisions

Jeudi 30 : Très mauvais temps sur la moitié est du pays, couvert et venteux avec beaucoup de pluies, ou neige au-dessus de 500 mètres environ.

Beaucoup de nuages et quelques éclaircies sur l'ouest du pays, avec quelques averses. Sur les autres régions, temps gris et brumeux, quelques éclaircies sur le Sud-Ouest l'après-midi, très rares ailleurs.

Vent fort de sud à sud-est près de la Méditerranée et en vallée du Rhône. Températures minimales voisines de 0 degré, ou légèrement positives, 5 à 7 degrés près de la Méditerranée. Températures maximales de 2 à 3 degrés sur le Nord-Est, 4 à 7 degrés ailleurs du Nord au Sud, 7 à 10 degrés près de la Méditerranée.

Vendredi 31 : Le matin, nuages et éclaircies sur l'Ouest, temps gris et couvert sur les autres régions, avec chutes de neige des Alpes au Nord-Est.

En journée, des éclaircies apparaîtront sur les Alpes, ainsi que près du golfe du Lion où il fera assez beau, alors que le ciel restera souvent assez gris sur les autres régions, avec de faibles chutes de pluies ou neige sur la moitié nord, et des averses de la Côte d'Azur à la Corse.

Vent modéré tournant à nord-ouest près de la Méditerranée, tournant à nord-est faible ou modéré ailleurs.

Températures minimales stationnaires, maximales en légère baisse.

Samedi 1er février : Éclaircies matinales près de la Méditerranée, puis passages nuageux avec averses de pluies ou neige. Temps très nuageux et assez froid sur les autres régions avec des chutes de neige faible sur le Nord-Est et l'Est, plus intermittentes de la Manche et du Nord au nord du Massif Central.

Vent de nord-est modéré, assez fort près de la Méditerranée.

Dimanche 2 : Très lente amélioration. Gris le matin sur la plupart des régions, quelques éclaircies devraient se développer par l'Ouest en cours de journée. Il pourra cependant y avoir encore de faibles chutes de neige intermittentes des Vosges aux Alpes. Vent de nord modéré.

Températures sans changement sauf très légère hausse sur l'Ouest.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 27 janvier, le second le minimum de la nuit du 27 au 28 janvier) : Ajaccio, 11 et – 1 degrés ; Biarritz, 12 et 6 ; Bordeaux, 8 et 1 ; Brehat, 8 et 3 ; Brest, 9 et 2 ; Cannes, 10 et – 1 ; Cherbourg, 6 et 1 ; Clermont-Ferrand, 2 et – 1 ; Dijon, – 1 et – 5 ; Dinard, 8 et 1 ; Embrun, 0 et – 8 ; Grenoble-St-M.-H., 2 et – 5 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 2 et – 5 ; La Rochelle, 9 et 1 ; Lille, 1 et 0 ; Limoges, 1 et – 10 ; Lorient, 10 et – 2 ; Lyon, 2 et – 2 ; Marseille-Marignane, 6 et 1 ; Nancy, – 2 et – 3 ; Nantes, 9 et – 1 ; Nice, 10 et 2 ; Paris-Montsouris, 3 et 1 ; Paris-Orly, 3 et 0 ; Pau, 8 et 5 ; Perpignan, 7 et 3 ; Rennes, 7 et – 1 ; Rouen, 1 et – 1 ; Saint-Etienne, 2 et – 1 ; Strasbourg, 2 et – 3 ; Toulouse, 5 et 4 ; Tours, 2 et 0.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 2 ; Genève, 0 et – 5 ; Lisbonne, 15 et 8 ; Londres, 5 et – 3 ; Madrid, 12 et – 3 ; Rome, 8 et 2 ; Stockholm, – 1 et – 4.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 29 JANVIER

« L'Opéra parties publiques », 15 heures, haut des marches à gauche.

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La cité d'artistes La Ruche », 14 h 30, métro Convention (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais de l'hôtel de Beauvais à l'hôtel de Sens », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« La maison de Victor Hugo », 15 heures, 6, place des Vosges (Ch. Merle).

« Le Musée Picasso », 18 h 30, entrée hôtel Salé, 5, rue de Thorigny (Paris Passion).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 15 heures, métro Solferino (M. Pohyer).

CONFÉRENCES

Salle Médicis du Sénat, 15, rue de Vaugirard, à 18 heures, conférence-débat « Eclatement de la famille ? Individualisme ? », avec Mme Evelyne Sullerot, sociologue, membre du Conseil économique et social. Renseignements : 45-44-75-50, Club France-Forum.

Amphi Quart-de-Rond, 1, rue Descartes, 18 h 30, « Psychanalyse, intersciences, philosophie : la situation brésilienne » (M. Celio Garcia).

Domus Medica, 60, bd Latour-Maubourg, 20 h 30 « Masculin et féminin de l'esprit » ; Musée de l'homme salle de cinéma, 18 h 30.

« Origine et évolution de la vie » (M. Ph. Taquet).

26, rue Bergère, 19 h 30, « Magie blanche, créativité et pensée positive » (M. Kieffer, naturopathe).

INFORMATIONS « SERVICES »

EN BREF

COLLOQUE

L'HOMME ET LA MORT. — Après l'exposition « Les danses macabres de Dürer à Dali », que l'on a pu voir au Goethe Institut de Paris du 9 octobre au 8 novembre 1985 (et qui sera présentée tout au long de l'année 1986 dans différentes villes de France), le Goethe Institut, le Centre culturel allemand et le Künstlerhaus Bethanien organisent, les 30, 31 janvier et le 1er février, un colloque international (traduit simultanément en français et en allemand) « Stratégies de survie et rituels de la mort dans nos sociétés industrielles occidentales ». Trois grands thèmes seront abordés : « La mort au quotidien », « Gestion politique et administrative de la mort » et « Réinscription symbolique de la mort ». Renseignements et inscriptions : 47-23-61-21.

EXPOSITION

LECTEURS DE POCHE. — Dès son plus jeune âge, les adultes peuvent donner à l'enfant le goût de la lecture. L'Institut de l'enfance et de la famille, avec le soutien du ministère de la culture, de la Fondation de France et de la commission interministérielle de lutte contre l'illettrisme, organise une exposition sur le thème « Bébé bouquine, les autres aussi ». Dix panneaux pour montrer aux parents et adultes comment donner et développer chez les tout-petits le désir de lire et l'importance du livre dans les premières années de l'existence. L'IDEF édite cette exposition sous la forme d'un jeu de dix posters, accompagnés d'un dossier de présentation comportant une sélection de cent cinquante ouvrages pour les jeunes de zéro à dix ans.

★ **IDEF, 3, rue Coq-Héron, 75001 Paris, tél. 42-97-40-03. Les dix posters 400 F + 40 F de frais de port. L'exposition est ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de 9 h 30 à 18 heures.**

ORCHIDÉES 75. — Les Serres d'Auteuil accueillent du 30 janvier au 2 février une exposition d'orchidées organisée par Orchidées 75, association, qui a pour but de grouper ceux qui aiment cette fleur et souhaitent la faire connaître. Trois cents variétés en tout seront présentées dans un décor de jungle tropicale.

★ **Serres d'Auteuil, 3, avenue de la Porte-d'Auteuil, 75016 Paris, de 10 heures à 17 heures, ouverture le 30 janvier à 14 heures. Prix d'entrée : 20 F, carte vermeil et étudiants 10 F ; enfants : gratuit jusqu'à douze ans. Renseignements : 46-51-71-20 ou 42-05-86-10.**

SALON

ARCHE DE NOÉ. — La Foire de Lille accueillera, du 29 janvier au 2 février, le XXXIIe Salon international des animaux, une arche de Noé immense, où se côtoieront plus de dix mille animaux (oiseaux, chevaux, chiens, chats et bovins). Animavia, qui organise ce Salon, a conçu, sur 2 000 mètres carrés, une exposition sur les métiers de la nature, on y verra entre autres une ferme en activité et une maréchalerie. Le Salon sera inauguré, le mercredi 29 janvier à 15 heures, par M. Pierre Mauroy, maire de Lille.

★ **Ouvert le 29 janvier : 14 heures à 19 heures. Jeudi 30, vendredi 31 janvier, samedi 1er février, dimanche 2 février, de 9 heures à 19 heures. Renseignements : Animavia (20) 52-12-02 ou 09-88-02.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 27 et mardi 28 janvier :

DES DÉCRETS

- N° 86-115 du 27 janvier 1986 pris pour l'application de l'article L. 18-1 du code de la route et relatif à la rétention et à la suspension du permis de conduire.
- N° 86-119 du 21 janvier 1986 fixant le plafond de la surface maximum mise en valeur par une exploitation agricole à responsabilité limitée.
- N° 86-123 du 23 janvier 1986 modifiant le décret n° 48-1671 du 26 octobre 1948 modifié relatif au fonctionnement des conseils de l'ordre des médecins, des chirurgiens-dentistes et des sages-femmes et de la section disciplinaire du Conseil national de l'ordre des médecins.
- N° 86-124 du 23 janvier 1986 modifiant le décret n° 49-1351 du 30 septembre 1949 modifié portant code de déontologie des sages-femmes.
- N° 86-125 du 21 janvier 1986 modifiant le décret n° 67-671 du 22 juillet 1967 modifié portant code de déontologie des chirurgiens-dentistes.
- N° 86-128 du 21 janvier 1986 modifiant le décret n° 72-398 du 16 mai 1972 relatif à la création et à l'organisation de l'École nationale d'équitation.

UN ARRÊTÉ

- Du 20 janvier 1986 fixant le nombre d'élèves admis à entreprendre des études de massokinésithérapie en application de l'article L. 510-9 du code de la santé.

UNE CIRCULAIRE

- Du 27 janvier 1986 relative aux nouvelles dispositions du permis de conduire en cas d'alcoolémie (loi n° 86-76 du 17 janvier 1986 portant diverses dispositions d'ordre sociale art. 25).

UNE DÉLIBÉRATION

- N° 85-73 du 26 novembre 1985 portant modification de la délibération n° 81-77 du 9 juin 1981 concernant une recommandation relative à la collecte et au traitement d'informations nominatives relatives à des opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou faisant apparaître les origines raciales ou les appartenances syndicales par les entreprises privées de sondage.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4150

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Il se faisait parfois tirer l'oreille. — II. Le domaine du loup. — III. L'axe Paris-Bonn. « Bella » pour un Bellacquais. — IV. Fausse note dans un concert européen. Courants. — V. Flambe parfois après avoir été au feu. — VI. Canton comtois. — VII. Qui se monte et se démonte facilement. VIII. Terme d'autrefois. On peut la mâter avec une baguette. — IX. Assujetties. Le petit n'est pas propre. — X. Extrait des « Méditations ». Ordre des mendiants. XI. L'inconnu du kiosque à journaux.

VERTICALEMENT

1. Mégalomane de la fable. — 2. Entoure une illustration. Une fille d'Eve de qualité y décrocha la pomme. — 3. Ouvrage traditionnellement pindarique. Appuie sur la détente. — 4. Doublé, on le double facilement. Pendant qu'il dansait sur les ondes, son épouse faisait tapisserie. 5. Aide familiale pour foyer avec enfant. Société ayant fait faillite et celle qui l'a remplacée n'est pas plus viable. — 6. Maître coupeur pouvant être à l'origine d'une belle veste. Essence. Indéfini. — 7. Diffère. Pour la protection du consommateur. — 8. On apprécie sa fraîcheur dans les glass. Rampant quand il se dresse sur ses pattes de derrière. — 9. Leurs outrages nous laissent le front haut. Etres.

Solution du problème n° 4149

Horizontalement

I. Facturier. — II. Ecoutille. III. Ruse. I.U.T. IV. Rimeuse. V. Ote. Vendu. VI. Vêtu. Ar. VII. Patin. VIII Arquebuse. IX. Inutile. X. Né. Do. Xi. Siestes.

Verticalement

1. Ferroviaire. — 2. Acuité. RN. — 3. Cosmétiques. — 4. Tuée. Ut. — 5. Ut. U.V. Peine. — 6. Ri. Sécables. — 7. Ilien. Tue. — 8. Elu. Dais. De. — 9. Retourne. Os.

GUY BROUTY.

COMMUNICATION

DÉSACCORD DE CONCEPTION, LUTTE DE POUVOIR

La chaîne culturelle a du mal à voir le jour

Alors que l'on attend d'un moment à l'autre une décision gouvernementale sur la sixième chaîne à dominante musicale et que les concours de pronostics vont bon train, c'est maintenant la septième chaîne qui donne du fil à retordre aux pouvoirs publics. Approuvé par le conseil des ministres du 31 juillet dernier, confirmé par une lettre du secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication le 3 décembre, le projet de chaîne culturelle est toujours au point mort.

Cette nouvelle télévision publique, qui doit *« favoriser la création française et la coopération européenne »*, a pourtant tout ce qui lui est nécessaire pour démarrer rapidement. Mme Janine Langlois-Glandier, PDG de FR 3, a été chargée de constituer une société. La chaîne a déjà ses actionnaires (FR 3, Radio-France, l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) et l'Etat), son réseau de diffusion (le satellite de télévision directe opérationnel en 1987 et, en attendant, le réseau de FR 3) et même une première dotation budgétaire de 300 millions de francs pour 1986.

Mais la corbeille de mariage est sans doute trop belle et suscite bien des convoitises. Deux équipes s'affrontent autour de deux stratégies très différentes. D'un côté, Mme Langlois-Glandier souhaite conserver la maîtrise de la programmation de la chaîne culturelle et veut utiliser les 300 millions de francs pour lancer des productions « haut de gamme », notamment de fiction. Un projet qui ressemble fort à celui élaboré par M. Pierre Desgraupes, d'ailleurs chargé d'une mission de conseil auprès du PDG de FR 3. De l'autre côté, M. Bernard Faivre d'Arcier, ancien directeur du Festival d'Avignon et conseiller pour la culture du premier ministre, est candidat à la direction de la chaîne et veut préserver son autonomie vis-à-vis de FR 3. Il a conçu un projet mariant radio et télévision, recherche et image d'archives, et lié aux grandes manifestations culturelles. Une programmation qui a l'avantage d'être plus complète et de s'appuyer sur les ressources de Radio-France et de l'INA.

Pour trancher, il faudrait réunir les différents partenaires de la future chaîne culturelle, mais Mme Langlois-Glandier ne semble guère pressée. Attend-elle les échéances électorales de mars qui risquent de modifier le paysage audiovisuel ? Résiste-t-elle aux pressions du gouvernement pour manifester son indépendance politique ? L'enlisement du dossier ne fait pas l'affaire des pouvoirs publics, qui voudraient rapidement donner quelques satisfactions aux créateurs et aux milieux culturels français, indignés par les conditions de création de la cinquième chaîne. Ce retard risque aussi de mettre en difficulté un grand nombre de producteurs privés, asphyxiés par les restrictions budgétaires des chaînes publiques et l'absence de commandes de la « 5 ». Ils attendent la chaîne culturelle comme une bouée de sauvetage.

J.-F. L.

POINT DE VUE

EN MARGE DES RENCONTRES DE L'AUDIOVISUEL SCIENTIFIQUE

Pas de science à la télé !

Les cinquièmes Rencontres internationales de l'audiovisuel scientifique, organisées par le CNRS et le Carrefour international de la communication, ont lieu du 26 janvier au 6 février à Paris. Parmi les manifestations : un festival international de l'émission scientifique de télévision. Nicolas Skrotzky, journaliste scientifique et ancien producteur d'émissions, lance un cri d'alarme.

par NICOLAS SKROTZKY

LA France est pratiquement absente dans le domaine des programmes scientifiques originaux de télévision. Alors que toute vie dépend de la science moderne et des techniques qui en sont issues, que les hommes de science ont plus de choses à dire que les philosophes, ces activités n'ont pratiquement plus de place sur les antennes de ce qui devrait être un service public.

Au nom de la course à l'écoute maximale et aussi par leur analphabétisme en ce domaine, les responsables des chaînes ont éliminé les émissions qu'ils ont jugées trop « techniques ». Pas d'argent pour la science. Peu leur importe que des vocations ne soient pas suscitées chez les jeunes, peu leur importe que le fossé entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas s'élargisse.

Robert Clarke et moi-même, nous avons coproduit au long de nombreuses années, jusqu'à la fin de 1981, près de cent cinquante émissions scientifiques, utilisant à cet effet tous les procédés possibles : direct, film documentaire, débat, etc. Pour ma part, j'ai cessé d'exister à la suite d'un simple coup de fil m'appelant à cesser un tournage en cours. Ce ne serait qu'une affaire personnelle si une succession avait été assurée.

En fait, nos émissions ont été remplacées « pour faire neuf » par celle des frères Bogdanoff, avec une forte teinte de science-fiction. Leur émission, à laquelle Robert Clarke avait refusé de collaborer, est passée de la soirée à l'après-midi. Elle reste aujourd'hui engluée dans la quatrième dimension. Puis, en soirée, leur a succédé Treguer, qui n'a dansé qu'un seul été. Ensuite, il a été remercié. Sur A 2, Broomhead a inventé un style nouveau, et puis il a disparu.

A présent, il n'y a plus d'émissions scientifiques construites, pas de magazine faisant le point, pas d'évocation de la recherche, sauf, par-ci, par-là, quelques minutes de bricolage au journal télévisé. Seules subsistent quelques émissions médicales et les discussions de « L'avenir du futur » produits par Hutin. La cinquième chaîne verra le jour avec une série scientifique fabriquée à l'étranger par les Italiens et les Américains. Seule la langue sera française. A « Dallas » on parle bien français !

La situation de misère dans laquelle on se trouve à présent en France marque une profonde régression par rapport au passé. Elle est liée non seulement au manque de jugement des directions, mais à la structure même des sociétés de télévision. Elles sont constituées de trois corps : l'administration, immuable ; le journal télévisé faisant son travail en professionnel, parce que structuré ; les saltimbanques, enfin, réalisateurs et producteurs, vivant des ASSEDIC et des cachets qu'ils sont heureux de décrocher par la bonté d'un quelconque « chef d'unité de production ».

Si, à la rigueur, un tel système peut convenir à des émissions au coup par coup, des variétés par exemple, il est inapplicable à la science, qui demande de la continuité dans l'organisation et dans le temps, quels que soient les éléments extérieurs que l'on peut pouvoir y faire entrer. Cette continuité d'une équipe permet d'utiliser des maquettes sans avoir à les détruire à chaque émission, de conserver des archives, des documents, de former des jeunes et de mettre en action des équipes de tournage compétentes avec un matériel spécialisé. Les Britanniques — pour ne citer qu'eux — ont fort bien compris la situation : la BBC possède un service scientifique que nous ne pourrions qu'envier. Une réforme importante devrait être engagée chez nous, nous qui « explosons » de toutes les chaînes que l'on nous annonce.

Renforçant leur position dans le cinéma

LES ÉDITIONS MONDIALES PRENNENT LE CONTROLE DES FILMS ARIANE

Les Editions mondiales viennent de prendre 51 % du capital de la société de production cinématographique les Films Ariane, avec une option sur le reste du capital. Ariane, qui appartenait au groupe de Gérard Lebovici, mystérieusement assassiné dans un parking il y a presque deux ans, est un des gros producteurs indépendants de longes métrages. Son catalogue, riche de 91 titres, comporte un grand nombre de succès (dont les films de J.-P. Belmondo) comme *Fanfan la Tulipe, les Morfalous, le Marginal, Garde à vue, l'Homme de Rio, la Balance*. Succès dû au talent des deux grands professionnels que sont Alexandre Mnouckine et Georges Dancingers. Les deux hommes continueront à assurer leurs activités de producteurs au sein de la société et restent membres du conseil d'administration, dont la présidence sera assurée par M. Antoine de Clermont-Tonnerre, PDG des Editions mondiales.

La prise de contrôle d'Ariane renforce la position des Editions mondiales dans le cinéma. Par l'intermédiaire de sa filiale Revcom Films, le groupe participe depuis trois ans à la production (*Martin Guerre, Ginger et Fred, Zone rouge*). De plus, il enrichit ainsi son catalogue de droits proposés aux télévisions (par l'intermédiaire de Revcom multimédias) et aux réseaux câblés (par l'entremise de Communications services).

L'AFFAIRE DU « PROGRÈS » DE LYON DEVANT LES TRIBUNAUX

Report du jugement de fond

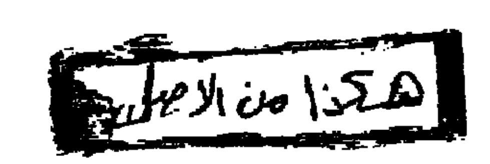
Le feuilleton de l'affaire du *Progrès* de Lyon s'enrichit de nouveaux épisodes. Le tribunal de commerce de Paris a en effet décidé, lors de son audience du 27 janvier, de renvoyer au 10 février l'examen au fond de la prise de contrôle du *Progrès* par M. Hersant. A cette date, le parquet et les avocats des parties concernées — sociétés Delaroche, Progrès SA, Socpresse et M. Robert Hersant d'une part, Union syndicale des journalistes français (USJF-CFDT) d'autre part (le Syndicat national des journalistes (SNJ) se donnant un délai de réflexion avant d'intervenir à ce stade du débat) — échangeront les premiers arguments et conclusions. Au vu des informations qu'auront transmises les sociétés Delaroche, Progrès SA, Socpresse et M. Hersant et de celles qu'aura rassemblées M. Paul Paclot, le mandataire de justice nommé au *Progrès*, conformément à l'arrêt de la cour d'appel de Paris (*le Monde* daté 26-27 janvier), les plaidoiries des avocats et le jugement de l'affaire au fond n'interviendront qu'aux alentours du 24 février. La date définitive de ce jugement sera sans doute fixée lors de l'audience du 10 février.

Compte tenu de cet arrêt de la cour d'appel de Paris, M. Pierre Bézard, substitut du procureur de la République, a demandé non seulement l'annulation des décisions des conseils d'administration des sociétés Delaroche et Progrès SA, qui ont nommé M. Hersant aux fonctions de président, mais aussi l'annulation des conventions de cession intervenues entre MM. Jean-Charles Lignel et Robert Hersant. Il a aussi apporté des *« conclusions complémentaires »* visant à annuler les délibérations des assemblées générales qui ont nommé les nouveaux administrateurs du *Progrès*. En outre, le substitut a fait citer pour le 10 février, et pour la première fois devant le tribunal de commerce, M. Jean-Charles Lignel. Celui-ci, comme M. Robert Hersant, intervient en effet dans la cession du *Progrès*, dont les détails devraient être connus lors des deux prochaines audiences.

M. Lignel avait, jusqu'ici, été seulement inculpé pour non-déclaration de la vente du quotidien lyonnais à la Commission pour la transparence et le pluralisme dans la presse, comme la loi du 23 octobre 1984 l'y oblige (*le Monde* du 23 janvier), et interrogé à ce titre.

A Lyon, le juge des référés a d'autre part accordé au comité central d'entreprise du groupe Progrès la communication de tous les éléments concernant la transaction entre MM. Lignel et Hersant ; une astreinte de 10 000 francs par jour (passé le troisième jour après la signification de l'ordonnance du juge) sanctionnerait les contrevenants.

● *M. Murdoch gagne en justice.* — M. Rupert Murdoch, le magnat de la presse anglo-saxonne, qui vient d'engager l'épreuve de force avec les syndicats du Livre britanniques pour l'impression de ses titres londoniens (*le Monde* du 28 janvier), a gagné, lundi soir 27 janvier, une action en justice contre l'un des syndicats, SOGAT 82. Celui-ci perturbait la distribution des journaux (le *Times* et le *Sun*) au stade des grossistes, approvisionnés par un transporteur en marge du circuit habituel rail-route contrôlé par les syndicats du Livre ou ceux des cheminots, solidaires des ouvriers imprimeurs. Le juge a ordonné au syndicat de retirer les instructions transmises à ses adhérents travaillant chez les grossistes. S'il ne s'exécute pas, il risque une forte amende, puis la séquestration de ses biens.



Les désordres de la procréation

C'est cette semaine que devrait être remis au premier ministre le rapport élaboré par le Comité consultatif d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé sur l'ensemble des problèmes que soulèvent les techniques de procréation artificielle.

Compilation exhaustive des travaux entrepris à ce sujet par les anthropologues, les sociologues, les juristes, les théologiens, les chercheurs et les médecins, ce rapport ne fournit au gouvernement aucune solution immédiate. Ses auteurs estiment en effet qu'avant de légiférer une enquête approfondie est indispensable afin que la population tout entière puisse s'exprimer, comme ce fut le cas avant la modification des lois sur le divorce.

Si le gouvernement décide de se donner les moyens de cette enquête, les citoyens devront répondre à plus de cent vingt questions abordant tous les aspects et toutes les conséquences des méthodes qui autorisent aux hommes d'aujourd'hui une manipulation totale de leur descendance, et une dissociation des filiations biologique et juridique.

L'urgence de cette réflexion morale sur des potentiels ou des acquis scientifiques récents est mise en évidence – et de façon frappante – par le livre *l'Irrésistible Désir de naissance*, que vient de publier le professeur René Frydman, père du premier bébé éprouvette français.

Nous avons soumis au professeur Jean Bernard, président du Comité d'éthique, le constat de carence que traduit ce livre, sous la forme d'un appel angoissé aux directives morales devant les avancées vertigineuses des sciences de la vie.

Chaque année, en France, 350 000 nouveaux couples se révèlent stériles. Douze mille relèvent à l'heure actuelle de fécondations *in vitro*, lesquelles seront bientôt toutes conduites avec des embryons congelés. Plus de soixante-dix centres pratiquent ces manipulations de la procréation humaine, dans des hôpitaux publics, ou des cliniques privées, également démunis de tout contrôle et de toutes directives cliniques, scientifiques ou éthiques.

Ainsi vogue, en l'attente d'un consensus national dont l'organisation reste aléatoire, le bateau ivre de la procréatique...

Dr E. L.

Un appel du professeur Frydman

QUELLE cohérance peut-il y avoir entre un séjour au Tchad – ou ailleurs – avec Médecins du monde, la lutte contre la stérilité, le combat de pionnier pour la médicalisation de l'avortement, le développement d'une médecine du fœtus et le refus absolu du principe des « mères de substitution » dites mèresporteuses ?

Le professeur René Frydman est le « père » d'Amandine, le premier bébé-éprouvette français. Il sera bientôt le « père » des premiers enfants nés en *France d'embryons congelés*. Il fut aussi le militant de la lutte engagée par les mouvements féministes pour la libération de l'avortement. Il fut encore le héros convaincu d'une solidarité active envers les plus déshérités de la planète. La nostalgie du « médecin aux pieds nus » l'habite toujours, et la discordance radicale le hante, que révèle la crise française de la natalité, et l'*« irrésistible désir d'enfant »* qui, en plein cœur de cette crise, conduit à la survenue de naissances extraordinaires, résultant de performances scientifiques hors du commun.

La cohérence, dans tout cela qui paraît *contradictoire*, c'est dans une éthique de clarté qu'il faut la trouver. Non pas l'éthique de finalité, la justification des moyens employés par les résultats obtenus, mais l'idée profondément ancrée que le seul combat qui vaille est celui qui s'inspire du respect de la personne humaine.

C'est au nom de cet idéal que *s'exprime la lutte* pour la médicalisation de l'avortement, le fœtus n'ayant *d'existence* réelle que s'il incarne un *« désir de naissance »*. Mais encore faut-il que *ce « désir »* n'exige pas, pour son accomplissement, l'aliénation de l'autre, comme c'est le cas pour les mères porteuses, que *le « droit à l'enfant »* cher au garde des sceaux ne devienne pas, en un glissement subtil, *« un droit sur l'enfant »*, et que la *« médecine du désir »* aujourd'hui pratiquée ne transforme pas le médecin en *« spécialiste en félicitologie »*, en robot programmeur d'enfants imaginaires.

Pour la première fois dans l'histoire, les hommes sont maîtres complètement de leur procréation – qui se trouve dissociée de l'amour, de l'acte sexuel, et même des corps qui l'engendrent.

Un enfant peut naître longtemps après la mort de son père, dont il est pourtant l'authentique descendant génétique. Près de cent embryons congelés attendent leur sort, dans la cuve d'azote d'un laboratoire parisien. Ils pourront voir le jour bien des années après leur conception, d'une mère qui ne leur aura prêté que l'utérus de leur croissance, et de parents réels, biologiques, dont ils ne sauront jamais rien.

Les spermatozoïdes et les ovules, détenteurs du potentiel de naissance, peuvent se conjuguer, s'éparpiller, s'entrecroiser à loisir, en une mosaïque étrange où viennent se briser tous les concepts familiaux patiemment élaborés au cours des siècles par nos sociétés.

« Le seul garde-fou du médecin devant ces potentialités infinies », écrit René Frydman, c'est, jusqu'à présent, *« sa propre conception du monde »*... Lui appartient-il vraiment d'imposer seul, mais à tous, cette conception qui ne reflète pas nécessairement la représentation qu'une société tout entière se fait de la personne humaine ?

Une totale anarchie

L'équipe du professeur Frydman n'a toujours par reçu l'avis qu'elle avait sollicité du Comité d'éthique, il y a plus de deux ans, sur les embryons congelés, alors, souligne-t-il, qu'une fécondation *in vitro* sur quatre se fait à présent de cette façon et que plus de soixante-dix centres installés en France, dans une totale anarchie et sans aucune intervention des pouvoirs publics, se lancent dans les manipulations de la procréation.



Dessin de CAGNAT.

« Carence des pouvoirs publics » ; « Politique de l'autruche » ; « Vœux pieux du Comité d'éthique à propos des mères porteuses » ; « Démission devant les faits » ; « Coups d'épée dans l'eau »... L'homme-phare de la procréation artificielle n'est tendre ni pour le Comité d'éthique ni pour le pouvoir politique... qui s'abritent l'un et l'autre derrière le grand principe démocratique de la consultation de l'opinion publique.

Cette consultation sera bientôt entreprise, si le gouvernement s'en donne les moyens. La lecture du livre émouvant et passionné de René Frydman devrait auparavant s'imposer à tous, afin que tous puissent réfléchir aux choix éthiques qu'inflige aux sociétés modernes une science triomphante. Une science étrangement solitaire et désarmée dans sa quête des normes de valeurs que sa nature même lui interdit de fournir.

Dr E.-L.

★ *L'Irrésistible Désir de naissance*, par le professeur René Frydman. PUF, 235 p., 68 F.

UN ENTRETIEN AVEC LE PROFESSEUR JEAN BERNARD

Respecter la science et la personne

« LE Comité que vous présidez n'a, *dites-vous*, aucun pouvoir autre que consultatif et informatif. N'est-ce pas un sérieux handicap ?

– Non, c'est une grande force. Nous n'avons de pouvoir que celui que nous donne l'éventuelle valeur de nos avis. Lorsqu'il s'agit de science évolutive, il est peu souhaitable de légiférer. L'un des aspects importants de notre activité est d'inspirer la jurisprudence. Les étudiants en droit ont, à leur programme, l'étude de nos avis.

– *Lorsque deux ministres* (1) font délibérément fi de vos avis, ne serait-il pas du devoir du Comité que vous présidez de faire connaître au public votre désaveu ?

– Le Comité a une position purement morale. Il n'a pas pour mission de faire exécuter ses avis. Les retards et les incertitudes du côté des administrations sont inévitables, mais ne dépendent pas de nous. Nous demeurons confiants. La sagesse finira par l'emporter. Une loi s'avère nécessaire pour procéder à des essais sur des volontaires sains. Elle *devra obligatoirement être votée*. Ce sont des considérations sûrement électorales qui expliquent les retards actuels.

– Dans son livre, le professeur Frydman pose la question de l'utilité de votre Comité, *« s'il en est réduit à émettre des vœux pieux »*. Il s'agit du désaveu infligé par vous au principe des « mères porteuses », alors que plusieurs organismes comportant des médecins et des hommes de loi passent outre.

– Il ne s'agit pas de mères porteuses, mais de vraies *« mères vendeuses »* (abandon d'enfant avec préméditation, a dit un des membres de notre Comité). La France a l'honneur d'avoir été le premier pays au monde à refuser la vente du sang, des organes, à organiser le don du sang, de reins, de moelle osseuse. La commercialisation des organes est intolérable. Ce n'est pas la faute du Comité si les magistrats n'instruisent pas comme ils devraient le faire, si les conseils de l'ordre restent silencieux.

– Une centaine d'embryons humains congelés sont, en France, en attente de leur sort. Une demi-douzaine de ces « enfants venus du froid » vont naître incessamment à Clamart. L'équipe médicale responsable déplore de n'avoir toujours aucune directive au sujet de ces embryons, alors qu'elle a sollicité l'avis du Comité il y a plus de deux ans. La science et la pratique médicale ne vont-elles pas éternellement devancer vos méditations et les rendre obsolètes ?

– Le Comité s'est trouvé dans certains cas comme un coureur qui prendrait son départ à retardement. Certaines des questions posées étaient relatives à des démarches scientifiques déjà lancées. Les laboratoires concernés ont été sollicités de suspendre leur activité ; ils ne l'ont pas fait.

» Il est, en outre, des cas où la gravité des problèmes posés déborde les aptitudes et les limites du seul Comité. Telle est la situation pour les manipulations de la procréation. Une enquête nationale sera lancée afin de recueillir les sentiments de la population sur des attitudes qui se trouvent être à la source de la morale sociale et familiale et qui concernent chacun, très directement.



Dessin de CAGNAT.

Trois maîtrises

– Greffer à un enfant un cœur de babouin, couper en deux une potentialité humaine, l'embryon congelé, ou modifier le patrimoine génétique peuvent appeler, de la part du Comité, une réaction rapide. Avez-vous cette possibilité ?

– Le Comité peut faire l'objet de trois modalités possibles de saisine : soit par l'un de ses membres, soit par un ministre, soit par un *individu quelconque* à titre privé. Nous envisageons de constituer une « cellule d'urgence » pour répondre à ces situations. Mais il existera toujours un conflit entre deux morales : celle de l'instant et celle de la réflexion. Et nous nous trouverons toujours aussi devant un problème plus général : celui qui tient à la faiblesse des autorités et des moyens de contrôle ou d'application des règles existantes.

– Quels sont les thèmes de *réflexion actuels et futurs du* Comité d'éthique ? Pourquoi les avez-vous choisis ?

– On pourrait classer ces thèmes en deux catégories :

● Ceux qui concernent directement la médecine, comme les essais médicamenteux, l'utilisation thérapeutique des tissus de fœtus morts ou les registres des anomalies héréditaires ou des cancers ;

● Ceux qui concernent la société tout entière.

» Il en est ainsi des trois grandes maîtrises que possédera l'homme avant la fin de ce siècle :

– la maîtrise de la procréation (sur laquelle nous avons demandé que soit lancée une enquête nationale), la maîtrise de l'hérédité et la maîtrise du système nerveux.

» Les méthodes scientifiques permettant de dépister (par l'appartenance à un groupe tissulaire spécifique) l'aptitude à telle ou telle maladie invalidante nous conduisent à élaborer une « morale de la prédiction ». Elle devrait notamment comporter une loi interdisant aux employeurs de posséder ce type *d'information*, qui risque d'anéantir toute vie professionnelle.

Propos recueillis par
le Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(Lire la suite page 20.)

(1) *Le* secrétaire d'Etat à la santé n'a pas jusqu'à présent suivi les recommandations du Comité sur les essais thérapeutiques, et le garde des sceaux a pris sur les mères « vendeuses » des positions différentes de celle du Comité.

L'argent et la religion

UNE grave anomalie du sang d'origine génétique, la thalassémie, frappe lourdement certaines populations méditerranéennes, notamment à Chypre et en Sardaigne. Les enfants qui en sont atteints meurent avant l'âge de quinze ans et leur prise en charge est exceptionnellement coûteuse. L'exécution d'une greffe de moelle osseuse à la naissance permettrait de guérir ces enfants. Mais chaque greffe coûte entre 50 000 et 80 000 francs, à tel point que leur nombre est restreint (pour des raisons financières) même en France.

Bien que ces deux îles soient d'imprégnation profondément religieuse, leurs autorités sanitaires ont fait le choix, pour cette maladie, d'une politique de diagnostic prénatal et d'avortement des fœtus atteints, choix dicté à l'évidence par des considérations financières qui l'ont emporté sur les préceptes moraux.

Boissons alcoolisées et cancers

En France, les hommes meurent deux fois plus fréquemment de cancer que les femmes. L'alcoolisme joue un rôle déterminant dans cette inégalité.

TANDIS que s'achève la campagne antialcoolique du Comité français d'éducation pour la santé *« Pensez au deuxième verre : pour l'eau »*, et que doit débuter dans quelques jours une semaine européenne d'information sur le cancer (*le Monde* du 24 décembre 1985), force est de constater que, en matière de cancers des voies aérodigestives supérieures (VADS), l'Europe n'existe pas. Qu'on en juge : si le taux de mortalité (pour 100 000 habitants) est, chez les hommes, de 14,6 en RFA, de 15,3 au Royaume-Uni et de 25 en Italie, il est, en France — triste record ! — de 56,8 pour 100 000 (dans la population féminine, ce taux n'est que de 4,9) (1).

Dans l'explication de ce fait, deux facteurs jouent un rôle prépondérant : le tabac — mais les Français ne fument pas davantage que leurs voisins européens — et, surtout, l'alcool. De ce point de vue, rien n'y fait, nous tenons toujours la corde : avec une consommation annuelle moyenne de 82 litres de vin, de 41,2 litres de bière et de 2,2 litres de spiritueux et apéritifs, le Français et ses 13,5 litres d'alcool pur par an distance largement le Portugais (12,8), l'Italien (12,1), l'Espagnol (11,2) et l'Allemand (10,7).

Dans de telles conditions, rien d'étonnant à ce que nous détenions, parmi les pays industrialisés, le record du monde de la mortalité par cancers des voies aérodigestives supérieures (pharynx, larynx, lèvres, langue et cavité buccale). Si le lien — statistique — entre une consommation importante d'alcool et le risque d'être atteint par l'un de ces cancers ne faisait guère de doute, on ne disposait pas, jusqu'à présent, de données chiffrées concernant l'importance de ce risque en fonction de la quantité d'alcool ingérée.

Les risques des fumeurs

Pas plus qu'il n'était possible de savoir avec exactitude si à chaque type de boisson alcoolisée (vin, cidre, whisky, etc.) correspond un risque spécifique de cancer des VADS. C'est tout le mérite d'une équipe de chercheurs français, de l'Institut Curie (Paris) et de l'unité « santé publique et épidémiologie sociale et économique » de l'INSERM, que d'avoir comblé ces deux lacunes (2).

Pour ce faire, ils ont étudié plus de 2 500 hommes atteints d'un cancer des VADS. A vrai dire, les résultats ne sont guère surprenants.

Tout d'abord, il apparaît que le risque de cancer des VADS varie en fonction de la quantité d'alcool consommé avec, semble-t-il, une augmentation très marquée lorsque la consommation quotidienne dépasse 80 grammes d'alcool pur (3). Mais ce risque n'est pas le même pour toutes les localisations cancéreuses. Ainsi, pour une consommation avouée comprise entre 100 et 160 g/j, le risque relatif de cancer est beaucoup plus élevé pour l'oropharynx (15), l'épilarynx (18,6) ou l'hypopharynx (26,6) que pour les lèvres (4,9) ou la glotte (1,5). Lorsque la consommation quotidienne d'alcool dépasse 160 g, le risque relatif de cancer de l'hypopharynx atteint 143,1 !

Indépendamment de la consommation d'alcool, ces cancers sont également beaucoup plus fréquents chez les fumeurs. Ainsi, le risque relatif de cancer du VADS varie-t-il de 6,7 à 19,6 pour les moyens fumeurs, et de 14,8 à 48,8 pour les gros fumeurs.

A propos du deuxième volet de cette étude — à chaque type de boisson alcoolisée correspond-il une localisation cancéreuse plus ou moins spécifique ?, — quelques résultats méritent d'être rapportés. Ainsi les cancers de la cavité buccale sont plus fréquents chez les gros consommateurs de vin, tandis que l'on observe un excès de cancers du larynx parmi les buveurs de pastis. Les adeptes du vin cuit (Martini, etc.) semblent être plus sujets aux cancers de la glotte, de même que les gros buveurs de whisky.

Il convient toutefois d'être prudent quant aux conclusions que l'on pourrait tirer de ces constatations statistiques. *« En particulier*, indique Annette Leclerc (unité 88 de l'INSERM), *rien ne permet, dans l'état actuel de nos connaissances, d'affirmer que telle boisson alcoolisée est plus nocive qu'une autre, du strict point de vue du cancer des VADS. »* Mais, s'il doit exister d'autres facteurs de risques cancérogènes, il est incontestable que l'alcool et le tabac sont de gros pourvoyeurs en cancers des VADS. Et ce d'autant plus que leurs effets se multiplient. D'autre part, c'est à partir d'une consommation quotidienne de 80 g d'alcool que le risque de cancer des VADS commence à devenir très important. Deux verres de vin quotidiens n'ont jamais fait de mal à personne. Au contraire...

FRANCK NOUCHI.

(1) Le taux de mortalité par cancer (toutes localisations confondues) est, en France, de 289,3 pour 100 000 habitants chez les hommes et de 131,9 chez les femmes. De ce point de vue, la France est un des pays où l'inégalité sexuelle est la plus forte.

(2) Il s'agit de deux études distinctes. L'une est parue dans la revue scientifique *Cancer* (15 janvier 1986) ; l'autre a été présentée lors du congrès *« Diet and Human Carcinogenesis »* qui s'est tenu à Aarhus (Danemark) du 19 au 21 juin 1985.

(3) La teneur en grammes d'alcool pur est de 40 à 50 g/l dans le cidre, 80 à 100 g/l dans le vin, 160 à 200 g/l dans les liqueurs et de 320 à 400 g/l dans, par *exemple, le cognac ou le whisky.*

CORRESPONDANCE

La polémique sur les médecines douces

FALLAIT-IL, comme l'a décidé Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, créer une fondation des médecines « alternatives » ? Le dossier du « Monde de la médecine » (*le Monde* du 1er janvier) consacré à la polémique qui a suivi cette décision nous a valu un abondant courrier, la plupart de nos correspondants critiquant les positions défendues dans ces colonnes par le professeur Hugues Gounelle de Pontanel, ancien président de l'Académie nationale de médecine, le professeur Marcel-Francis Kahn (hôpital Bichat) et le docteur Pierre Ageorges, secrétaire général de l'Union nationale des associations de formation médicale continue (UNAFORMEC).

L'homéopathie a, en particulier, suscité de nombreuses réactions. *« Je rejoins et je m'oppose à M. Hugues Gounelle de Pontanel sur une chose*, écrit notamment le docteur Jean-Michel Vilcot (Valenciennes), chargé de cours en Centre homéopathique de France. *Il est vrai que de nombreux médecins présentent l'homéopathie comme un « complément de l'allopathie ». Or l'homéopathie et l'allopathie sont deux médecines parallèles, ce qui signifie qu'elles ne se rejoignent jamais, ce qui est la définition même du parallélisme. Il faut lutter contre la cafouillothérapie, c'est-à-dire la pratique simultanée de l'homéopathie, de l'acupuncture et de l'allopathie. Cet exercice conjoint n'est pas possible sur le plan de l'honnêteté intellectuelle. »*

Plusieurs de nos correspondants abordent le problème de manière plus générale. *« Pourquoi ces techniques « parallèles » devraient-elles échapper aux mêmes exigences méthodologiques que celles de la médecine officielle ?* interroge le professeur F. Gremy, professeur à la faculté de Montpellier-Nîmes. *Et pourquoi ne pas tout faire pour clarifier la situation ? De deux choses l'une : ou bien — et ce sera sans doute le cas le plus fréquent — certaines d'entre elles montrent qu'elles n'ont pas d'effet différent de celui d'un placebo. Mais donner un placebo, ce n'est pas donner rien. L'effet d'un placebo, ce n'est l'« effet de rien », mais l'« effet d'être soigné ».*

« La médecine contemporaine oublie trop facilement cette dimension, car elle échappe au paradigme réductionniste dont la nature idéologique ne peut être niée. Ou bien certaines d'entre elles montrent une efficacité supérieure à celle d'un placebo. Ce sera peut-être le cas, par exemple, de certaines applications de l'acupuncture. Et alors qu'aura-t-on perdu ? Rien, sinon un peu de superbe (...). On baptise trop facilement irrationnel ce qui ne correspond pas au modèle dominant. Mais les comportements « irrationnels » sont des faits qu'on ne peut récuser et qu'il faut intégrer dans des modèles plus complets et plus complexes. Le mépris où on rejette l'irrationnel ne fait que prouver la pauvreté de certains modèles « rationnels ».

« Il est trop facile... »

« Il me semble, écrit Mme Françoise Labousse, de Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche), *qu'au lieu de rejeter tous les tenants des « médecines douces » dans le camp de l'obscurantisme, de faire un amalgame méprisant entre l'acupuncture et Mme Rika Zaraï, les médecins allopathes devraient se poser clairement quelques questions sur eux-mêmes et sur leur pratique médicale. Il est trop facile de refuser toute remise en cause et de camper sur son savoir comme s'il était immuable. La médecine traditionnelle a fait la preuve de sa valeur dans la recherche de pointe ; mais la plupart des malades, heureusement, ne sont confrontés quotidiennement qu'à des problèmes bien plus bénins, auxquels les professeurs n'ont pas à s'intéresser et pour lesquels les médecines traditionnelles n'ont que des réponses stéréotypées. Ils ne peuvent donc s'étonner ni s'indigner de voir leurs malades chercher ailleurs — et souvent trouver — une réponse plus conforme à leurs souhaits et à leurs besoins. »*

Peut-être faut-il conclure avec M. Maurice Netter, de Puyricard (Bouches-du-Rhône) : *« Il y a une contradiction d'intérêt entre les professionnels de la santé et leurs clients : même si les premiers ont intérêt à ce que ceux-ci ne meurent pas, ils n'ont pas intérêt à leur guérison véritable. J'en déduis que le libre débat devant le « public » entre partisans de thérapeutiques différentes ne peut qu'améliorer à terme la qualité des soins. »*

Respecter la science et la personne

(Suite de la page 19.)

» Une étude est en cours sur les conséquences du génie génétique. Elle révèle que, dans bien des cas, la science elle-même peut résoudre les difficultés que soulève un problème moral. Elle apporte aussi un éclairage particulier sur l'importance que revêt la composante économique dans certaines décisions d'ordre préventif ou thérapeutique, comme c'est le cas pour la décision adoptée à Chypre ou en Sardaigne pour l'éradication de la thalassémie *(voir encadré page 19.)*

— Qu'entendez-vous par la « maîtrise du système nerveux » ?

— Nous vivons une période d'explosion des neurosciences. Nous verrons sans doute avant quinze ans la guérison des névroses et des psychoses. Mais la puissance d'action des substances chimiques actives sur l'esprit implique le risque que des proches, des médecins, ou même une autorité politique, aient le pouvoir de modifier le comportement des hommes. Il suffirait (pour le pouvoir politique) d'ajouter secrètement à l'eau de boisson une substance appropriée, comme cela fut fait avec l'iode dans certains cantons suisses pour lutter contre les goitres.

» Notre démarche doit être double et envisager tant l'analyse poussée à ses extrêmes (le fonctionnement des synapses ou des neurones) que la synthèse de cette analyse, qui se fait quelque part et qui constitue la personne humaine.

Les limites de la connaissance

— Le Comité entend-il s'attaquer, comme il l'a fait jusqu'à présent, à des problèmes concrets, ou va-t-il s'engager dans des méditations philosophiques sur des sujets qui ne semblent plus guère relever de la biologie ou de la médecine ? En quoi la science intervient-elle dans l'opinion que l'on peut avoir de la connaissance, de la personne ou du désir, thèmes d'étude actuels de votre Comité ?

— Nous mènerons de front ces deux démarches. La définition de la personne, ou des limites de la connaissance, est un préalable aux réflexions morales sur les implications de l'investigation scientifique ou de l'action médicale. On ne peut concevoir une éthique des sciences de la vie sans établir le double postulat du respect de la science et du respect de la personne. Encore faut-il définir ce que nous entendons par là. Le philosophe Lucien Sève est chargé du rapport sur la personne, que l'on peut définir de multiples façons. Pour ne prendre que des exemples scientifiques, la personne peut être définie par la singularité unique de ses groupes tissulaires (HLA), ou encore par le fonctionnement de son système nerveux (c'est le *« cogito ergo sum »* de Descartes). Nous avons considéré que les fœtus étaient des *« personnes humaines potentielles »*, et le Comité a rendu son avis sur les prélèvements de tissus après leur mort selon cette conception.

— Et la connaissance ?

— Il importe de se demander, par exemple, si l'on a le droit d'accroître les connaissances par des expériences conduites sur des êtres humains, sur des malades, sans bénéfices immédiats pour leur santé. Il importe de définir les limites des démarches visant à accroître le champ de la connaissance.

— Devant les critiques ou les reproches émanant des milieux concernés, quelles suggestions feriez-vous pour resserrer les liens entre la science et la morale ?

— L'information et la formation sont au cœur de cette perception morale. Nous avons entrepris cette tâche en faisant étudier des problèmes d'éthique appliquée aux sciences de la vie par des élèves des classes terminales. Ils ont participé ensuite aux Journées nationales de décembre.

» Un effort considérable devrait être accompli auprès des futurs médecins : il n'existe en France aucune chaire de bioéthique. Il paraît évident que l'appréhension de la dimension morale des actes accomplis en recherche ou en thérapeutique devrait se faire quotidiennement, comme c'est le cas aux Etats-Unis, au cours de l'apprentissage clinique, au chevet du malade.

» Enfin, nous allons nous efforcer de constituer une « cellule de crise » qui puisse, autant que faire se peut, répondre rapidement aux interrogations des chercheurs, des médecins, des journalistes, de la population ou des autorités politiques si les circonstances l'exigent. »

Propos recueillis par
le Dr ESCOFFIER.-LAMBIOTTE.

Les banques de potentiels humains

DES banques sont en cours de constitution pour assurer le stockage de plusieurs centaines d'embryons humains qui ont été congelés dans le monde.

Depuis le jour de 1972 où un embryon de souris congelé à — 269 °C, a été réimplanté avec succès, la maîtrise de la conservation de la vie par le froid n'a cessé de s'affirmer. Dans le prochain numéro de *Médecine-Sciences*, M. J.-P. Renard (Institut Pasteur), l'un des meilleurs spécialistes mondiaux de la cryoconservation, *explique* les techniques auxquelles ont recours les chercheurs pour figer la vie dans l'instant — et pour l'éternité — sans pour autant la détruire (1).

Le commerce des embryons congelés d'animaux est devenu monnaie courante pour l'industrie de l'élevage, notamment des bovins. Les quelque trois cents firmes spécialisées dans ce commerce ont effectué en 1985 plus de quatre cent mille interventions avec transfert de ces petites « paillettes » d'un quart de millilitre, dotées d'un code international d'identification précis, et qui peuvent donc d'un point à l'autre du monde, assurer la pérennité des meilleures hérédités.

L'expérience ainsi acquise par les cryobiologistes et les vétérinaires a grandement servi pour ses applications humaines. Et l'aptitude à la survie dans l'abîme du froid s'est montrée aussi étonnante pour l'embryon de l'homme que pour ceux des animaux...

Une souris peut naître d'un embryon congelé six ans auparavant, et il en est vraisemblablement de même pour l'homme. On assiste donc à une dissociation complète dans le temps entre le début du développement de l'embryon (qui, normalement correspond à l'acte sexuel) et la grossesse. De même, l'apparition des tout premiers succès des tentatives de congélation des ovocytes (ovules féminins) permettent une semblable dissociation entre la production des gamètes et leur fécondation...

M. J.-P. Renard pose, lui aussi, la question du devenir de ces « potentialités humaines » que seraient les embryons. Appartiennent-ils aux parents ? Peuvent-ils les donner, les négocier, en ordonner la destruction ? Les chercheurs peuvent-ils les conserver éternellement ? Se livrer sur eux à des expériences diverses ? Les couper en deux pour produire des jumeaux vrais nés à plusieurs années d'intervalle, voire chez des parents différents, réalisant ainsi l'expérience rêvée, l'expérience jusqu'à présent impossible, de la dissociation complète entre l'environnement et l'hérédité ?

Une réponse à ces questions s'impose, certes, mais sans doute devra-t-elle être précédée d'une définition de la personne humaine. Un amas de quatre à huit cellules congelées dans l'azote et dans le glycérol détient-il réellement les attributs de cette personnalité ?

Si la réponse que le Comité d'éthique doit apporter à cette question fondamentale est positive, M. Renard a raison de penser que les cryobiologistes — dont il est le plus éminent fleuron — jouent... avec le feu.

Dr E. L.

(1) *Médecine-Sciences*, à paraître, n° 1, Janvier 1986. Flammarion.

SECTEURS DE POINTE

L'intelligence artificielle deuxième manière

L'INTELLIGENCE artificielle, longtemps cantonnée aux laboratoires de recherche et à quelques applications restreintes, est-elle en train de réussir sa percée ? La société Framentec, filiale à 100 % du constructeur français de chaudières nucléaires Framatome, en est bien convaincue.

Cette société, créée en 1983 pour diversifier les activités de Framatome, se prépare résolument à une explosion du marché, attendue pour 1987 ou 1988, et vient d'annoncer ses projets ainsi que la commercialisation d'un logiciel de développement de système experts KI, écrit en Prolog, appelé à fonctionner sur des ordinateurs de grande capacité *(mainframe)* tels IBM 30XX ou 43XX, et VAX de Digital Equipment.

La première génération de l'intelligence artificielle, née il y a trente ans, n'a pas répondu aux attentes des chercheurs, car les premiers outils étaient trop ambitieux, et voulaient construire des programmes résolvant de vastes catégories de problèmes sans pratiquement consulter les experts.

Un milliard de dollars en 1990

La nouvelle génération propose des outils plus spécialisés : les *systèmes-experts. Un* système-expert est une machine informatique capable de simuler le raisonnement humain et d'arriver à des conclusions sur un problème en puisant dans une banque de connaissance. Cette banque de connaissance aura été réalisée en « confessant » un expert humain sur sa spécialité. Le système-expert met ainsi la connaissance très précieuse, et parfois unique, d'un spécialiste au service de la communauté. Tous les domaines d'activité sont intéressés. Ce peut être un système d'aide au diagnostic de panne destiné aux garagistes, ou un très gros système d'aide à la réalisation d'opérations de sondage, tel celui que vient de réaliser Framentec pour Framatome.

Actuellement cent cinquante systèmes-experts sont recensés dans le monde, et certains ont obtenu des résultats significatifs, suscitant parfois l'admiration des experts humains. Un système-expert, dénommé Prospector, développé par l'université Stanford, aux Etats-Unis, n'a-t-il pas, en 1982, « découvert » dans l'Etat de Washington un dépôt de minerai qui avait échappé aux géologues ?

Un système-expert est constitué de trois éléments : une banque de connaissance, qui parcellise et formalise le savoir d'un expert sous forme de règles ; un moteur d'inférences, programme qui, mis devant un problème à résoudre, sait choisir les connaissances intéressantes, les relier entre elles, et proposer une solution ; et des modules d'interface pour faciliter le dialogue entre l'homme et la machine, aussi bien pour l'expert que pour le profane.

> *Les constructeurs sont plus modestes : ils proposent des systèmes plus spécialisés et pour cela mieux adaptés.*

Le volume du marché des systèmes-experts est estimé différemment selon les spécialistes du marketing. Mais tous concluent à un développement important dans l'avenir. Mackintosh, par exemple, évalue le marché mondial en la matière à 1 milliard de dollars en 1990, dont 60 % pour les Etats-Unis, 15 % pour le Japon, et 30 % pour l'Europe (France, Grande-Bretagne et République fédérale allemande).

Pour s'attaquer à ce marché, Framentec s'est associé, lors de sa création, à une société en pointe outre-Atlantique, Technowledge, qui a détenu jusqu'à fin 1984 50 % du capital. Framatome est maintenant actionnaire à 100 % de Framentec. La première équipe d'« ingénieurs de la connaissance » a été formée chez Technowledge, et est devenue opérationnelle en 1984. Cette équipe en a formé d'autres sur place, en France. Actuellement, Framentec compte cinquante salariés, dont trente ingénieurs « cogniticiens », et les effectifs devraient encore augmenter (on estime entre six cents et mille le nombre de ces spécialistes dans le monde).

Etant une des rares sociétés sur le marché à se consacrer entièrement à l'intelligence artificielle, Framentec estime avoir de bonnes chances de réussite, et son PDG, M. Elkouby, affiche de grandes ambitions pour son entreprise. La *maîtrise* technique et l'expérience industrielle de Framatome, alliées au savoir-faire en matière de systèmes-experts, devraient permettre à la société de gagner une bonne part du marché.

Pour l'heure, Framentec propose à ses clients trois logiciels de développement de systèmes-experts : K 1, qui vient d'être annoncé et proposé à un prix de 80000 F ; M 1, dédié aux micro-ordinateurs IBM-PC et compatibles, pour un prix de 35000 F ; et S 1, qui s'adresse, lui, à des machines spécialisées telles Xeros 11XX, Symbolics 36XX et VAX 780, *et qui est vendu à un prix* de 250000 F.

Des systèmes clé en main

L'activité de Framentec ne s'arrête pas là. La société réalise également des systèmes-experts « clé en main ». Deux ont déjà été vendus, l'un à Framatome, l'autre à Shell International Petroleum Company à Londres. Deux sont en voie d'achèvement. L'un sera livré en 1986 au ministère de l'intérieur, l'autre encore à Framatome. Huit en sont toujours au stade de projet chez le client, dans des secteurs très divers : administration, finance, banque, assurances, pétrole, industrie. Par ailleurs, la société a une activité de recherche et développement : elle participe à deux projets dans le cadre du programme européen ESPRIT. Enfin, elle propose des séminaires de formation aux dirigeants d'entreprise et aux ingénieurs et cadres européens.

Toutes les chances semblent donc mises du côté de Framentec, qui a trouvé là un bon moyen de promouvoir un secteur où la France est bien placée, le logiciel. Mais seul l'avenir décidera.

CHRISTIANE GALUS.

La fin des robinsons de l'informatique

LE développement de l'informatique passe par celui des réseaux. Dans l'indus*trie, mais aussi pour l'université et* la recherche. C'est une nouveauté que cette reconnaissance de l'absolue nécessité d'une communication souple et libre entre les différents groupes de travail.

C'est peu après que se furent développés les premiers réseaux à vocation commerciale, dont les développements télématiques français (notamment à travers Transpac) ont *révélé* l'importance au public de notre pays, que l'on voit se tendre sur la planète des filets complexes à usage scientifique et technique, en principe dégagés de soucis de rentabilité à court ou à moyen terme.

Un grand nombre de responsables gouvernementaux dans le monde, en France tout particulièrement, ont pris conscience de ce besoin devenu essentiel. Le ministère de la recherche a prévu de mettre au service des organismes français un tel réseau, encore en projet. Aux Etats-Unis, il en existe naturellement plusieurs ; le plus ancien est sans doute ARPANET, créé en 1970 pour le Department of Defense, à côté du CSNET de la National Science Foundation (1980) ou de BITNET (1981), à vocation très proche de celle de EARN (European Academic and Research Network), dont la branche française a enfin été officiellement inaugurée le 11 décembre dernier.

La première définition de EARN date de 1984, lorsque neuf pays (Allemagne fédérale, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Suède et Suisse) signèrent le 20 février un accord pour créer un réseau européen destiné aux universités, aux grandes écoles et aux organismes de recherche, avec le support technique et financier d'IBM. Ce constructeur a donné un certain nombre de matériels et de logiciels afin de lancer cette initiative, et s'est engagé à financer le coût d'une partie importante des liaisons internationales ou nationales jusqu'à la fin de 1987.

La présence du géant américain dans une telle entreprise est assez normale dans la mesure où, comme on l'a vu récemment, IBM s'est décidée à reprendre une place de choix dans le secteur scientifique et technique où elle avait laissé d'autres prendre les meilleures places. Control *Data* ou Cray s'étaient installés dans le secteur des machines de grande puissance, et les mini-ordinateurs spécifiques pour laboratoires de taille diverse – VAX de Digital ou systèmes Hewlett-Packard – sont la norme de fait pour un grand nombre de chercheurs. On sait que c'est également un créneau sur *lequel Bull, par exemple,* entend être de plus en plus présent.

> *Le développement de l'informatique passe désormais obligatoirement par celui des réseaux. EARN, réseau international pour l'enseignement et la recherche, est aujourd'hui opérationnel en France.*

Une boîte à lettres

Toutefois, ce réseau conçu par IBM n'aurait pu devenir réellement universel en se limitant strictement à des matériels de sa marque. Une des originalités de EARN consiste justement en son hétérogénéité. Depuis plusieurs années déjà, coexistent un grand nombre de connexions effectives entre des ordinateurs aussi différents que DEC, Bull ou Univac, ce qui n'a pas manqué de soulever certaines difficultés techniques. Il a fallu également concevoir des protocoles pour « profanes », suffisamment souples pour que des utilisateurs non informaticiens puissent entrer avec facilité en contact les uns avec les autres.

Lorsque la compatibilité entre matériels est assurée à près de 100 %, EARN peut servir à mettre en commun différents moyens de calcul, ce qui peut être précieux. Dans la grande majorité des cas, cela n'est pas possible. Le rôle du réseau est alors essentiellement celui d'une messagerie électronique spécialisée. Courts mémos, demandes de renseignements, fichiers de données, épreuves de plus en plus élaborées d'un de ces articles scientifiques cosignés par plus d'une demi-douzaine d'auteurs, voire véritables conférences télématiques où l'expertise particulière de chacun enrichit la puissance du groupe, la simple fonction « boîte à lettres » est déjà assez attirante pour que l'on soit tenté d'entrer dans le cercle. Si, par surcroît, il est possible de faire circuler de véritables documents (plans, croquis, numérisés par scanner, par exemple), l'intérêt de la communauté scientifique devient clair.

On distingue dans EARN, comme dans tout réseau en étoile, des nœuds et des satellites (ou utilisateurs). Les premiers ont un centre informatique important, laissent leur système en ligne vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sont reliés entre eux suivant une toile d'araignée nationale et internationale. Les autres ne participent à EARN que dans la mesure où ils sont reliés à un nœud par lequel ils transitent obligatoirement. Parfois ce ne sont que des terminaux : c'est le cas des IBM-PC des classes préparatoires aux grandes écoles du lycée Louis-le-Grand, qui mettent en œuvre un IBM-3270 pour se brancher sur le centre informatique de l'Ecole normale supérieure, toute proche.

Cette dernière est l'un des quatre nœuds initiaux de EARN en France, avec HEC, l'Ecole des mines et le Centre national universitaire sud de calcul de Montpellier, dont le directeur, Jean-Claude Ippolito, est d'ailleurs président de la partie française du réseau. On compte aujourd'hui près de cinquante nœuds ; parmi eux, des écoles comme Polytechnique ou Centrale, mais aussi un grand nombre d'universités (le CIC de Bordeaux, le groupe de Grenoble), des instituts (Astrophysique de Paris), d'autres centres de calcul comme l'IN2P3 de Jussieu (Paris) et le CIRCE d'Orsay, le CNRS de Strasbourg, l'Observatoire de Nice, etc. Grâce à toute cette structure, dix mille utilisateurs potentiels français peuvent se mettre en rapport avec dix-sept pays d'Europe, mais aussi Tokyo, BITNET aux USA, etc.

Les gouvernements traînent les pieds

Des difficultés de deux ordres avaient jusqu'à présent retardé le lancement officiel de EARN en France. Comme en Angleterre ou en Italie, les nécessaires autorisations de la direction des télécommunications ont été négociées assez durement. Plus généralement, une certaine méfiance politique a souvent conduit les gouvernements à traîner quelque peu les pieds. On pouvait noter, par exemple, qu'aucun représentant officiel du ministère de la recherche ou de celui de l'éducation nationale n'assistait à la récente inauguration de EARN.

Il serait dommage que cette neutralité ne se transforme pas en collaboration plus cordiale lorsque plusieurs réseaux (dont celui qui devrait voir le jour vers 1986, d'après les récentes déclarations gouvernementales) coexisteront, avant de rechercher des possibilités de liaisons entre eux. Les besoins des communautés scientifiques et techniques sont bien évidemment internationaux, et l'on ne peut qu'en retarder plus ou moins longtemps les inéluctables effets.

Si l'essentiel du pouvoir, comme cela semble bien être le cas de EARN dès maintenant, passe effectivement entre les mains des chercheurs eux-mêmes, la méfiance devant une sournoise mainmise de l'industrie améri*caine sur* ce genre de réseau devrait pouvoir s'estomper assez rapidement.

ANDRÉ WARUSFEL.

Une nouvelle formation : la maintenance nucléaire

UNE ville moyenne peut-elle mettre en place de nouvelles filières de formation supérieure, en matière de technologies nouvelles, en dehors de l'Université ? La réponse est « oui », si l'on prend l'exemple de Cherbourg avec un projet, longtemps contrarié par Caen, qui vient de se concrétiser avec l'ouverture d'un cycle de *formation* supérieure à la maintenance nucléaire dont l'homologation est à l'instruction au plan national.

Une classe ouverte fin novembre au lycée d'enseignement général et technologique Alexis-de-Toqueville, établissement créé en 1970 à Cherbourg, formera, d'ici au 31 août, quatorze techniciens supérieurs titulaires d'un BTS de maintenance industrielle ou bacheliers justifiant d'au moins cinq années d'expérience dans l'industrie nucléaire. Le suivi de leur formation sera assuré à la fois par un conseil de perfectionnement, composé d'universitaires et d'ingénieurs, et par un comité de pilotage chargé de vérifier qu'elle répond aux besoins de l'industrie.

> *Cherbourg voudrait devenir une sorte de « nucleone peninsula ». Premier objectif : l'enseignement supérieur.*

Les différents partenaires – éducation nationale, délégation régionale à la formation professionnelle et industrielle (COGEMA, EDF et entreprises privées du secteur) – ont défini les besoins puis le contenu pédagogique de cet enseignement, encore unique en Europe, avant de négocier un montage financier d'environ 3 millions de francs. Les entreprises apporteront l'essentiel, 1,5 million, sous forme de matériels, instructeurs et chantiers-écoles ; l'Etat assurera la rémunération des stagiaires (700000 F), et l'éducation nationale prendra à sa charge le budget de fonctionnement (700000 F).

Officiellement inaugurée le 23 janvier par le recteur d'académie, en présence des directeurs intéressés de l'éducation nationale et du ministère du travail, cette classe de maintenance nucléaire (bac + 3) vient s'ajouter aux deux sections de techniciens supérieurs en maintenance industrielle et en contrôle-régulation automatique au sein de l'établissement de Cherbourg, dont l'ambition est de créer à terme une sorte de technopole d'enseignement aux métiers de l'atome.

Des débouchés en effet seraient actuellement assurés pour des spécialistes hautement qualifiés dans ce domaine. Non seulement dans les nouvelles usines de la Hague, mais dans toutes les entreprises qui obtiennent des marchés, en France et à l'étranger, de réparations et de travaux d'entretien en milieu hostile, voire de démantèlement d'installations anciennes.

Une *« nucleone peninsula »* du Cotentin, à l'image de la Silicone-Valley californienne ? Les responsables de l'opération entendent profiter de la concentration des activités liées au nucléaire – usine de la Hague, centrale de Flamanville, arsenal constructeur des sous-marins à propulsion atomique et école interarmées des applications militaires de l'énergie atomique – pour obtenir que Cherbourg soit choisi de préférence à Alençon dans l'Orne, comme siège du deuxième IUT de la Basse-Normandie.

RENÉ MOIRAND.

Demain

Téléphone de bord

RADIOCOM 2000, qui vient d'être inauguré, est un système public de radiotéléphone automatique de type cellulaire offrant une gamme de services étendue et couvrant la quasi-totalité du territoire national.

Il fait suite au service classique actuel dit « téléphone de voiture ». Créé en 1956, ce service en 150 MHz était d'abord manuel et uniquement parisien. En 1973, il est automatisé et étendu progressivement à neuf autres grandes agglomérations françaises. En 1983, un nouveau système en 450 MHz est ouvert d'abord à Paris puis en 1985 à Lyon, Marseille et Nice, avec une capacité de 3 500 abonnés.

Ces deux systèmes confondus comptent à la fin de 1985 12 000 abonnés ; la saturation est donc proche. Mais l'inconvénient essentiel du téléphone de voiture existant réside dans le fait qu'il ne permet aucune communication en dehors de la zone de couverture urbaine à laquelle est rattaché l'abonné et nécessite l'attribution, dans le cas d'un abonnement national, d'autant de numéros téléphoniques que de zones.

Afin de satisfaire la demande croissante pour ce genre de service, la direction générale des télécommunications a donc décidé de lancer un nouveau système : RADIOCOM 2000. RADIOCOM 2000 est ouvert en région parisienne depuis le 18 novembre 1985 et à Nantes depuis le 21 janvier 1986. Il sera *progressivement* étendu à l'ensemble de la France.

Ce système, qui vise 150 000 abonnés en 1990 pour une capacité totale de 200 000, a été mis au point pendant quatre ans par Matra pour un investissement supérieur à 2 milliards de francs.

Le nouvel équipement est basé sur la technologie dite « cellulaire » qui donne une sécurité accrue contre les interférences, une meilleure qualité du son, une possibilité de choix de l'usager pour la couverture du territoire local, régional ou national.

Montpellier et le vidéotex

L'université des sciences et techniques du Languedoc (Montpellier-2) a mis en place, sous le nom d'Unistel-Montpellier, un service de diffusion de l'information.

Il s'agit d'un système vidéotex d'information, ouvert à tous les publics et permettant de tout savoir sur l'université, et de communication (messageries électroniques) entre tous les personnels de l'USTL (campus de Montpellier, IUT de Montpellier-Nîmes, Ecole supérieure de chimie, Institut de botanique, station biologique de Sète, etc.). Il comprend une banque de données de cinq mille pages.

Avec Unitel-Lorraine, il est le premier projet-pilote de ce genre mis en place dans une université dans le cadre de la politique de la direction des vidéothèques, des musées et de l'information scientifique et technique de l'éducation nationale.

Gérard Saumade, président du conseil général de l'Hérault, qui fut chargé de mission informatique par le premier ministre, a félicité à cette occasion le professeur Filliatre, informaticien, qui vient de mettre au point un ensemble matériel-logiciel qui, pour un prix de 11 000 francs, permet l'informatisation d'une commune de moins de mille habitants.

« Le conseil général va acheter ce matériel, a précisé Gérard Saumade, *et le mettre à la disposition de la commune de Saint-Vincent-de-Barbeyrargues, où l'équipe du professeur Filliatre pourra développer toute une série d'applications. D'ici quelques mois, d'autres communes pourront bénéficier de la même installation. »*

D'autre part, l'assemblée départementale a acheté tout équipé un car, véritable salle de classe mobile évitant le déplacement des enfants et favorisant la diffusion des nouvelles technologies dans les communes rurales les plus éloignées des centres urbains.

R. B.

UN SONDAGE DE L'IFOP

La voiture avant la télévision

L'Institut de recherches économiques et sociales sur les télécommunications (IREST) publie les résultats d'un sondage réalisé par l'IFOP du 8 au 15 octobre 1985 auprès d'un échantillon de mille cent vingt-quatre personnes représentatif de la population française âgée de quinze ans et plus sur les Français et leurs services de communication. Voici les réponses apportées à la question suivante : « Quels sont, parmi les services suivants, ceux que vous utiliserez davantage qu'aujourd'hui dans les cinq années à venir ? ».

SERVICES	Sondage 85	Sondage 83
1. Voiture	51 %	41 %
2. Téléphone	48 %	47 %
3. Télévision	35 %	25 %
4. Poste	20 %	16 %
5. Train	20 %	20 %
6. Radio	19 %	16 %
6. Service Minitel (1)	19 %	
8. Avion	17 %	26 %
8. Presse écrite	17 %	11 %
10. Magnétoscope	16 %	19 %
11. Service télématique (1)	10 %	
12. Distribution payante par câble	8 %	11 %
Aucun	16 %	16 %

(1) Services non cités dans la question lors du sondage 1983.

Le Monde **SECTEURS DE POINTE** Le Monde

SINORG

SOCIETE INTERNATIONALE DE MANAGEMENT, D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE

vous invite à participer à son expansion à l'étranger

(dans les Administrations, les grandes entreprises, les banques...)

Affectation à Paris et missions à l'étranger

CHARGES DE MISSIONS COMMERCIALES

Diplômés grandes écoles avec de solides connaissances en informatique, commercial et marketing. Anglais indispensable, Espagnol souhaité *Réf. 1538/A*

CONSULTANTS SENIORS

Leurs missions d'organisation et de conseil nécessitent une formation grandes écoles et une expérience en informatique de gestion confirmée par une pratique de l'organisation administrative, le management ou l'audit. *Réf. 1538/B*

Résidence Afrique francophone

INGENIEURS INFORMATICIENS

De formation écoles d'ingénieurs - option informatique - pour postes d'INGENIEURS SYSTEME Bull et IBM ou INGENIEURS D'ETUDES (expérience *MERISE*, bases de données, temps réel,...). *Réf. 1538/C*

INGENIEURS CONSEIL

de formation écoles de commerce, de gestion ou écoles d'ingénieurs. Ils ont acquis une expérience en informatique complétée d'une pratique de l'organisation, de la comptabilité ou de la gestion. *Réf. 1538/D*

SINORG

Adresser candidature avec c.v., photo, prétentions et date de disponibilité (en précisant la référence) à :
Direction des Ressources Humaines - 7, rue Royale, 75008 Paris

---

Valeo

L'Equipement Automobile
Partenaire reconnu des Constructeurs Mondiaux
28000 personnes — C.A. 12 Milliards de Francs — 50% réalisés à l'étranger.
recherche pour développer son potentiel humain

Ingénieurs Généralistes ou Mécaniciens Diplômés Grande Ecole

Ingénieur Adjoint Direction Achats

Valeo Embrayages (Amiens — 80)

Vous valoriserez une PREMIERE EXPERIENCE commerciale (achats ou vente) ou technique (méthodes, organisation...) en prenant en charge, au sein de la Direction des Achats, la responsabilité des achats industriels de matières premières et de frais généraux (C.A. achats 350 MF - animation d'une équipe de 20 personnes) : — détermination de la politique achats — choix des fournisseurs français et étrangers — négociations commerciales — développement des méthodes et de la qualité achats... Ce poste implique des déplacements de courte durée en France et à l'étranger. La pratique courante de l'anglais est indispensable, l'allemand souhaitée. Réf.59773/1/M

Ingénieur Méthodes Plastique

Valeo Eclairage (Blois — 45)

Vous souhaitez valoriser une PREMIERE EXPERIENCE en Méthodes ou Bureau d'Etudes. Au sein des Services Techniques de cet important établissement de production en grande série, nous vous proposons de mener à bien l'industrialisation des pièces de projecteurs en thermoplastique ou thermodur. Pour ce faire, vous animerez une équipe de 8 techniciens et dessinateurs et aurez la responsabilité technique des moyens mis à la disposition de la production (machines et outillages) et participerez aux choix des matières.
FORMATION OU EXPERIENCE DES MATIERES PLASTIQUES INDISPENSABLE. Réf.59773/2/M

A partir de ces postes, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Adresser lettre (H/F), CV, prétentions et photographie en indiquant la référence du poste choisi à :
Valeo Service Recrutement I & C — 43 rue Bayen — 75017 PARIS

PARERANCE ANNONCES

Bull Périphériques (2.800 personnes) est un des grands constructeurs européens de périphériques d'ordinateurs. A Belfort nous concevons, fabriquons et commercialisons sur le marché international, des systèmes performants et développons des technologies de pointe. Nous lançons en particulier une nouvelle gamme d'imprimantes magnétographiques non impact dont la technologie est sans équivalent mondial et l'enjeu commercial considérable.

CHEF DE SERVICE BUREAUX D'ETUDES

Au sein de notre direction systèmes et imprimantes non impact, en liaison avec les chefs de projets des études développement et en relation avec la fabrication, nous vous proposons de prendre la responsabilité : des méthodes générales en matière de bureau d'études mécaniques et électriques, de la réalisation des prototypes, de l'analyse de la Valeur et du chiffrage prévisionnel des coûts de produit. Vous aurez pour cela une équipe de 40 personnes à dominante techniciens et ingénieurs.

Une carrière s'offre à vous en fonction de vos atouts. Ce poste requiert des qualités indispensables de rigueur, clarté, organisation et une personnalité de meneur d'hommes. Il s'adresse à des candidats de formation ingénieurs généralistes grandes écoles ayant une expérience industrielle de dix ans dans une industrie comparable à nos activités, et si possible dans une fonction en des points similaires.

Des connaissances générales en mécanique, électronique et informatique sont nécessaires. Le contexte international ou nous nous trouvons demande une bonne connaissance de la langue anglaise. Venez nous rejoindre en Franche-Comté.

Ecrivez-nous à Bull Périphériques
Patricia FABRY - Service Recrutement
6, avenue des Usines 90001 BELFORT

Bull

Conduisez nos projets informatiques au Nigéria

Important groupe français de dimension internationale (15 milliards de CA, 40 pays) recherche pour sa filiale au Nigéria un

CHEF DE PROJETS

Au sein du Service Informatique du siège social il prend en charge le développement des projets informatiques pour les 5 sociétés du groupe et mène des opérations liées à la mise en place de nouveaux systèmes d'information.

Agé d'environ 30 ans, vous êtes bilingue anglais, diplômé d'une grande école commerciale (HEC, ESSEC) ou scientifique; une expérience dans la Distribution serait appréciée.

Suffisamment souple pour vous adapter à la culture du pays, vous aurez à former et animer une équipe de 6 personnes.
Libre le plus rapidement possible – Rémunération très attractive et avantanges liés à l'expatriation.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 5214 à Média System, 2 rue de la Tour des Dames, 75009 Paris qui transmettra.

Technologies de pointe
Développement d'applications avancées

Ingénieurs d'études en électronique HF

Nous sommes une PMI à taille humaine (1 300 personnes), filiale d'un grand groupe français dont le savoir-faire se situe dans la production d'ensembles industriels. Nos ingénieurs intégrés dans des équipes pluridisciplinaires comprenant principalement des électroniciens et des informaticiens (temps réel) conçoivent des applications diversifiées : pilotage de machines de tri, simulation de processus, lecture optique, traitement d'image, reconnaissance automatique de caractère, équipements de contrôle non destructif par ultra-sons, courants de Foucault, rayons X et gammagraphie.
Pour faire face à notre expansion, nous complétons nos équipes en accueillant :
• **des INGENIEURS CONFIRMES dans le domaine de la lecture optique** pour des développements de logique rapide appliquée au traitement d'image et à des structures multiprocesseur.
• **un INGENIEUR CONFIRME ou DEBUTANT pour des études de circuits logiques et analogiques** destinés aux équipements de contrôle par ultra-sons.
Evolution ultérieure prévue.
Poste basé en proche banlieue Nord de PARIS à 500 mètres du métro.
Ecrire au **CABINET GATIER** 91 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS, **sous réf. 430 MD.**

Cabinet Gatier

PARIS

Jeune Ingénieur Projet

Cette Société (150 Millions de Francs, 100 personnes) est une des toutes premières entreprises mondiales sur un secteur d'activité hautement technologique, lié au domaine de l'énergie nucléaire. Elle propose des services spécialisés dans le domaine du transport et pour des opérations techniques nécessitant un savoir-faire dont elle est la seule à posséder la maîtrise.
Au sein de la Direction Technique de l'entreprise à Paris, nous proposons le poste d'Ingénieur Projet. Il prendra en charge des responsabilités très complètes dans le domaine des études techniques et des méthodes (conception d'automatismes, etc...). Il sera conduit à superviser des bureaux d'études et des sous-traitants extérieurs et suivra sur site des opérations techniques délicates avec une équipe d'opérateurs spécialisés.
Nous souhaitons rencontrer pour ce poste évolutif un jeune ingénieur généraliste (A et M, INSA, ENSI, etc...) qui possède environ deux années d'expérience en B.E., dans un service engineering, ou sur chantier. Il possède une bonne maîtrise de l'anglais.
Les conditions offertes, et notamment la rémunération sont de nature à motiver un candidat de grande valeur.
Merci d'adresser C.V. complet, lettre manuscrite et rémunération souhaitée, sous référence 9330 M, à préciser sur l'enveloppe, à l'Agence AFFLUENTS, 49, avenue Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra.

TELETECHNIQUE

INGENIEUR INFORMATICIEN OU ELECTRONICIEN

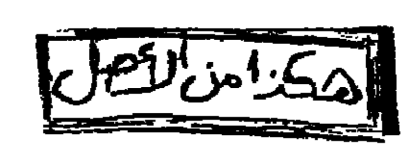
TELETECHNIQUE (Groupe SPIE BATIGNOLLES) a fondé sa réussite et le dynamisme de son expansion sur un potentiel technique élevé et un management centré sur les hommes.
Nous avons, pour 1986 et les années futures, des objectifs ambitieux de développement.
Nous créons aujourd'hui le poste d'INGENIEUR DE VENTES RESEAUX LOCAUX. Ingénieur diplômé (IDN, ESIEE, ESME, INST...), vous possédez de solides connaissances en échanges de protocoles, compatibilité de systèmes, etc...

Nous vous proposons de développer les ventes de nouveaux services en matière de communication d'entreprise auprès de notre clientèle de Paris et d'Ile-de-France (à ce jour plus de 3000 entreprises).
Vous analyserez les besoins, établirez le Cahier des Charges, assumerez, dans le cadre d'une large autonomie, les négociations commerciales.
L'appui de notre Bureau d'Etudes vous sera acquis.
Une évolution de carrière rapide peut-être envisagée pour un homme entreprenant et imaginatif.
Rémunération à la mesure des exigences du poste.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo), sous réf. TM0186, à notre Conseil ORSI, 13 Place Kossuth 75009 Paris.

ORSI

media system





Suite à des évolutions de carrière dans le Groupe, la Direction des Relations Humaines recherche:(H/F)

Adjoint du Chef du Personnel

pour le Centre du Chesnay (450 p.) orienté sur l'étude et la réalisation de prototypes.

Vous assistez le Chef du Personnel sur tous les aspects de la fonction sociale : - recrutement et évolution du personnel - mise en place et suivi des actions de formation et de communication - études. gestion administrative du personnel (statistiques - tableau de bord - organisation informatique - paie ...).

Cette fonction très opérationnelle vous amène à être à l'écoute et à établir des relations suivies avec la hiérarchie et le personnel.

Diplômé de formation supérieure (Sciences Po - ESC...), une expérience de l'ordre de 2 ans, acquise dans la fonction personnel en milieu industriel faciliterait l'adaptation et l'autonomie dans le poste.

Ce poste évolutif et formateur nécessite des qualités de rigueur et de communication à tous les niveaux. Réf.1291/M

Animer et Organiser la Formation

Au sein du Service Formation, il participe à la stratégie d'évolution du personnel et des structures de la Société.

Vous réalisez l'étude des modalités d'interventions spécifiques à chaque environnement de travail, vous organisez, animez les formations nécessaires et mesurez la réussite des actions engagées.

Nous attendons des candidats diplômés de l'Enseignement Supérieur possédant une expérience industrielle dans le domaine de la formation ou de la gestion des ressources humaines et motivés par le développement de la communication dans l'entreprise.

Ce poste est à pourvoir rapidement, déplacements occasionnels en France. Réf.1292/M

Cadre Gestion et Formation

Rattaché au Chef du Personnel du Centre de VELIZY (2200 p.), vous prenez personnellement en charge la gestion des emplois, l'organisation et le suivi de la formation (éventuellement le recrutement) pour le personnel mensuel.

Au sein d'une équipe, vous assurez la mise en place d'une gestion prévisionnelle et évolutive du personnel et des emplois (analyse de poste - évolution professionnelle - études des salaires et classifications - promotions...).

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous apportez une première expérience professionnelle de 2 - 3 ans acquise si possible dans l'industrie de la métallurgie.

Nous apprécions rigueur et créativité ainsi que des qualités personnelles d'écoute et de communication pour favoriser le dialogue avec les responsables et le personnel. Réf.1293/M

Ces 3 postes sont situés dans la banlieue Sud-Ouest.

Merci de nous adresser votre CV, en précisant la référence du poste choisi au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre - 78182 St-Quentin Yvelines Cedex

MATRA

PARFRANCE ANNONCES

Cabinet NAKACHE recherche pour son département industriel

1 ingénieur système MITRA expérimenté

Connaissances TEMPS RÉEL

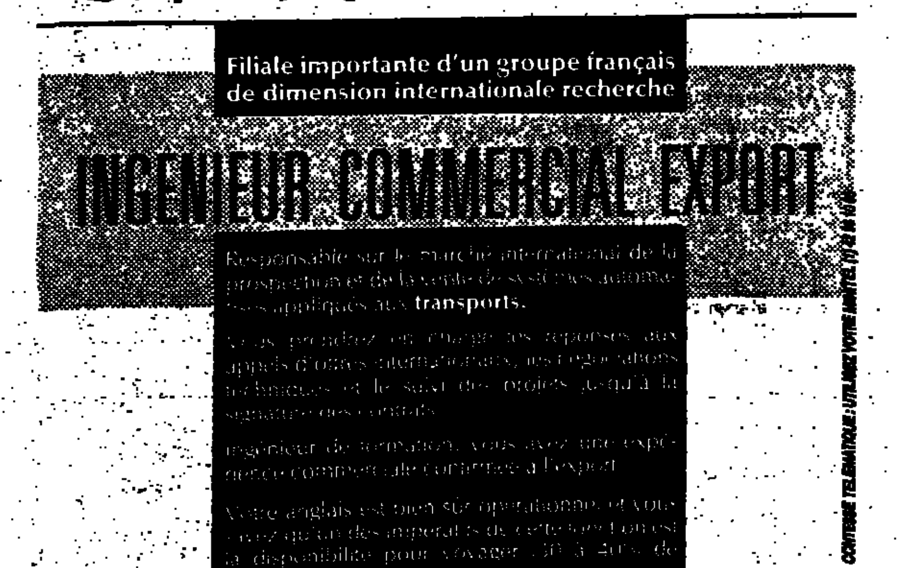
1 ingénieur grande école

OPTION INFORMATIQUE
Pour développement d'un compilateur

3 ingénieurs débutants

Pour participer à de gros projets (CAO, AUTOMATISME, GÉNIE LOGICIEL)

Merci d'adresser dossier de candidature en précisant le poste choisi au CABINET NAKACHE 53, Bd Sébastopol 75001 PARIS ou tél. au 42.36.50.18



Nous sommes une jeune entreprise née de la fusion de grands groupes internationaux. Notre dynamisme nous positionne déjà parmi les leaders de notre spécialité : les automatismes industriels. Nous recherchons pour nos unités Sud-Ouest et Rhône-Alpes:

Sud-Ouest Rhône-Alpes

Ingénieurs*
logiciel d'applications techniques
Ref M/TI.1

Pour participer aux équipes de "projets logiciels" destinés à l'utilisation et au paramétrage des automates.

Ingénieurs*
logiciel "embarqué" Ref M/TI.2

Pour participer aux spécifications, conceptions et développement de logiciels temps réel embarqués pour la commande des automates.

* Débutants ou ayant une première expérience en informatique industrielle, vous possédez le potentiel de manager nécessaire à votre évolution dans nos équipes techniques et de solides compétences en système, méthodologie, codage.

Informaticien*
responsable des moyens matériel et logiciel de base Ref M/IG1

Chargé de la gestion technique des moyens informatiques (matériel, logiciel, normes, interface avec les sous-traitants).

Informaticien*
responsable des applications Ref M/IG.2

Pour optimiser, avec les utilisateurs, les solutions logiciel et progiciel et améliorer la qualité des applications, dans une optique "Infocentre".

* Généralistes ou d'orientation technique en informatique de gestion, vous débutez ou possédez une première expérience en conduite de projets, commercial ou technico-commercial. Pédagogues et autonomes, vous savez conseiller les équipes dans les domaines de la micro-informatique et de l'informatique de gestion.

Responsable
assurance qualité logiciel Ref M/IQ.1

Pour assister les groupes de développement logiciel à l'utilisation et à la mise en place des standards de qualité logiciel.

Ingénieur généraliste, option informatique, vous avez 2 à 3 ans d'expérience en conception et développement de logiciels en S.S.I.I. et vous connaissez des outils de génie logiciel.

Vos compétences techniques sont étayées par vos qualités de pédagogue et d'animateur.

Ingénieur d'application, vous êtes prêt à vous tourner résolument vers l'assistance à nos équipes de concepteurs pour démarrer, avec nous, une carrière de véritable conseiller qualité.

Pour tous ces postes, vous êtes Ingénieur informaticien, diplômé d'une grande école (SUPELEC, ENSIMAG, ENSEEIHT...), ou universitaire de haut niveau. Mobile et maîtrisant bien l'anglais, vous êtes créatif et entreprenant, motivé par un travail concerté en équipe. Nous vous offrons de réelles perspectives d'évolution au sein d'une structure souple, jeune et en pleine expansion.

Merci d'écrire sous la référence choisie, avec prétentions et photo à notre Conseil Inforama Carrières 24, rue de Metz, 31000 Toulouse.

INFORAMA carrières *la technologie par les hommes*

LYON-LILLE-MARSEILLE-PARIS-PAU-TOULOUSE

média system



L'informatique et les automatismes au service du procédé industriel

SAINT QUENTIN EN YVELINES - Nous intervenons en France et à l'étranger pour l'ingénierie de systèmes informatiques permettant l'automatisation de procédés industriels complexes : Pétrole, Nucléaire, Verre, Industries Manufacturières...

Une expansion régulière nous conduit à renforcer nos structures en créant plusieurs postes de cadres.

Ingénieurs développements

Intégrés dans l'une de nos équipes de développement et sous l'autorité du chef de projet, vous serez chargés des études d'avant projet (faisabilité technique, spécifications fonctionnelles préliminaires, spécifications d'interface) et participerez à la réalisation (suivi de la sous traitance) et à l'intégration des systèmes.

Ingénieurs diplômés (ESE, INSA, ENSEEIHT), vous pourrez, dans ces postes évolutifs, valoriser une expérience de un à trois ans acquise dans la conduite de procédés industriels sur des systèmes Temps Réels.

Serge CIQUIE vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence 02/MSC/ES/IC.



Ordis - Conseil en Recrutement - 10, rue Auber 75009 PARIS

MEDIA PA

---

l'adjoint au directeur des études informatiques
dont notre banque du Sud-Est a besoin.

Ingénieur, vous êtes chef de projets dans le tertiaire; vous souhaitez élargir vos compétences et vos responsabilités. Devenez l'un des moteurs de nos techniques informatiques et bancaires; votre progression chez nous ne s'arrêtera pas là...

Dans notre direction des études (70 p.), venez animer plusieurs chefs de projets et leurs équipes pour la conception et la réalisation d'applications bancaires et de gestion, dans un environnement IBM haut de gamme intégrant des techniques informatiques de pointe.

Notre consultant, D. MARTINON, vous remercie de lui écrire (réf.3802 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
6. RUE BILLEREY - 38000 GRENOBLE
PARIS - LYON - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

Nous sommes une société internationale leader sur de nombreux marchés de produits de grande consommation.

Notre challenge : Mettre en œuvre LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION pour gagner sur nos concurrents.

Nous recherchons un

Ingénieur système

pour un poste situé au Siège Social à COURBEVOIE-LA-DEFENSE.

Nous utilisons :
- pour notre Siège des ordinateurs IBM 4381 sous DOS/VSE et 4341 sous VM,
- dans nos usines des ordinateurs IBM 4331,
- d'un réseau TP sous CICS/DL 1,
- des logiciels d'info-centre.



Notre groupe technique au sein de la Direction Générale du M.I.S., veut mettre en place rapidement les outils nécessaires à la réalisation des ambitions de la société
- Evolution vers SNA, MVS...
- Réseaux locaux, équipements bureautiques

- Si vous aimez les challenges
- Si vous voulez travailler au sein d'une équipe jeune et motivée
- Si vous avez déjà l'expérience d'un système d'exploitation IBM.

Venez nous rejoindre

Ecrivez dès à présent (lettre manuscrite + C.V.) à Média System sous réf. 8556, 2, rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris.

média-system

Le Monde SECTEURS DE POINTE Le Monde



Jeunes Ingénieurs Grandes Ecoles H/F

MATRA TRANSPORT conçoit et réalise des systèmes :
– de transports automatiques (VAL, ARAMIS)
– de pilotages automatiques de métros.
Son développement rapide l'amène à créer des postes de Jeunes Ingénieurs.

Ingénieur Electrotechnicien

Il sera chargé du suivi de la définition, de la réalisation, des essais d'équipements de propulsion (puissance et commande). Ingénieur Grande Ecole avec une expérience de 2 à 5 ans en milieu industriel. Poste basé à LILLE. Réf.1284/M

Ingénieurs Etudes Automatismes

Grandes Ecoles à dominante: automatismes, informatique, électricité. Débutants à 2 ans d'expérience.

Basés à VANVES (92) ils seront chargés du dimensionnement du système, des calculs, des performances, des études de *fonctionnement. Ils effectueront également* les simulations sur outils informatiques. Réf.1285/M

Basés au BOURGET (93) ils auront en charge le développement de sous-ensembles d'automatismes ferroviaires complexes. La réalisation de ces sous-ensembles inclut le développement du matériel et du logiciel ainsi que la mise en oeuvre des prototypes sur le site. Réf.1286/M

Basés au BOURGET (93) ils seront chargés de la définition et de la spécification d'ensembles d'équipements automatiques et à terme de la coordination technique de projets. Réf.1287/M

Ingénieurs Etudes Fiabilité-Sécurité

– un électronicien avec si possible une expérience de laboratoire,
– un généraliste avec de bonnes connaissances en mécanique et génie civil.

Une formation en probabilités et statistiques serait appréciée. Diplômé d'une Grande Ecole, débutant à 3 ans d'expérience. Poste basé à VANVES (92). Réf.1288/M

Ingénieur de Tests et d'Essais

Electronicien débutant, il participera à la définition du matériel (logique et analogique) et des logiciels des équipements de tests et en assurera le développement. Poste basé au BOURGET (93). Réf.1289/M

Pour ces postes, une bonne connaissance de l'anglais et/ou de l'espagnol serait un plus, de larges possibilités d'évolution de carrière sont garanties pour de jeunes ingénieurs enthousiastes, aimant le travail en équipe et dotés de larges capacités d'initiative et d'autonomie.

Envoyer lettre, photo, CV et prétentions, en précisant la référence du poste choisi à MATRA TRANSPORT – Service Recrutement – 2 rue Auguste Comte – 92170 VANVES

PARFRANCE ANNONCES





Le Département Pilotage Guidage et Navigation de Satellites crée plusieurs postes pour des

Ingénieurs H/F Grandes Ecoles

(Sup Aéro - ESE - ECP - ENST - ENSI...)

Ils seront orientés selon leur compétence et leur domaine d'intérêt sur l'un des domaines suivants :

AUTOMATIQUE THEORIQUE
Ils participent aux études théoriques, à l'analyse et à la conception de systèmes et à la simulation sur des avants projets mettant en oeuvre des méthodes diversifiées (optimisation, estimation, filtrage, commande multivariable, contrôle adaptif).

LOGICIEL TEMPS REEL
Ils prennent en charge la conception et les études de systèmes de contrôle et de traitement d'information temps réel et le développement de logiciel sur micro et mini calculateurs.

ELECTRONIQUE EMBARQUE
Ils participent à la conception, à l'optimisation et au développement de circuits électroniques embarqués (analogiques, digitaux, microprocesseurs).

Ces postes peuvent convenir à des ingénieurs diplômés débutants à 4 ans d'expérience, intéressés par une responsabilité au sein d'équipes de synthèse et d'études pluridisciplinaires pour concevoir et développer des systèmes de pilotage ou de traitement de l'information embarqués sur satellites.

Anglais courant.

Postes basés à VELIZY, Pour la division Espace Produits Technologies.

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo, en indiquant la référence NK 1290/M au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre – 78182 SAINT-QUENTIN – YVELINES CEDEX

PARFRANCE ANNONCES





CABINET NAKACHE recherche pour TOULOUSE, des

ingénieurs MITRA expérimentés

Pour développement de logiciel de contrôle de processus :
– calcul scientifique – connaissances TEMPS RÉEL, ASSEMBLEURS, FORTRAN 66. Anglais indispensable.

Merci d'adresser dossier de candidature au CABINET NAKACHE 53, Bd Sébastopol 75001 PARIS ou tél. au 42.36.50.18



SOLEX, Branche Electronique Automobile du GROUPE **MATRA**, spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipements moteurs, recherche : (H/F)

Ingénieur Electronicien Informaticien

Au sein d'un laboratoire d'électronique de mesures et d'équipements, il sera chargé de l'étude, du développement et de la mise au point de systèmes de métrologie informatisée. Cette fonction s'adresse à un jeune ingénieur diplômé d'une école d'électronique avec option informatique (ISEP, ISEN, ENSERB . . .). Des connaissances en mécanique et en physique seraient un atout supplémentaire.

Pour ce poste, basé au siège de la Société, merci d'adresser votre dossier de candidatre (C.V., photo, prétentions) à la Direction du Personnel – 19 rue Lavoisier – 92000 NANTERRE

PARFRANCE ANNONCES



RESPONSABLES D'AGENCES

NANCY – STRASBOURG – RENNES – POITIERS – CLERMONT-FERRAND – GRENOBLE

INGÉNIEURS COMMERCIAUX CONFIRMÉS ET DÉBUTANTS

LILLE – PARIS – NANTES – LYON – AIX-EN-PROVENCE – BORDEAUX

Homme ou femme diplômé(e) de l'enseignement supérieur de gestion, comptabilité et/ou informatique, disponible, ambitieux, vous devrez conseiller et promouvoir nos systèmes de gestion auprès des Experts-Comptables, Comptables agréés, Commissaires aux Comptes, P.M.E./P.M.I.

Nos responsables d'unités disposent d'une grande autonomie et sont responsables de leur compte d'exploitation.

La rémunération est attractive et il existe de larges possibilités d'évolution de nature à stimuler la performance.

Un plan de "stock option" permettra selon les performances d'acquérir à des conditions privilégiées des actions de la société.

CEGID est l'un des leaders de l'informatique décentralisée pour les Experts-Comptables agréés: 1.300 systèmes et 6.000 progiciels opérationnels.

Merci d'envoyer curriculum-vitae + photo et une lettre manuscrite en précisant très clairement les villes qui vous intéressent à :

CEGID 13-14, quai Pierre-Scize – 69009 LYON

LE CABINET DU FUTUR

HAVAS CONTACT

Pour un grand contrat industriel à l'export

RESPONSABLE PROJET

Nous sommes une importante société de systèmes informatiques, filiale d'un grand groupe de notoriété internationale.

De formation Grande Ecole, vous avez acquis une solide expérience de direction de projets et d'équipes de bon niveau. Vous possédez une bonne connaissance des systèmes et des logiciels.

Dans le cadre de vos fonctions, vous serez chargé :
- *de la gestion technique, industrielle et financière du projet,*
- *de l'organisation de travaux en France et sur le site,*
- *de l'animation de l'équipe des chefs de groupe placée sous votre autorité.*

Nous nous attacherons à vos qualités de manager puisque vous dirigerez 60 ingénieurs et techniciens et coordonnerez l'activité des divers sous-traitants.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre candidature sous référence 318 M à l'agence CURRICULUM 4, rue Tronchet 75008 Paris qui transmettra en toute confidentialité.

Pour un jeune Ingénieur

TECHNIQUE + CRÉATIVITÉ = ÉPANOUISSEMENT
BASE D'UNE CARRIÈRE TONIQUE

Nous recherchons un ingénieur «TOUT NEUF» ISSU D'UNE GRANDE ECOLE (INSA - IDN - ENSEEIHT - ENSIMAG - OU EQUIVALENT...)

Nous allons lui confier des projets motivants qui solliciteront des qualités d'adaptation - de contacts avec utilisateurs - de créativité pour trouver des solutions efficaces.

Il sera accompagné par l'équipe technique de notre Société Informatique - département réseaux de communication.

VOUS SOUHAITEZ VOUS DEVELOPPER DANS UNE ACTIVITE D'AVENIR,

nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature + photo + prétentions à notre conseil Michel ORHON - CENTRE TECHNIQUE DE L'A.P.A.V.E. - B.P. 54 - 44803 ST HERBLAIN CEDEX - sous référence R 25-3.

SECTEURS DE POINTE

Le Monde

Le Monde SECTEURS DE POINTE Le Monde



L'Equipement Automobile
Partenaire reconnu des Constructeurs Mondiaux
28000 personnes — C.A. 12 Milliards de Francs — 50% réalisés à l'étranger.

recherche pour développer son potentiel humain

Ingénieur Chef de Projets Informatiques de Gestion

Diplômé Grande Ecole (Centrales, Supélec, Mines, A.M...)

Pour Valeo Direction Centrale Informatique (Paris — 17ème)

Dans une structure informatique moderne, nous vous proposons de prendre en charge les études informatiques : de l'analyse des besoins à la mise en oeuvre des systèmes, pour les différentes fonctions de l'entreprise. Vous animerez une équipe d'analystes programmeurs dont la mission d'automatisation de la fonction est particulièrement importante. Vous êtes l'interlocuteur permanent des utilisateurs. Des connaissances en gestion seraient appréciées.

A partir de ce poste, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le Groupe, tant en Informatique que dans d'autres filières en fonction de vos aptitudes, résultats et motivations.

Adresser lettre (H/F), CV, prétentions et photographie en indiquant la référence du poste 59770/M à :
Valeo Service Recrutement I & C — 43 rue Bayen — 75017 PARIS

PARIS FRANCE ANNONCES

Objectifs : Qualité et Croissance

Le marché de l'Informatique et de la Bureautique Distribuée est en forte croissance : il double tous les trois ans.
Bull Transac, leader européen, s'impose dans ce secteur très porteur.
Nous recherchons plusieurs

Ingénieurs Logiciel H-F

Grande Ecole — Option Informatique

Votre expérience du développement (3 à 5 ans) dans le domaine des logiciels de base (système d'exploitation, transactionnels) ou des Télécommunications, (BSC, SNA, DSA, ISO) nous intéresse.

Nous vous confierons la responsabilité de développement de nouveaux produits de grande diffusion - matériels basés sur les Microprocesseurs Intel 8086 et Motorola 68000.

Les candidats motivés et souhaitant acquérir une référence de premier plan dans un environnement dynamique et en expansion peuvent nous adresser dès maintenant leur dossier de candidature. A terme nous leur proposerons une évolution vers des fonctions d'animation ou d'encadrement technique d'ingénieurs.

Ecrire en précisant la réf. IL/8601 à Michèle Corbineau, Bull Transac, 7 rue Ampère, 91343 MASSY CEDEX.



Bull Périphériques est un des grands constructeurs européens de périphériques d'ordinateurs (2600 personnes). A Belfort, nous concevons, fabriquons et commercialisons des systèmes performants et développons des technologies de pointe. Nous lançons en particulier actuellement une nouvelle gamme d'imprimantes magnétographiques non impact, dont la technologie est sans équivalent mondial et l'enjeu commercial considérable.

MARKETING INFORMATIQUE

Nos équipes marketing jouent un rôle fondamental dans l'orientation de nos choix stratégiques. Nous vous proposons d'y participer en prenant la responsabilité de la définition des futurs produits (matériels et logiciels) au sein de l'une de nos directions. Votre rôle sera d'une part d'effectuer l'analyse prospective du marché (utilisateurs potentiels et applications futures, évolution de la technologie informatique, concurrence etc...) par une ouverture constante sur l'extérieur (réseau commerciaux, clientèle, presse et conseils spécialisés etc...) afin de déterminer les créneaux possibles de développement. Il sera d'autre part, de définir les produits en collaboration avec les ingénieurs d'études, et d'établir les prévisions commerciales et financières. Ce poste requiert d'excellentes facultés d'analyse et synthèse, un esprit prospectif, la capacité de collaborer avec de nombreuses entités au sein du groupe. Il s'adresse à des candidats ayant une formation supérieure (Ecole d'Ingénieur ou Ecole Supérieure de Commerce) avec une spécialisation en marketing industriel. Une première expérience commerciale en marketing sur le marché informatique serait un atout certain. Les contacts internationaux requièrent une parfaite maîtrise de la langue anglaise. Ce poste, basé en Franche-Comté, offre à la fois l'opportunité d'une dimension internationale et d'un environnement qualitatif au coeur d'une belle région, entre Vosges et Jura. De nombreuses opportunités de carrière sont offertes au sein du groupe.

Ecrivez-nous à Bull Périphériques
Patricia FABRY - Service Recrutement
6, avenue des Usines 90001 BELFORT



Objectifs : Qualité et Croissance

Le marché de l'Informatique et de la Bureautique Distribuée est en forte croissance : il double tous les trois ans.
Bull Transac s'impose comme leader européen dans ce secteur très porteur.
Relevez le défi de demain et rejoignez nos centres de compétences.

Chef de Projet H-F

Dans le cadre d'un contrat de recherche européen (Programme Esprit), nous vous proposons de diriger une équipe de Recherche et Développement pour la réalisation de logiciels bureautiques dans un environnement de stations multi-fenêtres sous UNIX (document multi-mode).

De formation scientifique et technique Grande Ecole, ce Responsable Projet doit avoir la maîtrise du développement logiciels et l'habitude des contacts à différents niveaux, en France comme à l'étranger (Angleterre, Allemagne, Italie).

Nous lui demandons, en outre, de posséder une bonne maîtrise de l'Anglais.

Adressez dès maintenant votre dossier de candidature sous réf. CP/8601, à Michèle Corbineau, Bull Transac, 7 rue Ampère, 91343 MASSY CEDEX.



BANQUE DE DONNEES

recherche commercial ayant du coffre

Télésystèmes Questel, leader européen des banques de données, recherche un ingénieur commercial.

Il sera chargé de rechercher en amont de nouveaux produits ou services pour QUESTEL ENTREPRISES, ensemble de banques de données économiques et financières à l'usage des chefs d'entreprises, et de développer une clientèle d'entreprises moyennes.

De formation supérieure, possédant 5/6 ans d'expérience, il sera directement rattaché au directeur du département et pourra évoluer vers la création d'une agence.

Une bonne connaissance des besoins d'information de l'entreprise est demandée.
Poste basé à Paris.
Rémunération motivante.

Adressez lettre manuscrite et CV à : Télésystèmes - Direction du personnel, 115, rue du Bac 75007 PARIS, Tél. : 45.44.38.98, sous référence 860166. Telesystemes

---



Société Multinationale
C.A. (85) : 400 Millions de Dollars
Effectif : 700 personnes
Implantée en Europe et aux USA
NOTRE METIER
LA DISTRIBUTION MULTIMARQUES D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES D'ENTREPRISES

Notre structure française entre en action.
Pour renforcer notre Servive RECHERCHE et DEVELOPPEMENT, nous recherchons :

DIRECTEUR TECHNIQUE

Sa mission : assurer la qualité du service au client.
Il suit l'évolution des matériels et apporte un support technique aux équipes d'installations.
Il est l'interface entre les constructeurs, le marketing et la maintenance.
INGENIEUR ou BTS Electronique, vous avez environ 35 ans, une solide expérience (5 ou 6 ans) en tant que Technicien Matériel chez un constructeur ou un distributeur. Vous avez une bonne expérience des produits (logiciel et matériel). Vous avez déjà encadré une équipe. Réf. 201/M

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Il met en œuvre les différents matériels de tests (ordinateurs S/36, contrôleur 3274...) et en exploite les différents logiciels. Il effectue les tests et transmet les résultats au Marketing. Il développe les connaissances des produits au niveau logiciel et les fait diffuser dans le cadre de la formation interne des équipes terrain.
DUT ou MIAGE, vous avez 25-30 ans et une expérience d'au moins 2 ou 3 années de développement de logiciels chez des utilisateurs ou dans une SSII, et si possible une bonne connaissance des gros systèmes IBM, 43XX, 30XX. Réf. 202/M

TECHNICIEN DE DEVELOPPEMENT PRODUIT

Il doit résoudre tous les problèmes d'installation de machines chez les clients et lors des tests ou des évaluations. Il améliore les produits en répercutant les modifications matériel et logiciel apportées par les constructeurs.
BTS Electronique, 25-30 ans, vous avez 3 ou 4 années d'expérience chez un constructeur ou un distributeur, et vous avez souvent procédé à des démontages de machines pour établir des diagnostics mécaniques et électroniques. Vous avez une bonne connaissance des microprocesseurs et des programmateurs de PROM. Vous connaissez les périphériques IBM ou autres. Réf. 203/M

Lieu de travail : Paris - avec déplacements.

Si ces perspectives vous intéressent, transmettez votre dossier de candidature, en indiquant la référence, à notre conseil ACTIMAN.

264 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris
Actiman

La volonté d'entreprendre

Chef de file du secteur BTP, avec plus de 20.000 personnes dont 2000 cadres, nous avons réalisé un CA de 15 Milliards de F. en 1984 dont 60 % à l'étranger.
Nous recherchons des

Ingénieurs débutants H/F

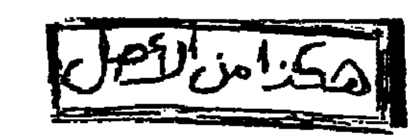
Diplômés Grandes Ecoles, à la fois hommes de terrain et gestionnaires, ils intégreront nos filiales dans les régions : Pays de Loire, Limousin, Sud-Ouest, Midi-Pyrénées, Alsace, Provence, Côte-d'Azur.

Après une formation polyvalente (travaux, commercial, gestion) acquise sur les chantiers et en bureaux d'études, ils évolueront rapidement vers des responsabilités d'entrepreneurs dans des structures décentralisées et autonomes.

Merci d'adresser CV et lettre manuscrite, sous réf. ID/M en précisant la région choisie, à la Direction du Personnel, Service du Recrutement, 32 avenue de New-York, 75116 Paris.

SAE UN GROUPE D'ENTREPRENEURS

média-system



SECTEURS DE POINTE

Le Monde



MANNESMANN KIENZLE

Filiale française d'un Groupe Multinational - C.A. 50 milliards de F - notre mini-informatique distribuée se situe à l'avant-garde des techniques de gestion intégrés.

Nous recherchons

INGENIEURS D'AFFAIRES "Grands Groupes"

PARIS — Réf. AG/2

De formation supérieure, vous avez 30 ans ou plus, et si possible une bonne connaissance des minis et de la bureautique.
Votre expérience commerciale auprès des grands comptes, notamment bancaires, représente un atout supplémentaire.

INGENIEURS D'AFFAIRES "Industrie/Commerce"

PARIS - PROVINCE. — Réf. JCL/4

Votre expérience commerciale, votre punch, votre volonté à réussir des affaires seront, avec votre connaissance des secteurs transport, imprimerie, industrie et négoce, vos meilleurs atouts.
Vous serez épaulés par un support technique important sur l'ensemble du territoire.

Nous vous apportons une formation et une rémunération de très bon niveau.

Envoyez c.v., photo et prétentions à MANNESMANN KIENZLE Madame Chapuis - Boite Postale 38 - 94001 Créteil Cédex.

AXIAL publicité



Nous sommes une société d'ingénieurs Conseils en Organisation et en traitement de l'information. Notre réussite prouve qu'une entreprise à taille humaine et novatrice est performante. Notre expansion nous amène à rechercher des

INGÉNIEURS INFORMATICIENS DE HAUT NIVEAU

(Ingénieurs Concepteurs et Ingénieurs d'Applications)

Diplômés de l'enseignement supérieur (Grandes Écoles ou Universitaires), vous possédez une première expérience en cabinet conseil ou en grande entreprise (minimum souhaité 3 ans).

Nous vous proposons de vous intégrer à notre équipe d'ingénieurs en organisation et d'ingénieurs informatique. Nous vous confierons des missions à hautes responsabilités dans de grandes entreprises.

Vous possédez un niveau élevé de qualification, nous vous proposerons une rémunération motivante.

Notre Directeur Associé Monsieur BERTHELOT vous remercie de lui adresser votre candidature. SIGMA CONSEIL, 12 rue Marbeuf, 75008 PARIS.

ESAB — *LEADER MONDIAL DU SOUDAGE A L'ARC recherche*

Ingénieur, futur Chef de Produits

Basé à OSNY (95)

Optimaliser et gérer en intégralité une ligne de produits de soudage, voilà votre objectif.
Entièrement responsable de votre ligne de produits, votre connaissance du marché et de la concurrence vous responsabilisera sur son animation. Vous développerez et participerez à la création de produits nouveaux.
Bilingue anglais, votre formation d'Ingénieur, votre expérience de 3 à 5 ans dans des fonctions similaires en milieu industriel - si possible, celui du soudage - vous permettront d'accéder à un poste de CHEF DE PRODUITS.
De courts mais fréquents déplacements sont à prévoir.
Merci d'adresser CV, photo et prétentions au Service du Personnel - ESAB - Z.I. 60110 Méru.



L'Equipement Automobile
Partenaire reconnu des Constructeurs Mondiaux
28000 personnes — C.A. 12 Milliards de Francs — 50% réalisés à l'étranger.
recherche pour développer son potentiel humain

Ingénieur Chimiste Débutant Diplômé Grande Ecole

(Chimie Paris, Chimie Centre... A.M., HEI, INSA,...option génie chimique organique)

Valeo Matériaux de Friction (Condé sur Noireau – 14)

Nous vous proposons de DEBUTER votre carrière au sein d'une usine de 1200 personnes et de réaliser, avec votre équipe de 3 techniciens, des adaptations chimiques dans la production de nos garnitures de freins. Vous aurez également à traiter tout problème chimique ponctuel de fabrication. Une spécialité plastique et/ou élastomère serait appréciée.

A partir de ce poste, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le Groupe.

Adresser lettre (H/F), CV, prétentions et photographie en indiquant la référence du poste 59777/M à : Valeo Service Recrutement I & C – 43 rue Bayen – 75017 PARIS

PARIMAGE ANNONCES

Groupe industriel

recherche
pour sa division spécialisée dans la fabrication d'équipements électro-mécaniques, électroniques destinés à l'Aéronautique et l'Armement

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES ET DE DÉVELOPPEMENT

Il assistera le responsable du Bureau d'Etudes et participera à l'accroissement du potentiel d'innovation de l'équipe technique.
Ce poste, localisé dans la proche banlieue sud de Paris, est destiné à un jeune ingénieur (A.M. ou équivalent) ayant une première expérience dans l'étude d'ÉQUIPEMENT AÉRONAUTIQUE, de préférence.
Dynamique, il aime le travail en équipe.
L'anglais courant est indispensable.

Adresser c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions sous nº 314 736 M, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

THOMSON SINTRA
ACTIVITÉS SOUS-MARINES

Au tout premier rang de la compétition internationale, nous étudions et développons des équipements et systèmes de détection sous-marine.

Nous recherchons pour notre Département de CAGNES-SUR-MER (1100 personnes), plusieurs

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

de formation Grande École (Sup Élec, ENS Télécom, etc.) ayant au moins 2 à 3 années d'expérience.

Ils doivent être motivés par des activités touchant les domaines suivants :
- *Acoustique.*
- *Traitement de signal.*
- *Machines de traitement.*
- *Informatique, scientifique et temps réel.*
- *Intelligence artificielle.*

Les ingénieurs intéressés participeront à la conception et à la réalisation d'ensembles complexes faisant appel à ces techniques.

Si vous souhaitez vous intégrer dans une de nos équipes, nous vous remercions d'adresser votre candidature à J.P. CLERO, THOMSON-SINTRA/ASM, chemin des Travails, 06800 CAGNES-SUR-MER.

THOMSON-CSF

HAVAS CONTACT

TRAPPES

TECHNICIEN ELECTRONIQUE

Société en développement rapide, nous sommes spécialisés dans la vente de matériel électronique et informatique (BULL, DEC, CENTRONICS...).
Pour renforcer notre service technique, nous recherchons un technicien électronique, spécialisé dans la technique numérique et ayant de bonnes notions de programmation.
2 ans d'expérience dans activité analogue.
Anglais souhaité.

Pour saisir cette opportunité, merci d'adresser lettre + CV + photo à

facen — FACEN ELECTRONIQUE
19, avenue Vladimir Komarov
BP 111 - 78192 TRAPPES Cedex

COMMUNICO

PHYSIQUE ET CHIMIE DES POLYMERES

INGENIEUR R & D

CHEF DE GROUPE APPLICATION

Nous sommes l'un des plus importants
GROUPE PETROCHIMIQUE INTERNATIONAL,
(700 chercheurs dans le monde).

Nous recherchons pour la région de **LILLE** un candidat de haut niveau, *capable de dynamiser et coordonner* le DEVELOPPEMENT ET LA COMMERCIALISATION des produits **polystyrène expansible** que nous fabriquons.
Pour effectuer cette mission, vous serez aidé par les **6 ingénieurs et Techniciens** du Groupe Application, que vous devrez **encadrer**, et par les autres groupes de Recherche.
Ingénieur, **Physicien de préférence**, âgé de 30 à 40 ans, vous êtes dans la **Recherche sur les polymères**, *et/ou* sur des applications de **Haute Technologie**, depuis au moins 3 années, vous aimez les contacts, vous recherchez un poste évolutif, vous parlez anglais et mieux encore allemand également.

Réponse et discrétion absolue vous sont garanties.

Merci d'écrire sous référence 187 LM avec C.V., lettre manuscrite et prétentions à :
JCW conseil
41, boulevard de Valmy - **59650 Villeneuve d'Ascq**

JCW CONSEIL — LILLE — PARIS — LYON

Partagez notre slogan :

L'EFFICACITÉ PASSE PAR L'INNOVATION

Vous qui souhaitez développer des projets avec **CONNAISSANCE du PRODUIT de A à Z**

• Rejoignez une **PMI DYNAMIQUE** leader dans son domaine (300 personnes, 1/3 du C.A. à l'exportation) qui recherche dans le cadre de **l'EXPANSION** de son **SERVICE ÉTUDES**

1 INGÉNIEUR ou **UNIVERSITAIRE** et

1 TECHNICIEN EXPÉRIMENTÉ pour **ÉTUDES LOGICIEL** de système temps réel à microprocesseur. Expérience C, Pascal, Assembleur.

1 spécialiste **HARD** pour études cartes à microprocesseur, niveau **INGÉNIEUR.** Connaissance micro 8 et 16 bits.

Localisation du poste banlieue EST.
Merci d'adresser CV, photo et prétentions aux :

BEM MULLER — **Ets MULLER & Cie**
Service du Personnel, B.P. 25
2, av. de la Trentaine, 77500 CHELLES

REGION PARISIENNE

Entreprise française en pleine expansion leader dans les

TECHNIQUES D'OPTRONIQUE
et de
TRAITEMENT DE L'IMAGE

recherche

RESPONSABLE DE L'EXPORT

directement rattaché au Directeur Commercial, qui aura pour mission de créer et d'animer un réseau afin de promouvoir ses produits de haut de gamme à l'étranger.

FORMATION TECHNIQUE DE HAUT NIVEAU
(ingénieur ou universitaire)
expérience de 5 à 10 ans alliant de préférence l'Optronique et l'Export ;
anglais courant indispensable, allemand apprécié, disponibilité pour voyages fréquents nécessaire.

Rémunération particulièrement motivante qui sera fonction de l'expérience et du profil.

Adresser votre candidature avec c.v., photo et rémunération actuelle. s/réf. 5A88 à Mr Huber,
SOFRETEC
53 rue Casimir Périer
95870 BEZONS.



AXIAL publicité

VALLÉE DU RHÔNE

PMI à taille humaine, spécialisée dans des technologies de pointe produisant des équipements industriels alliant l'électronique, l'informatique et la mécanique, filiale d'un groupe français à implantation internationale, recherche

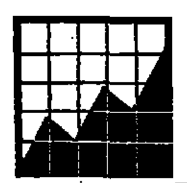
Ingénieur Électronicien Méthodes

Au sein d'équipes pluridisciplinaires, il participera à la conception de nouveaux produits, il optimisera le processus général de fabrication, il mettra en œuvre de nouveaux moyens de production et l'outil informatique au niveau méthodes. Pour cette fonction d'industrialisation, nous accueillerons un ingénieur possédant au moins une première expérience professionnelle de l'industrie (méthodes ou fabrication ou B.E.).

Les entretiens auront lieu à LYON ou à PARIS.

Écrire au **CABINET GATIER,** 32, rue Barrême, 69006 LYON, **sous réf. 280/M.**

Cabinet Gatier



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales



QUIMPER

Directeur d'usine

Nous sommes un des leaders de l'Industrie Alimentaire (Marques principales **SAUPIQUET, CASSEGRAIN...**) l'un de nos projets est la modernisation de notre Unité de Quimper (240 pers.) que nous allons réaménager pour en faire une des usines les plus performantes dans son domaine

Pour mener à bien ce projet, nous souhaitons intégrer un Responsable d'Etablissement de 35 ans au minimum, de formation Ingénieur (A M, INSA ou équivalent) complétée par une formation supérieure à la gestion (IAE) et ayant acquis une expérience réussie de la Direction d'un Centre de Profit autonome dans le secteur alimentaire

Dépendant de la Direction Industrielle de notre Société ce Patron d'Usine sera totalement responsable du fonctionnement de son Unité sur les plans technique (investissements, qualité, délai), économique (coûts, stocks) et humain (relations sociales, communications interne et externe).

L'équipe en place par son professionnalisme, sa combativité et sa mobilisation pour son **PROJET** nécessite une Personnalité de Qualité pour qui le **MANAGEMENT** est moins une science qu'un savoir-faire et une volonté de réussir

La connaissance de l'**ANGLAIS** est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier sous ref 1476M ou transmettez-le a CV PLUS en composant le 43 59 40 25 sur votre minitel.



Jean-Claude Maurice S.A.

C.V. PLUS (1) 43.59.40.25

12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS

ACOREM



Nous sommes une importante Société d'importation et de distribution de produits alimentaires en Afrique Francophone (300 salariés, 400 millions de F de CA, plusieurs établissements) et nous connaissons une très forte croissance. Nous contrôlons également 3 sociétés de distribution et d'agro-industrie. Nous recherchons notre

Directeur Financier et Administratif

basé en Afrique Francophone

La mission proposée : • diriger l'ensemble de nos services financiers, comptables et administratifs du Groupe (25 p) : contrôle de gestion, trésorerie, comptabilité générale, service juridique, informatique (IBM 34 et PC). • *assurer l'évolution de la Fonction Financière en l'adaptant à notre développement* : élaboration de méthodes et d'outils, conception informatique... **Le candidat recherché :** • âgé de 30 ans environ, • gestionnaire de formation (Ecole de Commerce, ICG, IAE...), • est titulaire d'une bonne expérience comme Contrôleur de Gestion, Audit Interne ou Responsable distribution alimentaire, • possède une excellente culture informatique, • est doté de grandes qualités humaines et morales ainsi que d'une forte capacité de travail et du goût des responsabilités. **Nous offrons :** • *une mission passionnante dans un Groupe performant*, • une rémunérationn élevée, • des avantages attractifs : villa, voiture de fonction, lieu de travail dans une grande métropole en bord de mer.

Adressez votre dossier de candidature comprenant obligatoirement CV, lettre de motivation, rémunération actuelle et souhaitée, photo récente (retournée), s/réf. **CHA 231** *au* **CNPG Conseil, 105 Avenue Victor Hugo, 75116 PARIS**, qui l'examinera en toute confidentialité.

SECTEURS DE POINTE

Une importante Société industrielle française cherche pour l'une de ses Divisions un

Ingénieur Technico-Commercial

Il est responsable de la commercialisation d'équipements de télécommunication sur fibre optique en milieu industriel.

Il est Chef de Produit et, à ce titre, oriente le développement des produits grâce à sa connaissance du marché. Il traite les affaires lui-même, formera et stimulera le réseau de vente et entretiendra des relations avec les autres Divisions de la Société.

Le candidat, Ingénieur de formation, est âgé d'environ 30 ans. Il s'est familiarisé avec les télécommunications ou un domaine voisin. Il a une première expérience commerciale et parle Anglais.

Le poste est basé à PARIS.

Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous réf. 58158 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 PARIS qui transmettra en toute discrétion.

A M P de FRANCE

Val de Reuil (27)
recherche pour son unité
Distribution Physique

Jeune Diplômé

Désirant évoluer dans secteur Informatique, Logistique...

- Niveau Bac + 4.
- Intéressé par problèmes logistiques.
- Poste devant évoluer vers encadrement.
- Formation complémentaire assurée au siége à Cergy-Pontoise (95).

Adresser C.V. détaillé à :
AMP de FRANCE
Parc Industriel d'Incarville
27100 VAL DE REUIL



emplois internationaux emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer) (et départements d'Outre Mer)

Economiste forestier

Afrique francophone

SEMA-METRA CONSEIL *est une filiale du Groupe SEMA-METRA, l'un des tout premiers* groupes européens de Conseil, de Services en Informatique, Management et Marketing (2.500 personnes). Regroupent les compétences d'une centaine de consultants, nous développons de nombreuses activités de conseil de haut niveau dans les pays en développement. Nous recherchons un conseiller technique en économie forestière.

Détaché en mission de longue durée auprès d'un Ministère, dans un grande capitale africaine, il sera chargé du plan de développement de l'économie forestière du pays. De formation ingénieur, il a au moins cinq ans d'expérience, d'excellentes qualités relationnelles et une grande autonomie de travail. Expérience de l'Afrique souhaitée.

Merci de prendre contact avec M. LE GOFF en adressant une lettre manuscrite, C V. et prétentions, sous ref. L4/M, SEMA-METRA CONSEIL, 70, rue Cortambert 75016 Paris

SM SEMA-METRA CONSEIL

GROUPE MULTINATIONAL
Implanté dans de nombreux pays d'Afrique Noire

recherche un jeune professionnel de haut niveau pour lui confier, après une période de formation, la fonction de :

CHEF DES VENTES

Poids lourds - engins -
dans l'une de ses sociétés d'Afrique Noire francophone.

Notamment chargé d'assurer la promotion et les ventes le candidat retenu devra :

- *posséder un diplôme d'ingénieur de type A et M, INSA, ENI...*
- *faire preuve de réelles qualités de vendeur et d'animateur.*
- *justifier d'une première expérience professionnelle acquise de préférence en Afrique (mais les candidatures de débutant seront examinées).*
- *être capable de s'exprimer en Anglais.*

Il bénificiera des nombreux avantages et d'une rémunération liés au statut d'expatrié.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous référence 347 à CURRICULUM 4, rue Tronchet 75008 Paris.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

AMNESTY INTERNATIONAL
recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

qui sera engagé sur la base d'un contrat de durée déterminée à partir de septembre 1986. Le poste est basé à Londres (Grande-Bretagne).

Amnesty International est un mouvement mondial bénévole qui œuvre pour la libération des prisonniers d'opinion, s'oppose à la torture et à la peine de mort et s'efforce d'obtenir un procès équitable pour les prisonniers politiques. C'est un mouvement indépendant de tout gouvernement, de toute idéologie politique, de tout intérêt économique et *de toute confession. Amnesty International a plus de* 500 000 membres, un secrétariat international de 200 personnes et un budget dépassant 70 millions de francs.

Le secrétaire général est le porte-parole principal du mouvement, qu'il représente auprès des gouvernements, des organisations intergouvernementales, des médias et du public. Il organise le travail du secrétariat international et donne son avis sur un grand nombre de questions fort diverses touchant aux droits de l'homme.

Qualités requises : *jugement politique sûr, intégrité personnelle* et des états de service dans le domaine des droits de l'homme ou dans un domaine connexe. La pratique courante de l'anglais est indispensable et la connaissance d'autres langues est souhaitable. Le candidat doit être sensible aux nécessités liées à la diversité des cultures et posséder d'excellents dons de communication, tant oraux qu'écrits.

Traitement annuel : £ 23.500 environ (livres sterling), versé sur la base d'un contrat de durée déterminée, non négociable (indexé, échelons annuels de plus de £ 400). Frais de déménagement assurés.

Date limite de réception des candidatures : 9 mai 1986.

amnesty international

Amnesty International, service du personnel
1, Easton Street, Londres WC1X 8DJ (Grande-Bretagne).
Téléphone : 01 837-3805 (24 heures).



emplois régionaux



GENERAL ELECTRIC PLASTICS FRANCE

Ingénieur des ventes

A moins de 35 ans, avec une formation Bac + 3 minimum, vous nous apportez :

- une expérience commerciale particulièrement réussie de quelques années comme responsable de secteur dans un environnement de renom international sur des produits industriels élaborés,
- un goût poussé pour la négociation de produits techniques,
- un tempérament fort, capable d'autonomie mais aussi de travail en équipe, un très bon standing personnel, du poids et de la défense.
- une ouverture d'esprit internationale et, bien sûr, une bonne pratique de l'anglais.

Leader dans le domaine des résines thermoplastiques techniques de hautes performances (NORYL, LEXAN, VALOX, etc.) destinées à tous les grands secteurs industriels, nous vous proposons de prendre la **responsabilité totale d'un de nos plus importants secteurs de vente** en France.

Basé à notre siège, en région parisienne, ce poste très en vue est susceptible de vous ouvrir de belles opportunités de carrière dans notre groupe qui vous offre toute sa puissance technique, marketing et financière.

Merci d'adresser à ARCHE-CONSEIL, nos Consultants en Ressources Humaines, votre dossier complet, ou votre carte de visite professionnelle, sous référence 355 M. Anne PHILIPPE vous assure de toute sa discrétion et vous recevra soit à Paris, soit à Lyon

68, rue Duquesne **arche conseil** *69006 Lyon.*

média-system

Contact-téléphone (1) 42 61 82 81

VOUS ETES

HYPER COMPETENTS ET IMAGINATIFS...

Vous avez donc le style des gestionnaires que nous recherchons ! Ni timides, ni "fonds de cuir" mais à l'esprit combatif et prêts à s'investir pour relever de perpétuels défis. Vous etes de formation

ESC ou Maîtrise de gestion + DECS

Nous vous intéresserons. Notre Groupe gagne. Dans le créneau AGRO-ALIMENTAIRE nous sommes parmi les 100 premiers. Nos méthodes, des projets ambitieux, le goût de l'action et une grande ouverture d'esprit

audit consolidation

3 à 5 ans d'expérience en cabinet. Une excellente pratique de la fiscalité et de la consolidation (aux normes européennes)

contrôle de gestion

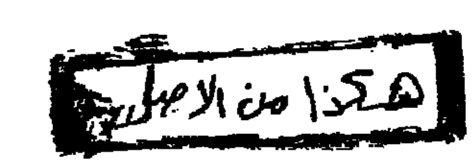
4 ans d'expérience en milieu industriel. Une parfaite maîtrise des techniques budgétaires et analytiques modernes et performantes.

Vous partagez notre conception de la gestion et l'une de ces deux fonctions vous intéresse ? Alors, notez aussi ces avantages • la possibilité de développer et d'affirmer votre personnalité • une vie professionnelle intense au siège d'un Groupe à l'expansion agressive, dans une petite ville au cœur d'une région attirante, l'OUEST • une rémunération à la hauteur de nos exigences. Alors appelez "Contact-téléphone" au (1) 42 61 82 81 (8 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi, 10 h à 13 h le samedi) pour des informations complémentaires ou adressez lettre man., C.V. en précisant le poste choisi sous référence 8916 à

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



UNICHEMA FRANCE S.A.

Le Groupe UNICHEMA occupe une position de premier plan sur le marché européen des glycérines, acides gras et autres produits chimiques industriels.

Sa société Française (300 MF. C.A.) recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Muni d'une expérience d'au *moins 5 ans dans* la vente de produits oléo-chimiques ou chimiques, vous devrez pouvoir assumer rapidement la responsabilité d'un secteur d'activités (négociation, vente et suivi de la clientèle) dans un contexte de grande autonomie et de forte concurrence.

A une formation scientifique (ENSCP - ENSIC - ENSCL...), ou commerciale (HEC - ESSEC - ESCP...), vous ajouterez des qualités de détermination, d'aptitude au dialogue et d'ouverture internationale, ainsi qu'une excellente connaissance de l'anglais parlé et écrit.

Les possibilités d'évolution sont à l'échelle d'un grand groupe international.

Recrutement des Cadres - UNILEVER FRANCE SERVICES, 8, av. Delcassé 75384 Paris Cedex 08. Réf. 1/86 M



Consultant senior HF
Créativité... Efficacité... Compétence...

Durant 15 années notre réputation et notre crédibilité se sont forgées autour de ces trois concepts.

Aujourd'hui le développement de nos interventions de Recherche de Cadres par annonce ou par approche directe nous conduit à inviter un **CONSULTANT EXPERIMENTE** à rejoindre notre équipe dans laquelle il évoluera en toute autonomie tant sur le plan commercial que dans la réalisation de ses missions.

Notre image, nos méthodes, notre Outil Télématique (CV PLUS) sont des supports attractifs pour un Spécialiste ou un Généraliste de ce marché qui recherche la **PERFORMANCE** au sein d'une **EQUIPE** créative, efficace et compétente.

Votre rémunération, pour partie liée aux résultats, pourra être complétée à terme par une participation au capital.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. 1481 M ou transmettez-le à CV PLUS en composant le 43.59.40.25 sur votre minitel.

C.V. PLUS (1) 43.59.40.25



AFCOREM



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

HERCULES

Usine d'Alizay (Rouen)

Filiale française d'un puissant groupe chimique dont de nombreux produits spécifiques sont leaders sur leurs marchés, nous venons de doubler avec de nouvelles technologies la capacité de production de notre usine d'Alizay (245 personnes) pour la porter à 20.000 t/an de CMC, carboxyméthylcellulose purifiée dont nous sommes le premier producteur mondial. Notre développement nous conduit à rechercher deux cadres de haut niveau pour compléter l'équipe des ingénieurs associés à cette expansion. **Nous retiendrons les candidats ayant les souhaits et le potentiel d'évolution les plus élevés.**

Nous vous remercions d'adresser lettre, CV, photo et rémunération sous la référence choisie à Mme Bernié, Résonance, 80, rue Taitbout 75009 Paris, qui vous assure réponse et discrétion.

ADJOINT DIRECTEUR DE L'USINE

Vous jouez un rôle déterminant centré sur le développement industriel dans une période de grande innovation technologique. Votre mission consiste dans un premier temps à :

- consolider le lancement récent d'une ligne de production de conception entièrement nouvelle
- assister la fabrication et l'entretien dans l'amélioration technique, la fiabilité et la rentabilité économique
- contribuer à la conception, l'étude et l'installation de nouveaux équipements et au perfectionnement des matériels existants.

Ingénieur, familiarisé avec les problèmes de Génie Chimique, expérimenté dans la maintenance, la gestion et la mise au point d'équipements industriels, vous avez une très bonne maîtrise de l'anglais.

Réf. 108 M

INGENIEUR ELECTROMECANICIEN

Adjoint au Chef des Services de Maintenance, vous détenez dans une usine aux équipements sophistiqués, une responsabilité stratégique avec une triple mission :

- assister le responsable Maintenance en gérant les services électricité, automatismes, instrumentation
- planifier et organiser les interventions du personnel qui vous est rattaché
- assurer un support technique permanent à la production et au développement des process, avec qui vous travaillez en liaison très étroite, ainsi qu'à tous les services de l'usine.

Votre formation d'ingénieur a été complétée par une première expérience industrielle de quelques années au cours de laquelle vous avez exercé des responsabilités opérationnelles dans l'application de l'électricité et des automates programmables à la conduite, au développement et à la maintenance d'unités de production.

Très bonne maîtrise de l'anglais.

Réf. 109 M



RIBER

DIVISION D'INSTRUMENTS S.A.

PREMIÈRE ENTREPRISE FRANÇAISE D'INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE. SPÉCIALISTE MONDIAL EN ÉQUIPEMENTS DE RECHERCHE POUR LA MICROÉLECTRONIQUE ET L'ANALYSE en très forte expansion sur le marché français et international (JAPON, USA, URSS, EUROPE...);

souhaite renforcer ses équipes de Scientifiques et Techniciens de haut niveau et recherche

ingénieur mécanique
HAUTE PRÉCISION

pour son DÉPARTEMENT SEMI-CONDUCTEURS ET MATÉRIAUX AVANCÉS ayant pour activité la définition, l'étude et la réalisation de nouvelles machines de fabrication de Couches Semi-Conductrices, fonctionnant sous ultra-vide. Il aura pour mission d'apporter aux équipes de RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT et d'ÉTUDES ses compétences en mécanique de précision et automatismes.

Ce poste, impliquant créativité et sens de l'efficacité, s'adresse à un INGÉNIEUR en MICROMÉCANIQUE, ayant participé pendant quelques années à des projets mettant en œuvre des technologies de pointe.

Une connaissance des TECHNIQUES DU VIDE serait appréciée.

Envoyer C.V. et prétentions
BP 231 - 92503 RUEIL-MALMAISON

bleu

IMPORTANT GROUPE PÉTROLIER recherche



JEUNES INGÉNIEURS THERMICIENS

Diplômés Grande École (ECL, IDN, ENSAM, IGC ou équivalent)

Vous avez quelques années d'expérience industrielle et de bonnes connaissances en matière de bilans énergétiques, équipements de combustion, problèmes de génie thermique.

Vous serez chargés de promouvoir les économies d'énergie dans la clientèle industrielle.

***Lieu de travail :** STRASBOURG ou LILLE, éventuellement MARSEILLE ou BOURGES avec nombreux déplacements.*

Évolution ultérieure de carrière au sein des diverses activités du Groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo en précisant rémunération actuelle sous référence 90725/LM, à HAVAS-CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Ville de Villers Saint-Paul recrute

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

(ext. de 5 000 à 10 000 ha)
Connaissances en finances et en informatique appréciées.
Disponible rapidement.

Env. C.V. détaillé + photo à M. le Maire de Villers St Paul rue Aristide-Briand Villers St-Paul, 60870 Rieux.

Important cabinet d'Audit recherche pour PARIS BANLIEUES ET PROVINCE

7 AUDITS RÉVISEURS

Période février à avril.
Exp. mini. 2 à 3 ans
DECS comptable et juridique exigé. Ecr. avec CV et photo à CORTAM
111 bis, rue de Courcelles, 17e.

URGENT

C.M.P.E. recrute des

CHARGÉS D'INFORMATION

pour animer des centres d'information régionaux

Nous souhaitons :

- Connaissance des problèmes d'information locale (élus, autorités administratives, presse locale, population, etc...).
- Expérience réussie auprès de collectivités ou organismes publics en qualité de responsable de communication.
- Capacité de concevoir, préparer et organiser des actions d'information, et en assurer le suivi.

Nous offrons :

- Un poste passionnant en province, en relation avec une équipe de professionnels jeune, dynamique et performante.
- Une possibilité d'évolution dans le poste ou sur Paris en fonction du succès de l'intervention et des opportunités de développement du groupe.
- Une rémunération attractive tenant compte de l'expérience et de l'efficacité.

Si vous êtes passionné(e) par la communication et libre immédiatement

Ecrivez sous réf. : CIV/RP
Marie-Josée BILLIAUD, C.M.P.E.
59, rue des Petits-Champs – 75001 PARIS.

Groupe industriel français renommé recherche pour unité de 600 personnes (construction de matériel roulant ferroviaire) situé en BOURGOGNE

JEUNES INGENIEURS MECANICIENS

pour leur confier les postes suivants :

ADJOINT AU CHEF DE LIGNE
moteurs diesel

Il aura pour mission de :
- prendre en charge les problèmes techniques afin de devenir notre spécialiste des moteurs diesel,
- à terme, il aura la responsabilité de la ligne de produit.

ADJOINT AU CHEF DE SERVICE
méthodes générales

dans un contexte de gestion de production informatisée, il aura pour mission de :
- aider le responsable à la mise en place et au développement de ce service nouvellement créé.
- participer à l'analyse de la valeur des produits en liaison avec le B.E.
- définir des schémas d'industrialisation.

Une première expérience industrielle est souhaitée.

CONTESSE

ALSTHOM

DEPARTEMENT EQUIPEMENTS BASSE TENSION

Dans le cadre de notre développement à l'Exportation, nous recherchons un

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Rattaché au Responsable Export de notre Département, il aura pour missions :
- l'analyse « marketing » des divers pays vers lesquels nous souhaitons nous développer,
- la recherche de partenaires industriels pour assemblage local de nos produits (tableaux Basse Tension),
- la recherche de licenciés,
- la négociation directe d'affaires à l'exportation.

Nous demandons :
- un bon niveau en électromécanique (type BTS) complété par une formation (ou expérience) commerciale de haut niveau,
- un *minimum* de 5 ans d'expérience commerciale. Une connaissance des problèmes d'implantation à l'étranger serait un atout supplémentaire,
- anglais technique et commercial courant. Une connaissance de l'Espagnol serait appréciée,
- grande disponibilité pour voyages nombreux à l'étranger.

Envoyer C.V. et prét. au Chef du Personnel, ALSTHOM, B.P. 274, 71106 Chalon-S/Saone cedex.

CONTESSE

1 CHEF DE VENTE RÉGIONAL

Paris + R.P.

GROUPE en forte expansion
Marques Nationales et Internationales
ARTICLES DE PAPETERIE
ET FOURNITURES BUREAUX

3 lignes de produits.

Encadrement équipe de 6 V.R.P.
Gestion de la distribution, animation des accords commerciaux, participation à la politique promotionnelle.
Suivi comptes Direction.
Ambiance jeune et stimulante.
Expérience de l'animation 3 ans souhaitable.
Rémunération motivante.
Poste libre de suite.

Ecrire sous réf. 3415 M à BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX - Q.T.

Pour une dynamique du recrutement
DANS LE BTP

Marcher vers le doublement de notre activité en 3 ans, jouer la diversification, c'est pour nous miser sur la qualité de nos collaborateurs et l'épanouissement de leurs talents.

Nous pouvons compter sur ceux qui nous ont déjà rejoints : leur capacité à innover, leur motivation nous ont permis de progresser, dans un contexte difficile.

JEUNE RESPONSABLE DU RECRUTEMENT

C'est sur vous que nous compterons pour bien choisir les nouveaux collaborateurs que réclame notre expansion. Nous vous souhaitons en accord avec le dynamisme de notre société et celui de notre politique humaine : autonome, mobile et disponible pour créer le contact.

Vous renforcerez une Direction des Ressources Humaines jeune et créative, structurée pour gérer 1.300 personnes sur la région Normandie - Picardie. Bien sûr une expérience d'au moins 3-4 ans en recrutement s'impose, en entreprise ou en cabinet. Et si le recrutement n'est pas une fin en soi pour vous, nous saurons vous faire évoluer. Vous serez basé à notre Siège Social à Rouen.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 9185 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo – 75001 PARIS, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Intégrer la DRH d'un grand groupe comme consultant en recrutement

Votre formation Psycho + Economie par exemple, ainsi que votre 1ère expérience de 2 ans environ dans le recrutement, soit dans un Cabinet soit au sein d'une *entreprise, nous intéressent.*

Intégré(e) à une équipe très soudée, vous serez plus particulièrement chargé(e) d'intervenir pour une des sociétés très commerçantes de notre groupe, comme Conseil sur des postes techniques (financiers, informatique...) et sur l'ensem*ble des postes commerciaux.*

Votre évolution future : celle d'une équipe travaillant sur plusieurs aspects de la gestion des Ressources Humaines dans un groupe très ouvert et donnant la priorité absolue à la promoton interne.

Pour réussir à nos côtés, vous devrez nous démontrer votre aisance dans les contacts, vos capacités d'analyse et d'écoute, et un potentiel équivalent à celui des candidats que vous aurez à recruter.

Pour un 1er contact, merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions sous réf. 176 à Michèle Chiron.

Compagnie Bancaire - Service orientation-recrutement
5 avenue Kléber - 75116 Paris.

JOURDAN

groupe de la compagnie bancaire

ENERTEC

La Division ENERTEC INSTRUMENTS, leader dans le domaine de la Mesure électronique (Instrumentation générale et Télécommunications) *recherche dans le cadre de son développement des :*

Ingénieurs technico-commerciaux
Paris - Rennes - Toulouse

Spécialistes en électronique, ces ingénieurs débutants ou bénéficiant d'une première expérience rejoindront une équipe de ventes pour gérer et développer un chiffre d'affaires réalisé sur un secteur géographique.

La maitrise de l'anglais et la mobilité seront des atouts complémentaires pour les opportunités d'évolution qui vous seront proposées au sein du Groupe Mesure et Régulation Schlumberger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à C. RIOS, Service du Personnel, 5 rue Daguerre - 42030 SAINT ETIENNE cédex 2.

MEDIA PA

ENERTEC
Schlumberger

Appartenant au Groupe Systèmes assistés par ordinateurs de SCHLUMBERGER
SENTRY est le leader mondial dans le domaine du

TEST DE CIRCUITS INTEGRES

SENTRY EUROPE regroupe un Centre d'Etudes et Production à Saint-Etienne et un réseau de vente en Europe. Pour son agence commerciale française SENTRY recherche un

Ingénieur technico-commercial
de Haut Niveau

Diplômé d'une grande école d'ingénieur, bilingue anglais, cet ingénieur fera partie d'une équipe d'ingénieurs de Vente sous la responsabilité du Chef d'Agence.

Il aura la responsabilité de la négociation avec des interlocuteurs de haut niveau dans l'industrie des composants électroniques, de l'informatique, de la télécommunication, de l'élec*tronique de pointe.*

Une première experience (2 à 5 ans) dans la vente de biens d'équipements électroniques ou de systèmes d'instrumentation de tests, lui permettra de réussir rapidement dans ce *poste et de s'ouvrir des possibilités réelles de carrière au sein* du groupe SCHLUMBERGER en France ou à l'étranger.

Ce poste est à pourvoir en région parisienne, à Montigny-le-Bretonneux.

Merci d'envoyer votre C.V. à ENERTEC SYSTEMES DE TESTS - Service du Personnel - 34, rue Necker, Z.I. de Montreynaud, 42028 Saint-Etienne cedex.

SENTRY
Schlumberger

VOTRE CARRIERE ET LA BANQUE CREDIT DU NORD

La Direction de la planification et du contrôle de gestion recrute

un jeune contrôleur de gestion HF

MISSION :

Il aura pour fonction au sein de cette Direction :

– d'assurer le suivi et le contrôle budgétaire des activités internationales de la Banque.

– de participer à l'élaboration d'un nouveau système d'informations de gestion.

PROFIL :

Diplômé de l'enseignement supérieur (Ecoles Supérieure de Commerce, DESS...)

Ce futur collaborateur devra disposer :

– d'une expérience similaire de 2 à 3 ans en milieu bancaire

– d'une connaissance des produits financiers et de trésorerie

– d'une pratique courante des outils micro-informatiques.

Les lettres de candidature seront accompagnées d'un curriculum vitaë complet, d'une photo, de la rémunération souhaitée, et adressées sous la référence CGR à la Direction du Personnel CRÉDIT DU NORD - 6/8, Boulevard Haussmann 75009 PARIS.



Crédit du Nord

Responsable technique de la communication HF

Nous sommes une société de premier ordre dans le domaine des techniques de l'espace et nous souhaitons intégrer au sein de notre Direction des Relations Extérieures un **RESPONSABLE TECHNIQUE DES SUPPORTS DE COMMUNICATION. Placé(e) sous l'autorité du Directeur des Relations extérieures, vous devrez :**

• apporter le soutien technique nécessaire aux autres services de la Direction, ainsi qu'à la direction commerciale dans les disciplines suivantes :

- *impression et édition : relation avec les professionnels, réalisation de brochures, dossiers, cartes,...*
- films vidéo et cinéma : en relation avec les cinéastes et les photographes,
- vidéotransmission : relation avec les sociétés de production et de transmission télévisée, en France et à l'étranger,
- supports audiovisuels : réalisation de diaporamas, vugraphes, présentations de la Société...

Vous êtes de **formation technique supérieure** et vous pouvez justifier d'une **expérience polyvalente correspondante** de l'ordre d'une dizaine d'années.

*Votre **anglais** est courant.*

Votre disponibilité est à la hauteur de votre goût pour les déplacements fréquents et à votre sens du concret. Enfin, curiosité d'esprit, faculté d'adaptation et travail d'équipe, sont parmi vos qualités reconnues.

Envoyer votre dossier de candidature (C.V., lettre manuscrite, photo et prét.) s/référence 1507 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL



recherche pour PARIS

REDACTEURS
ETUDES DE CREDIT

*Nous sommes un établissement spécialisé du groupe des **BANQUES POPULAIRES** dans les domaines de l'affacturage et du financement des investissements.*

*Vous serez chargés, dans le cadre de notre activité **CREDIT** d'étudier les demandes de financement d'équipement d'entreprises de tous secteurs et d'établir les contrats concernant les dossiers acceptés.*

Diplômés de l'enseignement supérieur en gestion (maitrise ou école de commerce), vous êtes débutants ou avez une première expérience dans une banque ou un établissement financier.

*Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 622 à **BPFD** - Service du Personnel 31, quai de Grenelle - 75738 PARIS Cedex 15.*

Pierre Lichau S.A.

THOMSON-CUIVRE, filiale du groupe THOMSON SA, spécialisée dans le tréfilage et l'émaillage des fils de cuivre, recherche un

INGENIEUR
RESPONSABLE DE FABRICATION

Agé d'environ 30 ans, diplômé d'une grande école d'ingénieur une première expérience réussie de l'encadrement de production vous permet de devenir le responsable de notre atelier "émaillage" 100 personnes. Dans un environnement technique stimulant vous assurerez la gestion de l'atelier aux plans humain, technique et résultats et participerez aux projets de développement.

Homme de réflexion et d'organisation, votre sens du concret et des contacts humains seront des atouts importants pour réussir à ce poste. Votre potentiel vous permettra d'accéder à des responsabilités plus importantes au sein de notre société ou du groupe. Localisation 120 km au nord de Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions au Directeur du Personnel, Thomson-Cuivre, B.P. 30, 02301 Chauny

THOMSON-CUIVRE

média system

Chargé d'Affaires Immobilières

Nous sommes une société spécialisée dans le **crédit bail immobilier.**

Convaincus qu'il existe encore de nombreux marchés à conquérir, notamment dans la grande distribution et l'hôtellerie, nous recherchons l'artisan de *nos futurs développements. Comment le voyons-nous ?*

Jeune, 28/32 ans environ, de formation supérieure type Sciences Po, HEC, ESSEC, ESC ou équivalent et doté d'un incomparable tempérament commercial.

Une première expérience professionnelle d'au moins 3 ans lui aura donné une bonne vision des problèmes économiques et commerciaux - voire fiscaux - de l'entreprise et l'aura préparé aux négociations à haut niveau.

Ce poste basé à Paris implique des déplacements en province.

Nous remercions les candidats d'adresser CV, photo et niveau de rémunération souhaitée à IMMOBAIL BTP, Serge DELETRE, 128 rue La Boëtie, 75008 Paris.

DESSEIN



FRALIB

Française d'Alimentation et de Boissons : Lipton, Elephant, Saveurs du Soir, Royco, Liptonic.

ANALYSE - CONCEPTION
FORMATION

ANALYSTE DE GESTION

Sous l'autorité du Responsable Informatique et avec une large délégation, le titulaire du poste est chargé de l'analyse des besoins informatiques de la société en liaison avec l'ensemble des secteurs demandeurs : Production, Commercial, *Gestion.*

Il dispose d'une grande autonomie pour réaliser l'analyse fonctionnelle et organique, participer à la mise en place des projets établis et former les utilisateurs.

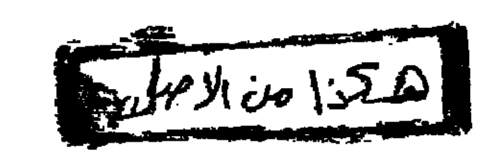
Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation supérieure (école d'ingénieurs, MIAGE...), possédant une réelle expérience du COBOL et du matériel HP 3000.

Les possibilités d'évolution sont à l'échelle d'un grand groupe international.

Recrutement des Cadres - UNILEVER FRANCE SERVICES - 8, avenue Delcassé 75384 PARIS Cedex 08. Référence III/86 M.

Carrefour





OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

S.A. de PRESTATIONS de SERVICES
collaborant avec la main d'œuvre étrangère,
banlieue Nord-Ouest recherche son

Chef du personnel HF

- Environ 40 ans, formation supérieure, activité pragmatique, aptitude à l'animation
- Expérience et pratique des relations sociales et syndicales
- Suivi et concrétisation des négociations
- Parfaite connaissance des lois Auroux
- Gestion administrative informatisée et gestion des postes de la mobilité interne
- Optimisation des ressources humaines

Connaissance pratique des conditions de travail de diverses ethnies.

Poste à pourvoir rapidement, rémunération de 260.000 F.

Adresser lettre manuscrite, CV sous réf. 0055 à notre Conseil IPAGE - 51, rue Vivienne 75002 PARIS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

DIRECTEUR COMMERCIAL

COMMUNICATION PUBLICITE

Société de services spécialisée dans la communication publicitaire, nous avons à notre actif un taux d'expansion important et une excellente image de marque

Pour renforcer nos structures, nous souhaitons intégrer un Directeur Commercial de formation supérieure (Sup de Co, CELSA, Lettres), possédant une expérience probante dans le secteur de la communication ainsi qu'un « dynamisme créatif » lui permettant d'insuffler à la fois un esprit marketing et une combativité commerciale

Directement rattaché à la Direction Générale, il définira la stratégie commerciale et les objectifs.

Sa mission comportera 5 aspects essentiels :
- l'animation et l'encadrement d'une équipe de chefs de publicité ainsi que des services documentation et conception/rédaction,
- l'organisation,
- le développement (définition et planification de toutes actions et nouvelles approches visant au développement de la Société en présence, en C.A. et en image),
- le contrôle de l'activité et des résultats,
- l'assistance en clientèle pour les budgets importants (analyse des besoins et préconisation de stratégie).

Il bénéficiera de tous les appuis nécessaires (création, moyens informatiques...) pour mener à bien sa mission et d'une rémunération attractive.

Si vous pensez être l'homme (ou la femme) de la situation, écrivez, s/réf. M/DC, à M. DEFAYE, 21, rue de la Voûte - 75012 PARIS, qui transmettra. (Votre candidature sera traitée avec la plus grande confidentialité)

PARIS

INGENIEUR T.P.

ESTP - 1RE EXPERIENCE SOUHAITEE



Important Groupe Industriel français recherche un Ingénieur T.P.

Agé d'environ 30 ans, Ingénieur de formation ESTP, vous avez une première expérience réussie dans les travaux publics.

Après une courte période de formation à nos produits et à nos méthodes, vous intégrerez l'état-major commercial où vous serez plus particulièrement chargé d'études marketing.

Homme de chiffres, vous analyserez les marchés et mesurerez leur adéquation avec nos produits.

Homme de terrain, vous serez très étroitement associé à toutes les actions commerciales.

Ce poste s'intègre dans un Groupe dynamique de taille internationale au sein duquel vous pourrez évoluer.

La connaissance des applications informatiques serait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo (exigée) et prétentions, sous réf. 3958/LM.

Communiqué
9, Bd des Italiens, 75002 PARIS
qui transmettra.

time manager international®

Time manager international
leader mondial dans la formation à la gestion du temps
et au développement personnel,
présent dans 25 pays

recrute un

ANIMATEUR DE FORMATION

Agé de 35 ans environ, diplômé d'études supérieures et animateur d'expérience confirmée, s'intégrera à l'équipe française de TIME MANAGER après avoir suivi une formation de 6 mois en France comme à l'étranger.

Il assurera l'animation des produits de formation TIME MANAGER, leur promotion commerciale, la négociation et le suivi de ses contrats.

Il devra faire preuve de flexibilité, d'ouverture, d'imagination et de capacités de gestion. Une bonne connaissance des entreprises internationales ainsi qu'une bonne pratique de l'anglais sont indispensables.

Son revenu annuel se situerait entre 300 000 et 400 000 F.

Envoyer c.v. à Catherine Schou, TIME MANAGER INTERNATIONAL SARL
65, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 PARIS. Tél. : 42-66-61-72.

Organisme Professionnel Secteur Assurances PARIS 9e
recherche

RESPONSABLE
pour la gestion de ses immeubles

La fonction inclura notamment :
- la maintenance des installations
- les travaux neufs et d'entretien
- la gestion des contrats : EDF, GDF, PTT, EAU..., et le suivi des coûts.
- la gestion des baux.

Les candidats devront avoir une expérience de la fonction reposant sur une formation d'ingénieur ou un BTS.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions de salaire annuel à M. D DERYNCK
AGSAA
26, Bd Haussmann - 75311 PARIS CEDEX 09

Pour renforcer son équipe
PARIS-MAGAZINE
recherche

JOURNALISTE

pour prise en charge rubrique culturelle
Préférence sera accordée à candidat(e) possédant très bonne exp. similaire, goût de la recherche, méthodique.
Connaissance traitement de texte appréciée.

SECRÉTAIRE-STENO-DACTYLO

pour assurer secrétariat
Ce poste nécessite une grande disponibilité et une expérience similaire.
Adr. C.V. et prétentions à PARIS-MAGAZINE, Réf. a
30 bis, r. Spontini, 75116 Paris.

Responsable Marketing
Un Poste Tremplin, à créer

Le Directeur Général d'un Etablissement Financier, connaissant depuis plusieurs années de bons résultats sur le marché de la promotion immobilière en région parisienne, recherche un collaborateur de haut niveau en vue de l'assister personnellement dans le développement MARKETING de l'Entreprise.
La mission de ce collaborateur consiste à procéder, à partir d'informations recueillies tant à l'extérieur qu'auprès du réseau commercial de l'entreprise, à des études de marché, de la concurrence, permettant d'éclairer les décisions de la Direction Générale sur les opérations à réaliser et, plus généralement, sur la politique de production et de commercialisation de la société.
Il suivra la mise en œuvre des orientations ainsi définies.
Ce poste devrait évoluer vers une fonction de Direction à moyen terme, aussi demandons-nous à son futur titulaire une formation Grande Ecole Commerciale ou d'Ingénieur, des connaissances des techniques marketing, une expérience réussie de développement commercial, de préférence dans la promotion immobilière ou dans la commercialisation de biens d'équipement lourds.
Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 16 4302 M, à François CORNEVIN qui garantit toute confidentialité.



EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS

ÉTABLISSEMENT FINANCIER INTERNATIONAL
recherche
DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT

FINANCE MANAGER

Rattaché au directeur général, il est membre du comité de crédit France.

Il intégrera une équipe jeune et sera entièrement responsable sur son territoire géographique :
- de la promotion des produits et services ingénierie financière aux entreprises,
- des approbations de crédit
- de la gestion du risque, du suivi du recouvrement et du contentieux.

Entre 30 et 35 ans, de formation supérieure (ESSEC, ESC ou équivalent), vous avez une expérience du crédit aux entreprises et de la vente de services financiers acquise dans un établissement financier ou dans le service crédit d'une grande entreprise.

Votre sens commercial et des réalités financières vous permettra de contribuer au développement de votre volume d'affaires et de conserver une bonne qualité de notre portefeuille.

La fonction exige une bonne pratique de l'anglais et nécessite des déplacements.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions à F. Schwartz
CLARK CREDIT FRANCE
24, bd de l'Hôpital, 75005 PARIS (Réf. 14).

Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
recherche
pour participer à l'élaboration d'une banque de données

DEUX JURISTES

- Diplômés du 3ème cycle de l'enseignement supérieur.
- Spécialisés en Droit des affaires et/ou fiscalité.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé, photo et prétentions à CCIP
Direction du Personnel et des Relations Sociales
8, rue Chateaubriand 75008 PARIS.

LA VILLE DE TREMBLAY-LES-GONESSE (30 000 HABITANTS SEINE-SAINT-DENIS)

RECRUTE

3 RÉDACTEURS

POUR LES SERVICES SUIVANTS :
- Conception du développement urbain.
- Suivi des acquisitions des D.I.A., la rédaction et le suivi d'actes administratifs, conventions, baux, etc...

Le candidat devra avoir une formation juridique et posséder de préférence une expérience dans ce domaine. Permis V.L. souhaité.

Service du Personnel :
- Pour seconder le chef de service.
- Le candidat devra avoir une connaissance en gestion administrative du personnel communal;

Service des Affaires Economiques et de l'emploi :
- Mise en œuvre et suivi du développement économique et de l'emploi sur la Commune.

TOUS LES CANDIDATS DOIVENT ETRE TITULAIRES DU DIPLOME DE RÉDACTEUR DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE.

Les candidat. sont à adresser à MONSIEUR LE MAIRE
Service du Personnel
Hôtel de Ville
93290 TREMBLAY-LES-GONESSE
CES POSTES SONT A POURVOIR IMMÉDIATEMENT.

POUR RÉGION PARISIENNE
Importante société nationale
GÉNIE CLIMATIQUE
recherche

INGÉNIEURS CONFIRMÉS

Env. C.V. sous nº 314.761 M.
LE MONDE PUBLICITÉ
5, r. de Montessuy, Paris-7e.

DUCATEL DUVAL
recherche

SECRÉTAIRE

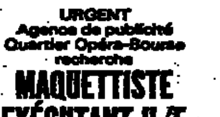
25 ans environ, titulaire BTS.
Adr. C.V. et prétentions à : Ducatel Duval, Agents de change, 4, r. de la Bourse, 75002 Paris.

UN DES PLUS IMPORTANTS ORGANISMES DE FORMATION DE LA RÉGION PARISIENNE
recherche un

UN ASSISTANT DE FORMATION

AUPRÈS DES ENTREPRISES
Expérience exigée.

Ecrire sous le nº 314.689 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Montessuy, Paris-7e.



URGENT
Agence de publicité
Quartier Opéra-Bourse
recherche

MAQUETTISTE EXÉCUTANT H/F

Connaissances labo., bon débutant accepté, pour travail mi-temps. Env. CV + photo s/réf. 4786 à P. LICHAU SA 10, rue de Louvois, 75002 PARIS. Réponse assurée.

ORGANISME D'ÉTUDES et d'AMÉNAGEMENT
recherche pour
ÉTUDES DE DÉPLACEMENTS ET DE TRANSPORTS URBAINS

INGÉNIEUR

GRANDE ÉCOLE ou FORMATION SCIENTIFIQUE ÉQUIVALENTE

30 ans maximum, 1re expérience souhaitable dans ce domaine.

Adresser CV détaillé et Prét. s/réf. : 6.087 à Pierre LICHAU S.A. — 10, rue de Louvois 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Sté d'informatique en pleine expansion, recherche pour son Laboratoire d'études

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

EXPÉRIMENTÉ
3 ans minimum.
Pour conception de circuits à base de micro-processeurs et d'électronique rapide.

INGÉNIEUR DE PRODUCTION

EXPÉRIMENTÉ
Plus de 30 ans.
Pour petites séries de systèmes informatiques complexes.
Planification des achats et de la production.
Gestion avant et après vente.

Adresser C.V. à MYFRA
83, av. Aristide-Briand, 92120 Montrouge. Tél. 46-57-03-13.



Consultant Responsable Commercial
Paris-Etoile

Cabinet Conseil en Gestion des Ressources Humaines, nous exerçons nos activités dans les domaines du Recrutement de Cadres, du Conseil en Management et de l'Outplacement.

Notre très important développement nous conduit à intégrer un Consultant qui prendra la responsabilité du Développement Commercial de notre Cabinet. Appuyé dans son action par une équipe de 3 personnes qu'il dirigera (Phone Marketing, Secrétariat Commercial et Délégué Commercial) il participera à la définition de la politique et de la stratégie commerciale et exercera une action personnelle constante sur le terrain, notamment par l'élaboration de propositions d'intervention de conseil et la négociation de contrats de haut niveau.

Le candidat recherché : • 30 ans min., diplômé de l'enseignement supérieur (Bac + 4 min), • quelques années d'expérience comme Consultant d'Entreprise, Marketing Management, Ressources Humaines, • excellentes capacités de négociateur, • motivé par l'élaboration de projets de Conseils et la vente à haut niveau.

Envoyez votre dossier de candidature comprenant lettre manuscrite de motivation, CV, rémunération actuelle et souhaitée et photo récente (retournée) sous réf. BAD864 à Bertram A. DURAND, à CNPG Conseil, 105 Avenue Victor Hugo, 75116 Paris.

CNPG CONSEIL

RADIALL

Société de composants électroniques, Leader européen dans sa spécialité recherche

INGÉNIEUR Technico-Commercial pour l'exportation

- Formation technique supérieure demandée
- Allemand courant, anglais souhaité
- Minimum 3 ans d'expérience exportation. Possibilité d'évolutions intéressantes pour candidat de valeur

Envoyer C.V. et prétentions à :
RADIALL
101, rue Philibert Hoffmann
93116 ROSNY-SOUS-BOIS

LAUSANNE SUISSE

Un des leaders mondiaux de la fabrication des encres d'imprimerie engage

DOCTEUR INGENIEUR CHIMISTE

NOUS OFFRONS :
Une fonction de responsable d'un laboratoire de R & D.
Une formation à la technologie des encres d'imprimerie.
Une rémunération motivante, des possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

NOUS DEMANDONS :
Une spécialisation dans le domaine des POLYMERES, un goût prononcé pour la compétition industrielle, un esprit dynamique et créatif, une bonne connaissance des langues anglaise et allemande.

SICPA

Envoyer C.V., photo et prétentions à la Direction du Personnel,
SICPA S.A. - B.P. 506 -
74105 ANNEMASSE

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	114,00	135,20
DEMANDES D'EMPLOI	34,00	40,32
IMMOBILIER	76,00	90,13
AUTOMOBILES	76,00	90,13
AGENDA	76,00	90,13
PROP. COMM. CAPITAUX	224,00	265,66

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	65,00	77,09
DEMANDES D'EMPLOI	19,00	22,53
IMMOBILIER	50,00	59,30
AUTOMOBILES	50,00	59,30
AGENDA	50,00	59,30

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

secrétaires secrétaires

secrétaire principale 17e

Nous sommes une équipe de consultants passionnés par notre métier de recherche de cadres. Nous voulons accueillir notre secrétaire principale, capable d'animer deux autres secrétaires. Nous la souhaitons rigoureuse et apte à bien communiquer.

BTS sténo-dactylo, 4 ans d'expérience minimum, vous êtes la secrétaire personnelle du PDG. Vous êtes également responsable de la « logistique » et devez assurer une organisation administrative optimum : établissement et suivi des procédures, coordination des dossiers de recherche, comptabilité simple. Vous frappez vous-même votre courrier (30% du temps environ) et il est souhaitable que vous utilisiez déjà un ordinateur de bureau (IBM PC AT).

Rémunération : 120 000 F + intéressement.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature + photo, sous la référence 458, à Annick Lucchini - JACQUES TIXIER S.A. 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.

jacques tixier s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

MÉDIA BA

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune femme 28 ans
ASSISTANTE
Formation : maîtrise sc. éco. Exp. secrétariat de rédaction Documentaliste. Etudes de marches, rech. remplacement ou place stable. Ecr. Adeline Lejay, 14, r. Tronchet, Paris 8e.

H. 30 ans, sup. de Co., exp. internationale, gestion, commerciale juridique, PME secteur maritime, négoce pétrole, gaz, rech. pte de confiance avec respons. Sér. réf. T. 93-50-90-69 ; HB.

Secrét. de rédact. iconographe 13 ans exp. magazine, ch. emploi presse périodique. Imp. générales ou spécialisées. Écrire sous le nº 314.786 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Cadre socio-culturel, 43 a., 2 enf., form. INFAC., dipl. état CA PASE DEFA (bac + 3) 15 a. exp. direct-gest., ch. urgent poste à resp. sur 22-35. Tél: Legoff — 96-70-46-76.

J.-F. 39 ans, assistante secrétaire général — bil. Angl. 11 ans exp. juridique, administ. (Ass. actionnaires, conseils d'adm. actions, formalités assurances...) rech. situation évolutive au sein secrétariat général ou serv. juridique. Écrire sous le nº 314.793 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

TRADUCTEUR RÉVISEUR
de haut niveau, excellente rédaction, 15 ans d'exp. de la trad. (Angl., All. et It. vers le Fr.) 10 ans d'enseign. à l'ESIT : spécialités : Eco. fin. ; com. informatique et trait. de texte, ch. poste en rapport avec capacités.
Ecrire sous le nº 314.791 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

H.E.C.J.F. 10 ans expérience. TRAITEMENT DIFFUSION D'INF. CCIALES ECO ET MARCHES ch. tps part. Paris banl. ouest Ecrire sous le nº 314.821 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

PORTUGAL
Portugais 43 a., officer., en France dép. 1964, excell. réf. morales et professionnelles : exp. gestion administ., recrutement, animation du personnel, bonnes capacités d'organisation, très bon contact humain
CHERCHE
missions ponctuelles ou situation évolutive Portugal ou pays de langue portugaise.
Merci d'un premier contact sous nº 314.818 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Jne ing. 26 a., Tech. de l'eau, formateur, 2 ans Algérie, ch. empl. France-étranger. Tél. : 44-53-27-79.

35 ans, architecte, cherche emploi sur projet immobilier entreprise. Tél. : 47-70-24-38.

J.F., 32 ans, licence sciences humaines, école sup. commerce, dynamique, 10 ans expérience, cherche poste CADRE COMMERCIAL administration des ventes et/ou attachée de direction. Tél. : 43-65-54-37.

J.F. 26 ans, dipl. d'études sup., exp. profess. riche, séjours à l'étr. (angl., allem., très bon niv.), rech. emploi de coordinatrice de les échanges cult. internat. ou le sect. socio-culturel. (1) 42-08-34-39.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09, PARIS CEDEX 09.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée. FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

cours et leçons

Cherche personne pouvant donner cours droit public, administratif, économie. Tél. : 30-94-43-70, Mantes (78).

formation professionnelle

CONGÉS DE FORMATION INFORMATIQUE-BUREAUTIQUE. Consultez-nous au 42-41-83-83.

travail à domicile

J'effectue travaux rédaction, réécriture, dactylographie. Tél. : 43-28-01-05.

villégiature

LES MENUIRES (73), centre station loue 3 p., sem., zone Paris, 8 au 15/2. Tél. : 74-57-04-31.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Part. vend RENAULT 20 GT diesel, 1980, 143.000 km, vert aigue métallisé, tissu gris, bon état, 2 pneus neufs, alternateur neuf. Prix 15 % sous Argus. Tél. : 30-55-03-58 (après 18 heures).

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

BEAUBOURG
Halles près Forum, duplex 165 m² sur 2e et 3e étage, lux et charme. T. : 43-31-89-46.

6e arrdt

SAINT-SULPICE
Vends 130 m² caractère, sch. R.G. 180 m. T. : 47-03-32-31.

7e arrdt

VANEAU
BEAU STUDIO TT CFT, 6e ét., ascenseur. 380.000 F. GARBI - 45-67-22-88.

DUROC 49 M2
Joli duplex, séj. + mezzanine, 3e ét., asc. Tél. : 45-67-22-88.

INVALIDES
SITUATION EXCEPTIONNELLE LUXE 4 P., récent, balc., park. Prix élevé justifié. Tél. : 46-51-39-81.

9e arrdt

BLD CLICHY - 9D 2 P. Tt cft. 52 m², imm. récent. RARE 430.000 F. 45-26-89-04.

14e arrdt

RASPAIL, imm. moderne, vrai 3 p., belle cuis. équipée tt cft. 1.160.000 F. 43-20-60-51.

Hôpital St-Joseph, 3 appts 85 m² dont 1 avec jardin. 1.360.000 F + park., 1 duplex 6-7 p., 1.950.000 F. Frais réduits 2,60 %. Tél. : 43-26-73-14 ou 45-46-26-25.

16e arrdt

O.R.T.F. 3-4 P.
tt cft, bel imm. 3e, asc., soleil. 45-06-83-84 ou 60-60-54-84.

FACE BOIS 150 M2
Belle récept., 2 chbres, 2 bains, service, park. EMBASSY - 45-62-16-40.

20e arrdt

MAISON GD CHARME
220 m², 8 p. + jardin 80 m² + terrasse, soleil, calme except. 2.500.000 F. 43-26-73-14 ou 45-46-26-25.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE NORD
Vue exceptionnelle, beau 5 p., gde loggia, 2 parkings, récent. 1.700.000 F. 43-20-32-71.

Province

Cannes vue panoramique mer et Esterel, except. 6 pces standing 192 m² + terrasses nord-sud, 4 chbres, 3 bains impec. + 2 garages. Libre juin 1986, rare — 2 500 000 F. Mich. Barge — 93-99-52-52 N.W.

appartements achats

AGENCE LITTRE
Rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels part. dans quartiers résident., paiement compt. chez notaire. Tél. : 45-44-44-45.

RECHERCHE 1, 2, 3 PCES
même à rénov. 42-52-01-82.

Recherche 2 à 4 p. Paris préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

R. ABBÉ-GROULT, Mº Vaugirard, Chérioux, dans bel imm. anc., 1er ét., asc., 5 p., cft, parfait état. 8.500 F + ch. Tél. le matin, SEGECO, 45-22-69-92.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine
75008 PARIS recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de Stés Multinationales.
TÉL. 45-62-78-99.

Pour cause mutation, Personnel et Cadres supérieurs GDE BANQUE FRANÇAISE rech. à louer appts ttes catégories, studios, villas, Paris, proche banlieue. 45-04-04-45.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 46-89-89-56 - 42-83-57-02.

locations meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassades et sociétés. S'adr. SERVICE ACCUEIL. Tél. : 42-56-26-16.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. Tél. : 45-26-18-95.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine,
75008 PARIS
recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps diplomatique et cadres de Sociétés multinationales.
TÉL. : 45-62-78-99.

immobilier information

Informations sur différents logts à louer, du studio au 6 P., de 2.000 F à 10.000 F également échanges possibles. Nous ne sommes ni agence ni marchand de listes, mais une Association sans but lucratif Ecr. A.P.P.E.L. 75, 7, r. Ste-Anne 75001 Paris. Réponse assurée à tout courrier sérieux.

immeubles

Pour investisseurs Banlieue BORDEAUX, immeuble 4 nivx, 18 appts dans parc partie libre. Bonne rentabilité Tél. ce jour et demain au (16) 56-86-08-36.

maisons individuelles

Vends dans station touristique et climatique (prob. cardiaques et respiratoires) mais. anc. rénov. près commerces et piscine convenant retraités souhaitant recevoir enfants. 3 niv., 3 bns, 3 kitchen., gar., terrse., jdn. Tél. (soir) 75-46-81-08 ou écrire Mme Corou, Les Raymonds, 26220 Dieulefit. Séjour essai possible.

propriétés

HAUTE-NORMANDIE
160 km Paris, 20 km mer vends cause départ
Belle ppté, excellent état (château XVIIIe siècle)
Parc 2 ha., très beaux arbres Rivière, 4 salles de récept. 8 chbres, cave voûtée grenier 75 m² cheminées de style, chf. centr., tt cft 1.500.000 F. 16 (35) 96-07-55.

PALAISEAU
Très belle maison contemporaine, 185 m² habit. sur 882 m², 7 pces principales, patio, sous-sol. Prestations 1re qualité. 2,6 millions. Mº PAILLOLE. 60-16-17-44.

châteaux

CHATEAU HARAS
écuries dépendances (élevage pur sang arabe) 20 ha - 3.900.000 F.
Agence des BARONNIES, 24220 BEYNAC.
Tél. : 16 (53) 29-42-99.

viagers

ÉTUDE LODEL
Viagers. 35, bd Voltaire, 75011 PARIS. 43-55-61-58.

LIBRE DE SUITE gd studio ou 2 p., bel imm. près Centre Pompidou. 183.000 cpt. + 3.850 par mois. 42-66-19-00.

F. CRUZ - 42-66-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 48 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

NEUILLY-Sablons, 3 P., tt cft. 4e ét., asc., imm. pierre de t. 325.000 + 4.000. Occupé fme 76 ans. F. Cruz. 42-66-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
TRÈS HAUT NIVEAU
SALLES DE RÉUNIONS
DOMICILIATIONS
SECRÉTARIAT-TÉLEX.
TÉL : (1) 47-27-15-59.

ÉTOILE - GEORGE-V
Loue directem. 1 bureau ou + dans imm. stand. 45-63-17-27.

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e
Domiciliation R.M., R.C., SARL constitution sté. 47-63-47-14.

locaux commerciaux

Locations

Groupe paramédical, centre ville Saint-Quentin-en-Yvelines, propose locaux pour exercice profession médicale ou paramédicale. Tél. : 30-43-11-52, 30-43-44-67, 30-43-07-89.

fonds de commerce

Ventes

A SAISIR
Cause familiale, école privée secondaire en expansion
Beaux locaux, proche gares année scolaire, stages vacances.
Ecrire sous le nº 314.789 M.
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Hôtel restaurant : 15 chbres, 2 *, dans parc 1 ha et cité médiévale, superbe affaire de caractère. C.A. 2.800.000 F. Cède sous valeur, cause urgence. 1.500.000 F. Possibilité vente murs. Agial/Thiriot. Téléphone : 63-54-17-57.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Corine et Hugues COLMANT

ont la joie d'annoncer la naissance de

Sarah,

le 4 janvier 1986.

26, avenue de Friedland,
75008 Paris.

— Yolande et Armand TOUATI

ont la joie de faire part de la naissance de

Stéphan Lionel,

le 22 janvier 1986.

59, rue Marx-Dormoy,
13004 Marseille.

Mariages

— Le général
et Mme J. COMPAGNON,
M. et Mme J. BARDZAKIAN,

font part du mariage de leurs enfants,

Isabelle et Jean-Claude,

à Marseille, le 25 janvier 1986.

Décès

— Le docteur Etienne Bois
et Mme, née Régine Gabbey,
François et Ariane Heilbronn,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Philippe BOIS,

le 23 janvier 1986, à l'âge de vingt ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église réformée de Pentemont, à Paris.

8, rue de Presles,
75015 Paris.
265, East 66 th Street,
10021 New-York.

— Mme Maurice Cohen,
M. et Mme Elie Cohen
et leurs enfants,
M. et Mme Serge Hajlblum,
née Mireille Cohen
et leur fille,
Mlle Emmanuelle Cohen-Soisson,
Tous les parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de leur très regretté

M. Maurice COHEN,
chirurgien-dentiste,

survenu à Monaco, le 24 janvier 1986, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.
Les obsèques ont été célébrées le mardi 28, à 10 h 30, à l'Athanée de Monaco.

— Paris. Prades. Tunis.

Mme veuve Jeanne Dimon,
M. Azzedine Guellouz et Mme, née Dimon,
M. et Mme Hédi Guellouz,
Les familles Dimon, Guellouz,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté,

René DIMON,
agrégé ès lettres,
professeur honoraire
au lycée Lakanal (Sceaux),

survenu le 27 janvier 1986, à Paris.

L'inhumation aura lieu le mercredi 29 janvier 1986, à 17 heures, au cimetière Saint-Jacques, à Perpignan.

15, rue Jean-Jaurès,
66500 Prades.
3, rue Bixio,
75007 Paris.

— M. et Mme Jacques Jonnart,
Philippe, Sabine et Marc,
Mme Henri Jonnart,
ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre JONNART,
née Isabelle Luys,

survenu le 27 janvier 1986, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 29 janvier, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, à Paris-16e.

« Je suis la résurrection et la vie. »

48, rue Saint-Didier,
75116 Paris.

— Nous apprenons la mort du

général
Pierre-Claude LAUZERAL,
commandant de la IVe région aérienne

[Né le 23 mai 1929 à Mayence (Rhénanie), Pierre-Claude Lauzeral entre, en 1949, à l'Ecole de l'air de Salon-de-Provence et obtient son brevet de pilote de chasse en 1952. Il est ensuite affecté, en 1981, à la onzième escadre de chasse à Bremgarten (Allemagne fédérale), où il exerce la fonction de chef des opérations puis entre, en 1966, à l'Ecole supérieure de guerre aérienne. En septembre 1973, il est nommé au commandement de la base aérienne de Colmar, fonction qu'il quitte deux ans plus tard pour entrer au cabinet militaire du premier ministre. En 1980, il est désigné comme attaché de défense, chef de poste, attaché de l'air auprès de l'ambassade de France à Washington, puis est nommé, en juin 1983, commandant de la quatrième région aérienne.
Officier de la Légion d'honneur, le général Lauzeral était décoré de la croix de la Valeur militaire avec deux citations et médaille de l'aéronautique.]

— Mme Pierre Leonardi,
Bruno et Isabelle,
ses enfants,
Sa famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Pierre LEONARDI,
chevalier de la Légion d'honneur,
conseiller à la représentation
permanente de la France
auprès des Communautés européennes,

survenu à Paris, le 25 janvier 1986.
Les obsèques auront lieu en Corse, dans l'intimité.
Une messe sera célébrée à son intention, le samedi 8 *février*, à 9 h 30, en l'église Saint-Sulpice, à Paris-6e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Isabelle, Claire, Nicolas et Benoît,
ses enfants,
Mme Marcelle Martin,
sa mère,
Jeanne-Marie, Albert, Claude, Paul, Thérèse, Régis, Emmanuel, Agnès,
ses frères et sœurs et leur famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

François MARTIN,
ancien élève de l'Ecole militaire
interarmes de Saint-Cyr-Coëtquidan
(1960-1962),

survenu le 24 janvier 1986, dans sa quarante-cinquième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le 27 janvier 1986.

Poissy. Kourou.

— Mme Andrée de Sugny,
née Roberton,
Mme Françoise Meaudre de Sugny,
ses enfants, Catherine, Corinne et Philippe,

ont la grande tristesse d'annoncer la mort de

Jacques MEAUDRE de SUGNY,
Jacques Trémolin
pour la presse, la radio et la télévision,

survenue le 24 janvier 1986, à l'âge de soixante-quinze ans.

L'incinération aura lieu le jeudi 30 janvier, à 11 h 45, à la chambre funéraire des Joncherolles (Villetaneuse).

Ses cendres seront répandues en Vivarais, où « Loyola » (son nom de Résistance) ira rejoindre ses compagnons morts pour la France.

(*Le Monde* du 28 janvier.)

— Jean-Toussaint Desanti,
Dominique Desanti,

ont l'immense douleur d'annoncer la mort de leur compagnon de vie d'un quart de siècle,

Jacques MEAUDRE de SUGNY,
« Loyola » dans la Résistance,
Jacques Trémolin,
dans la presse et l'audiovisuel.

— Ses camarades
et amis de la Résistance de l'Ardèche et d'ailleurs,
et nommément Raymond Aubrac, Lucie Aubrac, Claude Alphandery (Cinq Mars), président des Comités de Libération de l'Ardèche et de la Drôme,

ont la douleur d'annoncer la mort de leur camarade

Jacques MEAUDRE de SUGNY,
dit *« Loyola »*.

— L'unité de programme jeunesse de TF 1
et son rédacteur en chef, Jacques Mousseau,

ont la douleur d'annoncer la mort de leur conteur animalier,

Jacques TREMOLIN.

— Les collections pour la jeunesse Hachette
et leur responsable, Jacques Leclerc,

ont la douleur d'annoncer la mort de l'auteur des *Histoires d'animaux*,

Jacques TREMOLIN.

— Mme Rosette Schlosberg,
née Parck,
son épouse,
M. Alain Schlosberg,
son fils,
Mme Léon Roudine,
Mme Louis Schlosberg,
M. Jacques Schlosberg,
M. et Mme Henri Schlosberg,
M. et Mme Pierre Castex,
Les familles Schlosberg, Roudine, Barrach, Birman, Traube,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges SCHLOSBERG.

Les obsèques auront lieu le mercredi 29 janvier 1986, à 16 heures, au cimetière de Bagneux.

Réunion porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue des Frères-Lumière,
19100 Brive.

Anniversaires

— Mme Iosk Korn

rappelle à tous ceux qui l'ont aimé le souvenir de son époux,

M. Iosk KORN,

décédé le 28 janvier 1985.

— Pour le premier anniversaire de la mort de

Charles MOYON,
architecte-professeur
à l'Ecole d'architecture de Nantes,

sa famille, ses amis, ses collègues auront une pensée pour lui.

— Il y a un an, *le* 28 janvier 1985,

Jean-Pierre RASSAM

a été enlevé à l'affection de sa famille et de ses amis.
Que tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent de lui en ce jour.

Communications diverses

— M. Jack Lang, ministre de la culture, a présidé lundi 27 janvier l'inauguration d'une plaque commémorative de la naissance de Pierre Mendès France, rue de Turbigo, dans le troisième arrondissement de Paris. Mme Pierre Mendès France, veuve de l'ancien président du conseil, assistait à cette cérémonie avec de nombreuses personnalités.

— L'Association des Lorrains de Paris organise le vendredi 31 janvier, à 19 h 30, leur grande soirée annuelle (banquet, suivi de bal).
M. Charles Bentz, 18, rue Tiphaine, 75015 Paris. Tél. : 45-79-99-37.

— Les legs destinés à Or Ha'Haytm (institution de deux mille élèves internes Bnei-Brak-Israël) sont exempts de tous droits de succession. Pour renseignements, s'adresser à l'Association Or Ha'Haytm, 3, rue Richer, à Paris-9e. Tél. : 42-46-48-37, le matin demander Mme Dahan, M. Charbit. Documentation spéciale « Legs » sur demandé.

AUTOMOBILE

La gamme 205 Peugeot s'élargit

115 chevaux pour la GTI, deux cabriolets, une boîte automatique

On ne pourra plus reprocher à la 205 GTI Peugeot de manquer de tempérament à quelque moment que ce soit de son utilisation. Dès le mois de mars, son moteur à injection sera porté de 105 à 115 chevaux. Une retouche de la culasse, une remise à l'heure de la distribution feront la différence. Résultat : le couple (effort de traction) se maintient à 13 l/kg entre 2 600 tours et 6 250 tours, un gain de 700 tours. Du « pep » et de la souplesse à revendre et plus que jamais le plaisir de conduire. Pour l'utilisateur de tous les jours, moins de maniement de boîte, pour le sportif, une réponse généreuse du moteur. Evolution vers le haut d'autant plus heureuse que les qualités routières des petits bolides et leur diabolique tenue de route semblent dans l'affaire avoir encore gagné.

Rien extérieurement ne fera distinguer la 105 chevaux de la 115 chevaux. Pour les portefeuilles, 1 200 francs de plus sur le prix de base. A ce tarif-là, il ne faut pas hésiter une seconde. Donnons au passage un coup de chapeau à la marque pour avoir intelligemment limité l'augmentation de prix, ce qui préserve, pour l'instant du moins, la cote d'occasion de la 105 chevaux. Un modèle qui d'ailleurs continue d'être fabriqué pour ceux qui ne feraient pas de différence entre 115 et 105 chevaux.

La montée en puissance de la GTI n'est pas la seule nouveauté décidée par Peugeot. D'ici un mois, deux cabriolets (un 1 360 cm3 80 chevaux pour la 205 CT et le 1 580 cm3 à injection 115 chevaux de la berline pour la 205 CTI) seront lâchés sur les routes. Le carrossier italien *Pininfarina*, qui a à son actif déjà plusieurs modèles de décapotables frappées du lion, signe avec ces derniers-nés ses plus belles réalisations issues de petites voitures. Ramassé, mufle bas mais non agressif, ce cabriolet, dans la version la plus puissante, demande tout de même un peu de prudence à haute vitesse, car les renforcements de la caisse, s'ils limitent les mouvements de la carrosserie, n'évitent pas une modification du comportement routier. Toutefois, aux vitesses en usage sur les voies françaises, cela n'est guère sensible.

Intérieurement, on trouve dans les cabriolets la même instrumentation que dans les berlines. Le tout est bien fini, sobre, en tissu noir, et le coffre a été maintenu en volume tel qu'il a été conçu pour les conduites intérieures de la gamme.

Dernières nouveautés lancées en même temps que les 115 chevaux et les cabriolets, deux 205 à boîte automatique. Conçue avec ZF, cette transmission à quatre rapports, apparaît plaisante à utiliser... si l'on joue avec le levier comme on le ferait d'une boîte manuelle. L'usage paraît plus discutable si l'on se met une fois pour toutes sur le quatrième rapport, dont la plage semble un peu longue. Il semble alors, comme toujours dans le cas de moteurs de cylindrée relativement modeste — il s'agit du 1 580 cm3, à un seul carburateur, — que les performances de la voiture en souffrent.

Les versions de la 205 à boîte automatique sont livrables en trois ou cinq portes. Avec ces deux dernières nouveautés, et si le compte est bon, il y aura en mars prochain vingt-huit versions de 205. De quoi penser que, malgré l'apparition récente des 309 (40 000 voitures vendues en trois mois), les 227 000 exemplaires du célèbre modèle de Peugeot immatriculés en 1985 (12,8 % du marché) ne constituent pas encore le record absolu de la marque.

CLAUDE LAMOTTE.

★ PRIX : 205 automatic (3 portes) 68 500 F; 205 automatic (5 portes) 69 800 F; 205 GTI (115 ch) 79 900 F; 205 cabriolet (CT) 85 500 F; 205 cabriolet (CTI) 97 600 F.

ÉCHECS

SOKOLOV ÉCRASE VAGANIAN

Le grand-maître soviétique Andreï Sokolov, vingt-deux ans, s'est qualifié le lundi 27 janvier à Minsk (Biélorussie) pour la finale du Tournoi des prétendants au championnat du monde d'échecs.

Sokolov a remporté sa demi-finale contre son compatriote Rafaël Vaganian sur le score écrasant de 6 à 2 (quatre victoires et quatre nulles) et n'a pas eu besoin de disputer les dix parties officiellement prévues.

Dans la seconde demi-finale, disputée à Tilburg (Pays-Bas), le Soviétique Youssoupov a rejoint et dépassé le Néerlandais Jan Timman. Après avoir perdu la première partie puis fait nulle dans les trois suivantes, Youssoupov a remporté coup sur coup la cinquième et la sixième parties (avec les noirs) et mène 3,5 à 2,5.

économie

Le Sénat et le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail

A la veille de l'ouverture du débat sur l'aménagement du temps de travail, fixée au mardi matin 28 janvier, au Sénat, les communistes d'une part, d'autre part l'opposition — majoritaire *au palais du Luxembourg* — ont précisé leurs intentions pour la suite de la session extraordinaire consacrée à l'examen de ce seul projet. A la première question portant sur le calendrier, M. Jean-Pierre Fourcade (RI), président de la commission des affaires sociales, a indiqué qu'une semaine aurait pu suffire s'il s'en tenait qu'à l'opposition, au MRG et aux élus socialistes. Compte tenu des *« manœuvres communistes »*, M. Fourcade évalue la durée de la discussion à quinze jours ou trois semaines. De leur côté, les sénateurs communistes, par la voix de leur présidente, Mme Hélène Luc, se sont déclarés décidés à travailler jusqu'au 15 mars s'il le faut pour empêcher l'adoption du texte.

Quinze jours à trois semaines de débat

Pour les communistes, le gouvernement a d'ores et déjà essuyé un *« échec »*, mais ils estiment que le *« danger »* constitué par ce texte *« monstrueux »* ne sera pas écarté, même s'ils parviennent à enrayer la procédure parlementaire jusqu'au renouvellement de l'Assemblée nationale. La prochaine législature pourrait, observent-ils, de nouveau traiter de la flexibilité.

Mme Luca a dénoncé les *« convergences »* entre la droite et les socialistes, convergences *« possibles »* dans la mesure où le projet s'inscrit *« dans le droit fil des exigences patronales »*.

Un accord entre opposition et gouvernement est-il possible? Pour le président de la commission sénatoriale des affaires sociales, un tel accord sera impossible si l'objectif du gouvernement est de parvenir à une nouvelle réduction du temps de travail. A l'inverse, il sera possible si le but est de *« favoriser la négociation et de revenir à la loi Auroux »*. D'une part, juge M. Louis Boyer (RI) rapporteur, il s'agit de favoriser *« le dialogue social »*, de l'autre, assure M. Fourcade, il ne faut pas *« sacrifier au mythe social-démocrate du partage du travail »*.

Ce dernier point s'inspire des conclusions de la note de conjoncture sociale que M. Fourcade a rédigée à l'occasion du débat sur l'aménagement du temps de travail. Le bilan social de la législature conduit, écrit-il *« à s'interroger sur la possibilité de maintenir les acquis sociaux »*, en matière de pouvoir d'achat, de durée du travail, du niveau des retraites ou de la protection sociale *« dès lors que les entreprises françaises sont handicapées dans leur adaptation aux conditions de la concurrence internationale par une législation du travail contraignante et archaïque »*. Autrement dit, pour lui, le texte proposé est *« trop rigide et trop complexe »*. Il faut donc la transformer en *« texte-cadre »* de nature à inciter les partenaires sociaux à reprendre la négociation qui avait échoué en décembre 1984.

De façon plus générale, M. Fourcade discerne quatre points dans la politique sociale de la législature : le caractère *« malthusien »* de la politique de l'emploi responsable de la perte de six cent mille emplois productifs en quatre ans ; le poids de ces pertes d'emplois sur le budget de l'Etat mais aussi sur les comptes sociaux augmentant par là les charges des entreprises ; la dégradation de la compétitivité des entreprises françaises — même si elle s'améliore, a-t-il reconnu — la *« régression marquée »* du pouvoir d'achat qui avait, dit-il, *« progressé de manière excessive en 1981 et 1982 »*, alors que, dans le même temps, *« la protection sociale est menacée par l'état critique »* des comptes sociaux, et notamment ceux du régime vieillesse.

A. Ch.

L'opposition tient à la possibilité d'accords entreprise par entreprise

La polémique entretenue par l'opposition résolue de la CGT et du PCF et, dans une moindre mesure, par le refus de Force ouvrière, auteur du projet de loi gouvernemental sur l'aménagement du temps de travail, a tendance à faire oublier le texte lui-même. Comme si les arguments échangés n'avaient plus besoin de se référer aux quatre articles du projet du ministre du travail, M. Michel Delebarre.

Or, que propose ce texte? Il tend à réunir les conditions d'un aménagement du temps de travail qui puissent être négociées par les partenaires sociaux (syndicats de salariés et organisations d'employeurs) dans les branches professionnelles. Autrement dit, la loi définirait le cadre dans lequel un accord pourrait être signé entre des négociateurs compétents et mandatés. En l'absence d'accord de branche, les dispositions existantes resteraient intégralement applicables.

Cette première garantie, clé de voûte du texte, correspond à une série de précautions voulues par le législateur. Si les accords dérogatoires sont d'ores et déjà possibles en matière d'aménagement du temps de travail et le demeureront, il s'agit de mettre un frein au développement des accords illégaux signés dans les entreprises sous la pression des circonstances ou même en raison de situations particulières. La négociation de branche, assure-t-on, permet aux salariés d'être mieux défendus et aux employeurs d'être protégés contre la *« distorsion des concurrences »* introduite par l'acceptation dans telle entreprise de règles échappant au droit commun.

Sous réserve de pouvoir justifier de *« données économiques et sociales »* rendant nécessaire l'aménagement du temps de travail, et à la condition expresse qu'un bilan annuel permette de vérifier son application, le projet de loi légalise l'évolution maîtrisée de l'organisation du temps de travail en offrant la possibilité *« d'un meilleur ajustement des horaires (...) aux variations d'activité des entreprises »*. On encore il autorise le changement de la durée hebdomadaire de travail selon des périodes à préciser de façon à ce que les moments de production coïncident avec les rythmes de commercialisation. On pourra travailler plus à certaines époques et moins à d'autres, l'objectif étant qu'en moyenne annuelle le salarié y trouve avantage.



Les contreparties de la souplesse

La souplesse accordée suppose une contrepartie. Le texte imagine deux cas de figure. Si l'accord signé permet d'augmenter le temps de travail pendant plusieurs semaines avec pour limite supérieure d'amplitude 41 heures hebdomadaires contre 39 actuellement, alors la moyenne annuelle sera de 38 heures par semaine travaillée. Si l'accord porte la limite supérieure à 44 heures, la moyenne annuelle devra être inférieure à 37 h 30.

Dans chaque hypothèse donc, la modulation des horaires s'accompagnera d'une réduction du temps de travail que le gouvernement souhaite ainsi encourager. Plusieurs branches ont déjà ramené la durée hebdomadaire effective en dessous du plafond des 39 heures, voire au-dessous de 38 heures. D'autre part, le texte impose de réduire de 130 heures à 80 heures par an, le contingent d'heures supplémentaires autorisées avant recours à l'inspection du travail.

L'exposé des motifs souligne que l'usage du chômage partiel par les entreprises devrait être moins fréquent, ce qui devrait réduire les dépenses pour l'Etat, qui participe au financement de l'indemnisation des heures perdues.

D'autres règles seraient modifiées, notamment pour les heures supplémentaires. L'article premier précise que les heures de travail effectuées *« dans la limite de 44 heures par semaine »* ou *« dans la limite de 41 heures par semaine »* ne seront pas payées en heures supplémentaires si l'accord intervenu calcule la durée du travail en moyenne annuelle égale à 38 heures ou à 37 h 30 par semaine et limite le contingent annuel d'heures supplémentaires à 80 heures. Dans ce cas, les heures supplémentaires effectuées au-delà des limites prévues (41 heures ou 44 heures dans la limite supérieure) sont *« payées avec le salaire du mois considéré »*, et on leur applique les majorations habituelles de 25 % et de 50 %. Les *dépassements constatés en fin d'année* donneraient lieu à un repos compensateur.

Cette disposition limitative devrait avoir pour résultat d'obliger à une gestion stricte des heures supplémentaires, qui, au-delà du contingent de 80 heures, deviendraient coûteuses financièrement — 75 % et 100 % de majoration — ou entraîneraient une équivalence en repos compensateur de 125 % pour les huit premières heures et de 150 % pour les heures suivantes.

Afin que les revenus ordinaires des salariés ne soient pas soumis aux variations de leur temps de travail effectif, il est en outre fait référence à une rémunération mensuelle calculée sur la base de la durée annuelle. De même, l'accord devrait comprendre des dispositions particulières pour les salariés *« dont le contrat a été rompu au cours de cette période annuelle et de ceux qui n'ont pas travaillé pendant la totalité de la période »*. Il devrait indiquer également les cas de chômage partiel et le délai minimal *« dans lequel les salariés devraient être prévenus de changement d'horaire »*. Enfin, le projet de loi refuserait l'application de tels accords aux salariés employés avec un contrat de travail à durée déterminée ou pour une mission d'intérim.

Sur les points essentiels, la commission sénatoriale des affaires sociales a décidé de présenter les amendements de l'opposition. Elle réintègre la possibilité d'accord d'entreprises si, *« dans un délai d'un an »*, un accord de branche n'a pu être signé. Elle ne réclame pas une contrepartie exclusive par la réduction du temps de travail, la compensation pouvant être obtenue par *« toute autre modalité laissée à l'appréciation »* des partenaires sociaux. En conséquence, la moyenne annuelle de travail serait de 39 heures et l'amplitude maximale fixée à 44 heures par semaine. Les heures supplémentaires, au-delà du contingent annuel, ne font l'objet d'aucune compensation particulière, ni financière ni en temps de repos. Les salariés sous contrat à durée déterminée, les travailleurs temporaires, pourraient y être soumis. Enfin, par trois amendements, la majorité sénatoriale voudrait revenir sur une disposition introduite par les députés qui visait à restreindre l'usage fait d'une jurisprudence de la Cour de cassation à propos d'un accord signé aux fromageries Bel. Selon ce jugement, en effet, seront autorisées les récupérations des heures perdues pour cause de pont entre jours fériés, l'amplitude de travail pouvant aller de 31 heures à 47 heures à l'initiative du chef d'entreprise sans repos compensateur ni heure supplémentaire.

ALAIN LEBAUBE.

Les amendements provoquent de vives réactions

M. Michel Delebarre a vivement réagi lundi aux propos tenus par M. Jean-Pierre Fourcade, lors d'une conférence de presse. Il a accusé la majorité sénatoriale d'opposition de *« regarder l'avenir dans un rétroviseur »* et de *« reprendre les thèses les plus caricaturales et rétrogrades du CNPF »*. *« M. Fourcade prétendait présenter un texte de compromis*, a poursuivi le ministre ; *il n'a réussi qu'à obtenir l'hostilité de toutes les organisations syndicales. »*

Après la CGC, qui, dans un communiqué, a rejeté les amendements proposés par la commission sénatoriale des affaires sociales (*le Monde* du 28 janvier), la CFDT a fait connaître sa désapprobation à l'issue de la réunion de son conseil national. Les amendements *« dénaturent complètement le texte »* et devraient rendre *« impossible tout compromis à la commission mixte paritaire »*, estime la CFDT. *« C'est comme si la plume de la majorité sénatoriale avait été tenue par le CNPF »* a déclaré M. Jean Kaspar, secrétaire national de la CFDT, qui a reproché aux sénateurs d'avoir cédé à une tentation *« électoraliste et politicienne »*.

Interrogé sur le sujet à l'occasion du colloque organisé par *Liaisons sociales*, M. Alain Juppé, délégué national du RPR, a, pour sa part, pris ses distances sur deux points controversés des amendements sénatoriaux, l'abandon de la référence à l'annualisation du temps de travail et la préférence affichée pour les accords d'entreprise. *« Je ne suis pas sûr que cela soit raisonnable ; je pense même que c'est une erreur »*, a dit M. Alain Juppé.

REPÈRES

Dollar : toujours la baisse à 7,3450 F

Sur des marchés des changes assez actifs, le dollar a poursuivi sa baisse mardi 28 janvier, aussi bien à Tokyo, où il a glissé de 196,80 yens à 195,40 yens, qu'à Francfort, où il est tombé en dessous des 2,40 DM (2,3890 DM, contre 2,4025 DM) pour la première fois depuis mars 1983, et à Paris, où il a coté 7,3450 F, contre 7,3695 F. La livre est repassée au-dessus de 1,40 dollar (1,4120 dollar, contre 1,3930 dollar), en liaison avec la prestation de Mme Thatcher aux Communes. Dans la matinée de mardi, la Banque de Tokyo a ramené son taux d'escompte de 5 % à 4 1/2 %.

Commerce interallemand : la RFA redevient excédentaire

Après avoir enregistré un déficit record de 1,5 milliard de deutschemarks en 1984, la RFA est redevenue excédentaire dans ses échanges avec la RDA. Cet excédent, de 260 millions de deutschemarks (780 millions de francs) en 1985, recouvre une poussée de 23,3 % à 7,9 milliards des exportations de l'Allemagne de l'Ouest et une baisse de 1,4 % à 7,63 milliards de ses importations de produits est-allemands. Des résultats qui semblent confirmer un retour à la normale du commerce interallemand après une période de stagnation qui avait permis à la RDA, en 1984, d'enregistrer un très inhabituel excédent.

Irrégularité : amende de 2 milliards de dollars pour Exxon

La Cour suprême des Etats-Unis a confirmé le jugement condamnant le premier groupe pétrolier mondial à verser aux consommateurs plus de 2 milliards de dollars, en remboursements et intérêts, pour avoir enfreint la réglementation sur les prix. La Cour, sans commentaire, a refusé l'appel d'Exxon et maintenu le jugement prononcé, en 1983, par un juge fédéral, et déjà maintenu une première fois en juillet 1985 par un tribunal fédéral d'appel, précisant que cette somme devait être distribuée aux différents Etats pour leurs programmes d'économie d'énergie ou d'aide sociale. Exxon est accusé d'avoir fixé des prix trop élevés pour le pétrole extrait du champs de Hawkins, au Texas, de 1975 à 1981, réalisant ainsi des bénéfices indus de 895,5 millions de dollars. Le total des sommes dues par le groupe, soit environ 2 milliards de dollars, y compris les intérêts, est à comparer à son bénéfice net : 5,5 milliards de dollars en 1984 et 3 milliards au cours des neuf premiers mois de 1985. La direction du groupe a, toutefois, précisé que ce jugement n'affecterait pas ses résultats, les sommes dues étant déjà provisionnées.

ÉTRANGER

Le Mexique plaide pour un doublement du plan Baker en faveur des surendettés

Intéressant, mais notoirement insuffisant. Ce jugement sans concession du plan Baker, proposé par le secrétaire américain au Trésor pour faciliter le retour à la croissance de quinze pays surendettés, en majorité latino-américains, gagne du terrain. A Londres, le ministre mexicain des finances, M. Jesus Silva Herzog, qui estime entre 2,5 et 3 milliards de dollars le manque à gagner de son pays du seul fait de la baisse des cours du pétrole, a plaidé, le 27 janvier, pour une opération sauvetage beaucoup plus ambitieuse des pays endettés. A Bruxelles, le commissaire européen chargé des relations Nord-Sud, M. Claude Cheysson, reprochait au même moment à l'initiative américaine de négliger le rôle d'une diminution des taux d'intérêt et, par là même, du déficit budgétaire des Etats-Unis dans la recherche d'une solution au problème de la dette.

De notre envoyé spécial

Londres. – Les nombreux participants, surtout des banquiers, au symposium organisé à Londres par notre confrère l'*International Herald Tribune* sur le thème « L'Amérique latine au-delà de la crise de l'endettement : les dix prochaines années », attendaient particulièrement l'exposé du ministre des finances mexicain, M. Jesus Silva Herzog. Ce dernier s'est attaché à montrer, chiffres à l'appui, que le plan Baker est très insuffisant. Il faudrait qu'il soit appuyé par un dispositif propre à alléger la charge d'intérêts des pays endettés.

Le plan Baker, a rappelé le ministre mexicain, consiste à amener les banques commerciales ainsi que les institutions spécialisées dans l'aide au développement (Banque mondiale, etc.) à prêter 40 milliards de dollars nets, au cours de la période de trois ans commençant cette année, aux quinze pays les plus endettés (dont dix sont des pays latino-américains). Or, selon M. Herzog, ces quinze pays doivent déjà, chaque année, verser à l'étranger presque 40 milliards de dollars sous forme d'intérêts. Autrement dit, selon M. Silva Herzog, le plan Baker, s'il était appliqué, ne fournirait d'argent frais qu'à concurrence du tiers des versements d'intérêts effectués par les pays bénéficiaires.

Pour payer les deux tiers restants, il faudrait donc que ces pays continuent à dégager de très importants surplus commerciaux. Selon M. Herzog, la proposition faite par le secrétaire américain au Trésor revient donc à ajouter plus d'endettement pur résoudre la crise de l'endettement. Cela, a-t-il ajouté, serait possible si la charge des taux d'intérêt devait baisser de 2 % à 3 %. Un abaissement de 3 %, a-t-il précisé, se traduirait par une diminution de charges égale, pour les trois ans considérés, aux 40 milliards d'argent frais du plan Baker. M. Silvia Herzog n'a pas demandé que le plan Baker soit, en quelque sorte, doublé, mais son propos conduisait presque inévitablement à cette conclusion.

Pour illustrer la situation propre aux pays de l'Amérique latine, le ministre mexicain a encore cité quelques chiffres significatifs, en particulier les suivants : au cours de la *période triennale 1983-1985*, l'afflux net de capitaux en provenance de l'extérieur vers les pays de l'Amérique latine aura été seulement de 18 milliards de dollars, soit la moitié de ce que recevaient en une seule année ces pays au début de cette décennie.

Pendant la même période, les versements d'intérêts et de dividendes à l'extérieur auront été de 105 milliards de dollars, soit un transfert de ressources de l'Amérique latine vers ses créanciers de l'ordre de 87 milliards de dollars.

La fuite des capitaux

Un sujet particulièrement troublant est celui de la fuite des capitaux hors d'Amérique latine. Faute d'informations de la part des hommes politiques et hauts fonctionnaires sud-américains, c'est le gouverneur de la Banque d'Angleterre, M. Robin Leigh-Pemberton, qui devait, sur ce point, apporter quelques précisions : selon les études effectuées par l'Institut d'émission britannique, les fuites de capitaux hors de l'Amérique latine se seraient élevées, pour la période allant de 1981 à 1984, à quelque 80 milliards de dollars. Ce chiffre représente presque le quart de l'endettement total de ces pays.

Quant au gouverneur de la Banque de France, M. Michel Camdessus, qui participait également à ce symposium, il a notamment déclaré que les Européens ne devaient pas se contenter de réclamer une réduction du déficit budgétaire américain. Les pays européens se doivent également d'apporter leur contribution à l'économie mondiale en augmentant leur propre croissance. Mais à condition, a-t-il ajouté, que celle-ci ne soit pas artificiellement stimulée. Avant que n'éclate la crise de l'endettement, l'Amérique latine avait connu, pendant vingt ans, une remarquable expansion, a rappelé le président de la Banque interaméricaine de développement, M. Antonio Ortiz Mena : au cours des deux dernières *décennies*, le produit national brut de la zone a triplé et le revenu par habitant doublé. Ce passé relativement brillant n'est pas suffisant pour faire oublier à certains industriels les énormes difficultés rencontrées dans ce continent. C'est ainsi que M. Peter Wallenberg, vice-président d'une grande banque suédoise, a souhaité bien du plaisir aux investisseurs étrangers qui doivent, dans ce continent, s'adapter à toutes les instabilités, celle des changes, celle des gouvernements, celle des politiques suivies, etc. Et cependant, a-t-il conclu, certains d'entre eux réussissent, dans des conditions défavorables, à faire de beaux bénéfices.

PAUL FABRA.

Le Japon baisse ses taux d'intérêt pour relancer son marché intérieur

Tirant les leçons de l'échec de la réunion des Cinq le 19 janvier à Londres, qui n'ont pu se mettre d'accord sur une diminution concertée des taux d'intérêt, le Japon s'apprête à faire cavalier seul en abaissant unilatéralement son taux d'escompte, sans attendre une initiative similaire de ses partenaires. A Londres, en effet, les Etats-Unis s'étaient cantonnés dans une réserve prudente, en raison de l'opposition de leur banque centrale, tandis que la Grande-Bretagne, soucieuse de défendre une livre sterling en forte chute, pouvait simplement promettre de ne pas relever davantage ses taux.

Or le Japon, qui avait pressé les Cinq de décider une diminution générale du loyer de l'argent, ne peut plus attendre, car il éprouve, désormais, un besoin vital de réduire ses taux d'intérêt pour tenter de relancer son marché intérieur. Il entend compenser, ainsi, le fléchissement de ses exportations, touchées de plein fouet par une réévaluation du yen, atteignant maintenant 22 % en quatre mois. Selon la plus importante banque nippone, Dai Ichi Kangyo, la progression des exportations du pays tomberait de 4,6 % en 1985 à 0,9 % en 1986, loin des 15,8 % de 1984. En conséquence, l'augmentation du PNB japonais pour l'année fiscale 1986-1987 pourrait être ramenée à 4 % pour les experts officiels, et à 3 % ou même 2 % pour certains experts privés : ce serait la première fois, en trente ans, que cette augmentation tomberait en dessous de 3 %. On a peine, en Occident, à imaginer le choc qu'est en train de subir l'économie japonaise du fait de la réévaluation brutale du yen. A Tokyo, on estime que la période d'expansion qui a suivi la récession de 1981-1982 est terminée, d'aucuns allant jusqu'à estimer que cette réévaluation pourrait infliger au Japon un traumatisme comparable à celui du premier choc pétrolier en 1974. Sans doute, la capacité de réaction des industriels japonais est-elle sous-estimée, comme d'habitude. Mais, font remarquer des *observateurs avisés*, l'environnement général est désormais moins favorable aux exportateurs nippons : les *livraisons* vers les Etats-Unis ont commencé à fléchir avant même que le yen n'amorce sa remontée et la Chine réduit ses importations.

Un obstacle de taille se dressait, toutefois, devant tout abaissement des taux d'intérêt à Tokyo (en fait, celui du taux d'escompte, fixé à 5 % depuis octobre 1983) : il n'était pas question, du moins jusqu'à maintenant, de prendre une telle mesure sans qu'elle soit imitée par les Etats-Unis. Toute réduction unilatérale au japon aurait risqué de rendre encore plus attrayante la rémunération des capitaux à New-York, déjà très élevée (2 à 4 points d'écart) et de précipiter l'afflux des capitaux nippons (5 à 6 milliards de dollars par mois à l'heure actuelle).

Cette exportation de capitaux vers les Etats-Unis se traduit par des achats de dollars contre yens, ce qui a tendance à faire monter le cours de la devise américaine, ou à l'empêcher de baisser davantage. Or, la baisse du dollar contre yen a été décidée le 22 septembre dernier à New-York par les Cinq, pour réduire les exportations japonaises vers les Etats-Unis et tenter de calmer un Congrès devenu furieusement protectionniste. A Tokyo, on estimait donc que toute initiative unilatérale sur les taux était susceptible de faire remonter le dollar et d'exposer le Japon aux représailles américaines. Mais, apparemment, les autorités japonaises ont changé d'avis : priorité à la relance intérieure, désormais vitale. Pour apaiser Washington, il convenait, en même temps, de conjurer le risque d'une remontée du dollar en le faisant baisser davantage d'une manière préventive. C'est ce qu'a fait le ministre des finances M. Noboru Takeshita, en déclarant la semaine dernière, au *Washington Post*, que le Japon pouvait, sans inconvénient, voir le dollar tomber de 200 yens à 190 yens. L'effet sur les marchés des changes fut immédiat, puisque le billet vert plongea incontinent à 198 puis à 195 yens.

Ce faisant, M. Takeshita revenait sur ses déclarations antérieures selon lesquelles les exportateurs japonais ne pouvaient supporter de voir le dollar descendre de 250 yens en septembre 1985 à moins de 200 yens. Il faut, sans doute, voir dans ce changement d'attitude un compromis avec la Banque du Japon, dont le gouverneur, M. Satoshi Sumita, s'opposait, jusqu'à présent, à toute baisse des taux, toujours par peur de voir le dollar remonter et déclencher ainsi les foudres américaines. Nouvelle hausse du yen contre diminution des taux : un tel marché est significatif et révèle la nécessité vitale où se trouve le Japon de relancer son économie domestique.

Cette baisse du dollar à Tokyo relance celle du billet vert en Europe, bloquée depuis trois semaines aux environs de 7,50 F et de 2,45 DM. Si les pays européens avaient laissé la devise américaine fléchir chez eux, alors qu'elle restait stable vis-à-vis du yen, ils auraient enregistré une dévaluation du yen par rapport à leurs monnaies, ce qu'ils ne peuvent accepter en ce moment.

FRANÇOIS RENARD.

● **Sidérurgie : la CEE prend des mesures de rétorsion contre les Etats-Unis.** – Pour protester contre les limitations à l'importation de produits sidérurgiques semi-finis décidées de manière unilatérale par les Etats-Unis, la Communauté va contingenter ses achats de trois produits américains. Il s'agit d'engrais (512 000 tonnes), de suif bovin (107 000 tonnes) et de papier couché (10 000 tonnes). Ces mesures de rétorsion ont été formellement approuvées par les ministres des affaires étrangères des Douze réunis lundi à Bruxelles. Les limitations décidées par la Communauté portent sur un volume de commerce égal à 48 millions de dollars. – *(Corresp.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	7,3545	7,3575	+ 40	+ 55	+ 80	+ 110	+ 260	+ 360
$ can.	5,1719	5,1795	– 95	– 78	– 194	– 162	– 430	– 344
Yen (100)	3,7604	3,7638	+ 63	+ 78	+ 130	+ 155	+ 468	+ 532
DM	3,0723	3,0748	+ 98	+ 111	+ 192	+ 212	+ 613	+ 669
Florin	2,7194	2,7215	+ 62	+ 71	+ 121	+ 137	+ 397	+ 445
F.B. (100)	15,0000	15,0107	– 391	– 285	– 886	– 690	– 1678	– 1240
F.S.	3,6215	3,6247	+ 122	+ 138	+ 242	+ 266	+ 789	+ 859
L (1 000)	4,5064	4,5110	– 379	– 344	– 752	– 695	– 1828	– 1721
£	10,1220	10,1313	– 320	– 285	– 634	– 563	– 1864	– 1685

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8	7 15/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16	8	8 1/8
DM	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 8/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16
Florin	5 5/8	5 7/8	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16
F.B. (100)	9	10	10 1/2	11	10 7/8	11 3/8	10 3/8	10 7/8
F.S.	0 3/4	1 3/4	4 3/8	4 1/2	4 1/4	4 3/8	4 3/16	4 5/16
L (1 000)	14	17	17 7/8	18 1/2	18 1/2	19 1/4	17	17 1/2
£	11	11 1/4	12 3/4	12 7/8	12 13/16	13 1/16	12 15/16	13 1/16
F. franç.	8 5/8	8 7/8	11 1/4	12	12 1/4	13	12 7/8	13 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

TRAVAUX PUBLICS

Les pertes de la SCREG s'élèvent à 1,4 milliard de francs

La SCREG (Société chimique routière et d'entreprise générale), passée sous le contrôle de Bouygues le 27 décembre 1985, a fait au cours du dernier exercice (et en prenant en compte les charges des exercices précédents) des pertes dont le total *« ne sera pas inférieur à 1,4 milliard de francs »*. Les pertes étaient attendues, et la cotation des actions et obligations du groupe avait été suspendue à la Bourse dans la journée du lundi 27 janvier, dans l'attente du communiqué (et reprise le lendemain), qui annonce également le remplacement à la présidence-direction générale de M. Jean-Pierre Bussière, depuis quinze ans à ce poste, par M. René Augereau, vice-président directeur général de Bouygues.

La réunion du conseil d'administration de lundi n'est que la première manifestation publique de l'action de la nouvelle direction du groupe. Ce qui peut impressionner, c'est l'ampleur des pertes de la SCREG qui avaient été de 50 millions de francs en 1984 et qui avaient été évaluées primitivement à 300 millions de francs, puis à 700 millions de francs, au moment de la prise de contrôle par Bouygues (*le Monde* daté 29-30 décembre 1985). L'audit comptable et financier confié au cabinet Barbier révèle l'importance des difficultés. Du fait, de *« la nécessité de décisions rapides »*, Bouygues, dit le communiqué, *« s'est engagé à proposer au conseil, pour le début du mois de mars, les données générales du plan de redressement »*.

Il est vrai que tout repreneur d'une affaire a toujours intérêt à noircir quelque peu le tableau des réalités constatées à l'arrivée pour apurer financièrement en un seul exercice le passif trouvé dans la corbeille de mariage. Mais il convient de rappeler que Bouygues n'a repris la SCREG que sous bénéfice d'inventaire, puisqu'il a acquis de Petrofina 9 % du capital, se réservant de lever, le 30 juin prochain, l'option prise sur les 17 % restants que le groupe pétrolier belge détient encore.

ENTREPRISES

Accord de fusion entre deux grands du textile britannique

Deux des plus grandes entreprises textiles britanniques, Coats Paton et Dawson International, devraient fusionner prochainement, après que Coats Paton a accepté l'offre publique de son rachat, pour 630 millions de livres (6,7 milliards de francs), lancée par Dawson International. Le nouveau groupe ainsi créé, Dawson Coats Paton, dont l'activité couvre tout le secteur, depuis le traitement des fibres naturelles jusqu'au prêt-à-porter, devrait être une des grandes entreprises à l'échelle mondiale, juste derrière l'autre géant britannique, Courtaulds. Son chiffre d'affaires est estimé à 1,3 milliard de livres, et il comptera plus de 51 000 employés.

British Telecom pourra racheter le canadien Mitel

British Telecom, la société privatisée qui exploite le téléphone en Grande-Bretagne, a reçu l'autorisation du gouvernement de Londres pour acquérir 51 % de la société canadienne Mitel, spécialisée dans la fabrication de centraux téléphoniques d'entreprise. La commission des monopoles craignait que cette opération n'affecte les constructeurs britanniques de ces appareils (British Telecom contrôle 75 % du marché) mais M. Brittan, ministre du commerce et de l'industrie démissionnaire, est passé outre.

IBM va réduire sa participation dans Intel

IBM, le géant américain de l'informatique, va lancer un emprunt de 300 millions de dollars convertible en actions de la société Intel, dont il possède environ 22 % du capital. La part d'IBM dans cette société californienne, championne mondiale des microprocesseurs, sera ainsi réduite. IBM avait pris 12 % d'Intel en 1982, pour 250 millions de dollars, avec une option jusqu'à 30 %. La compagnie américaine ne donne pas d'explication à ce retrait, qui marque peut-être un changement stratégique à l'égard des sociétés, dont IBM avait pris une minorité du capital.

L'AUGMENTATION DE CAPITAL DE MONTEDISON RAPPORTERA 550 MILLIARDS DE LIRES

L'augmentation de capital du groupe italien Montedison, escomptée depuis plusieurs jours et dont les modalités exactes ont été annoncées le 25 janvier, lui rapportera 551 milliards de lires (2,4 milliards de francs) de liquidités.

Le conseil d'administration a en effet décidé de procéder à une augmentation de capital de 1 110 milliards à 1 661 millirds de lires. L'augmentation aura lieu par émission de quelque 150 millions d'actions ordinaires (offertes à raison de 3 nouvelles pour 25 déjà détenues) et 400 millions d'actions d'épargne (8 pour 25) au nominal de 1 000 lires, chacune étant émise sans surprime. Les actions d'épargne ne seront pas convertibles, mais jouiront d'une majoration de 20 lires dans le dividende. Cette opération survient alors que Montedison enregistre d'excellents résultats pour 1985. Pour la première fois depuis onze ans, le groupe redevient bénéficiaire : l'excédent net pour les dix premiers mois de 1985 s'est élevé à 70 milliards de lires, selon les résultats annoncés samedi.

ÉNERGIE

La baisse des prix du pétrole

L'EGYPTE VA RÉDUIRE SA PRODUCTION

Tandis que les cours du pétrole brut se redressent légèrement sur les marchés internationaux, du fait, notamment, de la vague de froid qui soutient momentanément la demande, l'idée d'une réunion extraordinaire de l'OPEP semble faire son chemin parmi certains pays producteurs. Il apparaît toutefois que les pays du Golfe et l'Arabie saoudite ne souhaitent pas une réunion immédiate. La décision pourrait être prise à l'issue de la réunion restreinte, prévue à Vienne le 3 février prochain, à laquelle participeront les cinq pays chargés d'étudier une nouvelle stratégie : Venezuela, Koweït, Irak, Indonésie et Emirats arabes unis. Dimanche, l'agence de presse du Koweït avait annoncé que les treize ministres de l'Organisation se réuniraient en session d'urgence au cours de la seconde quinzaine de février pour fixer un nouveau plafond de production.

En attendant, les pays non membres de l'Organisation commencent à réagir. L'Egypte vient ainsi d'annoncer qu'elle allait réduire sa production de 100 000 à 150 000 barils/jour, afin de soutenir le marché. En même temps, l'Egypte a annoncé une baisse de ses tarifs pour le mois de janvier jusqu'à 3 dollars par baril pour les qualités légères. Par contre, le sultanat d'Oman, autre producteur de pétrole extérieur à l'OPEP, a assuré qu'il n'envisageait pas dans l'immédiat de réduire ses prix pour ne pas aggraver le chaos du marché.

FINANCES

L'Etat modernise la politique d'émission et de gestion de sa dette intérieure

Le ministère de l'économie et des finances vient de prendre une série de mesures de nature à moderniser la politique d'émission et de gestion de sa dette intérieure, de manière à alléger le coût de cette dette, à améliorer les conditions dans lesquelles le Trésor fait appel au marché, et à faciliter le développement des instruments financiers récemment introduits sur la place de Paris.

Tout d'abord, le Fonds de soutien des rentes et valeurs du Trésor à moyen à long terme, créé par un décret de 1937 pour régulariser le marché des obligations d'Etat, pourra, également, régulariser celui des emprunts à court terme émis par la puissance publique, c'est-à-dire les bons du Trésor.

Cette régularisation a pour objet de *« lisser »* les cours et les taux des fonds d'Etat, en achetant et en revendant sur les marchés, financier et boursier, sans bénéfices ni pertes. Le Fonds, qui est le *« bras séculier »* de l'Etat, ne reçoit aucune dotation budgétaire et agit dans le secret. Sa gestion est assurée par la Caisse des dépôts. Ensuite, afin de rendre compréhensible sa politique d'émission de bons négociables pour les nouveaux souscripteurs, entreprises et particuliers, le Trésor procédera à une émission par semaine (le mardi) et fera connaître publiquement, au début de chaque trimestre, le calendrier d'adjudications de bons, dont la gamme sera réduite et simplifiée. Enfin, la technique des adjudications d'emprunts d'Etat à long terme, employée à deux reprises en juillet et en novembre 1985, pour un montant global de 12,4 milliards de francs (sur un total d'emprunts de 100 milliards de francs) va être aménagé.

Une adjudication aura lieu théoriquement le premier jeudi de chaque mois, sauf interruption au gré du Trésor, et la Banque de France sera chargée de dépouiller les soumissions des adjudicataires, en lieu et place de la Caisse des dépôts, qui, elle aussi, est amenée à soumissionner. Enfin, et c'est le plus important, seront mis aux enchères, non seulement les commissions des réseaux de placement, qui ont sensiblement diminué, mais aussi les taux d'émission, à l'imitation des Etats-Unis.

F. R.

FAITS ET CHIFFRES

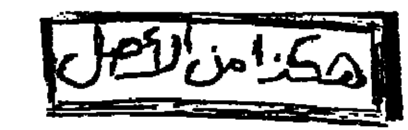
Social

• **SMIC : M. Bergeron applaudit le « virage à 180 degrés du CNPF ».** – Après la publication du projet de réforme du SMIC par le CNPF (*le Monde* du 16 janvier), M. André Bergeron s'est déclaré *« très heureux »* du *« virage à 180 degrés »* du patronat, estimant que, *« sur ce point, comme sur celui de l'ouverture des magasins le dimanche, le mouvement syndical, malgré ses malheurs, vient d'obtenir satisfaction »*. Pour la CFDT, les modifications envisagées par le CNPF *« conduiront inévitablement à un retard de l'évolution du SMIC sur la hausse moyenne des salaires. Ces positions nous ramèneraient près de vingt ans en arrière »*. Dans la *Lettre confédérale*, la CGC souligne qu'*« il est à craindre que les objectifs* [du patronat et de la centrale de l'encadrement] *ne soient pas les mêmes »*.

• **La fédération CGT de l'énergie réclame une prime.** – La fédération de l'énergie CGT a exprimé ses craintes, devant la presse, quant à la remise en cause de la nationalisation d'EDF-GDF en raison de l'augmentation rapide de la sous-traitance. Elle a demandé qu'à l'occasion de son quarantième anniversaire, la direction de l'entreprise *« accorde une prime aux salariés. »*

Étranger

RFA : hausse des prix de 0,2 % en janvier. – Selon des chiffres provisoires de l'Office fédéral des statistiques, les prix à la consommation ont augmenté de 0,2 % en janvier en RFA. Par rapport à janvier 1985, la progression s'inscrit à 1,4 %. Rappelons que pour l'ensemble de 1985, l'inflation a atteint 2,2 %, l'un des meilleurs résultats mondiaux.



CONJONCTURE

PRIX DE DÉTAIL EN 1985

La hausse la plus faible depuis 1967

Les prix de détail ont augmenté de 0,1 % en décembre, a indiqué, le lundi 27 janvier, l'INSEE, confirmant sa première estimation d'il y a une huitaine de jours. L'indice s'est inscrit à 160,3 contre 160,1 en novembre sur la base 100 en 1980. En un an (de décembre 1984 à décembre 1985), la hausse des prix de détail est de 4,7 %. Calculé sur les trois derniers mois, le rythme annuel de l'inflation n'est plus que de 2,4 %. En moyenne annuelle (ensemble de l'année 1985 comparé à l'ensemble de l'année 1984), l'augmentation des prix est de 5,8 %, après 7,4 % en 1984.

Ces résultats sont les meilleurs obtenus depuis dix-huit ans : la hausse des prix avait été de 3,4 % en 1967. En moyenne annuelle, l'année 1971 avait connu un meilleur résultat (+ 5,5 %).

● Les prix de l'alimentation ont augmenté de 0,2 % en décembre et de 4,7 % en un an.

● Les prix de produits manufacturés ont augmenté de 0,1 % en un mois et de 4,3 % en un an. Parmi ceux-ci, l'habillement est en hausse de 0,5 % en décembre et de 7,4 % en un an (décembre 1985 comparé à décembre 1984). Les produits manufacturés hors textile (qui comprennent l'énergie) sont restés parfaitement stables en décembre (+ 3,6 % en un an), du fait notamment de la baisse des tarifs du gaz (– 2 %) et de l'électricité (– 1 %) décidée par le gouvernement le 6 décembre.

L'ensemble des produits manufacturés du secteur privé (hors énergie) ont augmenté de 0,3 % en un mois et de 5,3 % en un an.

● Les prix des services ont augmenté de 0,1 % en un mois et de 5,5 % en un an). Les seuls services privés (excluant les tarifs publics) progressent un peu plus vite (+ 0,2 % et + 5,9 %). Parmi eux, les services de santé n'augmentent que de 0,1 % en décembre (+ 3,5 % en un an).

Quant aux tarifs publics, ils ont baissé de 0,5 % en décembre et augmenté de 3,4 % en un an.

TRANSPORTS

Airbus veut construire deux nouveaux avions

Le conseil de surveillance d'Airbus Industrie a accepté, le lundi 27 janvier, d'autoriser le groupement à ouvrir des discussions avec les compagnies aériennes pour préciser les caractéristiques et les conditions de vente de deux nouveaux Airbus, le A-330, antérieurement baptisé TA-9 et le A-340 ou TA-11.

La stratégie d'Airbus qui a été ainsi approuvée prévoit la construction de l'A-330, biréacteur gros porteur de 310 places et de 9 300 km de rayon d'action. Cet appareil était plutôt souhaité par les Français. Le deuxième nouveau modèle, l'A-340 avait la préférence des Allemands. Il s'agit d'un quadriréacteur de 260 places et de 12 000 km de rayon d'action. Cet avion entre en concurrence avec le 747 de Boeing, qui dispose à ce jour d'un quasi-monopole dans le domaine du long-courrier de grande capacité ainsi qu'avec le projet MD11 de McDonnell Douglas (250-330 places). Vu sous un autre angle, l'A-340 occupera un créneau particulier, puisque sa relative petite taille permettra aux compagnies de le mettre en service sur des relations trop peu fréquentées pour justifier les 400 places d'un 747, par exemple entre Hambourg et Boston ou entre Lyon et Chicago.

Airbus Industrie a misé sur la grande *« communité »* des deux futurs appareils, c'est-à-dire sur le grand nombre d'équipements qui leur seront communs. Ainsi disposeront-ils du même fuselage et de la même aile. Le poste de pilotage sera dérivé de celui qui équipe l'A-310 et l'A-320 et qui fait appel à une électronique et à une informatisation poussées.

La stratégie arrêtée était inscrite dans les faits. Pour qu'un constructeur d'avions soit crédible aux yeux de la clientèle et pour qu'il évite les à-coups de la conjoncture, il doit offrir une gamme complète d'appareils. Avec l'A-330 et l'A-340, Airbus prendra pied sur le marché du très gros porteur et du très long courrier. Les succès de l'A-310 (218 sièges et 5 200-8 500 km) et de l'A-320 (150 sièges et 3 500 km) ont convaincu les industriels membres du groupement, Aérospatiale (France), British Aerospace (Grande-Bretagne), Messerschmitt-Boelkow-Blohm (RFA) et CASA (Espagne) de lui accorder *« les moyens financiers nécessaires à cette nouvelle étape »*, comme l'a confirmé M. Franz Josef Strauss, président du conseil de surveillance.

Cette décision exprime la volonté des Européens de battre en brèche la suprématie des américains Boeing et Mc Donnell Douglas dans les gammes hautes de l'aéronautique civile. La bataille s'annonce d'autant plus rude que les projets des différents constructeurs risquent d'excéder les capacités d'absorption du marché mondial.

Airbus souhaiterait livrer les premiers A-330 et A-340 *« au début des années 1990, une décision finale de lancement devant être prise vers la fin de 1986 ou au tout début de 1987 »*. Le développement des deux programmes coûtera environ 2,5 milliards de dollars (19 milliards de francs), et aucun des quatre partenaires industriels ne dispose de tels moyens financiers. Les gouvernements des pays concernés seront appelés à avancer les fonds nécessaires et donc à donner leur aval... ce qui suscitera des accusations de concurrence déloyale de la part des avionneurs américains. Le renfort public ne suffira vraisemblablement pas, et d'autres constructeurs européens se verront peut-être proposer de participer à la construction et au financement des deux futurs appareils.

Le conseil de surveillance a, d'autre part, entériné un certain nombre de nominations qui vont dans le sens d'une plus grande internationalisation de l'équipe dirigeante, jusque-là dominée par les Français. M. Henri Martre (France), président de l'Aérospatiale, a été élu vice-président du conseil de surveillance en remplacement de M. Bernard Lathière. M. Heribert Flosdorff (RFA), de la société MBB, a été nommé administrateur gérant adjoint et directeur général, en remplacement de M. Johann Schaefler (RFA). M. Stuart Iddles (G-B), de British Aerospace, a été nommé directeur commercial en remplacement de M. Pierre Pailleret (France). Enfin, M. Angel Hurtado (Espagne), de la société CASA, devient directeur du service achats en remplacement de M. Georges Ville (France).

ALAIN FAUJAS.

EN BOURSE

La Financière de Suez sera détenue à 20 % par le public

La Compagnie financière de Suez, présidée par M. Jean Peyrelevade, va augmenter son capital de 1,8 milliard de francs en émettant plus de deux millions de certificats d'investissement privilégiés (CIP) par la procédure d'offre publique de vente (OPV) au prix de 900 F l'unité. Du fait de cette opération, la part du capital de Suez détenue par le public va passer de 8 %, depuis la précédente émission en juillet 1985, à 20 % dorénavant, la valeur boursière de la Compagnie s'établissant désormais à environ 15 milliards de francs.

La démarche est originale. Ce sont en effet des droits de souscription cédés par l'Etat, principal actionnaire, qui seront mis en vente. Un lot de six droits, valant 75 F, permettra de souscrire un nouveau certificat au prix de 825 F, soit 900 F au total. Le produit de cet appel public à l'épargne a deux destinations. La première, à hauteur de 1 092 millions de francs, est de permettre à la Financière de Suez de suivre les augmentations de capital réalisées par les sociétés du groupe (La Hénin, Lyonnaise des eaux...) pour 300 millions de francs et de rassembler des capitaux pour les opérations à venir, notamment Eurodysneyland à Marne-la-Vallée et le tunnel sous la Manche auxquels le groupe est intéressé.

La seconde, à hauteur de 693 millions de francs, est de permettre à sa filiale, la Banque Indosuez, d'échanger ses titres participatifs, émis en février 1984, contre des certificats d'investissement de la Financière de Suez, à raison de cinq titres participatifs, valant 1 065 F chacun, le 8 janvier dernier, avant suspension des cotations, contre six certificats valant 1 064 F pièce, soit une prime de 18 % destinée à faciliter l'échange.

Pour la Banque Indosuez, l'intérêt de l'opération est de remplacer des titres participatifs, très coûteux, émis sur vingt ans avec une rémunération indexée sur le taux moyen des obligations assorti d'une participation au bénéfice, contre un certificat d'investissement perpétuel, dont le rendement, dans l'immédiat, sera de 4 % (12 F pour la partie fixe et 60 % du résultat de gestion de l'exercice), ramené à un certificat. Du fait de la baisse du dollar, notamment, les résultats de la Banque Indosuez, en vive augmentation en 1984, devraient être stationnaires en 1985 et en 1986.

F. R.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE PARIS

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du Crédit industriel et commercial de Paris, qui s'est tenue le 23 janvier 1986, a autorisé le conseil à augmenter le capital de la société jusqu'à un maximum de 2 milliards de francs.

Dans sa réunion qui a suivi l'assemblée, le conseil a décidé d'augmenter le capital social de 153 318 800 F pour le porter à 1 609 847 700 F par l'émission de 1 533 188 actions nouvelles d'un nominal de 100 F émises au prix de 115 F par titre.

La souscription, qui apportera en fonds propres au CIC Paris 176 316 620 F, sera intégralement suivie par la Compagnie financière de Crédit industriel et commercial, qui détient déjà la quasi-totalité du capital de sa filiale.

Au cours de la séance du conseil, le président Georges Dumas a déclaré que cette opération donnera au CIC Paris les moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs de développement. Il a indiqué qu'au cours de l'année 1985 les ressources en francs ont marqué une progression de 8 % due principalement aux comptes à vue et aux comptes d'épargne à régime spécial, tandis que les emplois ont progressé de 4 % au profit notamment des entreprises moyennes (+ 12 %) et des particuliers (+ 13 %). Les opérations sur le marché financier ont connu un développement tout à fait satisfaisant, le volume des capitaux gérés augmentant de 30 %.

En 1986, le CIC Paris poursuivra sa politique d'amélioration de son produit net bancaire, portant particulièrement ses efforts sur les opérations internationales et celles liées à l'extension des marchés financiers.

A la recherche du 3e âge

éléments de gérontologie sociale

MAXIMILIENNE LEVET-GAUTRAT

Un regard neuf, informatif, rassurant sur la vieillesse et la place du 3e âge dans nos sociétés industrielles

68 F

ARMAND COLIN

NOTICE OF OPTIONAL REDEMPTION



crédit foncier de france

U.S. $60,000,000
Guaranteed Floating Rate Notes due 1990

Notice is hereby given that in accordance with the description of the above Notes, Crédit Foncier de France, has elected to redeem all of the outstanding Notes at their principal amount on 19th March, 1986, when interest on the Notes will cease to accrue.

Repayment of principal will be made upon presentation and surrender of the Notes with all unmatured Coupons attached, at the offices of any of The Paying Agents mentioned thereon.

Accrued interest due on 19th March, 1986 will be paid in the normal manner against presentation of Coupon No. 7.



The Sumitomo Bank, Limited

Fiscal and Paying Agent

(Publicité)

STRATÉGIES D'ENTREPRISE ET MÉDIAS AUDIOVISUELS

MAITRISEZ VOS RELATIONS AVEC LES MASS MEDIA

Vous, responsable d'entreprise, êtes confronté de plus en plus aux nouveaux impératifs de la communication.

Pour vous, nous organisons les 4 et 5 février 1986 avec la participation de FR3 un séminaire de haut niveau centré sur la communication d'entreprise :

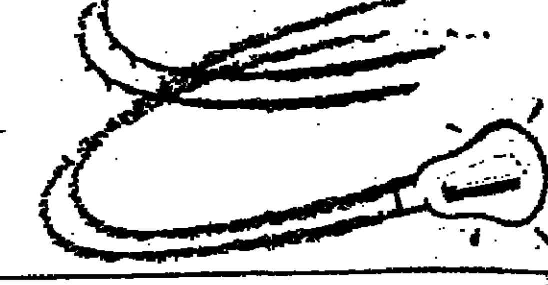
UN ATOUT POUR L'ENTREPRISE : le passage à la télévision

Ce séminaire de courte durée vous permettra :
- De mieux maîtriser le processus de communication ;
- D'appréhender les contraintes du traitement de l'information ;
- De rechercher les complémentarités des stratégies de communication interne et externe de l'entreprise.

Cette action, immédiatement profitable pour votre entreprise, vous mettra en relation directement avec des intervenants de très haut niveau, tous professionnels et journalistes.

Inscription : Annie BILLAY, CNOF
3, rue Cassette, 75006 PARIS
Téléphone : 45-44-38-80

ELECTRICITE DE FRANCE



EMISSION JANVIER 1986
5 milliards de francs
Obligations de 5000 F

Emprunt 10,10 %
F 3 000 000 000

Durée : 12 ans.

Intérêt nominal : 10,10 %.

Prix d'émission : 98,80 %.

Paiement différé : 24,70 % au 10.2.1986, 74,10 % au 10.6.1986.

Date de jouissance et de règlement : 10 février 1986.

Remboursement : au pair en totalité le 10.2.1998.

Remboursement anticipé : par rachats en bourse. Facilité d'amortissement anticipé au gré de l'Emetteur, sous préavis de 45 jours au moins, de la totalité des obligations respectivement les 10 février 1993, 1994, 1995, 1996 et 1997.

Bons d'échange : chaque obligation émise comporte un bon d'échange détachable et négociable séparément.

Modalités d'échange : chaque porteur d'une obligation et de deux bons d'échange peut demander l'échange de son obligation contre une obligation à taux variable (95 % du TMO : référence 1er janvier au 31 décembre).

Minimum garanti : taux le plus élevé de 6,50 % et du TAM du mois de décembre précédant l'échéance, diminué de 1/4 %

Période d'échange : du 10 février au 10 mars inclus de chacune des années 1987 et 1988.

Taux actuariel brut à la date de jouissance : 10,36 %.

Emprunt à taux variable TMO
F 2 000 000 000

1re tranche

Montant : 1 500 000 000 F.

Durée : 10 ans.

Prix d'émission : 99,04 %, soit 4 952 F.

Intérêt : 95 % de la moyenne des taux moyens mensuels de rendement au règlement des emprunts non indexés garantis par l'Etat et assimilés établis par l'INSEE de la période du 1er janvier au 31 décembre précédant l'échéance.

Intérêt minimum : taux le plus élevé de 6,50 % et du TAM du mois de décembre précédant l'échéance, diminué de 1/8 %.

Amortissement normal : au pair en totalité le 10.2.1996.

Amortissement anticipé : possible par rachats en bourse.

Règlement et date de jouissance : 10.2.1986.

2e tranche

Montant : 500 000 000 F.

Durée : 9 ans.

Prix d'émission : 99,10 %, soit 4 955 F.

Intérêt : 95 % de la moyenne des taux moyens mensuels de rendement au règlement des emprunts non indexés garantis par l'Etat et assimilés établis par l'INSEE de la période du 1er janvier au 31 décembre précédant l'échéance.

Intérêt minimum : taux le plus élevé de 6,50 % ou du TAM du mois de décembre précédant l'échéance, diminué de 1/8 %.

Amortissement normal : au pair en totalité le 10.2.1995.

Amortissement anticipé : possible par rachats en bourse.

Règlement et date de jouissance : 10.2.1986.

Une note d'information (visa COB n° 86-31 du 23.1.1986) peut être obtenue sans frais auprès de la CNE et des Etablissement chargés du placement.

La Caisse Nationale de l'Energie est chargée du service des titres.

B.A.L.O. du 27 janvier 1986.

1ere place des SICAV «Actions» en 1985 *

AGF 5000

(SICAV MONORY - CEA) **

PERFORMANCE EN 1985 : + 59,90 %

Les performances des autres SICAV du Groupe des ASSURANCES GENERALES DE FRANCE sont :

AGFIMO	SICAV Obligations	+ 36,40 %
CIP	SICAV Actions diversifiées	+ 26,66 %
AGF Interfonds	SICAV Obligations Internationales	+ 15,32 %
PHENIX PLACEMENT	SICAV Trésorerie	+ 13,37 %

Deux SICAV viennent d'être créées :

AGF OBLIG	SICAV Obligataire à faible coupon
AGF ECU	SICAV investie en ECU



Groupe des Assurances Générales de France

Souscriptions : Service des Transferts 33 rue La Fayette - 75009 PARIS et Banque Générale du Phénix - 31 rue La Fayette - 75009 PARIS. Aux guichets des banques et chez tous les agents de change.

* Classement PARIBAS au 31.12.85.
** Loi du 13 juillet 1978 - SICAV composé à 60 % minimum en actions françaises.

LE DÉVELOPPEMENT EN BONNE COMPAGNIE

LA COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ AUGMENTE SON CAPITAL

Augmentation de capital

par émission de 2.163.345 certificats d'investissement privilégiés "C.I.P."

avec droit préférentiel de souscription (1 pour 6) réservé aux actionnaires et aux porteurs de C.I.P..
Prix d'émission : F 825.
Jouissance : 1er janvier 1986.
Délai de souscription : 3 février au 13 mars 1986.
Souscriptions reçues à la BANQUE INDOSUEZ.

Offre publique de vente

de 1.056.644 lots de 6 droits de souscription

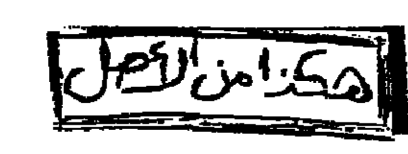
Date de l'O.P.V. : 3 février 1986.
Prix d'offre : F 75 par lot de 6 droits.
Date limite de remise des ordres d'achat : 3 février avant 11 heures.
Modalités de l'O.P.V. définies par avis à la Cote Officielle des Agents de Change du 27 janvier 1986.

LES ORDRES D'ACHAT DE LOTS DE DROITS COMPORTENT L'ENGAGEMENT IRRÉVOCABLE DE SOUSCRIRE AUX C.I.P. CORRESPONDANTS, À RAISON D'UN C.I.P. PAR LOT.
LES LOTS DE DROITS ATTRIBUÉS NE SERONT PAS NÉGOCIABLES.

Prix d'acquisition d'un C.I.P. :
achat d'un lot F 75 + souscription F 825 = F 900 soit :
- 18 % de décote sur le cours moyen du 1er au 21 janvier 1986, de F 1.100.
- 30 % de décote sur la valeur intrinsèque estimée à fin 1985, de F 1.300.
- 0,9 fois l'actif net comptable consolidé estimé à fin 1985.
- 9 fois le bénéfice net consolidé estimé de 1985.

COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ

Balo du 27 janvier 1986. Note d'information tenue à la disposition du public (visa COB n° 86-24 du 21 janvier 1986).



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

27 janvier

Nouvelle hausse

La Bourse de Paris a fait encore preuve de très bonnes dispositions. A l'approche de la clôture, l'indicateur instantané reflétait une hausse de 1,7 % dans le sillage de nombreux titres « réservés à la hausse » sous l'effet d'une demande excessive.

Figuraient dans ce dernier cas Nord-Est, actuellement en procédure d'augmentation de capital, Locafrance et Dumez. Ces valeurs s'adjugeaient finalement 4 % à 5 % de hausse, imitées par Aussedat-Rey, Comptoir des entrepreneurs, Générale des eaux, Lafarge-Coppée, Cit-Alcatel, Cie bancaire, Crouzet, Fromageries Bel.

A l'inverse, Europe 1 était « réservée à la baisse », et Peugeot, Dassault et la quasi-totalité des valeurs pétrolières perdaient un peu de terrain.

On apprenait en cours de séance la suspension de cotation des actions et obligations convertibles de Sereg. Une décision que certains rapprochent de l'annonce prochaine de pertes supérieures aux prévisions pour cette société reprise par Bouygues sous réserve d'inventaire.

Par ailleurs, le ministère de l'économie et des finances a présenté le 27 janvier une série de mesures visant à moderniser la politique d'émission et de gestion de la dette intérieure de l'Etat. Ainsi, une adjudication d'emprunt d'Etat sera organisée le premier jeudi de chaque mois, le règlement des fonds intervenant le 25 du même mois. De même, le Trésor fera connaître au début de chaque trimestre le calendrier des adjudications de bons du Trésor.

Forte hausse du marché de l'or dans le sillage du lingot, à 86 400 F (+ 800 F) et du napoléon, à 581 F (+ 31 F), tandis qu'à Londres le métal fin se situait à 361,75 dollars l'once (contre 355,25 dollars). Dollar : 7,3695 F ; dollar-titre : 7,55/59 F.

NEW-YORK

Progrès

Ça marche. Depuis dix-huit ans, chaque fois qu'une équipe représentant le National Football Conference (NFC) remporte la finale du « Superbowl » (football américain), Wall Street monte. Dimanche, pour la dix-neuvième fois, les « Ours » de Chicago, membre de cette ligue, ont battu à plat de couture les « Patriotes » de la Nouvelle-Angleterre. Lundi, le marché new-yorkais a progressé. A la clôture, l'*indice des industrielles enregistrait* une avance de 7,69 points à 1 537,61. Le bilan de la journée a été à la hauteur de ce résultat. Sur 2 011 valeurs traitées, 961 ont gagné du terrain, 654 se sont repliées et 396 n'ont pas varié.

Les « Ours » sont-ils responsables de ces meilleures dispositions ? Autour du Big Board, les professionnels l'assuraient, sourire en coin, en se hâtant, toutefois, d'ajouter que la chute des prix du pétrole allait produire le même effet qu'une réduction des impôts.

Symptomatique de cette prise de conscience sur les effets d'une énergie moins onéreuse : l'indice des transports a progressé de 6,53 points à 746,44, ce qui n'est pas fréquent. Cependant, tout le monde ne partageait pas cet optimisme béat, quelques-uns se hasardant à dire que la consolidation n'était pas encore achevée et qu'avant de parier « hausse », il fallait envisager de nouvelles étapes de baisse. Mais personne ne les écoutait en raison des nouvelles rumeurs sur une baisse des taux d'intérêt.

VALEURS	Cours du 24 janv.	Cours du 27 janv.
Alcoa	39 7/8	40 3/4
A.T.T.	22 1/2	22 7/8
Boeing	47 5/8	46 3/4
Chase Manhattan Bank	72	69 3/4
Du Pont de Nemours	61 3/4	62
Eastman Kodak	47	46 7/8
Exxon	51	51 1/4
Ford	58 7/8	60 1/2
General Electric	68 3/4	69 1/2
General Motors	70 3/8	70 7/8
Goodyear	31 5/8	31 3/4
I.B.M.	150	149 5/8
I.T.T.	36 5/8	37
Mobil Oil	29 5/8	29 3/8
Pfizer	47	47 1/2
Schlumberger	32 1/2	32
Texaco	28 5/8	28 5/8
U.A.L. Inc.	55 1/2	55
Union Carbide	62 5/8	62 3/4
U.S. Steel	23 3/8	22 7/8
Westinghouse	44 7/8	44 7/8
Xerox Corp.	58 3/8	59 1/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

MOET-HENNESSY : UNE GRATUITE POUR CINQ. – La société va procéder à une augmentation de capital de 49,6 millions de francs par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites à raison d'une nouvelle pour cinq anciennes, ces actions nouvelles étant créées jouissance du 1er janvier 1985. D'autre part, la société a décidé de distribuer un acompte sur dividende de 9 F net (majoré de l'avoir fiscal) à la fois aux actions anciennes et nouvelles. En 1985, Moët-Hennessy a réalisé un chiffre d'affaires provisoire consolidé de 7,65 milliards de francs, en augmentation de 12 % environ sur le précédent exercice.

DOCKS DE FRANCE : CHIFFRE D'AFFAIRES EN HAUSSE DE 11 %. – Les recettes consolidées du groupe (incorporant, pour la première fois, celles de Lil'Champ Food Stores) ont atteint 19,8 milliards de francs, en augmentation de 10,8 % sur 1984 (et de 6 % à périmètre de consolidation constant).

THOMSON : 880 MILLIONS D'EMPRUNT REMBOURSABLE EN ACTIONS THOMSON-CSF. – La société Thomson va lancer, le 30 janvier prochain, un emprunt de 880 millions de francs, nominal remboursable en actions Thomson-CSF, et dont les modalités exactes sont parues au *BALO*. Cette opératiton, garantie par Thomson SA, est réalisée par Thomson SIEG, filiale financière du groupe spécialisée dans les prises de participation dans des entreprises et la gestion de portefeuille.

MATIF : OUVERTURE PRÉVUE LE 13 FÉVRIER. – Prévue pour la mi-février (*le Monde* daté 26-27 janvier), l'ouverture du marché à terme d'instruments financiers à Paris aurait finalement lieu le 13 février, sous la forme d'un contrat « notionnel » comportant quatre échéances (et quatre cours par échéance : dernier, plus haut, plus bas, dernier). Quant à la séance du matin, son inauguration devrait avoir lieu le 3 ou le 10 mars prochain.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	24 janv.	27 janv.
Valeurs françaises	107,1	108,7
Valeurs étrangères	102,9	104,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	24 janv.	27 janv.
Indice général	277,3	282,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 28 janvier .... 8 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27 janv.	28 janv.
1 dollar (en yens)	195,70	195,35

BOURSE DE PARIS Comptant 27 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	....	0 978	Forbitar	1080	1070	Ufiner S.M.D.	633	666	Hoogovan	225	....	C.D.M.E.	740	740
5 %	....	4 945	Fougerolle	110	121 50	Unibail	815	819	I. C. Industries	293 50	288	C. Equip. Elect.	315	310
3 % amort. 45-54	....	1 479	France I.A.R.D.	455	473 20	U.A.P.	2085	2100	I.N.C. Calend N.V.	77	78	C. Occid. Forestière	123	124
Emp. 7 % 1973	7842	..	France (La)	4808	4809	Un. Imm. France	455	457	Int. Min. Chem.	288	....	Dafsa	212	215
Emp. 8,80 % 77	124 18	6 027	From. Paul Renard	631	....	Un. Ind. Crédit	1015	1020	Johannesburg	790	750	Dauphin O.T.A.	1410	1430
8,80 % 78/93	98 56	5 370	GAN	9800	9850	Usinor	8 35	8 10	Kubota	12 10	12 80	Daverlay	850	870
8,80 % 78/86	99 70	1 133	Gaumont	717	783 d	U.T.A.	1457	1515	Lonrho	252	248	Deville	840	820
10,80 % 79/94	101 70	4 320	Gaz et Eaux	2016	2030	Vicat	431	....	Marks-Spencer	940	....	Editions Belfond	132	134
13,25 % 80/90	105 60	5 678	Gerry S.A.	461	461	Vinipr	150	150	Midland Bank Plc	46	48	Elect. S. Dassault	839	834
13,80 % 80/87	106 15	3 832	Gér. Arm. Hold.	144	149	Waterman S.A.	424	421	Mineral-Ressourc.	83	86	Expand	265	260
13,80 % 81/88	109 25	0 482	Gévelot	334	333 80	Brass. du Maroc	124 30	....	Noranda	98 30	98 20	Filipacchi	490	505
16,75 % 81/87	109 80	6 425	Gr. Fin. Constr.	381	381				Olivetti	29	29 90	Guy Degrenne	840	835
[illegible]														

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]					
Epargne (B)	1305	1320	S.O.F.I.P. (M)	90 25	....
Europ. Accumul.	67 50	67 50	Sofragi	989	....
Eternit	1700	1750	Soudure Autog.	286 10	295
Exor	2385	2351	Sovabail	775	780
Finalens	233	233	Speichim	136 20	141 60
FIPP	193	....	S.P.I.	580	603 d
Fnac	686	688	Spie Batignolles	498	494
Foncière (Cie)	476	476	Suez (Fin. de)-C.I.P.	1100	....
Fonc. Agache-W.	635	642	Stemi	502	....
Fonc. Lyonnaise	2700	2700	Taittinger	1890	1890
Foncina	355	353	Testut-Aequitas	530	530

SICAV 27/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]								
Eparobilg	1180 06	1157 74 ◆	Natio-Inter.	961 41	925 95	Uniéacier	1056 71	1008 79 ◆
Eurocic	8468 84	8084 81	Natio-Obligations	486 48	472 48	Uni-Garantie	1208 20	1184 48 c
Euro-Croissance	483 07	461 16	Natio-Patrimoine	1196 31	1163 32	Unigestion	751 07	717 01
Europe Investiss.	1545 97	1475 87	Natio-Placements	60379 60	60379 60	Uni-Japon	1074 20	1025 49
[illegible] Plus	23323 23	23092 31 ◆	Natio-Revenu	1014 74	1004 69	Uni-Régions	2053 30	1960 19 c
Foncier Investiss.	944 91	902 06	Natio-Sécurité	50618 88	50618 88	Unirente	2026 55	1959 91 ◆
Fonsical	226 70	216 42	Natio-Valeurs	622 85	594 42	Univar	159 72	159 72 ◆
France-Garantie	298 03	287 44 ◆	Nord-Sud Développ.	1125 14	1122 89 ◆	Univers-Obligations	1247 24	1205 23 ◆
France-Investiss.	482 79	460 90	Oblicoop Scav	1288 48	1283 23	Valorem	425 41	415 03
France-Net	121 10	118 38	Obliflos	1051 12	1003 48	Valrep	1362 12	1360 78
France-Obligations	419 87	415 51	Ocean-Gestion	119 51	114 09	Valuval	72819 23	72848 38 ◆

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	....	....	....	....
4170	C.N.E. 3 %	4175	4140	4142	– 0 79
1072	B.N.P.	1095	1100	1100	+ 0 45
1150	C.C.F.	1155	1159	1160	+ 0 43
1719	Electricité T.P.	1779	1815	1850	+ 3 98
1080	Renault T.P.	1114	1150	1155	+ 3 68
1847	Rhone-Poul. T.P.	1847	1845	1847	....
1248	St-Gobain T.P.	1270	1280	1288	+ 1 41
1270	Thomson T.P.	1290	1306	1306	+ 1 24
300	Accor	313	320 50	320	+ 2 23
1150	Agence Havas	1240	1259	1259	+ 1 53
615	Air Liquide	627	636	636	+ 1 43
885	Als. Superm.	894	935	935	+ 4 58
[illegible]					

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
200	Elf-Aquitaine	205	200	198	– 4 39
190	– (certific.)	195	191	191	– 2 05
1540	Epeda-B-Faure	1580	1551	1551	– 1 83
2230	Essilor	2200	2200	2200	....
475	Esso S.A.F.	465	465	469	+ 0 84
2240	Eurafrance	2339	2368	2350	+ 0 47
780	Eurocom	840	859	880	+ 4 76
1310	Euromarché	1312	1352	1352	+ 3 04
1110	Europe n° 1	1122	1010	1010	– 9 98
1460	Facom	1530	1540	1550	+ 1 30
680	Fichet-Bauche	710	729	724	+ 1 97
215	Flextal	213 50	215 50	215 50	+ 0 93
385	Fives-Lille	385	389	389	+ 3 83
[illegible]					

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
200	Olida-Caby	219 90	220	219	– 0 40
330	Opfi-Paribas	361	370	361	....
2870	Oréal (L')	2939	2940	2940	+ 0 03
188	Papet. Gascogne	190	195	195	+ 2 63
1390	Paris-Réescomp	1415	1440	1440	+ 1 76
780	Pechelbronn	828	853	854	+ 3 14
1180	Pechiney	1170	1190	1210	+ 3 41
926	Pernod-Ricard	875	890	893	+ 2 05
93	Pétroles B.P.	94	96	96	+ 2 12
585	Peugeot S.A.	679	670	679	....
92	Poclain	93 50	99 80	99 50	+ 6 41
880	Poliet	915	910	915	[illegible]
610	P.M. Labinal	634	643	[illegible]	[illegible]
[illegible]					

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2280	T.R.T.	2370	2440	2440	+ 2 95
680	U.F.B.	718	728	728	+ 1 39
915	U.I.S.	899	893	893	– 0 66
480	U.C.B.	492	600	503	+ 2 23
380	Valéo	400 10	428	428	+ 6 97
210	Vallourec	208 50	210	212	+ 1 67
3530	V. Clicquot-P.	3590	3600	3600	+ 0 27
430	Via Banque	446	459	458	+ 2 91
930	Elf-Gabon	935	930	920	– 1 60
113	Amax Inc.	110 50	110 40	113	+ 2 26
390	Amer. Express	412 10	416 80	416 80	+ 1 14
170	Amer. Teleph.	176 90	175 10	175 10	– 1 01
106	Anglo Amer. C.	105 20	109 90	109 50	+ 4 08
[illegible]					

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
28	Hitachi	28 80	30	30 70	+ 6 59
850	Hoechst Akt.	880	904	900	+ 2 27
83	Imp. Chemical	82 50	84 50	84 50	+ 2 42
102	Inco. Limited	106 60	109 50	109 50	+ 2 72
1120	IBM	1137	1151	1158	+ 1 84
280	ITT	284	281 20	281 20	– 0 98
113	Ito-Yokado	115 90	115 20	115 50	– 0 34
47	Matsushita	49 95	51 50	51 90	+ 3 90
1050	Merck	1061	1037	1038	– 2 16
680	Minnesota M.	668	661	659	– 1 05
225	Mobil Corp.	225 50	225	231	+ 2 43
31000	Nestlé	32580	33300	33250	+ 2 06
[illegible]					
480	Du Pont-Nem.	473	474 90	472 50	– 0 10
370	Eastman Kodak	388	382	382	– 1 08
38	East Rand	37 70	39 70	38 20	+ 1 32
215	Electrolux	217	220	220	+ 1 38
225	Encasco	232	238	238	+ 2 58
380	Exxon Corp.	382	385	382	....
465	Ford Motors	453 50	453 50	453 50	....
93	Gencor	93	98	95 50	+ 2 68
520	Gén. Electr.	523	528	530	+ 1 33
320	Gén. Belgique	323	317	317	– 1 85
540	Gen. Motors	538	534	534	– 0 74
57	Goldfields	52	50 50	52	....
41	Gd Metropolitain	39	39	38 20	+ 0 51
93	Harmony	99	104 90	104	+ 5 06

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]					
70	Shell transp.	70 25	69 20	69 20	– 1 49
2440	Siemens A.G.	2610	2630	2630	+ 0 76
154	Sony	157 80	160 50	160 50	+ 1 71
157	T.D.K.	162 50	171 50	173	+ 6 46
13 50	Toshiba Corp.	14 35	14 50	14 45	+ 0 69
1100	Unilever	1107	1111	1111	+ 0 36
340	Unit. Techn.	342 50	344 10	344 10	+ 0 46
575	Vaal Reefs	590	634	639	+ 8 30
330	Volvo	336	343	343	+ 2 08
285	West Deep	295	315	314	+ 6 44
490	Xerox Corp.	448	448	447	– 0 22
1 48	Zambia Corp.	1 49	1 53	1 54	+ 3 35

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 458	7 369	7 100	7 600
ECU	6 656	6 642	....	....
Allemagne (100 DM)	307 240	307 270	297 500	314 500
Belgique (100 F)	15 007	15 009	14 400	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	272 580	272 150	263 500	280 500
Danemark (100 krd)	83 450	83 420	79	88
Norvège (100 k)	98 800	98 440	94 500	100 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 398	10 280	9 800	10 500
Grèce (100 drachmes)	5 018	5 022	3 800	4 900
Italie (1 000 lires)	4 505	4 511	41	4 800
Suisse (100 fr.)	363 140	362 960	352 500	371 500
Suède (100 krs)	98 240	97 680	94	100 500
Autriche (100 sch)	43 680	43 680	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	4 881	4 876	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 735	4 720	4 200	5 100
Canada ($ can 1)	5 271	5 227	5 030	5 430
Japon (100 yens)	3 793	3 762	3 610	3 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/1
Or fin (kilo en barre)	85500	86000
Or fin (en lingot)	85600	86400
Pièce française (20 fr)	550	581
Pièce française (10 fr)	450	.....
Pièce suisse (20 fr)	563	579
Pièce latine (20 fr)	520	520
Souverain	640	643
Pièce de 20 dollars	3680	3680
Pièce de 10 dollars	2000	2020
Pièce de 5 dollars	1260	.....
Pièce de 50 pesos	3410	3410
Pièce de 10 florins	548	555
Or Londres	355 25	.....
Or Zurich	357 50	.....
Or Hongkong	351 95	.....
Argent Londres	6 19	.....

Le Monde

VERS UNE RÉUNION DU COMITÉ CENTRAL

Le PC s'apprête à accentuer sa campagne contre la droite

Inflexion ? Rééquilibrage ? Ajustement ? Modification logique du discours dans la dernière phase de la campagne électorale ? Ces supputations vont entourer la convocation du comité central du PCF pour le lundi 3 février. Toutefois, cette convocation était encore ignorée de la plupart des membres du comité central mardi 28 janvier.

Cette réunion du « parlement » du parti, pourrait concrétiser l'inflexion du discours de M. Georges Marchais. Invité, le mercredi 22 janvier, de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2, le secrétaire général du PCF a mis l'accent sur la critique de la droite. *« L'adversaire des communistes, c'est la droite »*, a-t-il dit, formule à laquelle les interventions des membres de la direction communiste n'avaient guère, jusqu'à présent, donné de relief.

Certes, la droite n'était jamais oubliée, mais sa critique était expédiée en quelques lignes, au profit de charges très dures contre le Parti socialiste, le *« gouvernement socialiste »*, ou même le président de la République. Il est tout à fait significatif que *l'Humanité* publié au lendemain de « L'heure de vérité » ait titré en première page : « Le vote communiste le 16 mars. Le vote anti-droite » et que le titre de l'article consacré à l'intervention télévisée de M. Marchais ait repris la formule du secrétaire général : « Notre adversaire : la droite ». De même, il n'était pas indifférent que l'éditorial du quotidien communiste fît référence au *« gouvernement »*, sans spécifier qu'il est socialiste.

Ce rééquilibrage du discours de la direction du PCF est *« ultra-classique »*, selon un membre du comité central. Plus que tout autre, le PCF a pour habitude de faire des campagnes électorales longues. A une première phase dure, *« la plus difficile »*, succède une phase destinée à *« ratisser large »*. Selon cette explication, il serait alors logique que le Parti communiste ait consacré la première partie de sa campagne au *« bilan des socialistes »*, pour se porter avec plus de vigueur, au cours de la seconde partie, sur le rappel de la nécessité de *« battre la droite »*.

Ce rééquilibrage de la thématique communiste – *« pour une majorité de gauche rééquilibrée »*, dit M. Marchais – est encore confirmé dans *l'Humanité* du 28 janvier, qui titre à la une : « Plus démago que Chirac, tu meurs ». Deux autres précédents viennent à l'esprit. Avant l'élection présidentielle de 1981, M. Georges Marchais, le 23 mars, lors de l'émission télévisée « Cartes sur table », avait clairement avancé l'hypothèse d'une alliance gouvernementale avec les socialistes, alors que les semaines précédentes avaient été consacrées à une démolition en règle du candidat François Mitterrand.

Même scénario avant les élections européennes de 1984 : M. Marchais avait subitement changé son fusil d'épaule au cours d'un « Club de la presse », sur Europe 1, le 20 mai. Alors qu'il avait lui-même participé à une marche de protestation des sidérurgistes à Paris quelque temps auparavant, le secrétaire général avait déclaré : *« Nous avons un bilan très positif à la fois du point de vue des mesures sociales et des réformes profondes qui donnent les moyens de réaliser pleinement les engagements pris en 1981. »*

A n'en pas douter, la direction du PCF a compris qu'il lui fallait réagir, face à la montée du PS dans les sondages, et surtout à l'engagement présidentiel dans la campagne. Or l'électorat communiste reste unitaire et continue de préférer une gauche au pouvoir, même sans communiste à un retour de la droite.

OLIVIER BIFFAUD.

La grève de la CGT dans les quotidiens

LE SNJ : « LES JOURNALISTES NE SAURAIENT SE DÉSINTÉRESSER DE LA MODERNISATION »

La grève des organisations de la CGT (Livre et journalistes), lundi 27 janvier, a entraîné des retards de diffusion dans la presse quotidienne nationale et régionale et, dans certains cas, la suppression de certaines pages locales. Cette grève d'*« avertissement »* avaient lieu avant une réunion, prévue mercredi 29, entre l'Union des syndicats de la presse quotidienne de province et les syndicats de journalistes, à propos de la modernisation des techniques de fabrication et les possibilités de mise en œuvre de la « rédaction électronique » (les journalistes tapant directement leurs articles sur écran, comme cela se pratique maintenant couramment, notamment aux Etats-Unis).

Le Syndicat national des journalistes (SNJ) précise que les discussions en cours *« ne portent nullement sur l'accaparement de la saisie au seul profit des journalistes »*. Il rappelle que ceux-ci *« n'ont jamais été demandeurs de cette saisie directe, mais qu'ils ne sauraient se désintéresser d'une modernisation qui les concerne autant que les autres catégories de personnel »*. Les journalistes CFDT déclarent qu'ils *« ne signeront pas un texte qui ne comporte pas de garanties de négociations et de signatures rapides d'un accord cadre intercatégoriel, seul garant de la durabilité de tout contrat passé entre les représentants de la presse régionale et ceux des salariés »*.

A NOS LECTEURS

A la suite de la journée d'action et de mobilisation organisée par la Fédération française des travailleurs du Livre (FFTL-CGT), le Comité intersyndical du Livre parisien CGT et le Syndicat national des journalistes CGT (SNJ-CGT), certains lecteurs n'ont pas trouvé *le Monde* du lundi 27 janvier daté mardi 28 janvier, et quelques abonnés n'ont pas reçu ce numéro. Nous les prions de bien vouloir nous en excuser.

● *M. Barre en Arabie saoudite.* – L'ancien premier ministre, en visite privée à Ryad, s'est notamment entretenu, lundi 27 janvier, avec le ministre de la défense, le prince Sultan Ben Abdel Aziz, ainsi qu'avec le secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe.

A B C D E F G

DANS LEUR DÉCLARATION SUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Les Douze se sont abstenus de désigner la Libye

Le chef de la diplomatie libyenne, M. Abdessalam Ali Triki, a demandé, lundi 27 janvier, au secrétaire général de l'ONU de prendre des mesures pour mettre un terme aux manœuvres de la marine américaine au large du golfe de Syrte qualifiées *« de provocations et d'agressions »* contre son pays. Dans un message adressé à M. Perez de Cuellar, M. Triki dénonce *« le terrorisme d'Etat pratiqué par l'administration américaine contre les petites nations pacifiques, dont la nation libyenne »*. Dans une interview à Antenne 2, le colonel Kadhafi a indiqué, pour sa part, qu'il allait *« proposer aux pays méditerranéens d'interdire les manœuvres militaires dans la zone économique »* contiguë aux eaux territoriales.

Les navires américains ont toutefois poursuivi sans incident, lundi, les manœuvres entamées ce week-end au large des côtes libyennes, dans le golfe de Syrte, que la Libye considère unilatéralement depuis 1974 comme faisant partie de ses *« eaux intérieures »* en se fondant sur le concept de *« baie historique »*.

Des sources proches du Pentagone ont indiqué que les chasseurs libyens évitaient tout contact avec les appareils de la marine américaine. – *(AFP.)*

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Les ministres des affaires étrangères des Douze, après des heures d'hésitation, ont adopté le lundi 27 janvier une déclaration sur *« la lutte contre le terrorisme international »*, dont la principale caractéristique est de ne pas mentionner le nom de la Libye. Au reste, ce fut l'objet unique du débat. Oserait-on *« adresser une requête d'éclaircissement sur son rôle à la Libye qui a été formellement accusée par le président des Etats-Unis ? »* – (telle était la formule audacieuse que l'on trouvait, entre crochets, dans le projet soumis aux ministres – ou, encore, clairement annoncer un embargo collectif sur les exportations d'armes vers Tripoli ? La Grèce, appuyée par l'Italie, la France, l'Espagne et, dans une large mesure, la Belgique, imposa une réponse négative.

Le texte, approuvé lundi, confirme à l'échelle de la Communauté l'échec des efforts accomplis par les Etats-Unis pour entraîner leurs partenaires européens dans la voie des sanctions contre le colonel Kadhafi. L'amertume pourrait être d'autant plus vive à Washington que le débat entre les Douze, même s'il a duré, n'a été ni serré ni tendu. Les pays du Nord, plus loin de la Méditerranée et plus proches des Etats-Unis, auraient préféré que le nom de la Libye figure dans une déclaration à laquelle l'Europe s'apprêtait à donner un caractère relativement solennel. Mais aucun d'entre eux ne s'est battu bec et ongles pour l'obtenir. Tous, à des degrés divers, ont été contents de pouvoir s'abriter derrière la ferme opposition de la Grèce.

Que retenir du texte asexué qui a été publié ? Un appel du pied, apparemment voulu par la France, aux pays arabes modérés, pour qu'ils contribuent à faire échec aux commandos de tueurs : *« Les Douze souhaitent coopérer avec tous les Etats, y compris ceux de la région concernée, afin de refuser aux terroristes tout soutien, abri ou refuge. »* Comme pour blanchir ceux qui répondraient favorablement à cette invitation à collaborer, le paragraphe suivant rappelle que le problème est davantage politique que policier : « [les Douze] *sont prêts à entamer un dialogue de la manière la plus appropriée avec les pays de la région sur le problème du terrorisme international et sur la nécessité de s'attaquer à ses racines.* »

Sur le plan pratique de l'action antiterroriste, les Douze ont décidé d'établir un *« groupe de travail permanent »* qui supervisera les *« actions communes »* que l'on veut promouvoir en matière de sécurité dans les aéroports, les ports et les gares, de contrôle des personnes qui entrent et sortent de la Communauté et de politique de délivrance de visas. Les Douze annoncent leur décision *« de ne pas exporter des armes ou d'autres équipements militaires vers des pays qui soutiennent le terrorisme »*, ainsi que leur volonté de prendre les mesures nécessaires pour que leurs ressortissants et leurs entreprises *« ne tirent pas un avantage commercial »* des mesures prises par les Etats-Unis en réaction aux attentats terroristes.

PHILIPPE LEMAITRE.

Sur le vif

Bourreau

On se demandait où étaient passés les parents d'élèves. C'est vrai, au début du règne, on n'entendait qu'eux. Ils n'arrêtaient pas de tempêter, de protester. Ils débarquaient par millions dans les gares parisiennes, ils manifestaient, ils défilaient, ils gueulaient comme des ânes. Et là, depuis quelque temps, depuis que Chevènement est revenu à l'école de grand-papa, il n'y a plus personne. Silence dans les rangs. Matés, les parents, pétrifiés, anesthésiés.

Tout juste si l'autre jour, à Lille, la mère d'une gamine, exclue d'un voyage d'études en Angleterre pour mauvaise conduite, a eu un léger sursaut. Elle s'est secouée. Elle a pris son sac et son parapluie. Et elle est allée dire à l'enseignante responsable de cette odieuse punition ce qu'elle pensait d'elle. L'autre a reçu son paquet. Emballage cadeau. Un chapelet de mots grossiers, injurieux, orduriers, enfin des très vilains mots.

Au lieu de les lui recracher à la figure : pisque tu l'as dit, c'est toi-même, vieille salope, la prof s'est contentée de se plaindre par écrit au procureur de la République. Et ses collègues se sont mis en grève pour s'élever contre le climat d'insécurité qui règne dans les établissements scolaires.

Ils ne croyaient pas si bien dire. Ce matin, à la radio, j'ai appris un truc qui m'a fait plaisir. Les parents ont retrouvé leur punch, dites donc ! Vous savez ce qu'ils ont fait ? Ils ont séquestré le principal d'un collège de l'Ardèche. Ils l'ont enfermé dans son bureau. Ils lui ont coupé le téléphone. Deux fois par jour, ils le conduisent sous bonne escorte à la cantine, où il a le droit de bouffer sous les regards ironiques et les lazzis de ses élèves. Ils doivent se retenir à quatre, les chers bambins, pour ne pas lui balancer leurs assiettes de pâtes à la sauce tomate en pleine poire.

Moi j'approuve à mille pour cent. C'est le seul langage qu'ils comprennent ces incapables, ces minables, ces bourreaux d'enfants. Dans le cas précis, il s'agit d'obtenir le maintien de trois postes d'enseignant qui normalement devraient être supprimés à la rentrée de 1986. Prise d'otage, menaces, chantage, c'est bien le diable si le ministère ne cède pas. On va les leur livrer, leurs profs. Pieds et poings liés. Allez, au tableau noir, vite fait. Et attention ! On vous a à l'œil. Essayez un peu de faire une remarque désobligeante à un potache pour voir. La sanction sera immédiate. On vous arrachera la langue et on vous la fera avaler. Ah mais !

CLAUDE SARRAUTE.

En Pologne

Un procès-test pour M. Walesa

M. Lech Walesa passera en justice le 11 février prochain devant un tribunal de Gdansk, dans un procès « en diffamation » : on lui reproche d'avoir communiqué à la presse occidentale des chiffres de participation aux dernières élections (d'octobre 1985) différents des chiffres officiels. Il risque théoriquement une peine allant d'une simple amende à deux ans de prison. La nouvelle a été communiqué aux journalistes par sa femme, Danuta.

Malgré les apparences, et même si les motifs d'inculpation paraissent fort « légers », l'affaire est d'importance. C'est en effet la première fois que M. Walesa sera jugé. Certes, il a été interné – sans jugement – pendant près d'un an, après la proclamation de l'état de guerre, certes, il a été convoqué à de multiples occasions dans le cadre de toutes sortes d'enquêtes et d'instructions judiciaires. Mais jamais, jusqu'à présent, les autorités de Varsovie ne s'étaient senties assez fortes pour passer au stade supérieur et faire comparaître en justice celui qui, président démocratiquement élu d'un puissant syndicat « légal », fut l'interlocuteur des plus hauts dirigeants du parti et du gouvernement, y compris du général Jaruzelski lui-même.

Toutes sortes de moyens ont été utilisés contre lui – y compris la diffusion de textes ou d'enregistrements truqués, tandis qu'officiels et organes de presse s'évertuaient à le tourner en ridicule. Mais, saisis par une sorte d'inhibition, les autorités semblaient hésiter à aller au-delà. Le porte-parole du gouvernement, M. Urban, n'avait-il pas lui-même déclaré que le pouvoir ne *« s'exposerait pas au ridicule »* d'arrêter ce personnage *« lamentable »* ?

On n'en est pas encore là. M. Walesa fera face au tribunal en prévenu libre, et le procès a toutes les chances de se présenter comme une bataille d'arguties juridiques, M. Walesa pouvant faire valoir qu'il a communiqué ses « estimations » de la participation aux élections avant que les commissions électorales qui s'estiment « diffamées » n'aient publié les résultats officiels.

En tout état de cause, on imagine assez mal que le prétexte invoqué puisse suffire à faire emprisonner un homme dont le prestige s'en trouverait peut-être conforté. Mais il s'agit de toute évidence d'un test, d'une occasion saisie par les autorités pour tâter les réactions de l'opinion polonaise et étrangère, quitte à reculer si elles estiment que la situation n'est pas encore mûre pour franchir un pas supplémentaire.

JAN KRAUZE.

Sur
CFM

de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100.3 MHz)
à Bordeaux (101.2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94.8)
à Limoges (102.1 MHz)
à Toulouse (88.6 MHz)

MARDI 28 JANVIER
« le Monde » reçoit M. LOUIS MERMAZ
président de l'Assemblée nationale
avec PHILIPPE BOUCHER

MERCREDI 29 JANVIER
Allô « Le Monde »
L'AVENIR DES RALLYES AFRICAINS
avec GÉRARD ALBOUY

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15-91-77 + ISLM

Le numéro du « Monde » daté 28 janvier 1986 a été tiré à 445 200 exemplaires